

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département des Sciences de l'Antiquité

**Entre alimentation, hygiène et médecine : le vocabulaire de
l'administration des simples dans le livre IX des *Recherches sur
les plantes* de Théophraste**



Mémoire présenté par

Pauline GREGOIRE
en vue de l'obtention du grade de
licenciée en langues et littératures classiques

Année académique 2008-2009

Photo de couverture :
La jusquiame blanche (*Hyoscyamus albus* L.)
d'après S. Amigues, dans son ouvrage,
Études de botanique antique, préf. de P. Quézel,
Paris, De Boccard, 2002, p. 171, fig. 5

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département des Sciences de l'Antiquité

**Entre alimentation, hygiène et médecine : le vocabulaire de
l'administration des simples dans le livre IX des *Recherches sur
les plantes* de Théophraste**

Mémoire présenté par

Pauline GREGOIRE
en vue de l'obtention du grade de
licenciée en langues et littératures classiques

Année académique 2008-2009

« Pour élaborer les techniques, souvent longues et complexes, permettant de cultiver sans terre ou bien sans eau, de changer des graines ou racines toxiques, en aliments, ou bien encore d'utiliser cette toxicité pour la chasse, la guerre, le rituel, il a fallu, n'en doutons pas, une attitude d'esprit véritablement scientifique, une curiosité assidue et toujours en éveil, un appétit de connaître pour le plaisir de connaître, car une petite fraction seulement des observations et des expériences (dont il faut bien supposer qu'elles étaient inspirées, d'abord et surtout, par le goût du savoir) pouvaient donner des résultats pratiques, et immédiatement utilisables »

Cl. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage* (Paris, Plon, 1962), p. 23, 18-29.

Avant-Propos

Au seuil de cette étude, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux professeurs qui, à l'Université de Liège, ont assuré ma formation en Langues et Littératures classiques, et spécialement à Madame Marie-Hélène Marganne, la promotrice de mon mémoire. Je la remercie pour la disponibilité, la patience et la confiance qu'elle m'a accordées sans relâche, tout au long de mon travail.

Je remercie aussi tout particulièrement ma mère et mon frère Max, qui, dans les moments de doute et de stress, m'ont encouragée à poursuivre mon objectif.

I. Introduction

Si les recherches sur Théophraste connaissent un regain d'intérêt, depuis une vingtaine d'années, suite, notamment, à la mise en route du projet international *Theophrastus*, qui a donné lieu à plusieurs publications, et à l'édition des *Recherches sur les plantes* par Suzanne Amigues dans la Collection des Universités de France, rares sont les études qui ont été consacrées à la langue de cet auteur, qui occupe pourtant une position-clé dans l'histoire de la botanique et aussi, par l'intermédiaire du livre IX des *Rech. sur les plantes*, dans l'histoire de la pharmacologie.

Le projet international *Theophrastus*, qui a pour but de rassembler, éditer, traduire et commenter tous les fragments et œuvres mineures de Théophraste, ainsi que les témoignages relatifs à cet auteur, a débuté au printemps 1979. Un premier volume¹ d'études rassemblant les communications présentées lors d'un colloque tenu en 1983, parut en 1985, et un autre², réunissant les communications d'un colloque organisé en 1985, à Londres, et portant plus spécialement sur les ouvrages de sciences naturelles, fut édité en 1988. Ce dernier contient notamment une contribution de M. G. Sollenberger³, qui vise à identifier les ouvrages de botanique attribués à Théophraste par Diogène Laërce et à préciser le nombre de livres contenus dans chacun d'eux selon les manuscrits. Parmi ceux-ci, on peut relever les traités *Sur le miel* (1 livre perdu, sauf un fragment conservé par Photios), *Sur les odeurs* (1 livre conservé en partie), *Sur le vin et l'huile d'olive* (perdu), etc. À la suite des deux premiers recueils, W. W. Fortenbaugh publia, en 1992, avec la collaboration de spécialistes internationaux⁴, un ouvrage⁵ en deux volumes qui rassemblait une collection de 741 textes grecs, latins et arabes concernant la vie de Théophraste, les fragments et les témoignages relatifs à la logique, la physique, la métaphysique, la théologie et les mathématiques (I), ainsi que les documents relatifs à la psychologie, la physiologie humaine, les créatures vivantes, la botanique, l'éthique, la religion, la politique, la rhétorique, la poétique et la musique (II). En outre, l'élargissement des recherches à l'étude des opuscules théophrastéens a donné lieu à plusieurs réunions, dont celle de Lille, en juin 1996, suivie, en 1999, d'un colloque organisé à Trèves, du 19 au 23 juillet 1999, sous l'égide de la Karl-und-Gertrude-Abel-Stiftung. Le dernier volume paru, date de 2002 et réunit les douze communications présentées lors de ce colloque⁶.

De son côté, S. Amigues⁷, une autorité incontestée en botanique antique, entreprenait dans les années quatre-vingts d'éditer et de traduire le texte des *Rech. sur les plantes* pour la Collection des Universités de France. De 1988 à 2006, cinq tomes ont été publiés, dont le premier contient les livres I et II de cette œuvre (1988), le deuxième, les livres III et IV (1989), le troisième, les livres V et VI (1993), le quatrième, les livres VII et VIII (2003). Le

¹ W. W. Fortenbaugh, *Theophrastus of Eresus. On his Life and Work*, avec la collaboration de P. M. Huby et A. Long, New Brunswick, Transaction Books, 1985.

² W. W. Fortenbaugh et R. W. Sharples, *Theophrastean Studies. On Natural Science, Physics and Metaphysics, Ethics, Religion and Rhetoric*, New Brunswick, Transaction Books, 1988.

³ M. G. Sollenberger, *Identification of titles of Botanical Works of Theophrastus*, dans W. W. Fortenbaugh et R. W. Sharples, *Theophrastean Studies*, p. 14-24.

⁴ Voir la préface de ce premier volume, p. 1, de l'ouvrage cité ci-dessous.

⁵ W. W. Fortenbaugh, P. M. Huby, R. W. Sharples et D. Gutas (éd. et trad.), *Theophrastus of Eresus. Sources for his Life, Writings, Thought and Influence*, Leiden, Brill, 1992: *Life, Writings, Various Reports, Logic, Physics, Metaphysics, Theology, Mathematics* (I) ; *Psychology, Human Physiology, Living Creatures, Botany, Ethics, Religion, Politics, Rhetoric and Poetics Music, Miscellanea* (II).

⁶ W.W. Fortenbaugh et G. Wöhrle (éd.), *On the Opuscula of Theophrastus. Akten der 3. Tagung der Karl-und-Gertrud-Abel-Stiftung vom 19.-23. Juli 1999 in Trier*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2002.

⁷ S. Amigues, (texte établi et traduit par), *Théophraste, Recherches sur les plantes*, Paris, Les Belles Lettres : tome I : livres I-II (1988) ; tome II : livres III-IV (1989) ; tome III : livres V et VI (1993) ; tome IV : livres VII et VIII (2003) ; tome V : livre IX (2006).

cinquième enfin, qui comprend le texte du livre IX, parut en 2006. Au cours du travail de préparation de ces volumes, pour lesquels elle a fourni un commentaire très détaillé, la philologue française a été amenée à identifier de nombreux végétaux et à préciser leurs propriétés. Parus dans des périodiques et des recueils variés, une grande partie de ses travaux préparatoires ont été réunis dans un ouvrage d'ensemble intitulé *Études de botanique antique*⁸, avec une préface de P. Quézel, qui a été éditée en 2002.

Guidée par mon intérêt pour la médecine et l'alimentation antiques d'une part et, d'autre part, par une remarque d'Alain Touwaide à propos du lexique de l'administration des substances médicinales dans la *Matière médicale* de Dioscoride qui « est aussi en grande partie, mais pas exclusivement, celui de l'alimentation, étant en outre, celui des soins infirmiers et des soins d'hygiène »⁹, et à l'exemple de l'étude de Joëlle Jouanna-Bouchet sur les gestes thérapeutiques dans les *Compositiones* de Scribonius Largus¹⁰, j'ai entrepris de repérer et d'étudier tous les termes relatifs, non seulement à l'ingestion et à l'application, mais aussi à la récolte et à la préparation des substances végétales décrites dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des *Rech. sur les plantes* de Théophraste, en vue d'évaluer le caractère général ou la spécificité d'un vocabulaire qui tendra à se spécialiser au cours des siècles ultérieurs.

Après un aperçu sur Théophraste, sa vie et son œuvre, sur les *Rech. sur les plantes*, particulièrement le livre IX, on passera en revue les substances végétales dont Théophraste signale l'administration à des êtres vivants. Ce catalogue sera suivi de l'étude lexicale de l'ensemble des termes attestés dans ce livre pour décrire l'administration, la préparation de la substance médicinale et la mise en condition du patient.

Au cours de ce travail, j'ai été amenée à identifier de nombreuses substances. Pour les végétaux, j'ai utilisé surtout les travaux de S. Amigues¹¹, ainsi que l'ouvrage de Jacques André¹² sur *Les noms de plantes dans la Rome antique*. Les guides modernes consacrés aux plantes médicinales de F. Couplan¹³, P. Schauenberg¹⁴ et celui, plus récent, de W. Hensel¹⁵, m'ont permis une approche plus concrète de ces végétaux. Pour les termes techniques de médecine en grec, j'ai consulté l'ouvrage de F. Skoda¹⁶, ainsi que les lexiques de K.-H.

⁸ S. Amigues, *Études de botanique antique*, préf. de P. Quézel, Paris, De Boccard, 2002.

⁹ A. Touwaide, *Les lexiques du traité de matière médicale de Dioscoride. Perspectives pour leur étude*, dans S. Sconocchia, L. Toneatto, D. Crismani et P. Tassinari (dir.), *Lingue tecnica del greco e del latino. Atti del I° Seminario internazionale sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina*, Associazione internazionale lessicografica sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina, Trieste, Université de Trieste, 1993, p. 169-181 et spéc. p. 178.

¹⁰ J. Jouanna-Bouchet, *Étude des gestes thérapeutiques dans les "Compositiones" de Scribonius Largus : quand les nécessités de l'acte médical créent le mot*, dans F. Gaide et F. Biville (dir.), *Manus medica. Actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique. Actes du Colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 117-130 (coll. : Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale).

¹¹ S. Amigues, *Théophraste. Recherches sur les plantes. Tome V. Livre IX*, Paris, Les Belles Lettres, 2006 : *Commentaire* (p. 66-242), *Index des noms des plantes* (p. 263-350), *Clés pour l'index : noms scientifiques, noms français* (p. 351-370) ; *Phytonymes grecs et morphologie végétale*, dans *Journal des Savants* (1984), p. 151-173 ; *Études de botanique antique*, préf. de P. Quézel, Paris, de Boccard, 2002, cité plus haut.

¹² J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

¹³ F. Couplan – E. Styner, *Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques*, Lausanne- Paris, Delachaux & Niestlé, 1994.

¹⁴ P. Schauenberg et F. Paris, *Guide des plantes médicinales*, 3^e éd., Neuchâtel – Paris, Delachaux & Niestlé, 1977.

¹⁵ W. Hensel, *350 plantes médicinales*, traduit de l'allemand par M. Gerner, Paris, Delachaux et Niestlé, 2008 (éd. orig. : *Welche Heilpflanze ist das ?*, Stuttgart, Franckh-Kosmos Verlags-GmbH & Co, 2007).

¹⁶ F. Skoda, *Médecine ancienne et métaphore. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Paris, Peeters-Selaf, 1988.

Leven¹⁷, celui de R. J. Durling¹⁸, spécifique à Galien, et enfin, celui de J. Hirschberg¹⁹, pour les termes relatifs à l’ophtalmologie. Pour définir certaines pathologies en français, j’ai utilisé le *Dictionnaire de médecine* de S. Kernbaum²⁰ et, pour les autres termes médicaux, le *Dictionnaire de la langue française* de É. Littré²¹, par ailleurs médecin éditeur des traités hippocratiques²².

1 Théophraste (372/371 – 287/286 av. J.-C.) : sa vie²³

Dénoté Tyrtamos, notre auteur doit à Aristote le surnom élogieux de *Théophraste* (Θεόφραστος), « le divin parleur », sous lequel il sera connu par la postérité. Il naît et passe son enfance à Érésos, sur l’île de Lesbos, où son père possédait une foulerie. Il y bénéficie d’une éducation soignée et est l’élève d’un certain Alkippos. En 354 av. J.-C., il part pour Athènes, où il suit l’enseignement de Platon et fréquente les Académiciens Speusippe et Xénocrate. À la mort de Platon (348/347 av. J.-C.), il accompagne Aristote qui s’installe chez Hermias, tyran d’Assos en Troade. Désormais, son destin et sa pensée seront liés à ceux de son maître, dont le projet encyclopédique vise à réunir et à inventorier les connaissances dans de multiples domaines : politique, éthique, rhétorique, littérature et sciences, notamment naturelles, telles que la zoologie, la minéralogie et la botanique. En 343/2, lorsqu’Aristote se voit confier par Philippe II de Macédoine, le préceptorat de son fils Alexandre, Théophraste suit son maître à la cour du roi. De retour à Athènes, en 335 av. J.-C., Aristote y fonde le Lycée. Après la mort d’Alexandre le Grand (13 juin 323 av. J.-C.), chassé d’Athènes, le Stagiritte se réfugie à Chalcis, où il meurt un an après. Son héritier n’est autre que Théophraste. À la tête du Lycée, il se consacre désormais à l’enseignement et à la rédaction de ses ouvrages jusqu’à ce qu’il meure, selon Diogène Laërce et la Souda²⁴, âgé de quatre-vingt-cinq ans, pour s’être reposé à l’occasion du mariage d’un de ses disciples.

2 Son œuvre

De la liste des 240 titres d’ouvrages relatifs à la logique, la rhétorique, la politique et les sciences naturelles, qui a été établie par Diogène Laërce²⁵ (III^e siècle de notre ère) et qui reflète l’ouverture d’esprit et les intérêts éclectiques de Théophraste, il ne reste que trois œuvres principales, mais qui, conservées dans leur intégralité, ont marqué la postérité : les *Caractères* (Ἠθικοὶ χαρακτῆρες ou *Ethikoi Charakteres*), modèle du genre littéraire de l’étude des caractères encore au XVII^e siècle avec Jean de La Bruyère (1645-1696), les *Recherches sur les plantes* (Περὶ φυτῶν ἱστορία ou *Historia plantarum*²⁶) et les *Causes*

¹⁷ K.-H. Leven, *Antike Medizin. Ein Lexikon*, Munich, C. H. Beck, 2005.

¹⁸ R. J. Durling, *A dictionary of medical terms in Galen*, Leiden, Brill, 1993.

¹⁹ J. Hirschberg, *Wörterbuch der Augenheilkunde*, Leipzig, 1887.

²⁰ S. Kernbaum, *Dictionnaire de médecine*, 7^e édition avec une préface de J.-P. Grünfeld, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001.

²¹ É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, ouvrage publié de 1863-1877, Paris, Encyclopædia Universalis (7 volumes), 2007 (réimpr.).

²² É. Littré (éd. et trad.), *Œuvres complètes d’Hippocrate*, 10 vol., Paris, J.-B. Baillière, 1839-1861.

²³ Sur les données biographiques de Théophraste, voir Diogène Laërce, V, 40-50 ; Souda, s. v. Θεόφραστος ; O. Regenbogen, *Theophrastos von Eresos*, dans *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Suppl.* VII (1950), col. 1353-1562 ; S. Amigues, *Théophraste. Recherches sur les plantes. I*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. VII-XVI ; R. Harmon, art. *Theophrastos*, dans *Der Neue Pauly*, XII (1996), col. 385-393 ; H. Gotschalk, art. *Aristotelismus*, dans *Der Neue Pauly*, I (1996), col. 1147-1152.

²⁴ D. L., V, 40 ; Souda, *ibid.*

²⁵ D. L., V, 42-50.

²⁶ Traditionnellement abrégé en *H.P.*

des plantes (Περὶ φυτῶν αἰτιῶν ou *De causis plantarum*²⁷). Ainsi que je l'ai noté plus haut, les fragments et œuvres mineures attribués à Théophraste sont étudiés dans le cadre du projet international *Theophrastus*.

2.1 Théophraste, « Père de la botanique »

Dans les traités des *RP* et des *CP*, on décèle la méthode de recherche rigoureuse et précise de Théophraste, qui a amené le botaniste suédois Karl von Linné, à le considérer comme le « père de la botanique ». Toutefois, nous qualifierons également notre auteur de « père de l'écologie²⁸ », lui qui entend étudier chaque espèce dans son milieu et désire, comme il le souligne²⁹, « acquérir en outre la connaissance de la région et du terrain par le moyen de l'enquête ». Ainsi, il se fonde avant tout sur l'expérience et s'oppose à toute classification rigide des espèces, qu'il juge inadaptée au règne végétal : « la plante est un organisme variable, divers, difficile à définir en termes généraux »³⁰. Selon A. Preuss³¹, les traités de botanique de Théophraste ne fournissent pas ce que nous appellerions, une « taxinomie des plantes, c'est-à-dire une classification des plantes en genres et en espèces ; ainsi, dans les *RP*, l'auteur s'attache aux différences entre les plantes et, en particulier, aux différences entre leurs parties, sur le modèle de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, tandis que, dans les *CP*, il veut comprendre la fonction et la reproduction des plantes, à l'instar d'Aristote dans les *Parties* et la *Génération des animaux* ». D'autres auteurs modernes, qui retracent l'histoire de la botanique, présentent également Théophraste en relation avec son maître. Ainsi, Ch. Singer³² signale que « l'activité biologique du Lycée d'Aristote s'est poursuivie après sa mort avec son élève, Théophraste (372-287 av. J.-C.). Il a écrit sur de nombreux sujets, mais ses écrits sur les plantes, spécialement, sont teintés d'un esprit scientifique minutieux, et sont à bon droit considérés comme les textes de base de la science botanique. Cependant, les travaux de l'auteur des *RP* ont eu peu d'effet ou d'influence auprès de ses contemporains et de ses successeurs ». Quant à A. Raynal-Roques³³, bien que, dans son énumération des grands traités anciens relatifs à la botanique, elle reconnaisse l'apport de « Théophraste, élève d'Aristote » aux connaissances botaniques de l'époque, elle souligne néanmoins que « la connaissance des plantes reste du domaine utilitaire et mythique ; si les travaux d'Aristote ont permis un progrès dans la compréhension du monde animal, il n'en est pas encore de même en ce qui concerne le monde végétal ». Toutefois, d'autres s'intéressent à l'apport de Théophraste et à son approche nouvelle dans l'étude des plantes. Ainsi, K. R. Stern³⁴, dans son *Introduction à la biologie végétale*, évoque Théophraste comme « un homme extraordinaire qui ne s'est pas contenté d'acquérir pratiquement le savoir qu'Aristote avait accumulé sur les plantes, mais qui a ajouté à cela de manière prodigieuse le résultat de ses propres observations (...). Tellement nombreuses ont été ses contributions à la botanique en

²⁷ Abrégé en *C.P.*

²⁸ L'expression est empruntée à J. D. Hugues, *Theophrastus as Ecologist*, dans W. W. Fortenbaugh et R. W. Sharples, *Theophrastean Studies*, p. 75.

²⁹ Voir *C. P.*, II, 13, 5 : τὴν ἐμπειρίαν προσλαβὼν χώρας καὶ τόπου διὰ τῆς ἱστορίας.

³⁰ Voir *RP*, I, 1, 10 (p. 5, 22-24) : ὅλως δὲ πολύχουν τὸ φυτὸν καὶ ποικίλον, καὶ χαλεπὸν εἰπεῖν καθόλου.

³¹ A. Preuss, *Drug and Psychic States in Theophrastus' Historia Plantarum 9.8-20*, dans W. W. Fortenbaugh et R. W. Sharples, *Theophrastean Studies*, p. 92.

³² Ch. Singer et E. A. Underwood, *A Short History of Medicine*, 2ème édition, Oxford, Clarendon Press, 1962, p. 47.

³³ A. Raynal-Roques, *La botanique redécouverte*, Paris, Belin, 1994, p. 22.

³⁴ K. R. Stern, *Introductory Plant Biology*, 5ème édition, Université de Californie, Wm. C. Brown Publishers, 1991, p. 7.

tant que science que le fameux botaniste suédois, Linné, lui a donné le titre de *père de la botanique* ». P. M. Ray³⁵, qui utilise la même expression, considère Théophraste comme le premier écologiste puisqu'il étudie la croissance des plantes dans leur milieu et l'influence de ce dernier dans la définition de leurs caractéristiques.

2.2 Ouvrages botaniques : les *Recherches sur les plantes*

Rédigé par Théophraste en 314-313 avant notre ère, le traité des *Recherches sur les plantes* se divise en neuf livres. Dans le livre I, l'auteur s'attache d'abord à la description des parties essentielles des végétaux, et, ensuite, à leur classement en arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux et plantes herbacées, puis, en espèces sauvages ou domestiques, aquatiques ou terrestres. Le livre II contient l'énumération des procédés naturels ou artificiels permettant d'assurer la propagation d'une espèce végétale. Ensuite, au livre III, Théophraste expose le problème de la génération spontanée à propos des végétaux apparemment dépourvus de fruits. Il rappelle ici les théories des φυσιολόγοι du premier tiers du V^e siècle, tels qu'Anaxagore, Empédocle et Démocrite. Le livre IV est consacré à des considérations « écologiques »³⁶, c'est-à-dire concernant les relations entre les végétaux et l'environnement dans lequel ils poussent. Quant au livre V, il est relatif au bois. Enfin, l'ensemble que constituent les livres VI, VII et VIII, traite des sous-arbrisseaux et des plantes herbacées. Nous aborderons par la suite le contenu du livre IX des *RP* et la question de son authenticité.

2.3 Les *Causes des plantes*

Intitulé les *Causes des plantes*, le second ouvrage de botanique de Théophraste, qui compte huit livres, est moins structuré que le précédent. L'auteur expose une série d'explications proposées pour des phénomènes physiologiques qui, pour la plupart, ont été souvent déjà décrits ou mentionnés dans le traité des *RP*. Ainsi, au livre I, il décrit ses observations concernant la nature spécifique du végétal (multiplication et croissance ; floraison et fructification). Le livre II est consacré aux facteurs externes tels que les conditions météorologiques et édaphiques, c'est-à-dire celles qui sont liées au sol (en grec, [τό] ἔδαφος), ainsi que les influences des plantes voisines. Les livres III et IV portent sur les phénomènes provoqués par l'intervention de l'homme. Au livre V, Théophraste s'attache à distinguer les phénomènes spontanés, des effets de la domestication. Enfin, les livres VI, VII et VIII constituent un ensemble conservé séparément sous le titre *Des odeurs*. On y trouve la distinction entre ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas, l'étude des saveurs et des odeurs naturelles (VI), celle des saveurs et des odeurs créées par l'homme (VII et VIII).

³⁵ P. M. Ray, T. A. Steeves et S. A. Fultz, *Botany*, Philadelphia, Saunders College Publishing, 1983, p. 6.

³⁶ Qualifiant l'œuvre de Théophraste, cet adjectif est anachronique, car, il est tiré du substantif "écologie", qui désigne la « science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent » et qui n'apparaît en français qu'en 1910, emprunté à l'allemand *Ökologie*, terme forgé en 1866 par le zoologiste et biologiste allemand E. H. Haeckel (d'après le *T. L. F. I.*, s.v. écologie).

3 Le livre IX des *Recherches sur les plantes* de Théophraste

Selon S. Amigues³⁷, de par sa composition, le livre IX apparaît comme étranger à la version originale de l'*Historia plantarum*³⁸. Ainsi, les chapitres 1 à 7 traitent des produits végétaux aromatiques, indigènes ou étrangers, destinés à des usages divers, médical, condimentaire, cosmétique, etc., tandis que les chapitres 8 à 19 présentent des plantes médicinales, avec des précisions sur leur récolte, leur préparation, leurs indications thérapeutiques et leurs effets toxiques. Quant au chapitre 20, il contient une série de notices qui, soit ont déjà été étudiées dans l'ouvrage, soit apparaissent pour la première fois dans l'œuvre. Comme les livres I-VIII des *RP*, le livre IX est consacré aux plantes, mais dans une perspective autre que celle de la classification du règne végétal. De ce fait, il a suscité jusqu'à notre époque de nombreuses interrogations au terme desquelles il est apparu comme composé de deux opuscules authentiques et antérieurs aux livres I-VIII, à savoir le Περὶ φυτῶν ὀπτῶν et le Περὶ δυναμείως ῥιζῶν. Du reste, dans la tradition manuscrite, ces deux opuscules ont parfois été recopiés indépendamment, portant à dix le nombre de livres des *Rech. sur les plantes*.

3.1 L'authenticité et la composition du livre IX

Quoique généralement admise dans l'antiquité³⁹, la question de l'authenticité du livre IX refait cependant surface et divise l'opinion des modernes. De fait, alors que les uns, tels Ch. Singer et H. Marzell⁴⁰, affirment sans hésitation que ce livre est inauthentique, d'autres en émettent l'hypothèse avec davantage de réserve, comme A. Delatte, H. Rahner et J. Stannard⁴¹. Les éditeurs des *RP*, eux, vont alors chercher, dans le texte lui-même, les preuves de son authenticité.

³⁷ S. Amigues, *Théophraste, Recherches sur les plantes : Livre IX*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 7.

³⁸ Traditionnellement abrégé en *H.P.* Toutefois, tout au long de notre étude, nous utiliserons la traduction française du titre adoptée par S. Amigues, à savoir *Recherches sur les plantes*, abrégée en *RP*. Dans son introduction au tome I des *Rech. sur les plantes* (p. XVIII), la philologue française justifie son choix en notant que « Περὶ φυτῶν ἱστορία traduit par *Recherches sur les plantes* annonce à la fois les investigations méthodiques de l'auteur dans le monde végétal et l'exposé des informations ainsi obtenues ». O. Navarre déjà, dans l'introduction de son édition des *Caractères*, p. 19, utilise ce titre de *Recherches sur les plantes*. De même, A. Hort, dans son édition de l'*Historia plantarum* (Loeb, 1916-1926), donne l'équivalent anglais *Enquiry into plants*.

³⁹ De fait, on trouve des citations de ce livre attribuées à Théophraste notamment chez Diosc. III, 74, 4 (→ *RP*, IX, 11, 11) et V, 108, 2 (→ *RP*, IX, 17, 3) : Θεόφραστος ἱστορεῖ ; chez Ath., 18 d (→ IX, 18, 9) et 681 f (→ IX, 7, 4) : Θεόφραστος φησί ; avec la mention du titre de l'œuvre (31 e → IX, 18, 10-11 et 66 e → IX, 20, 1) : Θ. ἐν (τῇ) περὶ φυτῶν ἱστορία (φησί) ; avec la mention du titre du livre chez Apoll. Paradox. XLI : Θ. ἐν τῷ η' (= 8) περὶ φυτῶν (→ IX, 18, 2) et chez Galien, *Lex. Hipp.*, XIX, 72 Kühn : Θ. ἐν τῷ περὶ φυτῶν ὀγδόω (→ IX, 20, 4).

⁴⁰ De fait, Ch. Singer, *The Herbal in Antiquity and its Transmission to Later Ages*, dans *Journal of the Hellenic Studies*, 47 (1927), p. 1-52, spéc. p. 50, parle du livre IX comme « une compilation d'autres herbiers et il n'est pas de Théophraste. Il est probablement d'époque alexandrine, disons d'environ 250 avant notre ère » ; pour H. Marzell, *Der Zauber der Heilkräuter in der Antike und Neuzeit*, dans *Südholfs Archiv für Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften*, 1937, p. 3-26, spéc. p. 5 « le livre serait un faux ».

⁴¹ A. Delatte, *Herbarius: recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*, Bruxelles, Palais des Académies, 1961, p. 8, lorsqu'il évoque la *Description des plantes* de Théophraste, émet la réserve suivante : « si toutefois le livre IX est bien de lui » ; H. Rahner, *Mythes grecs et mystère chrétien* (trad. H. Voirin), Paris, 1954, p. 244, parle du « botaniste inconnu auquel nous devons le neuvième livre de Théophraste » ; selon J. Stannard, *The Herbal as a Medical Document*, dans *Bulletin of the History of Medicine*, 43 (1969), p. 213, le livre IX est « peut-être faux ».

F. Wimmer⁴², dans son édition des *RP* (1842), démontre que le livre IX se compose de deux opuscules à l'origine, distincts l'un de l'autre et des huit livres précédents. Toute son argumentation se fonde sur l'expression ἐν ἄλλοις, qui est attestée en *RP*, IV, 4, 14, où Théophraste distingue des autres végétaux exotiques, « les plantes à parfum d'Arabie, de Syrie et d'Inde (...) dont nous avons parlé ailleurs plus longuement » (περὶ ὧν ἐν ἄλλοις εἴρηται διὰ πλειόνων). Selon F. Wimmer, le fait que l'auteur des *RP* désigne ici par ἐν ἄλλοις, « ailleurs », l'ensemble composé des chapitres 1 à 7 du livre IX actuel, où il a déjà évoqué ces plantes à parfum, montre que cet opuscule n'avait pas de rapport avec les livres I-VIII des *RP*. De plus, son hypothèse est confirmée par les titres que donnent le manuscrit *Parisinus gr.* 1823, qui date du XV^e siècle, pour le livre neuf, περὶ φυτῶν ὀπῶν, et l'édition aldine (1497), pour le livre dix, περὶ δυνάμεως ῥιζῶν, qui, ensemble, forment le livre IX actuel. D'autres manuscrits⁴³ font également de celui-ci deux opuscules distincts l'un de l'autre. Ainsi, le fait que le *Monacensis gr.* 635 (Mon.), qui date du XV^e siècle et qui est très proche du *Parisinus gr.* 1823, ne marque aucune discontinuité entre les chapitres 7 et 8, prouve qu'il contenait la totalité de l'actuel livre IX. Quant à l'*Urbinas gr.* 61, qui date des IX-X^e siècles, il se présente en deux parties, la première (U) donne les chapitres 1 à 7 à la suite l'un de l'autre, la seconde (U*) fournit le texte des chapitres restants (8 à 19, 4) avec pour titre Περὶ δυνάμεως ῥιζῶν. Dans l'édition de S. Amigues⁴⁴, la disposition du texte sous la forme de deux colonnes, fait état de l'hétérogénéité du texte provenant du manuscrit *Parisinus gr.* 2069 (P), qui date du XV^e siècle et qui est pris comme base par toutes les éditions. S. Amigues⁴⁵ explique son choix en soulignant que « nous disposons de trois versions différentes : celles de U (presque toujours suivi par M, c'est-à-dire le *Laurentianus* 85, 22, qui -date du XV^e siècle) et de U*, indépendantes l'une de l'autre, et celle de P (reprise dans l'Aldine), qui résulte de la contamination des deux précédentes (...). En disposant alternativement sur deux colonnes les emprunts de P tantôt à U M (col. de gauche), tantôt à U* (col. de droite), on donnera une image plus juste de l'état ancien de la tradition ».

Suite aux travaux de F. Wimmer, qui a démontré l'authenticité du premier opuscule, des auteurs modernes remettent en cause celle du second. De fait, H. Bretzl⁴⁶ attribue les chapitres 8 à 20 à un herboriste inconnu dénommé « Pseudo-Theophrast ». De son côté, M. Wellmann va changer d'avis au cours de ses recherches. D'abord, dans son étude relative au *Ῥιζοτομικόν* de Dioclès de Caryste⁴⁷, il considère comme authentique l'ensemble composé des chapitres 8 à 20, dans lequel il croit déceler l'influence de Dioclès. Mais, dans son édition de Dioscoride (Berlin, 1906-1914), il juge cet opuscule apocryphe puisqu'il signale par « [Thphr] » les passages tirés des chapitres 8 à 20.

⁴² F. Wimmer, *Theophrasti Eresii Historia plantarum*, Leipzig, Teubner, 1842, p. X.

⁴³ Concernant les manuscrits des *RP*, voir les articles de O. Regenbogen, *Theophrast-Studien*, I, dans *Hermes*, 69 (1934), p. 75-105 et 190-204 ; J. J. Keaney, *The Early Tradition of Theophrastus' Historia plantarum*, dans *Hermes*, 96 (1968), p. 293-298 ; B. Einarson, *The manuscripts of Theophrastus' Historia plantarum*, dans *Classical Philology*, 81 (1976), p. 67-76 ; S. Amigues, *Problèmes de composition et de classification dans l'« Historia plantarum » de Théophraste*, dans J. M. Van Ophuijsen et M. Van Raalte (éd.), *Theophrastus. Reappraising the Sources*, New Brunswick (USA) & Londres, Transaction Publishers, 1998, p. 191-201, repris dans Ead., *Études de botanique antique*, p. 45-54 ; Ead., *Théophraste, Recherches sur les plantes, Livre IX*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. VII-XIII.

⁴⁴ Voir *RP*, IX, 16, 4-7 (p. 44 - 47, 14).

⁴⁵ Ead., *ibid.*, p. LX-LXI.

⁴⁶ H. Bretzl, *Botanische Forschungen des Alexanderzuges*, Leipzig, 1903, p. 366, n. 24.

⁴⁷ M. Wellmann, *Das älteste Kräuterbuch der Griechen*, dans *Festgabe für Fr. Susemihl*, Leipzig, 1898, p. 1-31, spéc. 22-31.

Comme le premier opuscule (chap. 1 à 7), qui a été authentifié par Wimmer, le second le sera également grâce au témoignage du texte même des *RP*. De fait, O. Regenbogen⁴⁸, qui découvre la seconde occurrence de ἐν ἄλλοις en *RP*, VII, 9, 3, où Théophraste distingue les racines des plantes herbacées d'après plusieurs sortes de caractères («... elles sont de saveur douce, amère ou âcre, d'odeur agréable ou fétide, et dans certains cas, douées de propriétés médicinales, comme nous l'avons déjà dit ailleurs », καὶ ἔνιαι φαρμακώδεις, ὡς ἐν ἄλλοις εἴρηται), voit ici un rappel de *RP*, I, 7, 2 (αἰ δὲ καὶ φαρμακώδεις). Mais, selon S. Amigues, qui adopte une interprétation similaire à Wimmer, Théophraste ne désigne pas par ἐν ἄλλοις, « ailleurs », un passage de la même œuvre, mais plutôt celui d'un autre ouvrage, qui est distinct des livres I-VIII des *RP* et qui n'est autre que l'opuscule composé des chapitres 8 à 20, dont le sujet englobe toutes les parties de la plante douées de propriétés médicinales, mais a trait particulièrement aux racines. L'hypothèse d'Amigues⁴⁹ est confirmée par les récents travaux de W. W. Fortenbaugh⁵⁰ sur les opuscules de Théophraste, dans lesquels on trouve d'autres occurrences de ἐν ἄλλοις au sens de « dans un autre ouvrage ».

En conclusion, le livre IX des *RP* doit se composer de deux opuscules authentiques, dont le premier s'intitulait Περὶ φυτῶν ὀπῶν, « les sucres des végétaux » (chapitres 1 à 7) et le second, Περὶ δυνάμεως ῥιζῶν⁵¹, « les vertus des simples » (chap. 8 à 20). Tous deux précèdent la rédaction des livres I à VIII des *RP* et datent donc des années 320.

Après la mort de Théophraste (287 avant notre ère), ces opuscules ont été réunis par un inconnu pour former l'actuel livre IX, qui a été intégré à l'ensemble formé par les livres I-VIII des *RP*. La date de ce remaniement n'est pas définie avec précision, mais S. Amigues, grâce au témoignage de l'œuvre d'Hermippe de Smyrne⁵² (III^e siècle avant notre ère), la situe entre la mort de Théophraste en 287 et l'entrée du manuscrit dans les collections alexandrines vers 275. Selon elle⁵³, le décompte des *RP* en dix livres, que mentionne Hermippe dans son πίναξ, c'est-à-dire un catalogue raisonné des œuvres de Théophraste, témoigne de cette addition des deux opuscules aux huit livres des *RP*. De plus, lorsque Hermippe est qualifié par Athénée⁵⁴, de « Callimachéen », cela signifie que, en tant que collaborateur de Callimaque⁵⁵, il a eu accès aux ouvrages de l'Érésien, qui étaient alors disponibles dans la

⁴⁸ O. Regenbogen, *Theophrast-Studien*, p. 78.

⁴⁹ S. Amigues, *Problèmes de composition et de classification dans l'Historia plantarum de Théophraste*, dans J.-M. Van Ophuijsen et M. Van Raalte (éd.), *Theophrastus. Reappraising the Sources*, New Brunswick (USA) & Londres, Transaction Publishers, 1998, p. 191-201, repris dans Ead., *Études de botanique antique*, Paris, 2002, p. 51.

⁵⁰ W. W. Fortenbaugh, R. W. Sharples and M. G. Sollenberger, *Theophrastus of Eresus. On Sweat, On Dizziness and On Fatigue*, Leiden, Brill, 2003, p. 62-63.

⁵¹ Le titre Περὶ δυνάμεως ῥιζῶν résume l'incipit de l'opuscule en IX, 8, 1 (p. 20, 3-4) : τῶν δὲ ῥιζῶν πλείους μὲν εἰσὶν αἰ δυνάμεις καὶ πρὸς πλείω, « Les racines ont des propriétés fort nombreuses convenant à des usages fort nombreux ». Le terme ῥίζα (ή) désigne, à la fois la « racine » elle-même, qui contient généralement le principe actif de la plante et aussi, dans une acception plus technique, « la plante médicinale ». Si, en français, les simples consistent en des « plantes médicinales telles qu'elles sont fournies par la nature » (d'apr. *T.L.F.I.*, s. v. simple), nous suivrons la traduction française de S. Amigues dans son édition des *RP*, à savoir « Les vertus des simples ».

⁵² S. Amigues, en *RP*, IX, p. XLIV, note qu'Hermippe de Smyrne est « le plus ancien biographe de Théophraste et le plus ancien auteur d'un catalogue raisonné de son œuvre » ; voir aussi Heigbes, art. *Hermippos* β, dans *R. E.* VIII 1 (1912), col. 845-852.

⁵³ Ead, *RP*, IX, p. LXIX.

⁵⁴ Ath. 58f ; 213f – 214a.

⁵⁵ Concernant Callimaque, voir art. Καλλιμαχος de Suidas ; notice de E. Cahen (éd. et trad.), *Callimaque. Hymnes, épigrammes, les origines, Hécalé, Iambes, poèmes lyriques*, Paris, Les Belles Lettres, 1922 ; A. Lesky, *Geschichte der griechischen Literatur*, Bern, 1971 (3^{ème} éd.), p. 789-792 (1^{ère} éd., 1958) ; C. Meillier,

bibliothèque d'Alexandrie. Deux témoignages se recoupent pour expliquer la présence de ceux-ci à Alexandrie et le rôle de Nélée de Scepsis, auquel Théophraste avait légué ses œuvres. De fait, Athénée (3b) signale que « c'est de Nélée qu'acheta tout le fonds le roi de chez nous, Ptolémée surnommé Philadelphie, qui l'amena avec les livres acquis à Athènes et à Rhodes, dans la belle Alexandrie ». Chez Diogène Laërce⁵⁶, qui transmet le testament de Théophraste lui-même, on trouve la preuve de la donation de tous ses livres par Théophraste à Nélée. Ce dernier⁵⁷, disciple d'Aristote et de Théophraste depuis la fondation du Lycée, était donc, à la mort de Théophraste (287), l'héritier de l'ensemble de la bibliothèque appartenant aux deux auteurs.

3.2 La nature du contenu du livre IX

À l'exception de G. Sonnedecker⁵⁸, qui considère Dioscoride, et non Théophraste, comme le premier auteur à s'intéresser à la botanique médicale, la plupart des auteurs modernes qualifient la matière du livre IX de « médicinale ». En *RP*, IX, 8, 1 (p. 20, 4-6), Théophraste lui-même utilise ce terme⁵⁹ lorsqu'il introduit l'objet de sa recherche :

ζητοῦνται δὲ μάλιστα αἱ φαρμακώδεις ὡς χρησιμώταται διαφέρουσαι τῷ τε μὴ πρὸς ταῦτά καὶ τῷ μὴ ἐν τοῖς αὐτοῖς ἔχειν τὴν δύναμιν.

« On recherche surtout les espèces médicinales, considérées comme les plus utiles, qui se différencient à la fois parce qu'elles n'ont pas les mêmes usages et parce que leurs vertus ne résident pas dans les mêmes organes ».

En 1927, Ch. Singer⁶⁰ mentionne le livre IX comme un herbier, terme qu'il définit, dans l'introduction de son article, comme « une collection de descriptions de plantes réunie à des fins médicales ». Cette opinion est partagée par G. H. M. Lawrence⁶¹, qui considère *RP*, IX, avec plus de nuance, comme « un livre sur des plantes avec de réelles ou prétendues propriétés médicinales, qui décrit l'apparence de ces plantes, et fournit des informations sur leur importance et leur usage en médecine ». De son côté, J. Scarborough⁶² voit le livre IX des *RP* comme le premier endroit où l'on s'attendrait à trouver des plantes médicinales car, selon lui, « on n'a pas évalué les propriétés médicinales des plantes avant Dioclès et Théophraste (...) ». Il tire son argument de L. Edelstein⁶³, qui évalue l'impact, en matière de

Callimaque et son temps : recherches sur la carrière et sur la condition d'un écrivain à l'époque des premiers Lagides, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille III, 1979.

⁵⁶ D. L., V, 51-57 : δίδωμι...τὰ...βιβλία πάντα Νηλεῖ.

⁵⁷ Concernant Nélée de Scepsis, voir le témoignage de Strabon, XIII, 1, 54 (= C 608) qui cite, dans la liste des philosophes de la lignée platonicienne, « Coriscos et le fils de Coriscos, Nélée, un homme qui fut disciple à la fois d'Aristote et de Théophraste, et qui hérita de la bibliothèque de Théophraste, y compris celle d'Aristote » ; H. von Arnim, *Neleus von Skepsis*, dans *Hermes*, 63 (1928), p. 103-107.

⁵⁸ G. Sonnedecker, *Kremers and Urdang's History of Pharmacy*, 3^{ème} éd., Philadelphia, Lippincott, 1963, p. 15.

⁵⁹ Selon P. Chantraine, dans *D.E.L.G.*, s.v. φάρμακον, p. 1177-1178, l'adjectif φαρμακώδης, ες, dérivé de φάρμακον, signifie « riche en simples », « médicinal, salulaire ». Ce sens est attesté chez Aristote, dans les *Problèmes* 864 a, lorsqu'il se demande pourquoi certains remèdes relâchent le ventre et non la vessie, et vice-versa, observant que « toutes les substances terrestres par nature, quand elles sont médicinales (ἄν ἢ φαρμακώδη), relâchent le ventre » (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1991).

⁶⁰ C. Singer, *The Herbal in Antiquity and its Transmission to Later Ages*, dans *Journal of the Hellenic Studies*, 47 (1927), p. 50.

⁶¹ G. H. M. Lawrence, *History of Botany. Herbals: Their History and Significance*, Los Angeles, Clark Memorial Library, 1965, p. 3.

⁶² J. Scarborough, *Theophrastus on Herbals and Herbal Remedies*, dans *Journal of the History of Biology*, 11 (1978), p. 353-385, spéc. p. 360.

⁶³ O. Temkin et C. L. Temkin, *Ancient Medicine. Selected Papers of Ludwig Edelstein*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1967, p. 234.

recherche, de l'approche nouvelle de Théophraste dans son observation du monde vivant. De fait, l'auteur des *RP* se fonde sur l'expérience car, selon lui, c'est la perception qui fournit la matière à l'homme pensant. Il est donc le premier à pratiquer une véritable science⁶⁴ qui reste toutefois humaine. Plus récemment, dans son ouvrage consacré à la médecine ancienne, V. Nutton⁶⁵ reconnaît aussi l'apport de Théophraste à la connaissance des plantes médicinales et, en outre, l'authenticité du livre IX des *RP*. Enfin, la qualification d' « ouvrage de phyto-pharmacologie⁶⁶ plus que de botanique systématique », que S. Amigues donne à l'opuscule (chapitres 8 à 20) intitulé Περὶ δυνάμεως ῥιζῶν, synthétise tout à fait son contenu, dont elle énumère les nombreux sujets d'intérêt : « description détaillée des plantes médicinales, renseignements sur leur habitat, parfois même sur l'époque de leur récolte et sur leur transformation en produit commercialisé, enfin exposé de leurs indications thérapeutiques, y compris la posologie et le mode d'administration ».

3.3 Les sources du livre IX

Les sources du livre IX sont de deux types, celles qui sont mentionnées par l'auteur lui-même et celles que les modernes ont pu ou cru déceler. Comme l'indique Théophraste en *RP*, IX, 8, 5 (p. 22, 3-5), les informations que contient le livre IX et qui ont été recueillies, en majorité, auprès des ῥιζοτόμοι, « coupeurs de racine », et des φαρμακοπῶλαι, « vendeurs de drogues », ne sont pas toujours fiables. De fait, bien que l'auteur des *RP* identifie ces personnages⁶⁷, il reste toutefois prudent vis-à-vis de ce qu'ils racontent. Selon J. Scarborough⁶⁸, qui suit en cela l'opinion de M. Wellmann⁶⁹, la principale source de Théophraste est Dioclès de Caryste (384-322 avant notre ère). En outre, le philologue américain⁷⁰ signale également, sans réelle certitude, des indices au sein des *RP* qui montrent les contacts ou les influences possibles suite aux découvertes effectuées lors de l'expédition d'Alexandre le Grand jusqu'à l'Indus.

Un passage du traité *De lapidibus*, où Théophraste mentionne un certain « Dioclès », a suscité de nombreux commentaires concernant l'identification de ce personnage avec le médecin du IV^e siècle avant notre ère, Dioclès de Caryste. De fait, on lit, dans le *De lapidibus*, 28, 4, à propos de la pierre *smaragdus* :

αὕτη τε δὴ περικτὴ τῇ δυνάμει καὶ τὸ λυγγούριον· καὶ γὰρ ἐκ τούτου γλύφεται τὰ σφραγίδια καὶ ἔστι στερεωτάτη καθάπερ λίθος· ἔλκει γὰρ ὥσπερ τὸ

⁶⁴ S. Amigues, *La « science aimable » de Théophraste*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 4 (2001), p. 1653-1664, spéc. p. 1662-1664, utilise l'expression de « science aimable » et définit le livre IX de « traité d'ethnobotanique, c'est-à-dire avec une connaissance des plantes empirique et populaire, mêlée de croyances diverses, voire de superstition ».

⁶⁵ V. Nutton, *Ancient Medicine*, Londres, Routledge, 2004 [réimpr. 2005], p. 141.

⁶⁶ S. Amigues, *Regards d'un botaniste sur le monde de la médecine*, dans V. Boudon-Millot, A. Guardasole et C. Magdelaine (dir.), *La science médicale antique. Nouveaux regards. Études réunies en l'honneur de Jacques Jouanna*, Paris, Beauchesne, 2007, p. 19-33, spéc. p. 21.

⁶⁷ En *RP*, IX, 16, 8 (p. 47, 15), on lit : Θρασύας...ὁ Μαντινεύς ; et, au même chapitre (p. 48, 1) : Ἀλεξιάς... ; en IX, 17, 2 (p. 49, 10) : Εὐδημος... ὁ φαρμακοπώλης. Mais, en *RP*, IX, 8, 5 (p. 22, 3-5), Théophraste émet la réserve suivante : ἔτι δὲ ὡς οἱ φαρμακοπῶλαι καὶ οἱ ῥιζοτόμοι τὰ μὲν ἴσως οἰκείως, τὰ δὲ καὶ ἐπιτραγωδοῦντες λέγουσι διαφοράς. « Ajoutons que les droguistes et les arracheurs de racines donnent des informations en partie probablement correctes, en partie aussi dramatisées ».

⁶⁸ J. Scarborough, *Theophrastus* (1978), p. 354-355, souligne que « Théophraste a assimilé beaucoup d'informations tirées des écrits de Dioclès de Caryste (384-322 av. J.-C.), un médecin qui vivait à Athènes », et que « la consultation de cet auteur lui a fait faire des découvertes en médecine grecque et en anatomie ».

⁶⁹ M. Wellmann, *Das älteste Kräuterbuch der Griechen*, dans *Festgabe für Franz Susemihl*, Leipzig, Teubner, 1898, p. 1-31, spéc. p. 22-31.

⁷⁰ J. Scarborough, *ibid.*, p. 378.

ἤλεκτρον, οἱ δὲ φασιν οὐ μόνον κάρφη καὶ φύλλα, ἀλλὰ καὶ χαλκὸν καὶ σίδηρον ἔαν ἦ λεπτός, ὥσπερ καὶ Διοκλῆς ἔλεγεν.

« Celle-ci a un pouvoir extraordinaire, ainsi que le *lyngurium*⁷¹; et, de fait, c'est dans cette matière que l'on grave de petits cachets, et elle est très dure, comme la pierre. Elle attire, comme l'ambre, dit-on, non seulement des brindilles et des feuilles, mais aussi du cuivre et du fer, s'ils sont en limaille, comme le disait également Dioclès » (éd. de D. E. Eichholz, 1965 ; trad. personnelle).

Dans le commentaire à son édition du traité, D. E. Eichholz⁷² estime que, dans ce passage, Théophraste fait référence à Dioclès de Caryste et que, en le mentionnant uniquement par Διοκλῆς, il montre qu'il a en tête une personne bien connue. Ensuite, toujours selon l'éditeur anglais, les discussions minéralogiques sur le *lyngurium*, auraient un lien direct avec le contexte médical, car on sait qu'elles figuraient sans doute dans l'étude minutieuse sur les reins et l'appareil urinaire, que le médecin carystéen avait menée. Ce passage du *De lapidibus* de Théophraste est classé comme *dubium* dans la collection, en deux volumes, des fragments de Dioclès de Caryste, que P. J. van der Eijk⁷³ a édités, traduits et commentés en 2000. Selon lui, comme l'avait suggéré D. E. Eichholz, Théophraste fait référence à quelqu'un de bien connu et l'identification avec Dioclès de Caryste lui semble tout à fait plausible en raison du lien explicite avec la médecine d'une part, que l'éditeur du *De lapidibus* a noté également, et d'autre part, parce que le médecin grec semble avoir bénéficié d'une haute estime à Athènes et était probablement considéré comme une autorité en médecine. P. J. van der Eijk fournit un autre argument éclairant, à savoir que Dioclès est le seul penseur mentionné par son nom dans le *De lapidibus*. De fait, il observe qu'à maintes reprises, Théophraste signale les opinions d'autres personnes, qui, toutefois, demeurent anonymes, au moyen d'expressions comme φασιν, οἱ δέ...οἱ μὲν, etc., à la fois lorsque l'Érésien accepte ou critique un avis. Pour P. J. van der Eijk, la mention du nom de Διοκλῆς par Théophraste pourrait donc être un indice, non seulement de la renommée considérable dont jouissait ce médecin au IV^e siècle avant notre ère, à Athènes, mais également du lien entre ces deux contemporains au sein du Lycée.

3.4 Importance du livre IX

Le livre IX des *RP* constitue un précieux témoignage pour trois raisons principales. D'abord, du point de vue chronologique, en tant qu'opuscule traitant des plantes médicinales, il se présente comme un jalon important entre le contenu pharmaceutique du *Corpus hippocratique* (V^e-IV^e siècles) d'une part, et la *Matière médicale* de Dioscoride et plusieurs livres de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, qui datent du I^{er} siècle de notre ère, d'autre part, puisque la quasi-totalité de la littérature médicale hellénistique est perdue. Ensuite, parce que le livre IX, véritable traité d'ethnobotanique⁷⁴, témoigne d'une approche nouvelle du vivant à l'initiative de son auteur, Théophraste. Enfin, ce dernier, en raison de son indépendance vis-à-vis des médecins, jouit d'une certaine liberté d'expression, qui lui permet

⁷¹ Le mot λυγκούριον, λυγγούριον, λιγκούριον ou λιγγούριον (τὸ), propr. « urine de lynx », désigne l'ambre fossile (d'apr. Bailly, s. v. λυγκούριον).

⁷² D. E. Eichholz, *Theophrastus, De lapidibus*, Oxford, Clarendon Press, 1965, spéc. *Commentary*, p. 387.

⁷³ P. J. van der Eijk (éd. et trad.), *Diocles of Carystus. A Collection on the Fragments with Translation and Commentary. Vol. I-II*, Leiden, Brill, 2000 (coll. *Studies in Ancient Medicine*, J. Scarborough, P. J. Van der Eijk, A. Hanson et N. Siraisi (éd.), 22), spéc. vol. I, fr. 239a, p. 387 ; vol. II, p. 416-419.

⁷⁴ S. Amigues, *La « science aimable » de Théophraste*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 4 (2001), p. 1653-1664, spéc. p. 1662-1664, évoque sous cette expression : « une connaissance des plantes empirique et populaire, mêlée de croyances diverses, voire de superstition ».

quelquefois de mettre en doute les compétences de certains praticiens, comme dans le cas de la drogue tirée de la jusquiame blanche⁷⁵, où l'auteur signale que « les médecins ne savent pas la composer » (τοὺς ἰατροὺς οὐκ ἐπισταμένους συντιθέναι).

Notre recherche consacrée au lexique de l'administration des simples dans le livre IX des *RP* se révèle être la première du genre. De fait, on a vu que, dans les études relatives à Théophraste et au traité des *RP*, le livre IX est évoqué surtout selon trois aspects : son authenticité, son contenu botanique, et enfin, sa place dans l'histoire de la pharmacologie et de la toxicologie. On a déjà noté plus haut que le livre IX, et en particulier l'opuscule Περὶ δυνάμεως ῥιζῶν, « les vertus des simples », qui traite des plantes médicinales, constituent un jalon important entre les œuvres du *Corpus hippocratique* d'une part, et celles du I^{er} siècle de notre ère telles que la *Matière médicale* de Dioscoride et les livres XII à XXVII de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien. L'étude du lexique de l'administration des simples, dans ce livre IX, se révèle intéressante parce qu'elle fournit un aspect du vocabulaire utilisé à la charnière entre les IV-V^e siècles avant notre ère et l'époque hellénistique. Ce lexique laisse-t-il transparaître la finalité poursuivie par Théophraste en écrivant cet opuscule ? C'est ce que l'on va tenter de préciser.

II. Catalogue raisonné des simples répertoriés dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des Recherches sur les plantes de Théophraste

Notre étude a consisté à repérer, dans les chapitres 8 à 20 du livre IX, tous les passages évoquant l'administration d'un simple ou d'une partie de celui-ci. Une fois sélectionnées, les quarante-neuf espèces désignées en grec dans notre catalogue, sont classées par ordre alphabétique et reçoivent un numéro (ex : 1. ἀκόνιτον, 2. ἀλθαία, 3. ἄμπελος ἀγρία, etc). Chaque notice se présente de la manière suivante : d'abord figure le nom grec de la plante étudiée, puis sa traduction ou translittération⁷⁶ en français, et sa dénomination scientifique usuelle, par exemple, 6. δίκταμνον (τὸ), le dictame, *Origanum dictamnus* L. Le nom et l'identification de la plante sont suivis du passage du traité où apparaît le vocabulaire relatif à l'administration du simple, avec une brève introduction qui rappelle dans quel contexte Théophraste le mentionne. On fournit ensuite les passages relatifs à leur récolte lorsque les modalités de celle-ci sont précisées par notre auteur, par exemple, pour la thapsie, le chèvrefeuille entrelacé et la mandragore. Enfin, on tente d'élucider comment est administré chacun des simples et quelles sont ses propriétés médicinales et/ou toxiques. Ainsi, on parle d' « indication thérapeutique » lorsque la substance s'avère un remède, et d' « effet toxique » pour un poison. Les simples sont destinés en majorité aux humains, mais parfois aux animaux.

1. ἀκόνιτον (τὸ), la jusquiame blanche⁷⁷, *Hyoscyamus albus* L.

Plante hautement toxique, elle entre dans la composition d'un poison puissant, comme on peut le lire en *RP*, IX, 16, 5 (p. 44, 24-26 – 45, 1-23) :

⁷⁵ Voir plus loin n°1 ἀκόνιτον (τὸ), la jusquiame blanche, p. 18.

⁷⁶ Comme l'ἡμίονος (ή), qu'on traduit par l' « herbe à la mule ».

⁷⁷ De par la similitude de leurs caractères morphologiques, de leur localisation géographique et des symptômes provoqués en cas d'intoxication, on identifierait l'*akoniton* mentionnée par Théophraste, à la jusquiame blanche (d'apr. S. Amigues, *Une famille d'assassins : les akoniton*, dans *Nomina rerum : hommage à Jacqueline Manessy-Guiton*, textes réunis par Ch. Kircher-Durand, composés et mis en page par D. Pastor Lloret, Nice, 1994 (Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne, 13), p. 11-33.

συντίθεσθαι δὲ τρόπον τινὰ πρὸς τὸ ἐργάζεσθαι καὶ οὐ παντὸς εἶναι· διὸ καὶ τοὺς ἰατροὺς οὐκ ἐπισταμένους συντιθέναι σηπτικῶ τε χρῆσθαι καὶ πρὸς ἄλλα ἄττα. **Πινόμενον** <δ'> οὐδεμίαν αἴσθησιν ποιεῖν οὔτ' ἐν οἴνῳ οὔτ' ἐν μελικράτῳ. Συντίθεσθαι δὲ ὥστε κατὰ χρόνους τακτοὺς ἀναίρειν, οἷον δίμηνον τρίμηνον ἑξάμηνον ἐνιαυτόν, τοὺς δὲ καὶ δύο ἔτη. Χεῖριστα δὲ ἀπαλλάττειν τοὺς ἐν πλείστῳ χρόνῳ καταφθίνοντος τοῦ σώματος, ῥᾶστα δὲ τοὺς παραχρῆμα. Λυτικὸν δὲ φάρμακον οὐχ εὐρησθαι, καθάπερ ἠκούομεν, ἕτερόν τι φύεσθαι. [Βοήθειαι δὲ τοῖς ἐνεγκαμένοις εἰσί.] Ἀλλὰ τοὺς ἐγχωρίους ἀνασφάζειν τινὰς μέλιτι καὶ οἴνῳ καὶ τοιούτοις τισί, σπανίως δὲ καὶ τούτους καὶ ἐργαδῶς.

« Pour que la drogue soit efficace, on la compose, paraît-il, d'une certaine manière et ce n'est pas à la portée de tout le monde ; aussi les médecins qui ne savent pas la composer s'en servent-ils comme agent septique, entre autres usages. Quand on la boit, elle ne produit aucune sensation, ni dans du vin, ni dans de l'eau miellée. Elle est composée de manière à donner la mort dans des délais déterminés, par exemple, deux, trois ou six mois, une année, parfois même deux ans. La fin la plus misérable est celle qui se fait le plus attendre, car l'organisme dépérit ; la plus confortable est la mort immédiate. Nous n'avons pas découvert, comme nous l'avions entendu dire, l'existence d'une autre plante capable de neutraliser le poison. [Mais il y a des moyens de porter secours à ceux qui en ont pris.]⁷⁸ Les gens du pays sauvent quelques personnes avec du miel, du vin et certains produits de ce genre mais cela rarement et laborieusement ».

Mode d'administration

La drogue entre dans la composition d'un médicament septique. Ce dernier pouvait se composer de différents produits, comme le signale Aristote⁷⁹, qui se penche, dans l'*Histoire des animaux*, sur l'influence des lieux sur la vie de ceux-ci et, en particulier, sur celle des serpents, « l'*aspis* (cobra africain) se trouve en Lybie : c'est le serpent dont on fait le produit septique, et dont la morsure est d'ailleurs sans remède ». Ce mélange devait être appliqué. Notre hypothèse est confirmée grâce à un passage du traité hippocratique *Maladies des femmes*, I, 94, 1 (VIII, p. 222, 17 L.), dans lequel est décrite une composition de ce médicament :

τὸ σηπτικὸν ὧδε ποιεῖται· ἐλλέβορος μέλας, σανδαράκη, λέπις χαλκοῦ, ἴσον ἐκάστου τρίβειν χωρὶς· ὅταν δὲ λειῶν ἦ, παραμιῖξαι μιᾶς μερίδος διπλάσιον τίτανον, ἀναδεύσας κεδρίνῳ, χριέτω.

« Le médicament septique se compose ainsi : ellébore noir, sandaraque, écaille de cuivre, de chaque partie égale, piler à part ; quand c'est bien broyé, mêler de la chaux, le double d'une partie, mouiller avec de l'huile de cédrus, et oindre » (trad. Littré, 1853 légèrement modifiée).

⁷⁸ Le texte du livre IX provient d'un manuscrit P, qui résulte de la contamination de U M et de U*. S. Amigues, dans son édition du livre IX, du chapitre 16, 4 (p. 44, 1) au § 7 inclus (p. 47), dispose alternativement en deux colonnes les emprunts de U M (colonne de gauche) et ceux de U* (colonne de droite). Pour notre part, afin de signaler cette hétérogénéité du texte de P, nous avons entouré de crochets [] le texte grec emprunté à U M ainsi que sa traduction tandis que celui provenant de U* a été transcrit tel quel.

⁷⁹ Arist., *H. A.*, 607a 22-23 : ἢ τε γὰρ ἀσπίς ἐν Λιβύῃ γίνεται, ἐξ οὗ ὄφραως ποιοῦσιν τὸ σηπτικόν, καὶ ἄλλως ἀνάταος.

Il s'agit bien d'une application en onction (χρῖετω). Dans notre passage, Théophraste nous informe que la drogue, utilisée comme poison, est administrée en potion (πινόμενον).

Effet toxique : poison létal sans antidote.

Contrairement à Théophraste qui note surtout sa toxicité, Dioscoride⁸⁰ relève les propriétés ophtalmologiques, odontologiques et gynécologiques de la jusquiame blanche et aussi, l'usage de sa graine comme analgésique. Aujourd'hui, les propriétés à la fois toxiques et thérapeutiques de la plante sont connus, au Maroc⁸¹ notamment. De fait, là-bas, ajoutée à la composition d'un poison, elle en augmente l'efficacité grâce à ses propriétés anti-émétiques. En outre, comme thérapeutique, on l'utilise pour ses propriétés sédatives, antispasmodiques, contre les douleurs de vessie. Ses graines ont des propriétés hypnotiques.

Dans ce passage, Théophraste note que la préparation de la drogue est du ressort non des médecins, mais d'experts en la matière. L'auteur ne les dénomme pas et ne fournit pas de précision, ni sur la nature de leurs compétences, ni sur leurs rôles par rapport à celui des médecins. La littérature antique fournit les mentions des divers artisans qui participent à la élaboration de la drogue. D'abord, interviennent les ῥιζοτόμοι qui, comme leur nom l'indique, sont chargés de couper les racines. É. Samama⁸² signale que « Théophraste⁸³, ainsi que Dioscoride les mentionnent comme des herboristes chargés de la seule cueillette, selon des habitudes qui relèvent très souvent de la superstition ou de la magie, et qu'ils cèdent les herbes au médecin ou pharmacopole, alors chargés de la composition des remèdes et de la vente ». Au V^e siècle avant notre ère, une foule de petits marchands dénommés selon la nature de leur marchandise, se pressent sur l'agora. On rencontre ainsi les ἀροματοπῶλαι, vendeurs d'aromates ou les μυροπῶλαι, vendeurs d'huiles parfumées et d'onguents, ou encore les λιβανωτοπῶλαι, vendeurs d'encens. Parmi-eux, les φαρμακοπῶλαι⁸⁴, vendeurs de drogues ou droguistes, sont également des préparateurs. De fait, Théophraste⁸⁵ lui-même, au livre VI des *RP*, atteste cette activité puisqu'il note, à propos du marrube aux propriétés expectorantes, désinfectantes et sédatives, que « c'est celui que les droguistes utilisent pour certains remèdes ». On peut donc trouver chez ces *pharmakopôlai*, à la fois vendeurs et préparateurs de drogues, une grande variété de substances et de produits. Cet aspect nous est montré par Aristophane⁸⁶, dans les *Nuées*, où, au vers 766, à Strepsiade qui lui demande comment se débarrasser de ses créanciers, Socrate recommande d'acheter du cristal, pour mettre le feu à la plainte engagée contre lui. Il trouvera cette pierre chez les *pharmakopôlai*.

2. ἀλθαία (ή), la guimauve officinale, *Althaea officinalis* L.

⁸⁰ Diosc., *Mat. méd.*, IV, 68.

⁸¹ J. Bellakhdar, *La pharmacopée marocaine traditionnelle. Médecine arabe ancienne et savoirs populaires*, p. 496-497, s. v. Hyoscyamus albus L.

⁸² É. Samama, dans F. Collard et Ead. (dir.), *Pharmacopoles et apothicaires*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 9-10.

⁸³ *RP*, IX, 1, 7 (p. 5, 16) et XI, 8, 1 (p. 20, 10).

⁸⁴ Le terme vient de πωλέω, « vendre à profit », *D.E.L.G.*, p. 960, s. v. πωλέω.

⁸⁵ *RP*, VI, 2, 5 : ᾧ καὶ οἱ φαρμακοπῶλαι χρώνται πρὸς ἔνια.

⁸⁶ Aristophane, *Nuées*, v. 766 : ΣΩ. Ποίαν τινά ; / ΣΤ. Ἦδη παρὰ τοῖσι φαρμακοπῶλαις τὴν λίθον / ταύτην ἐόρακας, τὴν καλήν, τὴν διαφανῆ, / ἀφ' ἧς τὸ πῦρ ἄπτουσι / Socrate : « lequel ? ». Strepsiade : « tu as déjà vu chez les droguistes cette pierre, la belle, la diaphane, avec laquelle on allume le feu ? » (éd. de V. Coulon et trad. de H. Van Daele, Les Belles Lettres, 1923).

Cette plante, décrite⁸⁷ dès le chapitre 18, possède des vertus thérapeutiques (*RP*, IX, 18, 1 [p. 51, 2-4]) :

(...) χρῶνται δὲ αὐτῇ πρὸς τε τὰ ῥήγματα καὶ τὰς βήχας ἐν οἴνω γλυκεῖ καὶ ἐπὶ τὰ ἔλκη ἐν ἐλαίῳ.

« On l'utilise (la racine) pour les lésions et les toux dans du vin doux et sur les ulcères dans de l'huile ».

Modes d'administration

Ce passage est très elliptique. Les modes d'administration ne sont pas expliqués clairement. On suppose donc, que pour les lésions et les toux, on l'administre en potion dans du vin doux (ἐν οἴνω γλυκεῖ). On sait que le vin doux est un expectorant plus actif que le vin blanc fort⁸⁸. Pline⁸⁹, à la suite de sa notice sur la mauve et ses usages thérapeutiques, se penche sur le cas de l'*althaea* en signalant d'emblée que « la racine de la guimauve est plus efficace dans tous les emplois indiqués ci-dessus, surtout pour les déchirures et les ruptures ». Pour calmer la toux, il ne note pas tout à fait le même mode d'administration que Théophraste, puisqu'il prescrit les feuilles sèches et bouillies dans du lait. Dioscoride⁹⁰ confirme l'usage en potion de la décoction de racine pour soigner différentes pathologies et, parmi elles, les lésions. Ces deux auteurs, contrairement à Théophraste, signalent un très grand nombre d'usages de la guimauve en thérapeutique. Selon eux, elle est efficace contre les oreillons, les inflammations, les abcès, la dysenterie, les taches sur la peau, les blessures et aussi pour remédier à la constipation. Pline⁹¹ rapporte également les traitements qui sont mentionnés dans la *Collection hippocratique*. Sur les plaies, selon Théophraste, on applique la racine en onction dans de l'huile (ἐν ἐλαίῳ). De nos jours, P. Schauenberg⁹² souligne qu'elle est « indiquée contre les irritations et les inflammations, catarrhes des voies respiratoires et de la gorge (...). On prépare des sirops et des tisanes de guimauve ; on l'utilise également en cataplasmes ».

Indications thérapeutiques : béchique ; traite les lésions de tissu et les ulcères.

Parfois, dans le texte du livre IX, il est difficile d'identifier la nature des pathologies que désigne Théophraste et il est également délicat de les traduire en français au moyen du

⁸⁷ *RP*, IX, 18, 1 (p. 50, 17-19 et p. 51, 1-4) : « La guimauve a une feuille semblable à celle de la mauve, quoique plus grande et plus velue, des tiges souples, une fleur de cognassier et le fruit d'une mauve, une racine fibreuse, blanche et comparable pour le goût à la tige de la mauve ».

⁸⁸ Hipp., *Régime dans les maladies aiguës*, 14 (II, p. 334, 2 L.).

⁸⁹ Pline, *H. N.*, XX, 29: *althaeae in omnibus supra dictis efficacior radix, praecipue conuulsis ruptisque. (...) et panos in uino folia decocta et inlita tollunt ; eadem arida in lacte decocta quamlibet perniciosae tussi citissime medentur.* « Les feuilles, bouillies dans le vin et en lotion, dissipent les abcès cutanés. Sèches et bouillies dans du lait, elles guérissent très rapidement une toux très pernicieuse » (trad. J. André, 1965).

⁹⁰ Diosc., III, 146 : τὸ δὲ τῆς ῥίζης ἀφέψημα πινόμενον σὺν οἴνω ὠφελεῖ δυσουροῦντας, λιθιῶντας, [ὠμότητας] ἰσχυαδικούς, δυσεντερικούς, τρομώδεις, ῥήγματίας (...). « La décoction de racine en potion avec du vin guérit les rétentions d'urine, la goutte, la sciatique, la dysenterie, les tremblements, les lésions ».

⁹¹ Id., *ibid.*: *Hippocrates uulneratis sitientibusque defectu sanguinis radice decoctae sucum bibendum dedit et ipsam uulneribus cum melle et resina, item contusis, luxatis, tumentibus ; et musculis, neruis, articulis imposuit ut supra ; spaticis, dysentericis in uino bibendam dedit.* « Hippocrate faisait boire la décoction de la racine aux blessés altérés par la perte de sang et appliquait la guimauve elle-même sur les blessures, avec du miel et de la résine, de même sur les contusions, les luxations et les enflures ; il l'appliquait, comme ci-dessus, sur les muscles, les tendons et les articulations ; il la faisait boire dans du vin pour le spasme et la dysenterie ».

⁹² P. Schauenberg et F. Paris, *Guide des plantes médicinales*, 3^e éd., Neuchâtel – Paris, Delachaux & Niestlé, 1977, p. 303, s. v. *Althaea officinalis* L.

vocabulaire médical. C'est le cas notamment, dans notre passage, pour les termes ῥήγματα et ἔλκη. Pour ma part, la traduction française d'Amigues de « ruptures » pour ῥήγματα, demeure plutôt vague et suscite certaines interrogations : de quelles ruptures s'agit-il et à quel endroit peuvent-elles survenir ? Dans le premier livre du traité hippocratique *Des maladies* qui date des années 380, au chapitre 20, 21 (Potter, Loeb V, 1983 publié en 1988 = VI, p. 176, 20 L.), les ῥήγματα sont définies comme suit :

ἐνίοισι δ' ὅταν ἀσθενέα γένηται τὰ σπᾶσματα ἢ ἐν τῇ σαρκὶ ἢ ἐν τῇσι φλεψίν, οὐκ ἐκπυῖσκειται, ἀλλὰ γίνεται ἀλγήματα πολυχρόνια, ἃ καὶ καλέουσιν ῥήγματα.

« Chez quelques-uns, quand les convulsions dans les chairs ou dans les veines sont faibles, il n'y a pas suppuration, mais il surgit des douleurs de longue durée qu'on appelle aussi ruptures » (trad. Littré, 1849).

P. Potter traduit ῥήγματα par « *tear* » en anglais c'est-à-dire une déchirure qui intervient dans les tissus ou dans un muscle. On trouve une autre occurrence de ῥήγματα au livre III du traité hippocratique *Des maladies*, qui est d'origine cnidienne (milieu du V^e siècle ?). Au chapitre 16, 4 (Potter, Loeb VI, 1983 publié en 1988 = VII, p. 142, 11 L.), les accidents de la pleurésie sont décrits ainsi :

καὶ ἀναβήσσει ὑποχόλα οἶον ἀπὸ σιδίου, ἢν μὴ ῥήγματα ἔχη· ἢν δ' ἔχη, καὶ αἷμα ἀπὸ τῶν ῥηγμάτων ἐν δὲ τῇ αἵματώδει ὕφαιμον.

« L'expectoration est de couleur subbilieuse, comme celle de la grenade, à moins qu'il n'y ait des ruptures ; s'il y en a, le malade expectore aussi du sang, que les ruptures fournissent » (trad. Littré, 1851).

Dans ce passage, l'expectoration de sang par le malade survient à la suite de lésions dans les tissus (ῥήγματα). On trouve encore des ῥήγματα dans le contexte de maladies affectant les voies respiratoires, notamment dans la description de l'hémoptysie et de ses accidents. Ainsi, au chapitre 1 (Potter, Loeb VI, 1983 publié en 1988 = VII, p. 172, 2 L.) du traité hippocratique *Des affections internes* (années 400-390), on trouve des remèdes contre la maladie et ses effets (toux sèche et crachats de sang) :

διδόναι δ' αὐτῷ καὶ τῶν ῥιζῶν τῶν πρὸς τὰ ῥήγματα, τῆς κενταυρίης ἐπ' οἶνον ἐπιξύων· διδόναι δὲ καὶ τοῦ δρακοντίου ἐπ' οἶνον ἐπιξύων· διδόναι δὲ καὶ τῆς βηχὸς ἔνεκα ἐν μέλιτι τὸ δρακόντιον ξύων λείχειν.

« On lui donnera encore les racines de centaurée qui sont bonnes pour ces ruptures et dont on mettra les râclures dans du vin ; ou bien, dans du vin, des râclures de dracontion ; ou bien, à cause de la toux, des râclures de dracontion, à prendre en éclegme dans du miel » (trad. de Littré, 1851).

Nous constatons que les ῥήγματα pouvaient survenir dans des tissus de nature différente (muscles, os ou veine) avec épanchement ou non de sang. En conclusion, en considérant le terme dans son sens large, vu les différentes pathologies qu'il peut recouvrir, la traduction du mot ῥήγμα par « lésion de tissu » nous semble plus adaptée.

Quant au terme ἔλκος, qu'Amigues traduit en français par « ulcère », que désigne-t-il ? Galien⁹³ (X, 232) le définit comme « une solution de continuité dans la chair d'un tissu ». L'ulcère⁹⁴, dans le vocabulaire médical d'aujourd'hui, est « une perte de substance d'un revêtement épithélial cutané ou muqueux sans tendance à la cicatrisation spontanée ». Il peut

⁹³ Galien, X, 232: ἡ τῆς συνεχείας λύσις ἐν σαρκώδει μορίῳ.

⁹⁴ S. v. ulcère, dans le *Dictionnaire de médecine*, 7^{ème} édition sous la direction de S. Kernbaum, préface de J. -P. Grünfeld, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001, p. 890.

survenir dans différents organes ou tissus (ulcère de l'estomac, de la cornée, du poumon, etc). F. Skoda⁹⁵, dans sa notice consacrée aux ulcères, alors qu'elle signale que le terme grec θηρίον (τὸ), un dérivé de θήρ, « bête sauvage », est, occasionnellement, le nom métaphorique d'un ulcère, note qu' « en général, il est nommé ἔλκωσις, dérivé d' ἔλκος dans les traités médicaux. Le simple ἔλκος signifie aussi ulcère ».

3. ἄμπελος ἀγρία (ή), la « vigne sauvage » ou bryone, *Bryonia cretica* L.

Cette plante, dont les racines ont un effet échauffant, est décrite par Théophraste dans le chapitre 20, où elle entre dans la préparation de cosmétiques (*RP. IX, 20, 3* [p. 58, 10-12]) :

θερμαντικὸν δὲ καὶ δριμύ καὶ τῆς ἀμπέλου τῆς ἀγρίας ἢ ῥίζα· διὸ καὶ εἰς ψίλωθρον χρήσιμον καὶ ἐφήλιδας ἀπάγειν· τῷ δὲ καρπῷ ψιλοῦσι τὰ δέρματα.

« Comme drogue échauffante et âcre, il y a encore la racine de la « vigne sauvage », utilisée par conséquent comme dépilatoire et pour éliminer les taches de rousseur ; le fruit sert à dépiler les peaux ».

Mode d'administration

Utilisée en application sur la peau, la bryone a une action détergente confirmée par Dioscoride⁹⁶.

Indication thérapeutique : échauffant.

Indications cosmétiques : dépilatoire ; élimine les taches de rousseur.

Selon F. Skoda⁹⁷, les ἐφήλιδες désignent des taches sur la peau et souvent les « taches de rousseur ».

⁹⁵ F. Skoda, *Médecine ancienne et métaphore. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, p. 273.

⁹⁶ Diosc., IV, 182 : οἱ δὲ βότρυνες ἐφήλεις ἀποκαθαίρουσι καὶ πάντα σπίλον, « les fruits effacent taches de rousseur et toute autre tache ».

⁹⁷ F. Skoda, *Médecine ancienne et métaphore*, p. 225.

4. ἀριστολοχία (ή), l'aristoloche, *Aristolochia rotunda* L.

L'aristoloche⁹⁸ est décrite dans *RP*, IX, 13, 3 (p. 36, 4-12), ainsi que les nombreux usages de sa racine :

χρησίμη δὲ πρὸς πολλά· καὶ ἀρίστη πρὸς κεφαλὴν, ἀγαθὴ δὲ καὶ πρὸς τὰ ἄλλα ἔλκη, καὶ πρὸς τὰ ἐρπετὰ καὶ πρὸς ὕπνον καὶ πρὸς ὑστέραν. Τὰ μὲν οὖν προσάγειν κελεύουσιν ἐν ὕδατι ἀναδεύσαντα καὶ καταπλάττοντα, τὰ δὲ ἄλλα εἰς μέλι ἐνξύσαντα καὶ ἔλαιον· πρὸς δὲ τὰ τῶν ἐρπετῶν ἐν οἴνω ὀξίνη πίνειν καὶ ἐπὶ τὸ δῆγμα ἐπιπλάττειν· εἰς ὕπνον δὲ ἐν οἴνω μέλανι αὐστηρῶ κνίσαντα· ἐὰν δὲ αἱ μῆτραι προπέσωσι, τῷ ὕδατι ἀποκλύζειν.

« <Sa racine > a de nombreux usages : excellente pour <les plaies à> la tête, elle est bonne également pour les autres lésions, contre les serpents, comme somnifère et pour la matrice. On recommande donc de l'employer dans le premier cas en application après l'avoir détrempée à l'eau, et dans les autres, en rognures incorporées à du miel et à de l'huile ; pour les morsures de serpent, en potion dans du vin piqué et en emplâtre sur l'endroit mordu ; comme somnifère, finement râpée dans du vin rouge sec ; s'il y a prolapsus de la matrice, en injection avec de l'eau ».

Modes d'administration

Contrairement à d'autres passages des *RP*, la description de l'utilisation de la racine, particulièrement précise et claire, enrichit notre lexique relatif au vocabulaire de l'administration des simples. Sur les plaies de tête, on applique en cataplasme la racine détrempée à l'eau (ἐν ὕδατι ἀναδεύσαντα καὶ καταπλάττοντα). Sur tout autre type de plaie, on applique des raclures de racine incorporées à du miel et à de l'huile (εἰς μέλι ἐνξύσαντα καὶ ἔλαιον). On sait que le miel⁹⁹, pour sa douceur dans les potions et pour sa texture comme liant dans les cataplasmes, ainsi que l'huile¹⁰⁰, servent d'excipient dans la préparation des médicaments. Pour les morsures de serpents, la racine de l'aristoloche est administrée sous deux formes : en potion à base de vin piqué (ἐν οἴνω ὀξίνη πίνειν) et en emplâtre (ἐπιπλάττειν) sur la zone mordue. Comme somnifère, elle est donnée en potion à base de racine râpée et de vin rouge sec (ἐν οἴνω μέλανι αὐστηρῶ κνίσαντα). Comme le note J. Jouanna¹⁰¹, les Grecs anciens dénommaient μέλας οἶνος, le vin rouge. Dans l'antiquité, les variétés de vin ainsi que leurs propriétés étaient multiples : blanc ou noir, parfois jaune, doux, léger ou fort, odorant ou sans odeur, astringent, supportant ou non d'être mélangé à l'eau.

⁹⁸ On lit en *RP*, IX, 13, 3 (p. 35, 24 et p. 36, 1-4) : « l'aristoloche est agréable à l'odorat, mais d'un goût extrêmement amer et de couleur noire. La meilleure pousse dans les montagnes. Sa feuille fait penser à celle du chou de chien, en plus rond ».

⁹⁹ C. Balandier, *Production et usages du miel dans l'antiquité gréco-romaine* dans Marie-Claire Amouretti et G. Comet (éd.), *Des hommes et des plantes. Plantes méditerranéennes, vocabulaire et usages anciens. Table Ronde Aix-en-Provence (mai 1992)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1993, p. 109 (Cahier d'histoire des techniques, 2) ; il s'agit d'un article extrait d'un mémoire de maîtrise effectué sous la direction de Mme M.-Cl. Amouretti et soutenu en juin 1990 à l'Université d'Aix-Marseille I.

¹⁰⁰ J.-P. Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de transformation*, Paris, Errance, 2003, p. 177.

¹⁰¹ J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, 1992, p. 237. Id., *Vin et médecine en Grèce ancienne*, dans *R.E.G.*, 109 (1996), p. 428.

Utiliser le vin mélangé permet surtout au médecin de moduler ses effets. De fait, outre le vin pur, il peut prescrire d'infinies variétés de mélanges qui dépendront de la saison de l'année, de l'âge du patient et de son état de santé général. Enfin, pour remédier à un prolapsus de la matrice, on effectue une injection à base de racine d'aristoloche et d'eau (τῷ ὕδατι ἀποκλύζειν). Le sens premier du verbe κλύζω¹⁰² est « baigner, verser de l'eau pour nettoyer, rincer ». Le préverbe ἀπο- marque l'éloignement extrême, l'action va jusqu'au bout avec le sens de « verser de l'eau jusqu'au bout ». Les dérivés nominaux désignent des noms d'action comme κλύσμα, « clystère », ainsi que des noms d'agent ou d'instrument comme κλυστήρ, « clystère, seringue ». Dans le vocabulaire gynécologique, ce terme, avec ou sans préfixe, désigne une injection dans les organes génitaux, que D. Gourevitch¹⁰³ signale comme un « mode d'administration très fréquemment utilisé par les Anciens, qui prescrivait des injections dans les divers orifices corporels : on utilisait pour ce faire une vessie ou une peau d'animal pourvue d'un tube à injection : κλυστήρ ». Ce dernier terme est également mentionné par K.-H. Leven¹⁰⁴, dans son lexique de médecine antique. Ainsi, il note qu'il désigne aussi bien le processus qui consiste à injecter des liquides dans des organes creux, c'est-à-dire le lavement lui-même, que l'instrument nécessaire pour cela. Le verbe ἀποκλύζω est déjà attesté dans le traité hippocratique *Maladies des femmes*, I, 82 (VIII, p. 204, 2-5 L.), qui daterait du milieu du V^e siècle av. J.-C., où il est question de formules d'injections mondificatives :

ἢ καθάρσιος δέηται, πράσα δεῖ ἐψεῖν, ἢ ἀκτῆς καρπὸν, ἢ ἄννησον, λιβανωτόν, σμύρναν, οἶνον, ταῦτα πάντα τρίβειν, καὶ τῷ χυλῷ τουτέων κλύζειν. Ἡ κράμβην ἐψήσας ἐν ὕδατι, ἐν τῷ χυλῷ ταύτης ἔψει τὴν λινόζωστιν, καὶ σμικρὸν ἀποχέας ἀπόκλυζε.

« Si la femme a besoin de mondification, faire cuire des poireaux, ou baies de sureau, ou anis, encens, myrrhe, vin, broyer le tout ensemble, et injecter cette décoction. Autre : faire cuire du chou dans de l'eau, puis dans cette décoction, faire cuire de la mercuriale, en décanter un peu, et injecter » (trad. Littré, 1853).

On trouve ce même mode d'administration plus tard, notamment dans les traités gynécologiques de Soranos d'Éphèse¹⁰⁵, médecin du 2^{ème} tiers du 1^{er} siècle, qui pratiquait le clystère anal ou vaginal, à l'eau, à l'huile d'olive pure ou mêlée à l'eau. Pour évacuer l'embryon, il prescrit à la femme « d'évacuer son intestin et de le laver avec des clystères assez irritants ».

Indications thérapeutiques : vulnérable ; antidote ; hypnotique ; traite le prolapsus de la matrice.

¹⁰² P. Chantraine, *D.E.L.G.*, s. v. κλύζω, p. 545.

¹⁰³ D. Gourevitch, *La cuisine du corps féminin : l'eau dans le livre III du traité gynécologique de Soranos d'Éphèse*, dans R. Ginouvès, A.-M. Guimier-Sorbets, J. Jouanna et L. Villard (éd.), *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec. Actes du colloque organisé à Paris (CNRS et Fondation Singer-Polignac) du 25 au 27 novembre 1992 par le Centre de recherche « Archéologie et systèmes d'information » et par l'URA 1255 « Médecine grecque »*, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, suppl. 28 (1994), Paris, De Boccard, 1994, p. 96.

¹⁰⁴ K.-H. Leven, *Antike Medizin. Ein Lexikon*, Munich, C. H. Beck, 2005, s. v. Klistier, p. 503.

¹⁰⁵ Soranos d'Éphèse, *Mal. des femmes*, I, 62, 106: (...) καὶ τὴν γαστέρα λαπάπτειν καὶ κλύζειν δριμυτέροις κλύσμασι (...).

5. γλυκεῖα (ρίζα) (ή), la « racine douce » ou réglisse, *Glycyrrhiza glabra* L., *G. echinata* L., vel sim.

La racine douce ou réglisse possède des vertus thérapeutiques assez diverses qui sont décrites en *RP*, IX, 13, 2 (p. 35,17-24) :

γλυκεῖα δὲ καὶ ἡ Σκυθικὴ, καὶ ἔνιοί γε καλοῦσιν εὐθὺς γλυκεῖαν αὐτήν. Γίνεται δὲ περὶ τὴν Μαιῶτιν. Χρησίμη δὲ πρὸς τε τὰ σπάσματα καὶ πρὸς βῆχα ξηρὰν καὶ ὅλως τοὺς περὶ τὸν θώρακα πόνους· ἔτι δὲ πρὸς τὰ ἔλκη ἐν μέλιτι. Δύναται δὲ καὶ τὴν δίψαν παύειν, ἐάν τις ἐν τῷ στόματι ἔχη· διὸ ταύτη τε καὶ τῇ ἰππάκη διάγειν φασὶ τοὺς Σκύθας ἡμέρας καὶ ἑνδεκα καὶ δώδεκα.

« Douce est aussi la « racine de Scythie », que certains, du reste, appellent tout bonnement « racine douce » (réglisse). Elle est indigène dans la région du Marais Méotide. On l'utilise à la fois contre les spasmes et contre la toux sèche et les maladies de poitrine en général ; en outre, dans du miel, pour le traitement des ulcères. Elle a aussi le pouvoir de faire cesser la soif, si on la garde dans la bouche ; c'est pourquoi, dit-on, les Scythes vivent onze ou douze jours de réglisse associée au fromage de jument ».

Modes d'administration

Théophraste ne précise pas comment la racine est administrée. Toutefois, si on sait qu'elle soulage les affections des voies respiratoires (spasmes, toux sèche, maladies de poitrine), on en déduit qu'elle doit être consommée par voie orale, telle quelle ou en potion. L'auteur n'est pas plus précis dans sa prescription suivante. De fait, pour traiter les ulcères, il recommande la racine de réglisse dans du miel (ἐν μέλιτι). On suppose que Théophraste fait allusion aux ulcères qui pouvaient survenir dans la bouche à la suite d'affections diverses. Dans le livre VII du traité hippocratique des *Épidémies*, VII, 47 (V, p. 416, 12 L.), qui date du V^e siècle av. J.-C., des médicaments sont prescrits contre le scorbut et ses conséquences sur le corps du malade, parmi elles notamment, des ulcérations dans la bouche :

πρὸς τὰ ἐν τῷ στόματι ἔλκη, ῥόφημα φακὴ ἐπιτήδειον.

« pour les ulcérations dans la bouche, le potage de lentilles fut utile » (éd. et trad. J. Jouanna, Les Belles Lettres, 2000, p. 81).

Dans notre passage, on en déduit qu'enrobée de miel, la racine de réglisse sucée guérit ce type d'ulcères. Dans l'antiquité, l'usage du miel en médecine est fréquent. Comme thérapeutique, il est utilisé seul ou il entre dans la composition de médicaments. De fait, comme le souligne C. Balandier¹⁰⁶, qui s'appuie sur les conclusions de trois médecins, le miel « possède des substances antibiotiques, lui donnant des qualités antiseptiques et astringentes. Il provoque ainsi un afflux de sang et de lymphe vers la zone infectée. La lymphe élimine les bactéries que les phagocytes du sang digèrent ». Théophraste signale encore que la réglisse mâchée dans la bouche (ἐν τῷ στόματι ἔχη) est recommandée pour étancher la soif. Aujourd'hui, comme le souligne S. Amigues¹⁰⁷, elle conserve le même usage « en bâtons (morceaux de racine bruts ou pelés) et en jus desséché, commercialisée sous diverses formes ».

¹⁰⁶ C. Balandier, *Production et usages du miel*, p. 110. Ouvrage déjà cité en n°4 ἀριστολογία, p. 23.

¹⁰⁷ *RP*, IX, p. 172, n. 6.

Indications thérapeutiques : traite les affections des voies respiratoires ; les ulcères.

6. δίκταμνον (τὸ), le dictame, *Origanum dictamnus* L.

Cette plante, qui pousse en Crète, est reconnue pour ses usages gynécologiques décrits en *RP*, IX, 16, 1 (p. 42, 10-19) :

τὸ δὲ δίκταμνον ἴδιον τῆς Κρήτης, θαυμαστὸν δὲ τῇ δυνάμει καὶ πρὸς πλείω χρήσιμον, μάλιστα δὲ πρὸς τοὺς τόκους τῶν γυναικῶν. Ἔστι δὲ τὸ μὲν φύλλον παρόμοιον τῇ βληχοῖ, ἔχει δὲ τι καὶ κατὰ τὸν χυλὸν ἐμφερέες, τὰ δὲ κλωνία λεπτότερα. Χρῶνται δὲ τοῖς φύλλοις, οὐ τοῖς κλωσίν οὐδὲ τῶ καρπῶ· χρήσιμον δὲ πρὸς πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα, μάλιστα δὲ, ὥσπερ ἐλέχθη, πρὸς τὰς δυστοκίας τῶν γυναικῶν ἢ γὰρ εὐτοκεῖν φασι ποιεῖν ἢ παύειν γε τοὺς πόνους ὁμολογουμένως· δίδοται δὲ πίνειν ἐν ὕδατι.

« Le dictame est propre à la Crète ; doué de vertus étonnantes, il est utilisé dans bien des cas, mais surtout pour les femmes en couches. Sa feuille ressemble assez à celle du pouliot et s'en rapproche aussi quelque peu pour le jus, mais ses brins sont plus grêles. On en utilise les feuilles, non les rameaux ni le fruit ; à côté de bien d'autres usages, il sert surtout, comme il a été dit, dans les accouchements difficiles, soit qu'il les rende aisés (on le prétend), soit qu'il calme au moins les douleurs (c'est reconnu de tous) : on le donne en potion dans de l'eau ».

Mode d'administration

Les feuilles de la plante sont administrées en potion avec de l'eau (δίδοται... πίνειν ἐν ὕδατι).

Indications thérapeutiques : analgésique en cas d'accouchement difficile ; ocytocique.

Dans ce passage, Théophraste signale la valeur différente qu'il accorde aux informations transmises. De fait, s'il ne reprend pas à son compte ce qui est écrit, il l'introduit au moyen du verbe φασι, « on prétend ». Dans le cas contraire, l'adverbe ὁμολογουμένως, « unanimement », nous indique qu'il s'inclut dans la position qu'il défend. Il reconnaît donc l'usage de la plante comme analgésique en cas d'accouchement difficile mais émet cependant une réserve quant à sa vertu ocytocique (φασι). Ce n'est pas le cas de l'auteur du traité hippocratique *Maladies des femmes* I, 77 (VIII, p. 170, 11 L.), qui recommande comme remède « ocytocique, de boire dans de l'eau chaude du dictame pilé à raison de deux oboles¹⁰⁸ ». Plus loin, dans ce même traité¹⁰⁹, on conseille, comme moyen expulsif (ἐκβόλιον), usage que ne mentionne pas Théophraste, « d'administrer en breuvage le dictame de Crète à raison d'un obole, pilé dans de l'eau ».

¹⁰⁸ Hipp., *Mal. fem.*, I, 77 (VIII, p. 170, 11 L.) : ὠκυτόκιον· δικτάμου ὅσον δύο ὀβολοὺς τρίψας ἐν ὕδατι θερμοῦ πινέτω.

¹⁰⁹ Hipp., *Mal. fem.*, I, 78 (VIII, p. 180, 15 L.) : ἢ δίκταμον κρητικὸν ὅσον ὀβολὸν ἐν ὕδατι τρίβειν καὶ διδόναι.

7. δρακόντιον (τὸ), la serpentaire, *Dracunculus vulgaris* Schott.

Tirant son nom des taches sur sa tige, qui la fait ressembler à un serpent¹¹⁰, la plante est mentionnée au livre IX uniquement, dans un bref passage (IX, 20, 3, p. 58,14-15) :

δρακοντίου δὲ ῥίζα βῆχας ἐν μέλιτι διδομένη παύειν χρησίμη.

« La racine de la serpentaire, administrée dans du miel, sert à calmer la toux ».

Mode d'administration

On administre la racine sous forme d'électuaire (ἐν μέλιτι διδομένη). De fait, Dioscoride¹¹¹ signale ce même usage parmi d'autres, mais il rapporte, avec plus de précision que la racine doit être séchée et réduite en poudre. Celle-ci peut être également consommée telle quelle, cuite et crue avec du miel.

Indication thérapeutique : béchique.

8. ἔβενοσ (ῆ), l'ébénier, *Dalbergia melanoxylon* Guill. & Perrott.; *Diospyros ebenum* König.

Cette espèce de bois particulièrement lourd et compact, s'emploie également comme thérapeutique d'après *RP*, IX, 20, 4 (p. 59, 1-3) :

τὸ δὲ τῆς ἐβένου ξύλον κατὰ μὲν τὴν πρόσοψιν ὅμοιον πύξῳ, φλοιῶσθὲν δὲ μέλαν γίνεται· χρήσιμον δὲ πρὸς ὀφθαλμίας ἀκόνη τριβόμενον.

« Le bois de l'ébène est à première vue semblable au buis, mais écorcé il devient noir ; on l'utilise, broyé dans un mortier, pour les ophtalmies¹¹² ».

Mode d'administration

Théophraste ne précise pas comment est administré le bois d'ébène après avoir été broyé dans un mortier¹¹³ (ἀκόνη τριβόμενον). Toutefois, on trouve à peu près la même expression dans le traité hippocratique¹¹⁴ *Du régime dans les maladies aiguës. Appendice*, 33 (II, p. 520, 9 L.), où le simple entre dans la composition d'une lotion ophtalmique :

¹¹⁰ *RP*, IX, 20, 3 (p. 58, 15) : « la plante a une tige tachetée comme un serpent ».

¹¹¹ Diosc., II, 166 : ἡ δὲ ῥίζα θερμαντικὴ οὖσα βοηθεῖ ὀρθοπνοίαις, ῥήγμασι, σπάσμασι, βηξί, κατάρρω, καὶ τὰ ἐν θώρακι ὑγρὰ εὐανάγωγα ποιεῖ, ἐφθῆ τε καὶ ὤμη μετὰ μέλιτος καὶ καθ'ἑαυτὴν βιβρωσκομένη· ξηρὰ δὲ λειᾶ σὺν μέλιτι ἐκλείχεται, « La racine échauffante est utile en cas d'asthme, de ruptures, de spasmes, de toux et de rhume, elle permet l'évacuation de l'humidité dans la poitrine ; cuite et crue avec du miel, on la consomme telle quelle. Séchée et en poudre, on l'avale sous forme d'électuaire avec du miel ».

¹¹² Voir J. Hirschberg, *Wörterbuch der Augenheilkunde*, Leipzig, 1887, p. 70, s. v. Ophthalmia.

¹¹³ Le terme ἀκόνη (ῆ) désigne une pierre à aiguiser (d'apr. P. Chantraine, *D.E.L.G.*, s. v. ἀκ-, p. 43). Cet instrument consiste en un pilon et un mortier.

¹¹⁴ Hipp., *Du régime dans les maladies aiguës (Appendice)*, 33 (II, p. 520, 9 L.) : Ὑγρῶν <ὀφθαλμῶν> ἐβένου δραχμὴν μίην, χαλκοῦ κεκαυμένου ἑννέα ὀβολοὺς ἐπ' ἀκόνης τριβῶν, κρόκου τριῶβολον· ταῦτα τρίψας λειᾶ, παρὰ χεε οἴνου γλυκεὸς κοτύλην ἀπτικὴν, κᾶπειτα ἐς τὸν ἥλιον θείς, κατακαλύψας· ὀκόταν ξυνεψηθῆ, τούτῳ χρέο.

« Yeux humides. Broyez fin dans un mortier une drachme de bois d'ébène, neuf oboles de cuivre brûlé et trois oboles de safran ; versez-y une cotyle attique de vin doux, couvrez et exposez au soleil. Servez-vous-en quand ce sera cuit » (trad. R. Joly, Belles Lettres, 1972).

À l'époque romaine, Dioscoride¹¹⁵ confirme cet usage et précise même que « si, après avoir tiré du simple un remède pour les yeux, on l'utilise en collyre, il agira mieux. On l'obtient pour les affections des yeux comme suit: des copeaux ou des raclures mouillés dans du vin de Chios durant un jour et une nuit, ensuite broyés avec soin et façonnés en collyre ». En Grèce, le vin de l'île de Chios était très réputé. De fait, J.-P. Brun¹¹⁶, dans un paragraphe consacré aux crus et aux vins communs, note que « chaque cité produisait ses vins, mais certains étaient recherchés dans tout le monde hellénique. Au premier rang venait le vin de l'île de Chio, puis ceux de Thasos, de Lesbos, de Maronée en Thrace, et de Mendé en Chalcidique ».

Indication thérapeutique : traite les ophtalmies.

9. ἐλίχρυσος (ό), l'immortelle, *Helicrysum orientale* (L.) Gaertner, *H. stoechas* (L.) Moench.

À côté de propriétés magiques, Théophraste rapporte l'utilisation thérapeutique de cette plante dans *RP*, IX, 19, 3 (p. 56, 16-18 – 57, 1-2) :

εὐδοξεῖν δὲ καὶ ἐάν τις τοῦ ἐλιχρύσου τῷ ἄνθει στεφανῶται μύρω ῥαίνων ἐκ χρυσίου ἀπύρου. (...) Χρῶνται δὲ αὐτῷ πρὸς τὰ δακετὰ ἐν οἴνῳ καὶ πρὸς τὰ πυρῖκαυστα **κατακαύσαντες καὶ μίξαντες μέλιτι**.

« On acquerrait du renom également si l'on se couronne avec la fleur de l'immortelle en s'aspergeant de parfum pris d'une fiole en or non passé par le feu (...). On utilise cette plante pour les morsures d'animaux, dans du vin, et pour les brûlures, réduite en cendres que l'on mélange avec du miel ».

Modes d'administration

Pour soigner les morsures d'animaux, le simple est pris en potion dans du vin (ἐν οἴνῳ). Dioscoride¹¹⁷ ainsi que Pline¹¹⁸, mentionnent également ce mode d'administration et cette

¹¹⁵ Diosc., I, 98 : εἰ δὲ τις ποιήσας ἐξ αὐτῆς ἀκόνιον χρῶτο εἰς τὰ κολλύρια, βέλτιον ἐνεργήσει. Κατεργάζεται δὲ εἰς τὰ οφθαλμικὰ τῶν τορνευμάτων ἢ ῥινημάτων βρεχομένων ἐν οἴνῳ Χίῳ ἡμέραν καὶ νύκτα, εἶτα λειομένων ἐπιμελῶς καὶ εἰς κολλύρια ἀναπλασσομένων.

¹¹⁶ J.-P. Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*, Paris, 2003, p. 87.

¹¹⁷ Diosc., IV, 57 : βοηθεῖ δὲ ἡ κόμη σὺν οἴνῳ ποθεισα δυσουρίας καὶ ἐρπετῶν δῆγμασι καὶ ἰσχιάσι καὶ ῥήγμασι, καὶ ἔμμενα ἄγει καὶ θρόμβους αἵματος τοὺς ἐν κύστει ἢ κοιλίᾳ τήκει σὺν οἴνῳ ἢ οἰνομέλιτι πινομένη, « Les feuilles en potion avec du vin guérissent les rétentions d'urine, les morsures de serpents, la sciatique, les ruptures ; en potion avec du vin ou un mélange de vin et de miel, elles font venir les règles et dissolvent les caillots de sang présents dans la vessie ou le ventre ».

¹¹⁸ Pline, XXI, 169 note également ces mêmes propriétés : *ciet urinas e vino pota et menses. Duritias et inflammationes discutit, ambustis cum melle imponitur. Contra serpentium ictus et lumborum uitia bibitur. Sanguinem concretum uentris aut uesicae absumit cum mulso*, « Bu dans du vin, il est diurétique et emménagogue. Il dissipe les indurations et les inflammations ; on l'applique avec du miel sur les brûlures. On le prend en potion contre les morsures des serpents et les affections lombaires. Avec du vin miellé, il détruit les caillots sanguins dans le ventre ou la vessie » (trad. J. André, Belles Lettres, 1969).

propriété parmi d'autres (emménagogue, diurétique, contre la sciatique, etc). Sur les brûlures, selon Théophraste, on applique la plante brûlée (κατακαύσαντες) et réduite en cendres dans du miel (μίξαντες μέλιτι). En fait, S. Amigues¹¹⁹ voit dans ce procédé l'illustration d'une des lois de la magie à savoir le principe de similarité¹²⁰ puisqu'il est question, en l'occurrence, de l'utilisation de la plante brûlée (κατακαύσαντες) sur des brûlures (πυρρίκαστα). Toujours selon elle, « la phrase elle-même par son rythme et par le jeu des répétitions (πυρρίκαστα κατακαύσαντες καὶ μίξαντες μέλιτι) n'est pas sans évoquer les formules incantatoires ». Théophraste semblerait donc dénoncer avec ironie les charlatans qui s'adonnent aux pratiques magiques. L'immortelle, en raison de son aspect, comme le note Amigues, « se prêtait à une association d'idées naturelle avec l'or, symbole de richesse, de prestige et d'immortalité ». Dioscoride¹²¹ précise que la plante est tressée en couronne pour les statues de cultes. Pline¹²² note le même usage pour les dieux et caractérise les fleurs de l'immortelle comme « brillantes comme de l'or et ne se flétrissant jamais ».

Indications thérapeutiques : antivenimeux; traite les brûlures.

10. ἑλλέβορος (ἑλλέ-)¹²³ ὁ λευκός, l'hellébore blanc, le vétrate, *Veratrum album* L.

La confusion des anciens à propos des deux plantes dénommées ἑλλέβορος λευκός et ἑλλέβορος μέλας, était très fréquente comme l'expliquent les quelques études¹²⁴ sur le sujet. En *RP*, IX, 10, 1-4 (p. 26, 20-22 – 27 – 28, 1-12), Théophraste, qui parle d'elles comme si il n'en avait jamais vues lui-même¹²⁵, considère l'hellébore blanc et le noir comme des homonymes¹²⁶ et rapporte les avis divergents relatifs à leur aspect. Plus loin, amené à parler de la « mort aux femelles » en IX, 18, 2 (p. 51, 8-11), il signale un usage un peu

¹¹⁹ *RP*, IX, p. 236-237, n. 9 et p. 235, n. 8.

¹²⁰ Selon G. Ducourthial, *Flore magique et astrologique de l'Antiquité*, préf. de D. Gourevitch, Paris, Belin, 2003, p. 182 : « la plupart des applications de cette loi dans le domaine de la botanique magique sont fondées sur la ressemblance entre la couleur ou la morphologie de certains éléments d'une plante et certaines caractéristiques d'une partie du corps humain ou de la maladie à soigner, ou encore, des divers buts à atteindre ».

¹²¹ Id., *ibid.*

¹²² Pline, XXI, 168.

¹²³ Chez J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, s. v. elleborus, p. 94, le terme *elleborus*, m., ou *elleborum*, n., emprunté au grec ἑλλέβορος (ἑλλέ-), désigne l'Hellébore noir (genre *Helleborus* L.) ou le Vétrate (*Veratrum album* L.).

¹²⁴ Voir Stadler, s. v. Helleboros, dans *R. E.* VIII 1 (1912), coll. 163-170 ; C. Deroux, *Note sur l'ellébore et le faux ellébore*, dans *Latomus*, 35 (1976), p. 875-878 ; M.- C. Girard, *Connaissance et méconnaissance de l'hellébore dans l'Antiquité*, Québec, Université Laval, Laboratoire de recherches hippocratiques, 1986 ; Ead., *L'hellébore : panacée ou placebo ?*, dans P. Potter, G. Maloney et J. Desautels (éd.), *Actes du VI^e colloque international hippocratique (Québec, du 28 septembre au 3 octobre 1987)*, Québec, Sphinx, 1990, p. 393-405 ; S. Amigues, *Note sur l' « ellébore blanc » de Dioscoride, IV, 148*, dans *Revue de Philologie*, 73, 1 (1999), p. 7-13.

¹²⁵ Voir Théophraste, qui écrit en *RP*, IX, 10, 1 (p. 26, 22 – 27, 1 : οἱ μὲν... οἱ δὲ... « selon certains...selon d'autres » et plus loin, φασίν (p. 27, 4), φασί (p. 27, 23), « on dit que... ». Selon M.-C. Girard, *L'hellébore*, p. 398, Dioscoride et Pline l'Ancien rapportent ces descriptions de la même manière.

¹²⁶ *RP*, IX, 10, 1 (p. 26, 20-21) : ὁ δὲ ἑλλέβορος ὃ τε μέλας καὶ ὁ λευκός ὥσπερ ὁμώνυμοι φαίνονται, περὶ δὲ τῆς ὀψεως διαφωνοῦσιν, « L'hellébore noir et le blanc font en quelque sorte figure d'homonymes, mais il y désaccord sur leur aspect ».

extraordinaire¹²⁷ de l'hellébore blanc. Théophraste ne précise donc pas, dans leur ensemble, les utilisations thérapeutiques de l'hellébore blanc, mais parfois, il en note certaines, comme on lit en *RP*, IX, 8, 4 (p. 21, 22 – 22, 1-2) et plus loin, en 10, 2 (p. 27, 11-12) :

τὴν γὰρ ἄνω τὴν παχεῖαν τὴν κεφαλῶδη φασὶν ἀχρεῖον εἶναι καὶ διδόναι ταῖς κυσὶν ὅταν βούλωνται καθαίρειν. (...) τὸν δὲ λευκὸν νέμεσθαι τὰ πρόβατα καὶ ἐκ τούτου πρῶτον συνοφθῆναι τὴν δύναμιν καθαιρομένων ἐκείνων.

« On dit en effet que la grosse racine superficielle tubérisée ne sert à rien et qu'on la donne aux chiennes quand on veut les purger. (...) le blanc est au contraire brouté par le petit bétail, ce qui permet d'en remarquer pour la première fois, les effets, les animaux étant purgés ».

Modes d'administration

Comme purgatif, Théophraste ne précise pas comment la racine est administrée (διδόναι) mais on déduit que, pour les chiennes, elle est ajoutée à de la nourriture et donc, ingérée. L'hellébore blanc est également un purgatif pour le petit bétail qui le broute (νέμεσθαι).

Indication thérapeutique : purgatif pour les animaux.

M.-C. Girard¹²⁸, qui s'intéresse aux propriétés de l'hellébore dans le *Corpus hippocratique*, conclut qu'on escomptait de l'hellébore les effets suivants : « par l'ingurgitation, c'était, semble-t-il, l'évacuation par le haut, l'expectoration et plus rarement, l'évacuation par le bas ; par l'application externe, c'était la cautérisation, l'évacuation, la sternutation et, dans certains traitements gynécologiques, l'expulsion ». Elle note également que « la crainte de l'hellébore serait apparue à une époque postérieure au V^e siècle av. J.-C » et que, dans les passages du *Corpus hippocratique* où l'hellébore se révèle nocive pour le patient traité, « le médecin n'était pas toujours conscient que ces effets étaient directement reliés à l'usage de l'hellébore, les attribuant le plus souvent à la maladie ».

Récolte

En *RP*, IX, 8, 6 (p. 22, 15-17), Théophraste nous informe des précautions prises par les arracheurs lors de la cueillette :

ἐπεὶ καὶ ὁ ἐλλέβορος ταχὺ καρῆβαρεῖν ποιεῖ καὶ οὐ δύνανται πολὺν χρόνον ὀρύπτειν· διὸ καὶ προεσθίουσι σκόροδα καὶ ἄκρατον ἐπιπίνουσιν.
« Il est bien vrai que l'hellébore donne vite des maux de tête et que <les arracheurs> ne peuvent pas creuser longtemps ; c'est pourquoi ils mangent au préalable de l'ail et boivent par-dessus du vin pur ».

¹²⁷ De fait, on lit en IX, 18, 2 (p. 51, 8-11) : Τὸ δὲ θηλυφόνον...ἐπιζυόμενον ἀποκτείνει τὸ σκορπίον· ἐὰν δέ τις ἐλλέβορον λευκὸν καταπάσῃ, πάλιν ἀνίστασθαί φασιν, « La « mort aux femelles » tue le scorpion sur lequel on la racle ; mais qu'on le saupoudre d'hellébore blanc, il revient, dit-on, à la vie ».

¹²⁸ M. –C. Girard, *L'hellébore : panacée ou placebo ?*, dans P. Potter, G. Maloney et J. Desautels (éd.), *Actes du VI^e colloque international hippocratique (Québec, du 28 septembre au 3 octobre 1987)*, Québec, Sphinx, 1990, p. 402-403.

Pline¹²⁹ fait la même recommandation. Dans ce passage, l'ail et le vin pur ne sont pas consommés au hasard. De fait, comme le note P. Schauenberg¹³⁰, le premier est un antiseptique intestinal. Quant au second¹³¹, il est fortifiant.

11. ἐλλέβορος (ἐλλέ-) ὁ μέλας, l' « hellébore noir¹³² », l'hellébore, *Helleborus cyclophyllus* Boiss.

En plusieurs endroits¹³³, Théophraste indique les usages du fruit de cette plante comme en *RP*, IX, 9, 2 (p. 24, 15-17) et, au chapitre 14, 4 (p. 39, 4-5). Plus loin¹³⁴, au chapitre 17, 3 (p. 49, 13-18), il raconte l'histoire d'un pharmacopole qui est parvenu à neutraliser les effets de l'hellébore au moyen de l'accoutumance. Au chapitre 10, lorsqu'il décrit la plante et les endroits où elle pousse, il note ses utilisations thérapeutiques, qu'on peut plutôt qualifier de toxiques comme on lit en *RP*, IX, 10, 2 (p. 27, 9-10) et § 3 (p. 27, 23 – 28, 1-3) :

ἀναιριεῖ δὲ τὸν μὲν μέλανα καὶ ἵππους καὶ βοῦς καὶ ὄως, διὸ καὶ οὐδὲν νέμεσθαι τούτων (...). Φασὶ δὲ τὸν ἐλαιάτην ἐν ταῖς ἀμπέλοις φύεσθαι καὶ ποιεῖν τὸ οἶνον οὕτω διουρητικὸν ὥστε λαγαροῦς εἶναι πάνυ τοὺς πίνοντας.

« D'autre part, dit-on, l'hellébore noir fait périr les chevaux, les bovins et les porcs ; aussi aucun de ces animaux ne le mange (...). On dit que celui d'Élaia pousse dans les vignes et rend le vin si diurétique que les consommateurs sont complètement émaciés ».

Mode d'administration

Si elle est broutée (νέμεσθαι) par les animaux, cette plante constitue un poison mortel. En outre, l'hellébore poussant dans les vignes rend le vin lui-même diurétique, qui amaigrît

¹²⁹ Pline, *H. N.* XXV, 50 : *nec album facile colligitur, caput adgrauans maxime, nisi praesumatur alium et subinde uinum sorbeatur celeriterque fodiat.* « Il n'est pas non plus facile de cueillir l'ellébore blanc, qui porte vivement à la tête, à moins de manger auparavant de l'ail, de boire de temps en temps du vin et de creuser promptement » (éd. et trad. de J. André, Les Belles Lettres, 1974).

¹³⁰ P. Schauenberg, *Guide des plantes médicinales*, p.79-80, s. v. *Allium Sativum* L.

¹³¹ Concernant les usages médicaux du vin, voir J. Jouanna, *Vin et médecine en Grèce ancienne*, dans *Revue des Études Grecques*, 109 (1996), p. 414-434.

¹³² C. Deroux, *Note sur l'ellébore*, p. 876, n. 5, note que « en Grèce, ἐλλέβορος μέλας ne désignait pas *Helleborus niger* L., qui n'existait pas dans cette région, mais vraisemblablement *Helleborus cyclophyllus* R. Br.

¹³³ On lit en *RP*, IX, 9, 2 (p. 24, 15-17) : ὁ δὲ ἐλλέβορος ἐπὶ ταῦτά τῆ τε ρίζῃ καὶ τῷ καρπῷ χρήσιμος — εἴπερ οἱ ἐν Ἀντικύρῃ, καθάπερ φασί, τῷ καρπῷ καθαίρουσιν — ἔχει δὲ σησαμώδη τοῦτον. « Dans l'hellébore, la racine et le fruit ont les mêmes usages (si tant est que les praticiens d'Anticyre purgent, comme on le dit, avec le fruit), et ce dernier ressemble à du sésame » ; *RP*, IX, 14, 4 (p. 39, 4-5) : ἐπεὶ καὶ οἱ ἐν Ἀντικύρῃ τοῦ σησαμώδους ἐλλεβόρου διδόασιν ὅτι ὁ καρπὸς ὁμοῖος σησάμῳ. « Mais cela ne paraît pas tout à fait exact, puisque justement les praticiens d'Anticyre donnent de l'hellébore sésamoïde parce que le fruit ressemble à du sésame ».

¹³⁴ On lit en *RP*, IX, 17, 3 (p. 49, 13-18) : ὁ δὲ Χίος Εὐνομος πίνων ἐλλέβορον οὐκ ἐκαθαίρετο. Καί ποτε ἔφη πιεῖν ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ δύο καὶ εἴκοσι πόσεις ἐν τῇ ἀγορᾷ καθημένος ἐπὶ τῶν σκευῶν καὶ οὐκ ἐξαναστῆναι πρὸ τοῦ δείλην γενέσθαι τότε δὲ ἐλθὼν ἐκλούσασθαι καὶ δειπνεῖν ὥσπερ εἰώθει καὶ οὐκ ἐξεμέσαι. « Eunome de Chios buvait l'hellébore sans être purgé. Il disait qu'une fois il en avait bu en un seul jour vingt-deux doses, installé sur la place devant sa marchandise, et qu'il n'avait pas quitté son siège jusqu'au soir ; alors il était allé prendre un bain complet et avait dîné comme d'habitude, sans le moindre vomissement ».

ceux qui le boivent (πίνοντας). Au livre IV des *Rech. sur les plantes*, Théophraste¹³⁵ signale cette sensibilité de la vigne à l'influence des plantes voisines.

Indication toxique : poison mortel ; et également thérapeutique, diurétique.

Récolte

En *RP*, IX, 8, 8 (p. 23, 15-18 – 24, 1), Théophraste recommande à ceux qui arrachent l'hellébore noir, d'effectuer les gestes suivants :

περιγράφειν δὲ καὶ τὸν ἐλλέβορον τὸν μέλανα ἰστάμενον πρὸς ἕω καὶ κατευχόμενον· ἀετὸν δὲ φυλάττεσθαι καὶ ἐκ δεξιᾶς καὶ ἐξ ἀριστερᾶς· κίνδυνον γὰρ εἶναι τοῖς τέμνουσιν, ἐάν γε ὁ ἐγγὺς μὴ διατέμῃ [ὁ ἀετὸς], ἀποθνήσκειν ἐνιαυτῶ.

« On devra circonscrire également l'hellébore noir, en se tenant face au levant et avec des invocations ; d'autre part, se garder d'un aigle à la fois sur la droite et sur la gauche, car les cueilleurs courent le risque, si toutefois celui qui est tout près <de la plante> ne réussit pas à la trancher d'un coup, de mourir dans l'année ».

12. ἐρευθεδανόν/ἐρευθέδανον (τὸ), la garance, *Rubia tinctorum* L.

De couleur rouge¹³⁶, la racine de la plante possède les vertus thérapeutiques suivantes d'après Théophraste (*RP*, IX, 13, 6 [p. 37,8-11]) :

τὸ δὲ ἐρευθεδανὸν φύλλον ὅμοιον κισθῶ πλήν στρογγυλότερον. Φύεται δ' ἐπὶ γῆς ὡσπερ ἄγρωστις, φιλεῖ δὲ παλίσκια χωρία. Οὐρητικὴ δέ· διὸ καὶ χρῶνται πρὸς τὰ τῆς ὀσφύος ἀλγήματα καὶ πρὸς τὰς ἰσχιάδας.

« La garance a une feuille semblable à celle d'un ciste, quoique plus arrondie. Elle pousse sur le sol comme le chiendent et aime les endroits bien ombragés. Elle (sa racine) est diurétique, ce qui explique son usage pour les douleurs lombaires et pour la sciatique ».

Mode d'administration

Théophraste ne le précise pas. Toutefois, comme diurétique, la racine devait être administrée en potion. Le témoignage de Dioscoride vient confirmer cette hypothèse. De fait, il note que la racine « est fine, longue, rouge et diurétique et qu'en potion avec de l'eau miellée, elle soigne la jaunisse, la sciatique et les douleurs de côté »¹³⁷.

Indications thérapeutiques : diurétique ; traite les douleurs lombaires et la sciatique.

¹³⁵ On lit en *RP*, IV, 16, 6 (p. 118, 5) : ὀσφραίνεσθαι γὰρ φασι καὶ ἔλκειν. « Celle-ci [la vigne], dit-on, perçoit les odeurs et les absorbe » (éd. et trad. de S. Amigues, Les Belles Lettres, 1989).

¹³⁶ *RP*, IX, 13, 4 (p. 36, 21-23) : « Les racines présentent également des différences dans leur couleur, qui n'est pas seulement le blanc, le noir et le jaune : il y en a aussi quelques-unes couleur de vin, ou rouges, comme celle de la garance ».

¹³⁷ Diosc., III, 143 : ῥίζα λεπτή, μακρά, ἐρυθρά, διουρητικὴ, ὅθεν ἰκτερικοῖς μετὰ μελικράτου πινομένη βοηθεῖ ἰσχιαδικοῖς τε καὶ παραλελυμένοις.

13. ἐφήμερον (τὸ), le colchique, *Colchicum autumnale* L.

Théophraste¹³⁸ décrit d'abord la plante qui contient une substance dangereuse déjà bien connue et utilisée comme poison mortel efficace. De fait, en fonction de son dosage, la drogue diffère le délai de la mort (*RP*, IX, 16, 6-7 [p. 46, 10-27 – 47, 1-3]) :

καὶ γὰρ οὐδὲ ταχεῖαν ποιεῖσθαι τὴν ἀπαλλάγην οὐδὲ ἐλαφράν, ἀλλὰ δυσχερῆ καὶ χρόνιον, εἰ μὴ ἄρα διὰ τὸ ἀθεράπευτον εἶναι καὶ ἀκατασκεύαστον ὡς δεῖ. Φασὶ γοῦν καὶ παραχρῆμα ἀπαλλάττεσθαι καὶ ὕστερον χρόνῳ, τοὺς δὲ καὶ εἰς ἐνιαυτὸν ἄγειν, καὶ τὰς δόσεις ἀβοηθήτους εἶναι. Ταῦτα δὲ ἐξακριβωθῆναι μάλιστα παρὰ τοῖς Τυρρηνοῖς τοῖς ἐν Ἡρακλείᾳ. Τοῦτο μὲν οὖν οὐδὲν ἄτοπον εἰ τρόπον μὲν τινα ἀβοηθήτων, ἄλλως δὲ βοθησίμων, ὥσπερ καὶ ἕτερα τῶν θανατηφόρων.

« Car l'*éphéméron*¹³⁹ ne rend pas l'issue rapide ni paisible, mais pénible et lente à venir — à moins toutefois que ce ne soit parce qu'il n'a pas subi de traitement ni de préparation adéquate. En tout cas, on dit à la fois que l'issue est immédiate et qu'elle est différée parfois jusqu'à un an, et qu'aux doses administrées, le poison est sans remède. Voilà les renseignements recueillis très exactement auprès des Tyrrhéniens d'Héraclée. Il n'est effectivement pas absurde qu'il n'y ait aucun remède à ce poison pris d'une certaine manière et qu'il y en ait dans des conditions différentes, comme cela se produit aussi pour d'autres drogues mortelles ».

Mode d'administration

Théophraste ne le précise pas, mais on peut déduire que le poison devait être administré en potion. Les renseignements qu'il fournit proviennent des Tyrrhéniens d'Héraclée¹⁴⁰ qui passent pour être de véritables spécialistes en matière de toxicologie. De fait, au chapitre 15 du livre IX, Théophraste¹⁴¹, citant un vers d'Eschyle, les désigne sous le terme de « peuple faiseur de drogues ». Pour S. Amigues¹⁴², ces Tyrrhéniens d'Héraclée pourraient être des Étrusques (Τυρρηνοί) qui auraient émigré vers l'Ionie, à la suite des invasions celtiques du IV^e siècle sur le territoire toscan.

Effet toxique : poison léthal.

Cette toxicité, toujours reconnue aujourd'hui, provient de la colchicine qui, comme le souligne P. Schauenberg¹⁴³ est « une substance capable de bloquer la division cellulaire (...). Son action est similaire à celle de l'arsenic, d'où son nom d'*arsenic végétal* ».

¹³⁸ *RP*, IX, 16, 6 (p. 45, 24-26 et p. 46, 1-10) : « c'est l'antidote de l'*éphéméron* qui a été découvert. Il existe en effet une autre petite racine qui fait quitter la vie le jour même (*éphéméron*). Cette plante a une feuille semblable à celle du vérate ou du narcisse. Tout le monde la connaît. Aussi, dit-on, souvent les captifs réduits en esclavage y recourent, dans un accès de colère, et ensuite ils se soignent en se précipitant sur l'antidote en question ».

¹³⁹ « L'identification de l'*éphéméron* avec le colchique (*Colchicum autumnale* L.) est assurée grâce à Dioscoride, IV, 83, qui donne *éphéméron* comme synonyme de *kolkhikon* (...) » selon S. Amigues, *Le médecin antique et le poison*, dans *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 32 (2001), p. 212.

¹⁴⁰ Il s'agit d'Héraclée du Pont.

¹⁴¹ *RP*, IX, 15, 1 (p. 39, 20) : τυρρηνὸν γενεάν, φαρμακοποιὸν ἔθνος (=Eschl., *Élég.*, fr. 2 Bgk).

¹⁴² *RP*, IX, p. 208, n. 24.

¹⁴³ P. Schauenberg, *Guide des plantes médicinales*, p. 28, s. v. *Colchicum autumnale* L.

14. ἡμίονος (ή), l' « herbe à la mule » ou doradille, *Ceterach officinarum* DC.

Ce simple au nom évocateur est spécialement recommandé aux femmes en *RP*, IX, 18, 7 (p. 53, 13-15 et 18) :

τῆς δ' ἡμίονου τὸ φύλλον ταῖς γυναιξίν εἰς τὸ ἀγονεῖν. **Μίγνυσθαι** δέ <τί> φασι καὶ τῆς ὀπλῆς τῆς ἡμίονου καὶ τοῦ δέρματος' (...). Χρησθαι δὲ καὶ πρὸς τοὺς σπλῆνας (...).

« La feuille de l' « herbe à la mule » est pour les femmes le moyen de ne pas concevoir. On y mélange, dit-on, un peu de sabot de mule et de sa peau (...). On l'utilise aussi pour les maladies de la rate ».

Modes d'administration

Cette notice, comme celle de l'immortelle (voir n° 9 ἐλίχρυσος, p. 28), mêle des pratiques magiques et médicales apparemment rationnelles. De fait, la recette anticonceptionnelle comprend, outre la feuille du simple, du sabot et de la peau de mule, animal stérile. Les manuscrits donnent deux versions de ce passage. Dans U et U*, on lit celle que retient S. Amigues dans son édition : τῆς ὀπλῆς τῆς ἡμίονου καὶ τοῦ δέρματος, « du sabot de mule et de sa peau ». Quant à M et P, ils proposent : τῆς ὀπλῆς τοῦ ἡμίονου καὶ τοῦ σπερμάτου, « du sabot de mulet et de son sperme ». Les deux versions semblent possibles. Mais, selon S. Amigues¹⁴⁴, « l'emploi de substances provenant d'un animal stérile femelle paraît plus indiqué pour un contraceptif féminin ». De plus, J. Bellakhdar¹⁴⁵ témoigne de l'existence d'un usage tout à fait similaire, dans la pharmacopée marocaine actuelle: « le sabot de la mule, en raison du caractère stérile de l'animal, joue un grand rôle dans les pratiques magiques : de la râpüre de sabot de mule triturée dans un peu de miel est absorbée comme anticonceptionnel ». Pour les maladies de la rate, Théophraste ne précise pas la partie de la plante employée. L'auteur ne détaille pas non plus le mode d'administration de la recette anticonceptionnelle, ni du remède pour les maladies de la rate, qui devaient être des potions.

Indications thérapeutiques: anticonceptionnel (pour les femmes) ; traite les maladies de la rate.

15. Θαψία (ή), la thapsie, *Thapsia garganica* L.

Au chapitre 20, Théophraste passe en revue les simples dont les propriétés varient selon la partie exploitée et dont la qualité peut différer suivant le lieu de provenance¹⁴⁶. On lit en *RP*, IX, 20, 3, p. 58, 17-20 :

ἡ δὲ τῆς θαψίας ἐμετική, ἐὰν δέ τις κατάσχη, καθαίρει καὶ ἄνω καὶ κάτω¹⁴⁷. Δύναται δὲ καὶ τὰ πελιώματα ἐξαιρεῖν· ὑπόπια δὲ ποιεῖ ἄλλα ἔκλευκα. Ὅ

¹⁴⁴ S. Amigues, *RP*, IX, 18, p. 225, n. 22.

¹⁴⁵ J. Bellakhdar, *La pharmacopée marocaine traditionnelle*, p. 593, s. v. *Ceterach officinarum* DC.

¹⁴⁶ S. Amigues note en *RP*, IX, p. 210, n. 29 que « à condition de ne pas être imprégnées d'humidité, qui diluerait leur suc, les plantes des lieux moins ensoleillés conservent mieux leurs vertus médicinales ».

δὲ ὀπὸς ἰσχυρότερος αὐτῆς καθαίρει καὶ ἄνω καὶ κάτω. Σπέρματι δ'οὐ χροῶνται. Γίνεται δὲ καὶ ἄλλοθι μὲν, ἀτὰρ καὶ ἐν τῇ Ἀττικῇ· καὶ τὰ βοσκήματα ταύτης οὐχ ἄπτεται τὰ ἐγχώρια, τὰ δὲ ξενικὰ βόσκεται καὶ διαρροία [ῆ] διαφθείρεται.

« La racine de la thapsie est émétique, mais si on réussit à la garder, elle purge par le haut et par le bas. Elle peut aussi faire disparaître les lividités¹⁴⁸ et elle rend parfaitement blancs les yeux au beurre noir. Le suc, plus fort que la racine, purge par le haut et par le bas. On n'utilise pas la graine. La plante pousse certes ailleurs, mais particulièrement en Attique ; le bétail n'y touche pas, <du moins> celui de la région, mais¹⁴⁹ les bêtes venues de l'extérieur la pâturent et meurent de diarrhée. »

Récolte :

Théophraste rapporte les recommandations des droguistes et des coupeurs de racines concernant l'arrachage de certaines plantes, dont la thapsie, en *RP*, IX, 8, 5 (p. 22, 5-8) :

κελεύουσιν γὰρ τὰς μὲν κατ'άνεμον ἰσταμένους τέμνειν, ὥσπερ ἑτέρας τέτινας καὶ τὴν θαψίαν, ἀλειψαμένους λίπα· τὸ γὰρ σῶμα ἀνοιδεῖν ἐὰν ἐξ ἐναντίας (...).

« Ils (les droguistes et les coupeurs de racines) recommandent de couper¹⁵⁰ certaines racines, comme entre autres la thapsie, en se plaçant sous le vent, après s'être enduit de matière grasse, car le corps se couvre d'œdèmes si on se place en sens contraire. »

Cette recommandation qui peut faire sourire à première vue, s'avère tout à fait fondée selon S. Amigues¹⁵¹, « car la poussière des anciennes feuilles entourant le collet et de l'écorce très friable de la racine est dangereuse pour l'opérateur ». Ainsi, elle a remarqué, à la suite de l'extraction d'une racine de thapsie à mains nues, « une vive irritation du visage et des mains, avec une éruption de vésicules et des démangeaisons insupportables » (*RP*, IX, 8, p. 122, n. 14). Pline donne la même recommandation en *H.N.*, XIII, 124 : « la plante est dangereuse même pour les arracheurs, si peu que le vent leur en souffle les principes : ils contractent de l'œdème et leur visage se couvre d'érysipèles. Pour éviter ces accidents, on se frotte de cérat avant l'opération » (trad. A. Ernout, 1956).

Parties exploitées: racine et suc de la racine, plus fort.

Au chapitre 8, Théophraste va nous expliquer dès le paragraphe 2, les procédés qui vont permettre d'obtenir le suc qui contient, dans de nombreux cas, la vertu du simple. Il décrit en

¹⁴⁷ On trouve la même expression en *RP*, IX, 9, 5 (p. 26, 8-10) : (...) τὸ δὲ αὐτῆς ῥίζης τὸ μὲν ἄνω, τὸ δὲ κάτω καθαίρειν θαυμασιώτερον, οἷον τῆς τε θαψίας (...), c'est-à-dire qu' « on s'étonne davantage que de la même racine, une purge par le haut, l'autre par le bas, comme dans le cas de la thapsie (...) ».

¹⁴⁸ S. Amigues en *RP*, IX, 20, 3 (p. 58, 18), traduit le substantif πελιώματα par « ecchymoses » ; en *RP*, IX, 20, 3 (p. 58, 19), le substantif ὑπώπια par « tout autre trace de coup ».

¹⁴⁹ S. Amigues en *RP*, IX, 20, 3 (p. 58, 23), traduit la particule δὲ par « car ». Or ici, selon moi, marquant une opposition, elle doit se traduire par « mais » ou « tandis que ».

¹⁵⁰ S. Amigues en *RP*, IX, 8, 5 (p. 22, 6), traduit le verbe τέμνω par « arracher ».

¹⁵¹ *RP*, IX, p. 122, n. 14.

RP, IX, 8, 3 (p. 21, 8-12 et 16), l'extraction du suc et en *RP*, IX, 9, 1 (p. 24, 6-7), il rappelle les parties qui sont exploitées, notamment dans le cas de la thapsie :

ἐνίων δὲ οὐδὲ ὀπισμὸς ἀλλ'οἶον χυλισμὸς ἐστίν, ὥσπερ ὅσα κόψαντες ἢ τρίψαντες καὶ ὕδωρ ἐπιχέαντες ἀπηθοῦσι καὶ λαμβάνουσι τὴν ὑπόστασιν· ξηρὸς δὲ δηλονότι καὶ ἐλάττων ὁ χυλὸς τούτων. (...) Ἰσχυρότερον δὲ καὶ τὸ τῆς θαψίας (...). Τῶν δὲ ἡ ῥίζα καὶ ὁ ὀπός, οἶον τῆς σκαμμωνίας καὶ τοῦ κυκλαμίνου καὶ τῆς θαψίας (...).

«Parfois il ne s'agit pas simplement de recueillir le suc, mais en quelque sorte de l'extraire : alors les plantes sont coupées en morceaux et broyées ; on verse de l'eau par-dessus, on filtre et on ramasse le sédiment ; naturellement le suc ainsi obtenu est sec et moins volumineux. (...) <L'extrait des racines> est plus fort aussi pour la thapsie. (...) Il en est dont on utilise la racine et la sève, par exemple la scammonée, le cyclamen, la thapsie (...). »

Mode d'administration

Théophraste n'explique pas le mode d'administration, mais, si la racine de la thapsie (ou son suc) purge par le haut et par le bas (καθαίρει καὶ ἄνω καὶ κάτω), il semble qu'elle devait être ingérée. Pour faire disparaître les lividités et blanchir les yeux au beurre noir, il semblerait qu'on utilise plutôt une lotion.

Dans le traité hippocratique *Épidémies* VI, 8, 18 (Smith, Loeb VII, 1994 = V, p. 350, 9 L.), qui date de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle av. J.-C., le terme *πελιώματα*¹⁵² désigne des taches livides, qui apparaissent dans la région des paupières à la suite d'une guérison d'hydropisie¹⁵³. La même signification de « tache sombre » se retrouve pour le terme *πελίωμα*¹⁵⁴ employé au singulier dans le traité hippocratique *Du régime dans les maladies aiguës. Appendice*, 2, 8 (Joly, Belles Lettres, 1972 = II, p. 398, 5 L.), qui date de la fin du V^e siècle av. J.-C. si du moins, l'*Appendice* est du même auteur que celui *Du régime dans les maladies aiguës*. Cette tache apparaît ici sur les parties génitales et représente un des accidents qui surviennent à la suite d'une fièvre ardente.

Quant au terme *ὑπόπιον*¹⁵⁵, il est attesté dans le traité hippocratique *Des affections internes*, 12, 7 (Potter, Loeb VI, 1983 publié en 1988 = VII, p. 194, L.) qui date des années 400-390, à propos des accidents de la troisième phtisie¹⁵⁶. Ce passage montre donc que le terme au pluriel *ὑπόπια*, de *ὑπόπιον*¹⁵⁷ (τό), désigne d'abord « la partie qui se trouve en dessous », plus précisément des yeux (ὑπὸ τοὺς ὀφθαλμοὺς). Le terme est attesté ensuite, dans le sens de « coup dans la région de l'œil, œil au beurre noir », notamment chez le

¹⁵² Τὰ καταρρηγνύμενα οιδήματα ἢ πελιώματα, ἢ ἐπ'οφθαλμίσιν ἢ ἔλκεσιν, « les tuméfactions ou les lividités qui font éruption dans les ophtalmies ou dans les ulcérations [des yeux] » (trad. Littré, 1846).

¹⁵³ S. v. hydropisie dans S. Kernbaum (dir.), *Dictionnaire de médecine*, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001, p. 449 : « terme créé par Hippocrate. Terme désuet qui désignait les œdèmes et les épanchements non inflammatoires des cavités naturelles et des séreuses ».

¹⁵⁴ (...) ἢ αἰδοίου πελίωμα, οὐ κρίνεται, « ou une lividité des parties génitales, la maladie ne se juge pas » (trad. Littré, 1840).

¹⁵⁵ Καὶ ὁ ἄνθρωπος εὐθὺς μέλας γίνεται καὶ τὰ ὑπὸ τοὺς ὀφθαλμοὺς ὑπόπια ὠχρὰ (...), « tout d'abord le patient devient noir et un peu gonflé ; le dessous des yeux jaunît » (trad. Littré, 1851).

¹⁵⁶ « Phtisie ». Dans le *T.L.F.I.* (cfr. supra n. 32), ce substantif féminin est défini comme une « consommation lente et progressive, accompagnée d'épuisement des forces ».

¹⁵⁷ Voir J. Hirschberg, *Wörterbuch der Augenheilkunde*, Leipzig, 1887, p. 46, s. v. Hypopyon.

médecin du IV^e siècle après J.-C, Oribase, dans un passage¹⁵⁸ (*Collection médicale*, X, 27, 14, 1), où il est recommandé également d'utiliser du suc de thapsie en application sous les yeux comme anti-ecchymotique. Enfin, la thapsie constitue un purgatif mortel pour le bétail qui l'ingère (βόσκεται).

Indications thérapeutiques : émétique ; purgatif ; anti-ecchymotique

Cette dernière indication de la thapsie apparaît encore chez Pline, XIII, 126 : « ce fut Néron qui fit la réputation de la thapsie au début de son règne. Au retour de ses équipées nocturnes, il enduisait les meurtrissures de son visage d'un mélange de thapsie, d'encens et de cire, et, le lendemain, contre toute attente, il promenait une peau parfaitement nette » (trad. A. Ernout, C.U.F., 1956).

Quant à l'effet purgatif de la thapsie, il est connu encore aujourd'hui en Afrique du Nord, où l'espèce est très commune¹⁵⁹.

Effet toxique : purgatif mortel pour le bétail en cas d'ingestion

16. Θηλυπτερίς (ή), la « fougère femelle » ou fougère aigle, *Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn (= *Pteris aquilina* L.).

Théophraste distingue deux types de fougère¹⁶⁰ qui possèdent la même propriété ténifuge mais l'une, la fougère femelle est prescrite également dans le cas d'autres affections, comme on lit en *RP*, IX, 18, 8 (p. 53, 19-22 – 54, 1-2) :

ή δὲ θηλυπτερίς χρήσιμον πρὸς τὰς ἔλμινθας τὰς τε πλατείας καὶ τὰς λεπτάς πρὸς μὲν τὰς πλατείας ἀναδευομένη μέλιτι, πρὸς δὲ τὰς λεπτάς ἐν οἴνω γλυκεῖ μετ' ἀλφίτων διδομένη. Γυνακὶ δ' ἐὰν μὲν δοθῆ ἔγκυμονι, ἐκβάλλειν φασίν, ἐὰν δὲ μή, τὸ ὅλον ἄτεκνον γίνεσθαι.

« La « fougère femelle » sert de vermifuge pour les ténias et les oxyures : pour les ténias, enrobée de miel ; pour les oxyures, administrée dans du vin doux avec de la farine d'orge. Si l'on en donne à une femme enceinte, elle fait, dit-on, une fausse couche, et si elle ne l'est pas, elle ne peut plus jamais avoir d'enfant ».

Modes d'administration

Contre les ténias, on donne à absorber un électuaire de fougère (ἀναδευομένη μέλιτι). Contre les oxyures, celle-ci sera administrée en potion dans du vin doux avec de la farine d'orge (ἐν οἴνω γλυκεῖ μετ' ἀλφίτων διδομένη). Comme abortif et stérilisant, le mode d'administration du simple n'est pas précisé par Théophraste, mais il devait s'agir d'une potion. En effet, la présence du verbe δοθῆ (forme du verbe δίδωμι) fait sous-entendre une forme du verbe πίνω que l'auteur considère comme implicite.

¹⁵⁸ Ὑπόπια δὲ χυλῶ θαψίας καταχριστέον, ἢ ὑσσώπω χλωρῶ, « il faut oindre les yeux au beurre noir avec du suc de thapsie, ou de l'hysope vert ».

¹⁵⁹ A. Héraud, *Nouveau dictionnaire des plantes médicinales. Description, habitat et culture, récolte, conservation*, Paris, J.-B. Baillière, 1884, p. 476.

¹⁶⁰ *RP*, IX, 18, 8 (p. 54, 2-4) : « la fougère femelle diffère de la fougère mâle par le fait que sa feuille n'est pas formée d'un seul rameau et qu'elle a une grande racine, longue et noire ». La fougère mâle est également répertoriée dans ce catalogue, voir n°40 πτερίς (ή), la fougère mâle, p. 65.

Indications thérapeutiques: vermifuge ; abortif ; stérilisant (pour les femmes).

17. Θηλυφόνον (τὸ), la « mort aux femelles » ou doronic d'Orient, *Doronicum orientale* Hoffm. (= *D. caucasicum* Bieb.).

Associé à certaines croyances¹⁶¹, le simple intéresse tant les éleveurs que les médecins selon *RP*, IX, 18, 2 (p. 51, 11-14) :

ἀπόλλυσι δὲ καὶ βοῦς καὶ πρόβατα καὶ ὑποζύγια καὶ ἀπλῶς πᾶν τετράπουν, ἐὰν εἰς τὰ αἰδοῖα τεθῆ ἢ ῥίζα ἢ τὰ φύλλα αὐθημερόν· χρήσιμον δὲ πρὸς σκορπίου πληγὴν πινόμενον.

« C'est un poison mortel pour les bovins, le petit bétail, les bêtes de somme, en un mot pour tout quadrupède, qui périssent le jour même si la racine ou les feuilles ont été appliquées sur leur sexe ; on l'utilise en potion contre la piqûre du scorpion ».

Mode d'administration

En application (τεθῆ) sur les parties génitales des animaux domestiques, la racine ou les feuilles du simple agissent en poison mortel. Le terme αἰδοῖον¹⁶² (τὸ), souvent au pluriel, désigne le sexe masculin ou féminin. La distinction entre les deux est parfois clairement mentionnée par certains auteurs grecs. De fait, Aristote¹⁶³, qui décrit l'appareil génital de l'homme en 493 a, dénomme le pénis en précisant τοῦ ἄρρητος αἰδοῖον et en 493 b, il désigne le sexe féminin par τῆς γυναικὸς αἰδοῖον. Toutefois, lorsque le terme apparaît seul, le contexte permet souvent de déduire quel sexe il désigne. Hérodote¹⁶⁴ raconte que, parmi les Égyptiens déserteurs que Psammétique exhortait de n'abandonner ni dieux de la patrie, ni femmes et enfants, « l'un d'eux, dit-on, montrant sa virilité, répondit que, partout où ils auraient cela, ils auraient des femmes et des enfants ». Dans notre passage, puisque Théophraste ne précise pas la nature du sexe des animaux, il semble que le terme αἰδοῖα correspond aux sexes mâles et femelles. D'autre part, selon Théophraste, on donne également la plante en potion comme antidote en cas de piqûre d'un scorpion.

Indication thérapeutique : antidote.

Effet toxique : poison léthal pour le bétail.

¹⁶¹ En *RP*, IX, 18, 2 (p. 51, 8-11), Théophraste rapporte avec méfiance : « la mort aux femelles qu'on appelle aussi scorpion ressemble à un scorpion, tue le scorpion sur lequel on la racle ; mais qu'on le saupoudre d'hellébore blanc, il revient, dit-on, à la vie ».

¹⁶² Dans le *L.S.J.*, s. v. αἰδοῖον (τὸ), et dans le *D.E.L.G.*, s. v. αἰδομαί, le terme αἰδοῖον souvent au pluriel désigne les « parties honteuses » à la fois de l'homme et de la femme.

¹⁶³ Arist., *H.A.*, 493a et b.

¹⁶⁴ Hdt, II, 30 : τῶν δὲ τινα λέγεται δείξαντα τὸ αἰδοῖον εἰπεῖν, ἔνθα ἂν τοῦτο ἦ, ἔσεσθαι αὐτοῖσι ἐνθαῦτα καὶ τέκνα καὶ γυναῖκας.

18. ἰσχάς (ή), l'euphorbe « figue sèche », *Euphorbia apios* L. aussi dénommée ἄπιος (ή), l'euphorbe « poire », *Euphorbia apios* L.

Parfois, une même racine de simple peut avoir des vertus différentes. Ainsi, Théophraste s'étonne du cas de l'euphorbe « poire », plante qu'il décrit en *RP*, IX, 9, 5 (p. 26, 7-11 et 15-19):

τὸ μὲν οὖν μὴ πρὸς τὸ αὐτὸ πάντα τὰ μέρη χρήσιμα τυγχάνειν οὐκ ἴσως ἄτοπον· τὸ δὲ τῆς αὐτῆς ῥίζης τὸ μὲν ἄνω, τὸ δὲ κάτω καθαίρειν θαυμασιώτερον, οἶον τῆς τε θαψίας καὶ τῆς ἰσχάδος — οἱ δ'ἄπιον καλοῦσι — καὶ τῆς λιβανωτίδος.

« Que par le fait du hasard toutes les parties d'une plante ne se prêtent pas au même usage n'est sans doute pas extraordinaire. On s'étonne davantage que de la même racine une partie purge par le haut, l'autre par le bas, comme dans le cas de la thapsie et de l'euphorbe « figue sèche », appelée aussi euphorbe « poire », ainsi que de l' « herbe à l'encens ».

Mode d'administration

Dans notre passage, le terme qui désigne l'ingestion n'est pas exprimé par Théophraste. On le déduit en raison des propriétés émétiques et purgatives de la racine d'euphorbe figue sèche. Dioscoride¹⁶⁵ confirme notre hypothèse en notant qu' « une fois ingérée (λημφθέν), la partie haute de cette racine évacue la bile et le phlegme au moyen de vomissements, la partie d'en-bas purge ».

Indications thérapeutiques : émétique ; purgatif.

19. κιττός ὁ λευκός, le « lierre blanc » ou lierre à fruits jaunes, *Hedera helix* L. subsp. *poetarum*.

Une propriété de ce simple relative à la procréation est rapportée avec prudence par Théophraste en *RP*, IX, 18, 5 (p. 53, 5-6) :

πρὸς δὲ τὸ μὴ γόνιμον εἶναι τὸ σπέρμα, τοῦ λευκοῦ κιττοῦ τὸν καρπὸν δίδοσθαί φασι·

« Pour rendre le sperme stérile, c'est, dit-on, le fruit du lierre blanc qui est administré (...) ».

Mode d'administration

Théophraste sous-entend ici une forme du verbe πίνω. Donc, le fruit du lierre est administré (δίδοσθαί) en potion. Dioscoride¹⁶⁶ note le même usage du fruit du lierre mais, selon lui, en potion, il permet de soulager le ventre, l'asthme et est utile comme abortif.

¹⁶⁵ Diosc., II, 175 : ταύτης τὸ μὲν ἄνωθεν μέρος τῆς ῥίζης λημφθέν διέμέτων ἄγει χολὴν καὶ φλέγμα, τὸ δὲ πρὸς τῇ ῥίζῃ κάτω καθαίρει (...).

¹⁶⁶ Diosc., II, 165.

Indication « thérapeutique »: anticonceptionnel.

Cette propriété du lierre ne se rencontre que chez Théophraste. Au contraire, dans le traité hippocratique¹⁶⁷ *Mal. fem.* I, 22 (VIII, p. 62, 12-14 L.), le lierre favoriserait la conception : « si vous voulez faire concevoir, administrez en boisson sept graines de lierre, ou des feuilles de lierre, chaque mois, dans du vieux vin, à la fin des règles » (trad. Littré, 1853).

20. κλύμενον (τὸ), le chèvrefeuille entrelacé, *L. implexa*¹⁶⁸ Aiton

Comme l'explique Théophraste dès le paragraphe 3 du chapitre 18, ce végétal fait partie des simples dont les propriétés s'appliquent notamment aux fonctions physiques, c'est-à-dire l'activité ou l'absence d'activité gènesique (*RP*, IX, 18, 3, [p. 52, 2] : λέγω δέ σωματικῶν περὶ τὸ γεννᾶν καὶ ἀγονεῖν). Plus loin, en *RP*, IX, 18, 6 (p. 53, 9-13) et 18, 7 (p. 53, 18-19), il écrit qu'

ἀδυνατεῖν δέ φασι γεννᾶν καὶ ἐάν τις τοῦ κλυμένου τὸν καρπὸν πίνῃ συνεχῶς τριάκοντα ἡμέρας ἐν οἴνῳ λευκῷ, συλλέξας ὅσον χοίνικα, τὸ ἴσον ἀν' ἐκάστην ἡμέραν. Ἐὰν γὰρ ἐκτελέσῃ τὴν πόσιν, ἀγονεῖν τὸ ὄλον. (...) χρῆσθαι δὲ καὶ πρὸς τοὺς σπληνας ὥσπερ τῷ κλυμένῳ.

« On se trouve de même, dit-on, dans l'impossibilité de procréer si l'on prend en potion dans du vin blanc le fruit du chèvrefeuille, dont on aura recueilli environ une chénice¹⁶⁹, trente jours de suite à dose égale chaque jour ; car si on achève la potion, c'est la stérilité définitive. (...) on l'utilise [la feuille de l' « herbe à la mule » c'est-à-dire la doradille] aussi pour les maladies de la rate, comme le chèvrefeuille. »

Récolte

Celle-ci est mentionnée plus haut dans l'œuvre, lorsque, après avoir décrit les procédés qui permettent d'obtenir des sucs, Théophraste expose les modalités à respecter lors de l'arrachage des racines de certains simples, dont le chèvrefeuille (*RP*, IX, 8, 5 (p. 22, 3-11)) :

ἔτι δὲ ὡς οἱ φαρμακοπῶλαι καὶ οἱ ῥιζοτόμοι τὰ μὲν ἴσως οἰκείως, τὰ δὲ καὶ ἐπιτραγωδοῦντες λέγουσι. Κελεύουσι γὰρ τὰς μὲν κατ' ἄνεμον ἰσταμένους τέμνειν, ὥσπερ ἑτέρας τέ τινας καὶ τὴν θαψίαν, ἀλειψαμένους λίπα· τὸ γὰρ σῶμα ἀνοιδεῖν ἐὰν ἐξ ἐναντίας — κατ' ἄνεμον δὲ καὶ τοῦ κυνοσβάτου τὸν καρπὸν συλλέγειν, εἰ δὲ μή, κίνδυνον εἶναι τῶν ὀφθαλμῶν — τὰς δὲ

¹⁶⁷ Hipp., *Mal. fem.* I, 22 (VIII, p. 62, 12-14 L.) : ἦν δὲ θέλης ξυλλαβεῖν, τοῦ κισσοῦ ἑπτὰ κόκκους, ἢ τῶν φύλλων κατὰ μῆνα πίνειν ἐν οἴνῳ παλαιῷ, παυομένων τῶν ἐπιμένιων.

¹⁶⁸ Selon S. Amigues, en *RP*, IX, 8, p. 123, n. 17, le chèvrefeuille appartient au genre *Lonicera L.* représenté en Grèce par sept ou huit espèces dont deux au moins, *L. estrusca* Santi et *L. implexa* Aiton, sont communes aux environs d'Athènes.

¹⁶⁹ Le substantif χοίνιξ (ή), associé à tout type de céréales, désigne une mesure de capacité à sec dont la valeur varie selon les régions : 1,0 litre en Attique, 1,1 litre à Égine, 1,52 litre en Béotie et en Laconie. Cfr. A. Mlasowsky, s. v. *Choinix* dans *Der Neue Pauly*, II (1997), col. 1136-1137.

νύκτωρ, τὰς δὲ μεθ' ἡμέραν, ἐνίας δὲ πρὶν τὸν ἥλιον ἐπιβάλλειν οἶον καὶ τὸ κλύμενον.

« Ajoutons que les droguistes et les arracheurs de racines donnent des informations en partie probablement correctes, en partie aussi dramatisées. Ils recommandent d'arracher certaines racines, comme entre autres la thapsie¹⁷⁰, en se plaçant sous le vent, après s'être enduit de matière grasse, car le corps se couvre d'œdèmes si on se place en sens contraire (c'est encore sous le vent qu'ils disent de récolter le fruit de l'églantier ; sinon, gare aux yeux !) ; d'autres doivent être coupées de nuit, d'autres en plein jour, quelques-unes avant que le soleil ne les atteigne, tel en particulier le chèvrefeuille. »

En fait, Théophraste rapporte, avec des réserves, les pratiques des marchands de drogues (φαρμακοπωλαί), littéralement « ceux qui vendent des φάρμακα¹⁷¹ » et aussi celles des coupeurs de racine. L'activité des premiers s'apparente à celle d'un « droguiste ». Quant aux ῥιζοτόμοι ou « coupeurs de racines », identifiés par S. Amigues¹⁷² comme « des gens du peuple nantis d'un simple savoir empirique assorti de croyances ancestrales plus ou moins mêlées de magie », ils sont chargés de la cueillette des plantes ou d'une de leurs parties. Ainsi, avec prudence, Théophraste écrit « qu'ils disent d'une part » (λέγουσι) « des choses peut-être de manière convenable » (τὰ μὲν ἴσως οἰκειῶς), ensuite « qu'ils disent d'autre part aussi des choses en exagérant » (τὰ δὲ καὶ ἐπιτραγωδοῦντες λέγουσι).

Ces pratiques montrent que le moment propice à la cueillette varie selon les plantes. Ainsi, la période de la nuit est vivement conseillée pour plusieurs raisons que Théophraste, cependant, n'explique pas dans son oeuvre. Il recommande toutefois, sans précision chronologique exacte, que « quelques-unes [doivent être coupées] avant que le soleil ne les atteigne, tel en particulier le chèvrefeuille ». Pour A. Delatte¹⁷³, comme la cueillette de la plante était considérée soit comme « un attentat aux droits de la nature divine » soit comme « un larcin commis aux dépens de la Terre-Mère » soit encore comme « un acte de mauvais gré à l'égard de la plante elle-même, à laquelle une personnalité est reconnue », l'opération devait être réalisée « sans témoin et surtout en l'absence du témoin par excellence, le Soleil ». Il reconnaît aussi dans la nuit « le temps normal pour l'accomplissement des actes magiques ». Quant à la cueillette de jour, selon S. Amigues¹⁷⁴, elle est justifiée par son aspect pratique car « l'herboriste a besoin de voir clair pour repérer les plantes et en prélever soigneusement la partie utile, tout en surveillant les alentours ».

Mode d'administration

Le chèvrefeuille est administré en potion (πίνη, πόσιν) à base de vin blanc (ἐν οἴνω λευκῷ) de la quantité d'une chénice (συλλέξας ὅσον χοίνικα), à prendre trente jours de suite et à dose égale (συνεχῶς τριάκοντα ἡμέρας... τὸ ἴσον ἀν' ἐκάστην ἡμέραν).

Indication thérapeutique : inhibiteur de l'activité génésique de l'homme¹⁷⁵.

¹⁷⁰ Nous avons déjà évoqué cette pratique dans le cas de la thapsie, voir n°15 Θαψία (ή), la thapsie, p. 34.

¹⁷¹ S. Amigues, *Le médecin antique et le poison* dans *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 32 (2001), p. 209, remarque avec raison que *pharmakon* désigne le remède ou le poison.

¹⁷² Ead., *ibid.*

¹⁷³ A. Delatte, *Herbarius : recherche sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*, Bruxelles, Palais des Académies, 1961, p. 53.

¹⁷⁴ S. Amigues, *RP*, IX, p. 122, n. 16.

¹⁷⁵ *RP*, IX, p. 221, n. 13.

S. Amigues¹⁷⁶ observe que la même espèce de chèvrefeuille est décrite par Dioscoride sous le nom de περικλύμενον (ou κλύμενον) avec des propriétés pharmacodynamiques identiques : effet stérilisant du fruit (Diosc. IV, 14, 2 : « les feuilles ont les mêmes propriétés que le fruit ; on raconte que sept feuilles prises en potion pendant trente jours rendent stérile »), aptitude thérapeutique pour les maladies de la rate (Diosc., IV, 14, 1 : « le chèvrefeuille appelé aussi "herbe à la rate" ; IV, 14, 2 : « le fruit...fait fondre la rate »). On suivra donc Amigues lorsqu'elle conclut que « sans écarter d'autres espèces, on admettra donc que le κλύμενον de Théophraste est *L. implexa*, du reste seul chèvrefeuille typiquement méditerranéen à feuilles persistantes ».

Contre- indication : en cas de surdosage, stérilisant définitif¹⁷⁷.

21. κόκκος ό κνίδιος, le « grain de Cnide » ou fruit du daphné sain-bois, *Daphne gnidium* L.

Petit fruit comme le poivre, ce simple constitue néanmoins un remède puissant selon *RP*, IX, 20, 2 (p. 57, 21-23 – 58, 1-2) :

ό δέ κνίδιος κόκκος στρογγύλον έρυθρόν τή χροιά, μειζον δέ τοῦ πεπέριος, ισχυρότερον δέ πολὺ τή θερμότητι· διό καί ὅταν διδῶσι κατάποτον — διδόασι γάρ πρὸς κοιλίας λύσιν — ἐν ἄρτω ἢ στέατι περιπλάττοντες· κάει γάρ ἄλλως τὸν φάρυγγα.

« Le « grain de Cnide » est rond, de couleur rouge, plus gros que celui du poivre et beaucoup plus échauffant ; aussi, lorsqu'on le donne en pilule (on le donne pour libérer le ventre), on l'incorpore dans une boulette de pain ou de graisse ; car autrement il brûle le gosier ».

Mode d'administration

Comme purgatif drastique, on l'administre sous forme de pilule (διδῶσι κατάποτον) qu'on incorpore dans du pain ou de la graisse (ἐν ἄρτω ἢ στέατι περιπλάττοντες). Cet usage est confirmé par Dioscoride¹⁷⁸, qui note aussi que le grain de Cnide « brûle le gosier, c'est pourquoi on le donne à avaler (καταπιεῖν) avec de la farine de blé ou d'orge, dans un grain de raisin ou enrobé dans du miel cuit ».

Indications thérapeutiques : échauffant ; purgatif drastique.

¹⁷⁶ *RP*, IX, p. 123, n. 17.

¹⁷⁷ Pline (*H. N.*, XXIV, 68) note également que « les feuilles pilées et prises en boisson, modèrent les excès amoureux et un usage répété les éteint complètement ».

¹⁷⁸ Diosc., IV, 172 : καίει δέ τήν φάρυγγα, διό μετὰ ἀλεύρου ἢ μετὰ ἀλφίτου δοτέον ἢ ἐν ῥαγί σταφυλῆς ἢ μέλιτι ἐφθῶ περιειλημμένον καταπιεῖν (...).

22. κραταιόγονον (τὸ), l'« herbe aux mâles » ou renouée persicaire, *Polygonum persicaria* L.

À l'opposé du lierre blanc dont le fruit rend le sperme stérile, une autre plante, dont le nom composé signifie littéralement « qui engendre un enfant fort c'est-à-dire un mâle¹⁷⁹ », possède la vertu contraire selon *RP*, IX, 18, 6 (p. 53, 7-8) :

(...) πρὸς δ' αὖ τὸ γόνιμον τὸν τοῦ κραταιογόνου καρπὸν ἐν ὕδατι.

« Pour le (le sperme) rendre au contraire fécond, c'est le fruit de l' « herbe aux mâles », dans de l'eau ».

Mode d'administration

Théophraste ne précise pas le mode d'administration, mais, si le fruit est prescrit dans de l'eau, on en déduit qu'il s'agit d'une potion. De plus, Dioscoride¹⁸⁰ confirme notre hypothèse en notant avec réserve que « certains racontent qu'en potion le fruit rend une femme génitrice de garçons, si elle prend à jeun, après les règles et avant de concevoir, trois fois par jour un poids de trois oboles avec de l'eau à raison de deux cyathes¹⁸¹ durant quarante jours. L'homme boira aussi durant les mêmes jours et il concevra ». Chez Pline¹⁸², ce même rituel est prescrit également pour engendrer un garçon mais la préparation est à base de la graine et non du fruit, et elle est administrée en potion dans du vin et non dans de l'eau. Celui-ci rapporte encore une autre croyance relative au *crataegonon*, à savoir que « certains prétendent que les femmes qui prennent en boisson la fleur du *crataegonos* conçoivent dans les quarante jours ».

Indication « thérapeutique » : rend le sperme fécond.

Dans l'antiquité, son appellation κραταιόγονον, composé déterminatif en -γονος¹⁸³ avec comme premier terme κραταιο- de l'adjectif κραταίος¹⁸⁴ « puissant », qui signifie littéralement « qui engendre un enfant fort c'est-à-dire un mâle, la voue à toutes sortes de croyances relatives à ses propriétés. De fait, elle est réputée favoriser la conception de garçons, la fécondité du sperme ou encore l'activité sexuelle de l'homme. Cet usage de la renouée persicaire ne trouve aucune correspondance avec les propriétés attribuées aujourd'hui à cette plante que, comme le souligne P. Schauenberg¹⁸⁵, la médecine populaire recommande « contre l'arthrite, les affections pulmonaires, la diarrhée, l'ictère et les eczémas chroniques ».

¹⁷⁹ J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, p. 77, s. v. *crataegonon*.

¹⁸⁰ Diosc., III, 124 : ἰστορεῖται δὲ ὑπὸ τινῶν ἢ πόσις τοῦ καρποῦ γυναικῶν ἀρσενοτόκον ποιεῖν, ἐάν τις μετὰ τὴν κάθαρσιν τῶν καταμηνίων πρὸ τοῦ πλησιάσαι νῆστις πίνη τρεῖς τῆς ἡμέρας ὀλικὴν τριωβόλου μετὰ ὕδατος κυάθων δύο ἐπὶ ἡμέρας τεσσαράκοντα· ὡσαύτως δὲ καὶ ὁ ἀνὴρ πινέτω τὰς ἴσας ἡμέρας καὶ πλησιαζέτω.

¹⁸¹ κυάθος (ὁ) : mesure de capacité qui équivaut à 0,045 litres (d'apr. Le Bailly, *Dictionnaire grec-français*, p. 2198, tableau IV).

¹⁸² Pline, XXVII, 40 : *quod si bibant ex uino ante cenam tribus obolis in cyathis aquae totidem mulier ac uir ante conceptum diebus XL, uirilis sexus partum futurum aiunt. (...) Sunt qui florem crataegoni bibentes mulierum intra XL diem concipere tradant*, « Si un homme et une femme en avalent dans du vin avant le repas, à la dose de trois oboles dans autant de cyathes d'eau, quarante jours avant la conception, on dit que l'enfant sera du sexe masculin » (trad. A. Ernout, Belles Lettres, 1959).

¹⁸³ P. Chantraine, *D.E.L.G.*, p. 223, s. v. γίγνομαι.

¹⁸⁴ Id., *ibid.*, s. v. κράτος, p. 578-579.

¹⁸⁵ P. Schauenberg, *Guide des plantes médicinales*, p. 288, s. v. *Polygonum persicaria* L.

23. κυκλάμινος (ό), le cyclamen, *Cyclamen graecum* Link, *C. hederifolium* Aiton.

Déjà mentionnées plus haut¹⁸⁶, les parties utiles du cyclamen sont énumérées, avec leurs vertus, en *RP*, IX, 9, 3 (p. 25, 9-17) :

τοῦ δὲ κυκλαμίνου ἢ μὲν ῥίζα πρὸς τε τὰς ἐκπυήσεις τῶν φλεγμονῶν καὶ πρόσθετον γυναιξὶ καὶ πρὸς τὰ ἔλκη ἐν μέλιτι ὁ δὲ ὀπὸς πρὸς τὰς ἀπὸ κεφαλῆς καθάρσεις ἐν μέλιτι ἐγγεόμενος, καὶ πρὸς τὸ μεθύσκειν ἐὰν ἐν οἴνῳ διαβρέχων διδῶ τις πιεῖν. Ἀγαθὴν δὲ τὴν ῥίζαν καὶ ὠκυτόκιον περιόπτου καὶ εἰς φίλτρα. Ὅταν δὲ ὀρύξωσι κατακαίουσιν, εἴτ' οἴνω δέυσαντες τροχίσκους ποιοῦσιν, ὥσπερ τῆς τρυγὸς ἢ ῥυπτόμεθα.

« Quant au cyclamen, sa racine est utilisée aussi bien pour les suppurations des inflammations qu'en pessaire pour les femmes et sur les plaies dans du miel ; le suc, instillé dans du miel, dégage la tête et provoque l'ivresse si on le fait boire dilué dans du vin. La racine serait bonne aussi comme amulette ocytocique et pour des philtres. Une fois arrachée, elle est brûlée complètement, puis mouillée avec du vin et façonnée en rondelles, à la manière du tartre que nous utilisons comme détergent ».

Modes d'administration

Théophraste distingue trois usages thérapeutiques de la racine de cyclamen. La première action du simple est suppurative et déjà mentionnée dans le traité hippocratique *Des maladies*, II, 47 (Jouanna, Les Belles Lettres, 1983 = VII, p. 68, 1-4 L.), qui daterait du milieu du V^e siècle av. J.-C. Dans ce passage¹⁸⁷, le simple entre, en effet, dans la composition d'une infusion (τοῦτο χλιαρὸν ἐγγεῖν) recommandée pour l'évacuation de pus dans les poumons :

« extrayez le jus de grenades âcres et du cyclamen — pour la quantité, vous prendrez un petit oxybaphe¹⁸⁸ de chaque —, ensuite pilez du suc de silphion gros comme une fève, délayez, et mêlez-y un oxybaphe de lait de chèvre ou d'ânesse ; infusez (dans le poumon) cette préparation qui sera tiède » (trad. J. Jouanna, 1983, p. 180).

Le deuxième usage répertorié par Théophraste est d'ordre gynécologique et résumé dans l'expression πρόσθετον γυναιξί, qui désigne un pessaire à base de racine de cyclamen. J. Jouanna¹⁸⁹ décrit les pessaires « comme des sortes de suppositoires que l'on introduit dans la matrice ». Ainsi, ce mode d'administration est récurrent dans les traités gynécologiques du corpus hippocratique où il est recommandé aux femmes pour le traitement des affections de la matrice. Le traité *Nature de la femme*, VII, p. 428, 16-18 L., prescrit un pessaire de ce type comme suit :

¹⁸⁶ *RP*, IX, 9, 1 (p. 24, 5-6) : « Il en est dont on utilise la racine et la sève, par exemple la scammonée, le cyclamen, la thapsie ».

¹⁸⁷ Hipp., *Des maladies*, II, 47 (VIII, p. 68, 1-4) : σίδια δριμέα ἐκχλώσας καὶ κυκλάμινον — ὅσον ὀξύβαφον τῶν σμικρῶν ἐκατέρου ἔστω —, ἔπειτα ὀπὸν σιλφίου τρίψας ὅσον κύαμον, διεῖναι καὶ συμμιξαι γάλακτος ὅσον ὀξύβαφον αἴγειον ἢ ὄνειον, τοῦτο χλιαρὸν ἐγγεῖν.

¹⁸⁸ L'oxybaphe (ὀξύβαφον) est une mesure de capacité attique. Elle représente 0,068 litre. Cfr. *Le Grand Bailly, Dictionnaire grec-français*, tableau IV, p. 2198.

¹⁸⁹ J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992, p. 252.

προσθετὸν καθαρτήριον ἦν τὰ γυναικεῖ μὴ φαίνεται, στύρακα καὶ ὀρίγανον τρίψας λειᾶ καὶ ξυμμίξας, ἐπιχέον χηνὸς ἔλαιον, ἔπειτα προστιθέστω.

« Comme pessaire mondificatif, si les règles ne paraissent pas, pilez bien du styrax et de l'origan, mêlez, ajoutez de la graisse d'oie, ensuite, appliquez en pessaire ».

Comme Théophraste, Soranos d'Éphèse¹⁹⁰, médecin dont l'activité se situe aux I^{er}-II^e siècles de notre ère, mentionne l'usage du cyclamen en gynécologie. En revanche, le simple est administré non en pessaire, mais en emplâtre (ἐπίθεμα) dont l'action est abortive. Cette propriété semble avoir donné lieu à une croyance mentionnée chez Dioscoride¹⁹¹, ainsi que chez Pline¹⁹², où il suffit seulement à une femme enceinte d'enjamber la racine de cyclamen pour avorter. Le troisième usage relevé par Théophraste, relève de la traumatologie. Ainsi, sur les plaies, on applique la racine dans du miel (ἐν μέλιτι). Cet usage est confirmé par Dioscoride¹⁹³. Enfin, Théophraste ajoute l'utilisation de cette plante à des fins magiques comme amulette ocytocique (ὠκυτόκιον περιάπτον) et comme ingrédient dans la composition de philtres (εἰς φίλτρα). La racine de cyclamen portée en amulette autour du cou était réputée hâter un accouchement. Ce type de croyance s'est perpétué dans des milieux traditionnels, au Maghreb particulièrement, comme le note S. Amigues¹⁹⁴, qui compare le témoignage de Dioscoride¹⁹⁵, III, 150, au sujet de l'anagyre : « on en donne (...) pour expulser l'arrière-faix et pour faire venir les règles (...). C'est aussi une amulette que l'on attache aux femmes qui ont des couches difficiles ; mais il faut ôter et jeter l'amulette sitôt après l'accouchement ». Dans le dernier usage de la racine mentionné par Théophraste, celle-ci subit quelques transformations. Une fois réduite en cendres (κατακαίουσιν) et mouillée de vin (οἴνω δεύσαντες), on la façonne en rondelles¹⁹⁶ (τροχίσκους ποιοῦσιν) comme le tartre qui est utilisé comme détergent. Comme le note S. Amigues¹⁹⁷, Dioscoride¹⁹⁸ signale également qu'« il (le tartre) est fortement caustique et détergent, (...) une fois brûlé ». Cette substance est issue du vin. De fait, M.-Cl. Amouretti¹⁹⁹, amenée à parler de la vinification et de ses sous-produits, souligne qu'à la suite de chacune des deux fermentations du raisin, dénommées l'alcoolique et la lactique, les produits obtenus sont le vin nouveau lors de la première phase et le vin stabilisé lors de la seconde. Les sous-produits fabriqués sont respectivement, la lie, le marc et le vin piqué, le vinaigre, le tartre. Ce dernier, déposé sur les parois des jarres ou des tonneaux, contient une forte proportion de bitartrate de potassium.

¹⁹⁰ Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes*, I, 20 : [καταπλασσομένην] < καὶ τοῖς > ὁμοιογενέσιν τῶν ἐπιθεμάτων, ἐν οἷς καὶ ταῦτα κυκλαμίνου, ἐλατηρίου, (...), « Elle [la femme] mettra aussi des emplâtres faits avec des produits similaires. Parmi ceux-ci figurent : cyclamen, concombre sauvage, ... » (éd. et trad. P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas, Les Belles Lettres, 1988, p. 63).

¹⁹¹ Diosc., II, 164 : φασὶ δὲ ὅτι, κὰν ὑπερβῆ τὴν ρίζαν ἐγκύμων γυνή, ἐξαμβλώσκειν αὐτήν.

¹⁹² Pline, *H.N.*, XXV, 115 : *traduntque, si praegnans radicem eam transgrediatur, abortum fieri.*

¹⁹³ Diosc. II, 164 : ἡ ρίζα... τραύματα... μετὰ μέλιτος ἰᾶται, « la racine avec du miel guérit les blessures ».

¹⁹⁴ S. Amigues, *RP*, IX, p. 134, n. 13.

¹⁹⁵ Diosc., III, 150 : ποτίζεται δὲ (...) ἐν γλυκεῖ πρὸς ἄσθμα καὶ ἐκβολὴν χορίου καὶ ἐμβρύου καὶ ἐμμήνων, (...) ἔστι δὲ καὶ περιάπτον δυστοκούσαις· δεῖ μέντοι μετὰ τὸ τεκεῖν εὐθέως ἀφελόντα ῥίπτειν τὸ περιάμμα ».

¹⁹⁶ Concernant la traduction du mot τροχίσκος par « rondelle », cfr n°27 μανδραγόρας, p. 51.

¹⁹⁷ *RP*, IX, p. 134, n. 14.

¹⁹⁸ Diosc., V, 114 : δύναμιν... ἔχει καυστικήν σφόδρα καὶ σμηκτικήν, (...) ἡ δὲ κεκαυμένη [τρούξ] (...).

¹⁹⁹ M.-C. Amouretti et J.-P. Brun, *La production du vin et de l'huile en Méditerranée. Actes du symposium international organisé par le Centre Camille Jullian et le Centre archéologique du Var, Aix-en-Provence et Toulon, 20-22 novembre 1991*, dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. XXVI, Paris, De Boccard, 1993, p. 469-470.

Quant au suc de cyclamen, toujours selon Théophraste, instillé dans du miel (ἐν μέλιτι ἐγγχεόμενος), il est efficace pour purger la tête. Dioscoride²⁰⁰, qui mentionne le même usage, nous fournit plus de précision quant au mode d'administration du simple : « le suc est infusé dans les narines pour purger la tête ». L'action enivrante du simple réside dans le suc de la plante, selon Théophraste, qui évoque une potion (διδῶ...πιεῖν) à base de suc dilué dans du vin (ἐν οἴνῳ διαβρέχων). Cette propriété du cyclamen est notée non seulement par Pline²⁰¹, « on dit aussi qu'ajoutée (la racine) dans le vin, elle produit les effets de l'ivresse », mais aussi par Dioscoride²⁰² : « (la racine) mêlée à du vin enivre ». Tous deux mentionnent cependant comme partie employée, la racine et non le suc, comme Théophraste.

Indications thérapeutiques : suppuratif ; abortif ; emménagogue ; vulnéraire ; soulage les maux de tête ; effet enivrant ; dépuratif. On identifie aussi des indications qui relèvent de la superstition. Le simple peut, en effet, constituer une amulette et peut entrer dans la composition de philtres.

24. κώνειον (τὸ), la ciguë, *Conium maculatum* L.

Celle-ci est mentionnée non seulement dans le chapitre 8 (*RP*, IX, 8, 3 [p. 21, 12-14]), qui est consacré aux « racines », mais aussi dans le chapitre 16 où sont mentionnés des simples employés dans la préparation de poison (*RP*, IX, 16, 8 [p. 47, 15-21 – 48, 1-12]):

Ἔστι δὲ τῶν μὲν ἄλλων ῥιζῶν τὸ χύλισμα ἀσθενέστερον τοῦ καρποῦ, τοῦ κωνείου δὲ ἰσχυρότερον, καὶ τὴν ἀπαλλαγὴν ῥᾶω ποιεῖ καὶ θάπτω μικρὸν πάνυ **καταπότιον** δοθέν (...). Θρασύας δὲ ὁ Μαντινεὺς εὐρήκει τι τοιοῦτον, ὥσπερ ἔλεγεν, ὥστε ῥαδίαν ποιεῖν καὶ ἄπονον τὴν ἀπόλυσιν, τοῖς ὁποῖς χρώμενος κωνείου τε καὶ μήκωνος καὶ ἑτέρων τοιούτων ὥστε εὐογκον εἶναι σφόδρα καὶ μικρὸν ὅσον εἰς δραχμῆς ὀλκήν· ἀβοήθητον δὲ πάντη καὶ δυνάμενον διαμένειν ὅποσονοῦν χρόνον καὶ οὐδὲν ἀλλοιούμενον (...). Συνετίθει δὲ καὶ ἕτερα φάρμακα πολλὰ καὶ ἐκ πολλῶν. Δεινὸς δὲ καὶ Ἀλεξίας ὁ μαθητὴς αὐτοῦ καὶ οὐχ ἥττον ἔντεχνος ἐκείνου· καὶ γὰρ τῆς ἄλλης ἰατρικῆς ἔμπειρος. Ταῦτα μὲν οὖν εὐρησθαι δοκεῖ πολλῶ μάλλον νῦν ἢ πρότερον. Ὅτι δὲ διαφέρει τὸ χρῆσθαι πως ἐκάστῳ φανερὸν ἐκ πολλῶν. Ἐπεὶ καὶ Κεῖοι τῷ κωνεῖῳ πρότερον οὐχ οὕτως, ἀλλὰ τρίβοντες ἐχρῶντο, καθάπερ οἱ ἄλλοι νῦν δὲ οὐδ' ἂν εἰς τρίψειεν, ἀλλὰ περιπίσαντες καὶ ἀφελόντες τὸ κέλυφος — τοῦτο γὰρ τὸ τὴν δυσχέρειαν παρέχον δυσκατέργαστον ὄν — μετὰ ταῦτα κόπτουσιν ἐν τῷ ὄλμῳ καὶ διαττήσαντες λεπτά, ἐπιπάττοντες ἐφ' ὕδωρ **πίνουσιν** ὥστε ταχεῖαν καὶ ἐλαφρὰν γίνεσθαι τὴν ἀπαλλαγὴν.

²⁰⁰ Id., II, 164 : ἐγγυματίζεται τε ὁ χυλὸς αὐτῆς μετὰ μέλιτος εἰς τὰς ῥίνας πρὸς κάθαρσιν κεφαλῆς (...).

²⁰¹ Id., *ibid.*: *narrant et ebrietatem repraesentari addita in uinum.*

²⁰² Id., *ibid.*: μεθύσκει τε οἴνῳ μειχθεῖσα.

« Si l'extrait des autres racines est d'ordinaire moins fort que celui du fruit, dans le cas de la ciguë, il l'est davantage et une très faible dose administrée en une petite pilule rend l'issue fatale plus aisée et plus rapide (...). Thrasyas de Mantinée racontait qu'il avait découvert une drogue de nature à rendre le dénouement facile et indolore, en utilisant les sucs de la ciguë et du pavot, ainsi que d'autres plantes de ce genre, de manière que le produit ait un volume très commode et un faible poids, d'environ une drachme²⁰³; c'était un poison absolument sans remède et qui pouvait se conserver indéfiniment sans la moindre altération (...). Il composait d'autres drogues encore, en grand nombre et avec de nombreuses plantes. Son élève Alexias était également habile et aussi versé dans son art que son maître, car sa compétence s'étendait au reste de la médecine. La découverte de ces drogues semble appartenir bien plus à notre temps qu'au passé. Quant à la différence dans le mode d'emploi de chacune, elle ressort de nombreux faits. Ainsi à Céos on n'utilisait pas autrefois la ciguë à la manière actuelle, mais en la broyant, comme ailleurs; aujourd'hui personne ne songerait à la broyer: après l'avoir épluchée et débarrassée de son écorce (qui est la cause des malaises car elle se digère mal), on la pile au mortier, puis, après l'avoir passée au tamis fin, on en saupoudre de l'eau et on prend ce breuvage qui assure une fin rapide et paisible. »

Comme l'écrit Théophraste en parlant de Thrasyas²⁰⁴ (ὥσπερ ἔλεγε « comme il racontait »), il est probable qu'ils aient été contemporains. Les propos de Thrasyas rapportés dans ce passage « viennent visiblement d'informations orales » selon S. Amigues²⁰⁵. Quant à M. Wellmann²⁰⁶, il place Alexias vers le milieu du IV^e et il le met avec son maître Thrasyas au nombre des « auteurs » utilisés par Théophraste. Ce dernier reconnaît, en effet, leur compétence commune en matière de connaissance des plantes et de confection des drogues. Mais seul, Alexias, est versé en médecine. De fait, J. Jouanna²⁰⁷ observe que « le médecin, qui est aussi pharmacien, doit avoir en provision les remèdes, classés par genre ». Il note²⁰⁸ également que « la frontière était floue entre médecine et pharmacie, de même qu'entre poison et médicament, si bien qu'en l'absence de toute législation sur la vente des drogues, un commerce de produits plus ou moins toxiques, utilisés à des fins plus ou moins honnêtes, se faisait au temps d'Hippocrate ». Cela montre ainsi que l'activité et la connaissance des substances pour un médecin, s'apparentent à celles d'un droguiste et qu'ils pouvaient donc être complémentaires dans leur travail. Il est difficile néanmoins d'individualiser et de définir la notion de « droguiste ». En plusieurs endroits, Théophraste exprime son profond respect et sa reconnaissance à l'égard de l'activité et du savoir des *pharmakopôlai*. Ainsi, en IX, 17, 1 (p. 48, 15-17), remarquant sa tolérance aux poisons, il qualifie Thrasyas d'« herboriste très capable » (δεινότατος ὢν) lui qui, admiré parce qu'il avalait une racine ou deux, a été ridiculisé par un berger qui en avait consommé une botte entière sans réaction. Au paragraphe 2 encore, il cite le même Thrasyas, qui remarque intelligemment que l'accoutumance à certaines substances les empêche d'être des poisons. Quant à G. Ducourthial²⁰⁹, il note que

²⁰³ Le substantif δραχμή (ῆ) désigne un poids d'une valeur de 4, 31 grammes selon le *Grand Bailly, Dictionnaire grec-français* (1^{ère} éd. 1894), édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, Paris, Hachette, 2000, tableau III, p. 2197.

²⁰⁴ Il n'y a aucun renseignement sur ce personnage dans les encyclopédies telles que *R.E.*, *D.K.P.*, *D.N.P.* On déduit la datation de son activité (première moitié ou milieu du IV^e siècle av. J.-C.) par rapport à Alexias.

²⁰⁵ *RP*, IX, *Notice*, p. XXXI, n. 63.

²⁰⁶ M. Wellmann, art. *Alexias* 6), dans *R. E. I*, 2 (1894), coll. 1464.

²⁰⁷ J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992, p. 126.

²⁰⁸ *Id.*, *ibid.*, p. 186.

²⁰⁹ G. Ducourthial, *Flore magique et astrologique de l'Antiquité*, préf. de D. Gourevitch, Paris, Belin, 2003, p. 94.

« si certains *pharmakopôlai* semblent avoir bénéficié d'un grand prestige auprès d'une large part de la population, la plupart d'entre eux paraissent avoir eu surtout une réputation de charlatans et de faussaires ». Ils vivent comme de véritables marchands voyageant de cité en cité, d'une agora à l'autre, « pourtant », note É. Samama²¹⁰, « cette habitude commerciale attire souvent la méfiance des acheteurs et le reproche majeur à l'égard des *pharmakopôlai* demeure celui de charlatanerie ». Ce sentiment est sans doute dû à la forte personnalité des *pharmakopôlai* qui n'hésitaient pas à s'adonner à des expériences insolites en public pour attirer le client, comme Eudémos²¹¹ ou Eunome de Chios²¹². Théophraste reconnaît ici la renommée²¹³ de certains dans la profession.

En ajoutant du suc de pavot, c'est-à-dire de l'opium, à la ciguë²¹⁴, Thrasyas obtient une drogue qui permet une mort facile et sans douleur (ῥαδίαν ποιεῖν καὶ ἄπονον τὴν ἀπόλυσιν). Il s'agit là d'une découverte très intéressante lorsqu'on connaît, de réputation, les souffrances entraînées par un empoisonnement à la ciguë. Ainsi, dans Platon, *Phédon*, 117e – 118 a, la description de l'agonie de Socrate fournit quelques-uns des symptômes : affaiblissement des jambes, perte de la sensibilité, mais pas de la lucidité, refroidissement des extrémités et après quelques convulsions, mort rapide. En mentionnant Céos, Théophraste fait sans doute référence au suicide des vieillards de Céos et il donne la recette du poison qui permet, sans l'ajout d'un antalgique, une mort rapide et paisible (ταχεῖαν καὶ ἐλαφρὰν γίνεσθαι τὴν ἀπαλλαγὴν). S. Amigues²¹⁵ observe que parmi les textes relatifs à cette pratique que F. Blasquez²¹⁶ a réunis et commentés, le plus récent est celui d'Élien, *Histoire vraie*, III, 37, datant du III^e siècle après J.-C., qui détaille les raisons et le rituel de ce suicide : « Une loi de Céos veut que ceux qui sont devenus très âgés s'invitent les uns les autres comme pour s'offrir l'hospitalité ou pour un sacrifice solennel, et qu'une fois réunis, portant des couronnes, ils boivent la ciguë. Ils doivent le faire lorsqu'ils se rendent compte qu'ils ne sont plus aptes à accomplir les devoirs pour la patrie, entre autres parce qu'ils n'ont désormais plus tout leur esprit à cause de l'âge » (trad. A. Lukinovich – A.-F. Morand, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 48).

Modes d'administration

La ciguë est administrée sous forme de pilule (καταπότιον) à base d'extrait de racine ou sous forme de potion (πίνουσιν) à base du simple réduit en poudre et d'eau (ἐπιπύπτοντες ἐφ' ὕδωρ). Sous la forme καταπότιον (*uaria lectio* pour κατάποτον²¹⁷), la première forme d'administration est déjà attestée notamment dans le traité hippocratique *Du régime des maladies aiguës. Appendice*, 70 (R. Joly, Belles Lettres, 1972 = VIII, 2, 133 L.) qui pourrait dater du milieu du V^e siècle, où il désigne une préparation qui entraîne l'évacuation de l'eau par le bas :

²¹⁰ É. Samama, *Thaumatopoiôi pharmakopôlai. La singulière image des préparateurs et vendeurs de remèdes dans les textes grecs*, dans F. Collard et É. Samama (dir.), *Pharmacopoles et apothicaires. Les « pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 19.

²¹¹ Théophraste rapporte en *RP*, IX, 17, 2, p. 49, 10, qu'Eudème « ayant parié qu'il n'aurait aucune réaction avant le coucher du soleil, ingurgita une quantité très modeste qu'il ne put garder ni assimiler ».

²¹² Théophraste (ibid., p. 49, 13) note qu'Eunome de Chios « buvait l'hellébore sans être purgé ».

²¹³ Εὐδημος γοῦν ὁ φαρμακοπώλης εὐδοκιμῶν σφόδρα κατὰ τέχνην « Eudème le pharmacopole, fort renommé dans sa profession » (*RP*, IX, 17, 2, 10).

²¹⁴ Au sujet de la ciguë, S. Amigues renvoie à l'étude de F. Blasquez, *La ciguë dans l'Antiquité gréco-romaine : la plante, ses utilisations, son image dans le monde antique avec un regard sur les époques postérieures*, thèse Université d'Aix-Marseille I, 1998.

²¹⁵ *RP*, IX, p. 211, n. 31.

²¹⁶ F. Blasquez, *op. cit.* (supra n. 213), ch. 5, II, 1 *Le suicide ritualisé. La coutume de Céos*.

²¹⁷ Voir *L.S.J.*, s. v. κατάποτον (τὸ) « pill ».

λεπίδος μῆλαι τρεῖς τῶ πλάτει καὶ ἀλήτου σητανίου κόλλης, πάντα ταῦτα
λεῖα τρίψας, καταπότια ποιήσας δίδου· κάτω ὕδωρ καθαίρει.

« Prenez trois fois des parcelles de cuivre battu avec l'extrémité d'une sonde et de la colle de farine de l'année ; broyez fin le tout, faites-en des pilules que vous prescrirez ; cette préparation évacue l'eau par le bas » (trad. Joly, 1972).

On suivra la traduction de « pilule » du *L.S.J.* reprise par G. Ducourthial²¹⁸, qui nous explique que le καταπότιον, en forme de boule, est ainsi nommé selon son mode d'emploi et non son aspect : il devait être avalé d'un seul coup (καταπίνω : « engloutir). Sous la forme *catapotium*, translittérée du grec *katapoton* ou *katapotion*, D. Gourevitch²¹⁹ distingue ce même mode d'administration dans les textes médicaux latins, notamment chez Celse et Scribonius Largus. Elle le définit comme « un médicament solide en forme de graine ou de petite boule, qui s'avale tel quel, désigné par la façon de le prendre ».

Effet toxique : poison létal.

25. λιβανωτὶς ἢ ἄκαρπος, l'« herbe à l'encens » sans fruit ou lavande à toupet²²⁰,
Lavandula stoechas L.

Au paragraphe 10, deux espèces d'« herbes à l'encens » sont mentionnées par Théophraste²²¹, qui décrit celle qui est sans fruit en *RP*, IX, 11, 11 (p. 32, 24-25 – 33, 1-5) :

ἡ δὲ ἄκαρπος ἔχει τὸ φύλλον ὅμοιον θριδακίνης τῆς πικρᾶς, τραχύτερον δὲ
καὶ λευκότερον, ῥίζαν δὲ βραχεῖαν. Φύεται δὲ ὅπουπερ ἐρείκη πλείστη.
Δύναται δὲ ἡ ῥίζα καθαίρειν καὶ ἄνω καὶ κάτω· τὸ μὲν γὰρ πρὸς τὴν
βλάστην ἄνω, τὸ δὲ πρὸς τὴν γῆν κάτω. Κωλύει δὲ καὶ εἰς ἱμάτια τιθεμένη
τοὺς σῆτας. Συλλέγεται δὲ περὶ πυροτομίας.

« L'espèce sans fruits a la feuille semblable à celle de la laitue amère, mais plus rude et plus blanche, et une racine courte. Elle pousse juste aux endroits où la bruyère est très abondante. La racine a le pouvoir de purger par le haut et par le bas : la partie tournée vers la pousse, par le haut ; celle qui regarde la terre, par le bas. Placée dans les vêtements, la plante éloigne les mites. On la récolte vers l'époque des moissons ».

Mode d'administration

Celui-ci n'est pas mentionné explicitement. Mais, comme la racine a des vertus purgatives et émétiques, il s'agit bien ici d'une ingestion.

²¹⁸ G. Ducourthial, *Flore magique*, p. 87.

²¹⁹ D. Gourevitch, *Pilules romaines. Noms et réalités*, dans Ch.-M. Ternes (éd.), « *La thérapeutique dans l'Antiquité* ». *Pourquoi ? Jusqu'où ?*. *Actes des Huitièmes Rencontres scientifiques de Luxembourg (Luxembourg, 1997)*, Luxembourg, 1999, p. 40-60 (Études luxembourgeoises d'histoire & de littérature romaine, 3).

²²⁰ Concernant l'identification de l'espèce, voir S. Amigues, *RP*, IX, p. 161-162, n. 30.

²²¹ Il écrit, en effet, en *RP*, IX, 11, 10 (p. 32, 12-14) : τῶν δὲ λιβανωτίδων — δύο γὰρ εἰσιν — ἡ μὲν ἄκαρπος, ἡ δὲ κάρπιμος, ἡ μὲν καὶ τῶ καρπῶ καὶ τῶ φύλλῳ χρήσιμος, ἡ δὲ μόνον τῇ ῥίζῃ. « Des « herbes à l'encens » (il y en a deux), l'une n'a pas de fruits, l'autre en a : de celle-ci, on utilise aussi le fruit et la feuille, de celle-là uniquement la racine ».

Indications thérapeutiques : purgatif ; émétique.

Usage domestique : antimite.

26. λιβανωτίς ἢ κάρπιμος, l'« herbe à l'encens » fructifère, *Athamanta macedonica* (L.) Sprengel (= *Libanotis Macedonica* Bertol.)

Non seulement la racine, mais aussi le fruit de l'espèce fructifère soignent divers maux (*RP*, IX, 11, 10 [p. 32, 20-24]) :

χρησίμη δὲ ἢ μὲν ῥίζα πρὸς τε τὰ ἔλκη καὶ πρὸς τὰ γυναικεῖα πινομένη ἐν οἴνω αὐστηρῶ μέλανι· ὁ δὲ καρπὸς πρὸς τε τὰς στραγγουρίας καὶ πρὸς τὰ ὤτα καὶ ἄργεμα καὶ πρὸς ὀφθαλμίας καὶ ὥστε γάλα γυναιξὶν ἐμποιεῖν.

« On utilise la racine pour les ulcères et comme emménagogue, en potion dans du vin rouge sec ; le fruit, dans le traitement des rétentions d'urine²²², des maux d'oreille et de l'albugo, ainsi que des ophtalmies, et pour donner du lait aux femmes ».

Modes d'administration

En potion à base de vin rouge sec (πινομένη ἐν οἴνω αὐστηρῶ μέλανι), la racine est indiquée comme emménagogue et pour les ulcères. Dioscoride²²³ reconnaît également ces deux propriétés de l'herbe à l'encens, mais pour les ulcères, il prescrit une potion de racine avec du miel et non dans du vin. Ce même auteur recommande encore la racine en potion dans du vin pour les rétentions d'urine, propriété que Théophraste attribue au fruit. Mais l'auteur des *RP* ne précise aucun des modes d'administration de cette partie de la plante (le fruit) que Dioscoride lui, prescrit en potion en ophtalmologie.

Indications thérapeutiques : traite les ulcères, les maux d'oreille, l'albugo²²⁴, les ophtalmies ; emménagogue ; traite la rétention d'urine ; galactogène.

Dioscoride confirme certaines des propriétés mentionnées par Théophraste. Les deux auteurs s'accordent sur l'usage du simple contre les ulcères, comme emménagogue, hydragogue et en ophtalmologie.

²²² Nous aurions pu traduire le terme grec στραγγουρία (ή) par l'équivalent français de « strangurie » qui désigne une « miction douloureuse avec contracture spasmodique douloureuse du sphincter vésical, s'accompagnant de brûlures, d'une sensation pénible, de tension et d'un besoin impérieux et continu d'aller uriner (d'apr. le *T. L. F. I., s. v.* strangurie et ténésme), mais aujourd'hui, ce terme n'apparaît plus dans le vocabulaire médical. De fait, on désigne actuellement cette pathologie sous le terme de « rétention d'urines » qui se définit comme l'« impossibilité d'évacuer, en totalité ou en partie, l'urine contenue dans la vessie » (d'apr. le *Dictionnaire de médecine*, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001, p. 769).

²²³ Diosc. III, 74, 3 : αἱ δὲ ῥίζαι ξηραὶ σὺν μέλιτι ἔλκη ἀνακαθαίρουσι καὶ στρόφους ἰῶνται καὶ θηριοδῆκτοις ἀρμόζουσι σὺν οἴνω πινόμεναι, ἔμμηνά τε ἄγουσι καὶ οὔρα (...). Ὁ δὲ χυλὸς τῆς ῥίζης καὶ τῆς πώας ὀξυδερκῆς μειγνύμενος μέλιτι καὶ ἐγχοιόμενος. ὁ δὲ καρπὸς πινόμενος τὰ αὐτὰ ποιεῖ, (...), « Les racines sèches, prises en potion avec du miel détergent les ulcères et soignent les coliques et, prises en potion dans du vin, elles conviennent pour les morsures de bêtes venimeuses et font venir les règles et l'urine (...). La sève de la racine et du feuillage, une fois mélangée à du miel et utilisée en onction, rend la vue perçante. Le fruit, pris en potion, a les mêmes effets ».

²²⁴ Concernant l'identification de cette pathologie, voir n°47 χαμαίδρυς (ή), la germandrée petit-chêne, p. 71.

27. μανδραγόρας (ό), la mandragore, *Mandragora autumnalis* Bertol.

L'utilisation de la mandragore est décrite dans le chapitre 9, où Théophraste passe en revue les plantes dont toutes les parties, ou seulement quelques-unes, ont un usage (*RP*, IX, 9, 1 [p. 24, 9-15]) :

τοῦ γὰρ μανδραγόρου τὸ μὲν φύλλον χρήσιμον εἶναί φασι πρὸς τὰ ἔλκη **μετ'ἀλφίτου** τὴν δὲ ῥίζαν πρὸς ἐρυσίπελας **ξυσθειῖσαν** τε καὶ ὄξει **δευθειῖσαν** καὶ πρὸς τὰ ποδαγρικὰ καὶ πρὸς ὕπνον μᾶλλον καὶ δὴ πρὸς φίλτρα· διδόασι δὲ ἐν οἴνω ἢ ἐν ὄξει. Τέμνουσι δὲ **τροχίσκους** ὥσπερ ῥαφανίδος καὶ ἐνείραντες ἐν γλεύκει ἐκρέμασαν ὑπὲρ καπνοῦ.

« La feuille de la mandragore s'utilise, dit-on, pour les plaies avec de la farine d'orge ; sa racine pour l'érysipèle, en raclures mouillées de vinaigre, ainsi que pour la goutte, plus encore comme somnifère et bien sûr²²⁵ pour les philtres ; on la fait prendre dans du vin ou dans le vinaigre. On la débite aussi, comme un radis, en rondelles, qui sont ensuite enfilées sur un lien, <trempees> dans du moût²²⁶ et suspendues au-dessus d'une fumée ».

Modes d'administration

Ils sont multiples. Pour la feuille, l'expression de Théophraste, brachylogique, se borne à l'adjectif *χρήσιμον* suivi de *πρὸς*. Le mode d'administration est ici implicite puisqu'aucun verbe le décrivant n'est exprimé. Sur les plaies, on appliquerait donc la feuille de mandragore, en cataplasme, avec de la farine d'orge (*μετ'ἀλφίτου*). Théophraste semble avoir omis le verbe *καταπλάσσω*, qu'emploie cependant Dioscoride²²⁷, lorsqu'il décrit le même mode d'administration. Pour l'érysipèle²²⁸, on donne une potion (*διδόασι*) à base de raclures de racine mouillées de vinaigre (*ῥίζαν ξυσθειῖσαν τε καὶ ὄξει δευθειῖσαν*). La racine, prise en potion dans du vin ou du vinaigre (*διδόασι δὲ ἐν οἴνω ἢ ἐν ὄξει*), est également recommandée pour la goutte, comme somnifère²²⁹ et pour les philtres. Enfin, Théophraste décrit la préparation de rondelles (*τροχίσκους*) de racine de mandragore. Comme le note M.-H. Marganne, diminutif formé à partir du substantif *ὁ τροχός*, « la roue, le cercle », *ὁ τροχίσκος* signifie « la petite roue », « le petit cercle », « la rondelle », puis, par analogie de forme, la pastille ronde, la pilule. Ainsi, dans le contexte des passages du livre IX où apparaît

²²⁵ Pour marquer sa valeur emphatique, on traduit la particule *δή* en français par « évidemment » (cfr. E. Ragon, *Grammaire grecque, entièrement refondue* par A. Dain, J.-A. De Foucault et P. Poulain, Paris, De Gigord, 2001, p. 231, § 379). Elle est employée ici pour mettre en relief le complément *πρὸς φίλτρα*.

²²⁶ « C'est leur [des trochisques] immersion plus ou moins prolongée dans ce liquide qui peut modifier leur composition chimique » selon S. Amigues, *RP*, IX, 9, 1, p. 131, n. 6.

²²⁷ Il écrit, dans la *Matière médicale*, IV, 75, 4 : τὰ δὲ φύλλα πρόσφατα ἀρμόζει πρὸς τε ὀφθαλμῶν φλεγμονὰς καὶ τὰς ἐπὶ τῶν ἐλκῶν μετ'ἀλφίτου καταπλάσσομενα, « Les feuilles fraîches de mandragore conviennent pour les inflammations des yeux et celles qui se produisent au niveau des plaies, en cataplasme avec de la farine d'orge » (trad. S. Amigues, *RP*, IX, 9, 1, p. 131, n. 6).

²²⁸ On trouve la même indication thérapeutique chez Dioscoride, IV, 75, 5 : ἡ δὲ ῥίζα λεία σὺν ὄξει ἐρυσιπέλατα ἰᾶται, « La racine frottée, avec du vinaigre, guérit l'érysipèle ».

²²⁹ Dioscoride (IV, 75, 7) note également l'effet narcotique et anesthésique de la mandragore : χρώνται δὲ καὶ ταύτη οἱ ἰατροί, ὅταν τέμνειν ἢ καίειν μέλλωσι. « Les médecins l'utilisent quand ils doivent inciser ou cautériser ».

le mot τροχίσκος, le terme s'applique plutôt à des simples, ici, en l'occurrence, la racine de mandragore et, en IX, 9, 3 (p. 25, 17), la cendre de cyclamen (voir n°23 κυκλάμινος, p. 44). M.-H. Marganne²³⁰ signale que « pour voir réapparaître le mot dans un contexte pharmacologique, il faut attendre Celse (époque de Tibère) qui, dans une énumération de formes médicamenteuses, précise que : "[les] pilules (*pastilli*) sont appelées trochisques (*trochiscos*) par les Grecs" (*De la médecine* V.17.21a) ». Quant à D. Gourevitch²³¹, elle définit le terme, sous sa forme latine *trochiscus*, comme un « médicament solide, désigné par sa forme ronde, qui roule comme une roue. S'avale, s'injecte, s'applique ».

Théophraste, dans notre passage, signale également l'emploi de la mandragore dans les philtres. De fait, dans l'antiquité, son nom est associé à la magie ainsi qu'à la sorcellerie et, comme le note S. Amigues²³², « son étrange racine anthropomorphe la vouait à toutes sortes de pratiques occultes que Théophraste se borne à rappeler comme un fait de notoriété publique (καὶ δὴ πρὸς φίλτρα) ». L'auteur des *RP* désigne sans doute l'action délirogène du simple que reconnaissent aujourd'hui J. Bellakhdar²³³ et P. Delaveau²³⁴.

Indications thérapeutiques : vulnérable; traite l'érysipèle, la goutte ; narcotique.

Récolte

En IX, 8, 6, Théophraste nous informe que la mandragore fait partie des simples dont la cueillette requiert certains rites. On lit en *RP*, IX, 8, 8 (p. 23, 10-13) :

περιγράφειν²³⁵ δὲ καὶ τὸν μανδραγόρα εἰς τρεῖς ξίφει, τέμνειν δὲ πρὸς ἑσπέραν βλέποντα· τὸν δ' ἕτερον κύκλω περιορχεῖσθαι καὶ λέγειν ὡς πλεῖστα περὶ ἀφροδισίων (...).

« Circonscrire la mandragore par trois fois avec une épée et la couper en regardant le couchant ; d'autre part que le second opérateur danse en rond autour d'elle et prononce le plus possible de paroles érotiques ».

S. Amigues²³⁶ considère comme « une allusion au pouvoir hypnotique de la plante » cette prescription de couper la mandragore face au couchant qui est traditionnellement associé au sommeil et à la mort parce que le soleil y meurt chaque soir. Cette pratique qui consiste à tracer un ou trois cercles (περιγράφειν) autour de la plante avant leur cueillette est interprétée différemment. Selon G. Ducourthial²³⁷, le cercle aurait une signification symbolique²³⁸ et différentes considérations justifient le tracé de celui-ci : création d'un espace magiquement clos là où le magicien peut se rendre maître de la plante, protection de la plante

²³⁰ Sur la traduction française du mot par « trochisque », voir M.-H. Marganne, *Un témoignage nouveau sur les trochisques* : P. Berol. inv. 21350, dans V. Boudon-Millot, V. Dasen et B. Maire (éd.), *Femmes en médecine. Actes de la Journée internationale d'étude organisée à l'Université René-Descartes-Paris V, le 17 mars 2006, en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, De Boccard, 2008, p. 119-129 ; spéc. 123-124.

²³¹ D. Gourevitch, *Pilules romaines*, p. 55.

²³² *RP*, IX, p. 130, n. 5.

²³³ J. Bellakhdar, *La pharmacopée marocaine traditionnelle*, s. v. *Mandragora autumnalis* Bertol.

²³⁴ P. Delaveau, *Plantes agressives et poisons végétaux*, Paris, Horizons de France, 1974, p. 52, s. v. *Mandragora autumnalis*.

²³⁵ Les infinitifs περιγράφειν, περιορχεῖσθαι et λέγειν ont la valeur de l'impératif.

²³⁶ *RP*, IX, p. 128, n. 27.

²³⁷ G. Ducourthial, *Flore magique*, p. 158.

²³⁸ Cfr. J. Chevalier, A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Seghers, 1974, s. v. *cercle* : « l'encerclement était également pratiqué dans certaines cérémonies religieuses, notamment celles qui étaient célébrées dans un but apotropaïque ou cathartique (...). La référence au cercle est également très présente dans les couronnes végétales utilisées dans de nombreux rites de la religion civique ».

de tous dangers extérieurs qui lui feraient perdre ses propriétés²³⁹. Quant au nombre trois, il posséderait une fonction cathartique et apotropaïque accordée en magie²⁴⁰. Cette dernière fonction est également attribuée à l'épée : instrument de défense pour notre cueilleur, elle lui permet notamment d'écarter les sortilèges, les démons et les âmes des morts²⁴¹. A. Delatte²⁴², qui retrouve ce rite dans les coutumes de l'herboristerie moderne, notamment en Allemagne, en Hongrie, en Wallonie et en Angleterre, fournit une troisième interprétation justifiant le tracé du cercle : « [le rite] purifie la plante et la rend plus apte, en dégageant ses qualités de toute souillure naturelle ou démoniaque, à produire l'effet médicinal ou magique auquel on la destine ».

28. μήκων ή ήρακλεία, le « pavot d'Héraclès » ou silène vulgaire, *Silene vulgaris* (Moench) Garcke (= *S. inflata* Sm.).

La troisième espèce de pavot, celui dit « d'Héraclès », clôt le chapitre 12, qui est consacré aux plantes homonymes (*RP*, IX, 12, 5 [p. 35, 2-6]) :

έτέρα δέ μήκων ήρακλεία καλεϊται τὸ μὲν φύλλον ἔχουσα οἶον στρουθὸς
ῶ τὰ ὀθόνια λευκαίνουσι, ῥίζαν δὲ λεπτήν ἐπιπόλαιον, τὸν δὲ καρπὸν
λευκόν. Ταύτης ή ῥίζα καθαίρει ἄνω' χρώνται δέ τινες πρὸς τοὺς
ἐπιλήπτους ἐν μελικράτῳ.

« On appelle « pavot d'Héraclès » une autre espèce, qui a la feuille de la saponaire dont on se sert pour blanchir les tissus de lin, une racine fine et superficielle, et le fruit blanc. Sa racine purge par le haut. Certains l'utilisent pour soigner les épileptiques, dans de l'eau miellée ».

Modes d'administration

Théophraste ne les mentionne pas, mais on peut tenter de les déduire. Comme émétique, la racine du simple est sans doute administrée en potion. Il est intéressant de constater l'existence de cet usage aujourd'hui, au Maroc notamment. De fait, J. Bellakhdar²⁴³ signale que dans le Tadla (région du Maroc qui englobe la plaine de Tadla entre le Haut et le Moyen Atlas) et la région de Marrakech, la décoction de racines des plantes dans du lait ou de l'eau est utilisée comme vomitif. Pour soigner l'épilepsie, on donne également en potion la racine dans de l'eau miellée. Le μελίκρατον est du miel mélangé à un liquide. J. Jouanna²⁴⁴ note que « mélangé à du lait, le miel formait une libation que l'on offrait aux morts dès Homère²⁴⁵ ». En médecine, le mélicrat est du miel mélangé à de l'eau qui peut être bu cru ou bouilli.

²³⁹ A. Delatte, *Herbarius*, p. 103-104 interprète ce rite de la même manière : « il [le rite] signifie une prise de possession de la plante avec ses vertus et sa personnalité (...). Il la protège contre les influences étrangères qui pourraient annihiler ses vertus ou, tout au moins, en frustrer l'herboriste : antipathie, ensorcellement, action vengeresse des divinités propriétaires ou des démons protecteurs des plantes ».

²⁴⁰ On notera la même prescription du Ps-Démocrite, rapportée par Columelle (*De re rustica*, XI, 3, 64) et destinée à protéger des terres cultivées contre des insectes : « ces insectes périssent tous lorsqu'une femme a fait trois fois le tour d'une planche ensemencée, les cheveux épars et les pieds nus, dans le temps de ses règles ».

²⁴¹ A. Delatte, *Herbarius*, p. 102, note également la vertu cathartique et prophylactique de l'épée.

²⁴² Id., *ibid.*, p. 103.

²⁴³ J. Bellakhdar, *Pharmacopée marocaine*, p. 240, s. v. *Silene vulgaris*.

²⁴⁴ J. Jouanna, *Hippocrate*, p. 238.

²⁴⁵ Homère, *Odyssée*, X, v. 519.

Indications thérapeutiques : émétique ; antiépileptique. Le témoignage de Dioscoride²⁴⁶ confirme ces différents usages.

29. μήκων ή κερατῖτις, le pavot cornu, *Glaucium flavum* Crantz.

Trois autres plantes sont réunies également par un phénomène d’homonymie : les pavots. La première espèce²⁴⁷ décrite est le pavot cornu, dont le fruit et la feuille ont un usage thérapeutique (*RP*, IX, 12, 3 [p. 34, 13-18]) :

ταύτης τὸ φύλλον ὡσπερ φλόμου τῆς μελαίνης, ἦττον δὲ μέλαν, τοῦ δὲ καυλοῦ τὸ ὕψος ὡς πηχυαῖον, ῥίζα δὲ παχεῖα καὶ ἐπιπόλαιος, ὁ δὲ καρπὸς καμπύλος ὡσπερ κέρασ· συλλέγεται δὲ περὶ πυροτομίας. Δύναται δὲ καθαίρειν κοιλίαν, τὸ δὲ φύλλον ἄργεμα προβάτοις ἀφαιρεῖν.

« La feuille du premier (c’est-à-dire le pavot cornu) est comme celle de la molène « noire », mais moins foncée ; la hauteur de la tige environ une coudée ; la racine épaisse et superficielle ; le fruit recourbé comme une corne ; on le récolte à l’époque des moissons. Il peut purger le ventre, et la feuille peut enlever l’albugo aux moutons ».

Modes d’administration

Théophraste ne précise pas ces derniers. Le fruit, une fois consommé, a une action purgative. Dioscoride²⁴⁸ n’attribue pas ce rôle à la même partie de la plante. De fait, il note que « la graine en potion (ποθὲν) avec de l’eau miellée à raison d’un oxybaphe, purge avec douceur le ventre ». Quant aux feuilles et aux fleurs, il remarque qu’ « en cataplasme avec de l’huile (καταπλασθέντα σὺν ἐλαίῳ), elles détachent les croûtes autour d’une plaie ; en onction, elles détergent l’albugo sur les troupeaux et les taches blanches ». Le témoignage de Dioscoride vient préciser les différents modes d’administration du simple.

Indications thérapeutiques : purgatif ; traite l’albugo chez les moutons.

²⁴⁶ Diosc., IV, 66 : καθαίρει δὲ δι’ ἐμέτων ὄξυβάφου πλῆθος σὺν μελικράτῳ λαμβανόμενος· ἰδίως δὲ ἢ τοιαύτη κάθασις ἐπιληπτικοῖς ἀρμόζει, « Pris avec de l’eau miellée à raison d’un oxybaphe, il purge par des vomissements. Cette purgation convient particulièrement aux épileptiques ».

²⁴⁷ *RP*, IX, 12, 3 (p. 34, 12-13 et 18-19) : « Les pavots sauvages sont plus nombreux. Il y a d’une part celui qu’on appelle le pavot cornu, et d’autre part le « noir ». La feuille du premier est comme celle de la molène « noire », mais moins foncée ; la hauteur de la tige environ une coudée ; la racine épaisse et superficielle ; le fruit recourbé comme une corne ; on le récolte à l’époque des moissons (...). Cette espèce pousse au bord de la mer dans des endroits rocheux ».

²⁴⁸ Diosc., IV, 65 : τὸ δὲ σπέρμα πλῆθος ὄξυβάφου ποθὲν σὺν μελικράτῳ κοιλίαν ἐπιεικῶς καθαίρει. Τὰ δὲ φύλλα καὶ τὰ ἄνθη ἐσχάρας περιορήττει καταπλασθέντα σὺν ἐλαίῳ, ἐγχρισθέντα δὲ τὰ ἐπὶ κτηνῶν ἄργεμα καὶ νεφέλια ἀποκαθαίρει.

30. μήκων ἡ ῥοιάς, le coquelicot, *Papaver rhoeas* L.

La deuxième espèce de pavot, plante comestible qui pousse spontanément dans nos champs aujourd'hui, est décrite en *RP*, IX, 12, 4 (p. 34, 19-23 – 35,1) :

ἑτέρα δὲ μήκων ῥοιάς καλουμένη παρομοία κιχορίῳ τῷ ἀγρίῳ· διὸ καὶ ἐσθίεται. Ἐν τοῖς ἀρουραίοις δὲ φύεται, μάλιστα ἐν ταῖς κριθαῖς. Ἄνθος δὲ ἔχει ἐρυθρόν, κωδύαν δ' ὄσπην ὄνυχα τοῦ δακτύλου. Συλλέγεται δὲ πρὸ τοῦ θερισμοῦ τῶν κριθῶν, ἐγγλωροτέρα δὲ μᾶλλον. Καθαίρει δὲ κάτω.

« Un autre pavot appelé coquelicot ressemble un peu à la chicorée sauvage, ce qui explique qu'il se mange. Il pousse dans les champs cultivés, surtout dans les orges. Il a une fleur rouge et une tête de la taille d'un ongle. On le récolte avant la moisson des orges et de préférence encore un peu vert. Il purge par le bas ».

Mode d'administration

Théophraste ne le précise pas. Comme purgatif, le pavot doit nécessairement avoir été digéré et au préalable, ingéré. Sa comestibilité était tout à fait bien connue dans l'antiquité. De fait, G. Guillaume-Coirier²⁴⁹ mentionne les usages alimentaires des différentes parties de notre coquelicot : il tient lieu de légume par ses feuilles et sa capsule, et de condiment par ses graines âcres et minuscules agglutinées à une substance collante tel que du miel, une pâte ou du blanc d'œuf ; (...) elles recouvrent des gâteaux et des sortes de pains d'épices, entrent dans la composition de pâtisseries. Aujourd'hui, F. Couplan²⁵⁰ note l'utilisation tout à fait similaire des jeunes feuilles en salade et des graines condimentaires très oléagineuses en boulangerie et en pâtisserie. On en extrait l'huile d'œillette.

Indication thérapeutique : laxatif.

Comme le note G. Guillaume-Coirier, il semble que la consommation du coquelicot ait souvent rimé avec lourdeur intestinale dans les textes médicaux. De fait, dans le traité hippocratique *Sur le régime* (env. 400 av. J.-C.), il est mentionné en dernier dans un catalogue des aliments classés selon leur pouvoir nutritif et leur effet sur le transit intestinal. Quant à Soranos, il déconseille la μηκωνία ou pain au pavot car cet aliment se digère mal (*Maladies des femmes*, II, 17). Le même inconvénient est noté par Galien (VI, p. 548 Kühn).

31. νυμφαία (ή), le nénuphar jaune, *Nuphar luteum* (L.) Sibth. & Sm.

Les différences entre les racines des simples sont d'ordres divers²⁵¹. Celle de nénuphar est de saveur douce et dotée de vertus thérapeutiques décrites en *RP*, IX, 13, 1 (p. 35, 10-17) :

γλυκεῖα μὲν ἢ τε νυμφαία καλουμένη· φύεται δὲ ἐν ταῖς λίμναις καὶ ἐν τοῖς ἐλώδεσιν οἷον ἔν τε τῇ Ὀρχομενίᾳ καὶ Μαραθῶνι καὶ περὶ Κρήτην.

²⁴⁹ G. Guillaume-Coirier, *Le pavot fertile dans les mondes mycénien, grec et romain : réalité et symbolique*, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, 113, 2 (2001), p. 999-1044.

²⁵⁰ F. Couplan, E. Styner, *Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 1994, p. 26, s. v. coquelicot.

²⁵¹ *RP*, IX, 13, 1 (p. 35, 1-3) : « Les différences entre les racines résident aussi dans leur goût et dans leur odeur : certaines sont âcres, d'autres amères, d'autres douces ; il en est de parfumées et de fétides ».

Καλοῦσι δ'αὐτὴν οἱ Βοιωτοὶ μαδωνάϊν καὶ τὸν καρπὸν ἐσθίουσιν. Ἔχει δὲ τὸ φύλλον μέγα ἐπὶ τοῦ ὕδατος. εἶναι δὲ φασιν ἰσχυαίμον ἐὰν **τριψας** τις ἐπὶ τὴν πληγὴν **ἐπιθῆ**· χρησίμη δὲ καὶ πρὸς τὰς δυσεντερίας **πινομένη**.

« La saveur est douce pour la plante appelée *nymphaia*²⁵², qui pousse dans les lacs et les lieux marécageux, par exemple sur le territoire d'Orchomène, à Marathon et en Crète. Les Béotiens l'appellent « l'enivrante » et consomment son fruit. Sa feuille est grande et flotte sur l'eau. On dit que <sa racine> est hémostatique si on la met broyée sur la plaie ; on l'utilise aussi en potion contre les troubles intestinaux ».

Modes d'administration

La racine, une fois broyée (**τριψας**), est appliquée sur une plaie (**ἐπιθῆ**) comme hémostatique. P. Fournier²⁵³, que cite S. Amigues²⁵⁴, note en effet que le nénuphar blanc renferme, dans son rhizome surtout, une grande quantité de tanin, substance hémostatique et astringente. Par ailleurs, on donne une potion (**πινομένη**) à base de racine contre les troubles intestinaux. P. Schauenberg²⁵⁵, qui distingue les deux plantes, leur reconnaît des vertus tout à fait contraires et qu'aucun auteur antique ne mentionne. Ainsi, l'essence extraite du rhizome du nénuphar jaune est utilisée en homéopathie contre l'impotence et la spermatorrhée atonique, tandis que le rhizome du nénuphar blanc, qui est surnommé le « destructeur de plaisirs », est utilisé superstitieusement comme anaphrodisiaque.

Indications thérapeutiques : hémostatique ; traite les troubles intestinaux.

32. ὄνοθήρας (ὄ), le « piège aux ânes » ou laurier-rose, *Nerium oleander* L.

Certains simples auraient une action psychotrope comme le rapporte Théophraste en *RP*, IX, 19, 1 (p. 55, 17-19) :

ἡ δὲ τοῦ ὄνοθήρα **ρίζα δοθεισα ἐν οἴνῳ** πρῶτον ποιεῖ καὶ ἰλαρώτερον τὸ ἦθος.

« La racine du « piège aux ânes », administrée dans du vin, rend le caractère plus facile et plus gai ».

Mode d'administration

Comme euphorisant, on donne en potion (**δοθεισα ἐν οἴνῳ**) la racine du simple dans du vin. Cette propriété n'est reconnue nulle part ailleurs que chez Théophraste.

Indication « thérapeutique »: euphorisant.

²⁵² Dioscoride (III, 132), que cite S. Amigues (*RP*, IX, p. 170, n. 2), réunit sous le nom de νυμφαία, le nénuphar jaune et le nénuphar blanc.

²⁵³ P. Fournier, *Plantes médicinales*, Luxembourg, 1999, p. 83-84 (réimpression du *Livre des Plantes médicinales et vénéneuses de France*, Paris, 1947-1948).

²⁵⁴ *RP*, IX, p. 171, n. 3.

²⁵⁵ P. Schauenberg, p. 44-45 (s. v. Nuphar luteum (L.) Smith et p. 228-229 (s. v. Nymphaea alba L.).

33. ὄρχις (ός), l'« herbe à testicules » ou orchis, *Orchis* L. spp. et genres voisins.

Comme le souligne Théophraste²⁵⁶, on attribue aux simples des propriétés qui s'appliquent notamment à des « fonctions physiques », qui sont développées en *RP*, IX, 18, 3 (p. 52, 4-7) :

δυοῖν γὰρ ὄντοιεν τοῦ μὲν μεγάλου, τοῦ δὲ μικροῦ, τὸν μὲν μέγαν ἐνεργότερον ποιεῖν πρὸς τὰς ὀμιλίας ἐν γάλακτι διδόμενον αἰγὸς ὄρεινόμου, τὸν δὲ ἐλάττω σίνεσθαι καὶ κωλύειν.

« Étant donné qu'elle en a une paire (tubercules), un gros et un petit, on dit que le gros stimule l'instinct sexuel, administré dans du lait de chèvre des montagnes, et que le plus petit l'affaiblit et le réprime ».

Mode d'administration

Pour stimuler l'appétit sexuel, on donne le gros tubercule en potion à base de lait de chèvre des montagnes (ἐν γάλακτι διδόμενον αἰγὸς ὄρεινόμου). Dans le *Corpus hippocratique*, les laits de vache, de chèvre, d'ânesse et de jument sont bénéfiques pour le patient dans le cadre du régime à observer suite à une maladie. Par exemple, dans le traité des *Affections internes*, 6 (VII, 182, 20), qui date des années 400-390, on prescrit ce remède à un malade atteint d'érysipèle :

καὶ ὄρρον καὶ γάλα τὴν ὥρρον πινέτω βοὸς καὶ αἰγὸς καὶ ὄνειου καὶ ἵππειου· οὕτω γὰρ ἂν ῥήισθα διάγοι.

« et, dans la saison, le malade boira du petit lait et du lait de vache, de chèvre, d'ânesse et de jument ; c'est de cette façon qu'il ira le mieux » (trad. Littré, 1851).

Indications « thérapeutiques²⁵⁷ » : aphrodisiaque ; anaphrodisiaque.

Il s'agit ici d'une croyance née à partir des caractéristiques morphologiques de l'orchis, « qui pouvaient être interprétées », ainsi que le souligne G. Ducourthial²⁵⁸, « comme des indications explicites de leurs propriétés et des effets à attendre de leur emploi, la croyance en leur efficacité magique étant inspirée par la conviction qu'il existait des relations de sympathie entre elles et les parties sexuelles du corps humain et par la certitude que *le semblable agit sur le semblable* ».

²⁵⁶ *RP*, IX, 18, 3 (p. 52, 2-4) : « Par *fonctions physiques*, j'entends l'activité ou l'absence d'activité génésique. On prétend que certaines drogues tirées de la même plante déterminent l'un et l'autre, comme dans le cas de ce qu'on appelle l'*herbe à testicules* (l'orchis) ».

²⁵⁷ Plutôt d'ordre magique.

²⁵⁸ G. Ducourthial, *Flore magique*, p. 224-225.

34. *πάνακες* (τὸ), la panacée « de Syrie » ou fêrulle galbanifère, *Ferula galbaniflua* Boiss., vel sim.

La panacée de Syrie, plante dont les indications thérapeutiques varient selon la partie exploitée²⁵⁹, est décrite en *RP*, IX, 9, 2 (p. 24, 18 – p. 25, 1-9) :

πλείω δὲ καὶ τοῦ πάνακος τὰ χρήσιμα καὶ οὐ πάντα πρὸς τὸ αὐτό· ἀλλ’ ὁ μὲν καρπὸς πρὸς τὰς ἐξαμβλώσεις καὶ τὰς δυσουρίας· ὁ δὲ ὀπὸς ἢ χαλβάνη καλουμένη πρὸς τε τὰς ἐξαμβλώσεις καὶ πρὸς τὰ σπάσματα καὶ τοὺς τοιούτους πόνους, ἔτι δὲ πρὸς τὰ ᾧτα καὶ τὰς φωνασκίας· ἢ δὲ ῥίζα πρὸς τε τοὺς τόκους καὶ τὰ γυναικειᾶ καὶ πρὸς ὑποζυγίων φύσας· χρήσιμος δὲ καὶ πρὸς τὸ ἴρινον μύρον διὰ τὴν εὐωδίαν, ἰσχυρότερον δὲ τὸ σπέρμα τῆς ῥίζης. Γίνεται δὲ περὶ Συρίαν καὶ τέμνεται περὶ πυραμητόν.

« Les parties utiles de la panacée sont plus nombreuses et n’ont pas toutes la même destination: le fruit est utilisé comme abortif et dans les rétentions d’urine ; le suc, appelé galbanum, à la fois comme abortif et pour les spasmes et les affections de ce genre, ainsi que pour les soins des oreilles et de la voix ; la racine, pour faciliter les accouchements et la menstruation, et comme remède aux flatulences des bêtes de somme ; on l’utilise aussi pour le parfum à l’iris en raison de son odeur agréable, mais la graine est plus forte que la racine. La plante pousse du côté de la Syrie et se récolte à l’époque de la moisson ».

Théophraste a déjà évoqué la panacée de Syrie et son galbanum en *RP*, IX, 7, 2 (p. 17, 23 – p. 18, 1-2), ainsi qu’en *RP*, IX, 1, 2 (p. 3, 10). S. Amigues²⁶⁰ note que « le galbanum est encore aujourd’hui une appellation globale de gommes-résines aromatiques fournies par plusieurs fêrules d’Orient ». En effet, *Ferula galbaniflua* Boiss. (c’est-à-dire notre panacée de Syrie) et *F. sumbul* Hook f., qui poussent respectivement en Iran et au sud-est de Samarcande²⁶¹, fournissent le galbanum commercial (dit du Levant), gomme-résine obtenue en partie par exsudation naturelle de la tige, mais surtout par incision de la racine. L’expression de Théophraste περὶ Συρίαν semble illustrer la représentation vague et peu précise que l’on se faisait de cette contrée à l’époque de l’auteur. En effet, la Syrie²⁶², dont l’histoire est très mal connue avant qu’elle passe au pouvoir d’Alexandre après la bataille d’Issos en 333, jouait néanmoins dans l’empire perse, un rôle stratégique sur la route de la Méditerranée et de l’Egypte. Située au carrefour d’influences diverses, zone de passage et d’invasions venant de la Méditerranée, de l’Anatolie, de la Mésopotamie, de l’Egypte ou de l’Arabie, elle constituait ainsi, de tout temps, une plaque tournante dans le commerce et l’échange d’aromates et de produits précieux. Les régions d’Orient évoquées vaguement par des auteurs antiques comme Théophraste, ne peuvent être identifiées précisément. De fait, R. J. Forbes²⁶³ note qu’au V^e siècle, « les Grecs étaient conscients du fait que les parfums

²⁵⁹ On lit en *RP*, IX, 9, 1 (p. 24, 4-6) : « il existe, comme il a été dit, des plantes dont toutes les parties ont un usage, à la fois la racine, le fruit et la sève, comme en particulier la panacée ».

²⁶⁰ S. Amigues, *RP*, p. 106, n. 7.

²⁶¹ Samarcande : ville d’Ouzbékistan, capitale de la région de Samarcande.

²⁶² Concernant la Syrie, voir J.-M. Dentzer et W. Orthmann, *Archéologie et histoire de la Syrie II : La Syrie de l’époque achéménide à l’avènement de l’Islam*, Saarbrück, 1989 ; M. Sartre, *D’Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique (IV^e s. av. J.-C. – III^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Fayard, 2001.

²⁶³ R. J. Forbes, *Cosmetics and Perfumes in Antiquity*, dans *Studies in Ancient Technology*, vol. III, Leiden, Brill, 1955, p. 35-36.

d'Arabie venaient de l'Est » et, par après, « ils ont réalisé que la plupart d'entre-eux ne proviennent pas de l'Arabie proprement dite, mais d'Inde ou d'une région plus à l'est ». Quant au galbanum, gomme-résine tirée de notre fêrule galbanifère de Perse, selon lui, il entre, avec d'autres produits importés de Palestine, de Syrie et d'Asie mineure tels que la cardamome, la myrrhe ou la cannelle, dans la composition des parfums et des onguents. L'artisanat des parfums²⁶⁴ était dispersé en petites unités, chaque cité ayant ses parfumeurs, à la fois vendeurs et fabricants d'onguents et de drogues médicinales. Ceux-ci empiétaient donc sur le domaine des médecins, qui, eux aussi, s'intéressaient aux parfums. De plus, ils employaient souvent dans leurs préparations les mêmes ingrédients que les parfumeurs : les fleurs (rose, narcisse, lis), les gommés (myrrhe, galbanum), les écorces parfumées (cannelle), ou les huiles (d'amande, de ben).

Modes d'administration

Théophraste ne précise pas les modes d'administration des différentes parties de la plante. Pour les connaître, il faut recourir à Dioscoride²⁶⁵, qui, tout en notant, pour le galbanum, c'est-à-dire le suc, les mêmes indications thérapeutiques, donne plus de détails relatifs aux différents modes d'administration du simple. En effet, selon lui, le galbanum en application et en fumigation (προσπιθμενή δὲ καὶ ὑποθυμιωμένη), provoque (ἄγει) les règles et (l'expulsion) des fœtus (ἔμμηνα καὶ ἔμβρυα). La fumigation à base d'un produit est un mode d'administration déjà mentionné dans le corpus hippocratique où il constitue un remède efficace en gynécologie. D. Gourevitch²⁶⁶ note que « selon Hippocrate, en gros, le principe de la fumigation est de faire parvenir au lieu atteint (la matrice) une sorte de fumée odorante et plutôt sèche ». Les médecins hippocratiques employaient les onguents dans la composition de fumigations : les odeurs agréables attiraient l'utérus vers sa place d'origine. De fait, dans le traité hippocratique²⁶⁷ *Maladies des femmes*, II, 146 (VIII, p. 322, 19-21 L.), en cas de repliement des orifices de la matrice, il est prescrit à la femme, « quand les règles sont passées, de s'abstenir de manger, de bain et d'aller auprès de son mari après avoir fait une fumigation aromatique ». Comme le souligne toujours Dioscoride, en tant que spasmolytique (πρὸς...σπάσματα), le galbanum doit être administré en potion (πίνεται), mais la nature du breuvage n'est pas précisée. En revanche, pour expulser les fœtus morts (ἐκβάλλει ...τὰ τεθνηκότα ἔμβρυα), il est pris en potion à base de vin et de myrrhe (σὺν οἴνῳ καὶ σμύρνῃ ποθειῖσα).

Indications thérapeutiques

Elles sont variées : abortif ; traite de la rétention d'urine ; spasmolytique²⁶⁸ ; soins des oreilles et de la voix ; emménagogue ; ocytocique ; carminatif pour les bêtes de somme.

²⁶⁴ A. Verbanck-Piérard, N. Massar et D. Frère (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée Royal de Mariemont*, Mariemont, Musée Royal de Mariemont, 2008, p. 227 et 233.

²⁶⁵ Diosc., III, 83.

²⁶⁶ D. Gourevitch, *Fumigation et fomentation gynécologiques*, dans I. Garofalo, A. Lami, D. Manetti et A. Roselli (éd.), *Aspetti della terapia nel corpus hippocraticum. Atti del IX^e Colloquio Internazionale Hippocratico (Pisa 25-29 settembre 1996)*, Firenze, Leo S. Olschki, 1999, p. 203.

²⁶⁷ Hipp., *Mal. des fem.* II, 146 (VIII, p. 322, 19-21 L.): ὀκόταν δὲ τὰ ἐπιμήνια γένηται, νηστεῦσαι, καὶ ἀλουτήσασα παρὰ τὸν ἄνδρα ἴτω, θυμιωσαμένη τοῖσιν ἀρώμασιν.

²⁶⁸ Cette propriété, comme le souligne Amigues en *RP*, p. 132, n. 8, est reconnue par les pharmacologues modernes.

35. πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, la panacée d'Asclépios, *Ferulago nodosa* (L.) Boiss.

Au chapitre 11, avant de parler des différents types d'euphorbe, Théophraste nous présente d'abord les trois espèces de panacée : la panacée de Chiron, celle d'Héraclès et celle d'Asclépios, dont les indications thérapeutiques sont décrites en *RP*, IX, 11, 2 (p. 29, 11-18) :

ἀγαθὸν δὲ εἶναί φασιν ἐρπετῶν τε **ξύοντα πίνειν**, καὶ σπληνὸς ὅταν αἷμα περὶ αὐτὸν ἐν **μελικράτῳ**, καὶ κεφαλῆς **τριβόντα ἐν ἐλαίῳ ἀλείφειν** - καὶ ἄλλο τι ἐὰν πονῆ τις ἀφανές — καὶ γαστροῦς ὀδύνης ἐν οἴνῳ **ξύοντα** — δύνασθαι δὲ καὶ τὰς μακρὰς ἀρρωστίας ἐκκλίνειν. [Ἐπειτα] Τῶν δὲ ἐλκωδῶν τῶν μὲν ὑγρῶν ξηρὸν **ἐπιπάττειν προκατακλύζοντα οἴνῳ θερμοῦ**, τῶν δὲ ξηρῶν ἐν οἴνῳ **δεῦσαι καὶ καταπλάττειν**.

« On dit que c'est un bon remède contre les serpents, à prendre en raclures dans une boisson, et pour la rate, quand il y a du sang tout autour, dans de l'eau miellée ; pour la tête, il convient d'appliquer en onction la drogue triturée dans l'huile (de même si quelqu'un souffre de quelque autre mal invisible) et en raclures dans du vin pour les douleurs d'estomac (on lui prête même le pouvoir de faire céder les malaises chroniques). Dans le traitement des plaies ulcéreuses, il convient, si elles sont suintantes, de les saupoudrer de produit sec, avec irrigation préalable au vin chaud ; si elles sont sèches, de tremper la drogue dans du vin et de l'appliquer».

Dans ce passage, Théophraste ne mentionne pas la partie de la plante utilisée, mais il l'a déjà évoquée plus haut dans le texte²⁶⁹ : il s'agit de la racine (τὴν ῥίζαν). S. Amigues²⁷⁰ remarque l'absence du simple des traités pharmacologiques usuels en raison de son caractère endémique. Cependant, après consultation des résultats²⁷¹ d'analyses d'un matériel récolté près de Vytina en Arcadie, elle fait observer que « les huiles essentielles de *F. nodosa* et de deux autres espèces congénères se sont avérées moyennement actives contre divers staphylocoques et résistantes à d'autres types de bactéries ». Selon elle, cela pourrait donc justifier le fondement scientifique des usages de notre panacée qui sont décrits par Théophraste.

Modes d'administration

Ceux-ci varient selon les affections et les parties du corps à traiter. Ainsi, contre les serpents, on administre la racine de la panacée d'Asclépios sous forme de potion à base de raclures (ξύοντα πίνειν). On utilise le même remède en cas d'hémorragie de la rate mais le liquide est de l'eau miellée, à savoir un mélange d'eau et de miel (ἐν μελικράτῳ). Dans un passage d'Oribase²⁷² (*Collection médicale*, V, 29, 7) citant Antyllos, un médecin du II^e siècle de notre ère, l'eau miellée fait partie des différents types de boisson qui constituent la base des potions. L'auteur écrit :

²⁶⁹ Théophraste écrit en *RP*, IX, 11, 2 (p. 29, 7) : τὸ δ' ἀσκληπίειον τὴν ῥίζαν μῆκος μὲν ὡς σπιθαμὴν, λευκὴν δὲ καὶ παχεῖαν σφόδρα, καὶ φλοιὸν παχὺν καὶ ἀλυκώδη (...), « La panacée d'Asclépios a une racine longue d'environ un empan (environ 22,2 cm), blanche et très grosse, avec une écorce épaisse qui porte comme des efflorescences de sel ».

²⁷⁰ *RP*, IX, p. 149, n. 8.

²⁷¹ Résultats publiés dans C. Demetzos et al., *Chemical Analysis and Antimicrobial Studies on Three Species of Ferulago from Greece*, dans *Planta Medica* (Stuttgart-New York), 66, 2000, p. 560-563.

²⁷² I. Raeder (éd.), *Oribasii. Collectionum Medicarum reliquiae*, vol. I, libri I-VIII, Teubner, 1928.

οινόμελι δὲ οὐκ οἶδα εἶ τινα τῶν νοσοῦντων ἀρμόδιον· μελίκρατον δὲ τοῖς ἐν πυρετοῖς καὶ χῶρις πυρετοῦ τὸ νευρῶδες πεπονθόσιν. Ὑδρομέλι δὲ καὶ ἀπόμελι καὶ μελίμηλον αὐτὰ μὲν ἐφ' ἑαυτῶν οὐκ ἐπιτήδεια πόματα (καὶ γὰρ ἀποφθείρεται ῥαδίως καὶ ἀποξύνεται).

« Je ne sais pas s'il existe des malades auxquels il convient de donner du vin miellé, mais nous donnons de l'eau miellée à ceux dont le système nerveux est affecté, que ce soit dans une maladie fébrile ou non fébrile. L'hydromel, l'eau de rayons de miel et le miel aux pommes ne sont pas par eux-mêmes des boissons convenables, car elles se gâtent et s'aigrissent facilement » (trad. Ch. Daremberg et Ch. Bussemaker, 1851, tome I, p. 416).

En cas de maux de tête ou de tout autre mal non apparent, on applique en onction (ἀλείφειν) la drogue triturée dans l'huile (τριβόντα ἐν ἐλαίῳ). À nouveau prises en potion, mais celle-ci, à base de vin (ἐν οἴνω ξύονται), les raclures apaisent les douleurs d'estomac et font cesser les malaises chroniques. Concernant les usages médicaux du vin, J.-P. Brun²⁷³ note que « souvent en effet le vin servait d'excipient à divers ingrédients et aromates avec lequel il se combinait ». Enfin, sur les plaies ulcéreuses qui sont suintantes, après leur irrigation au vin chaud (προκατακλύζοντα οἴνω θερμῷ), on applique le produit sec (la panacée) en poudre (ἐπιπάττειν²⁷⁴) et, sur des plaies sèches, on applique un cataplasme (καταπλάττειν²⁷⁵) du simple trempé dans du vin (ἐν οἴνω δεῦσαι).

Indications thérapeutiques : antidote ; traitement des saignements de la rate, des maux de tête, d'estomac et de tout type de douleur invisible ; traitement des plaies ulcéreuses suintantes et sèches.

Récolte

La récolte de la panacée d'Asclépios, comme celle d'autres simples, donne lieu à un rituel spécifique, comme le précise Théophraste en *RP*, IX, 8, 7 (p. 23, 3-6) :

²⁷³ J.-P. Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de transformation*, Paris, Errance, 2003, p. 97.

²⁷⁴ P. Chantraine traduit le verbe ἐπιπάττω (forme attique pour πάσσω) dans *D.E.L.G.*, p. 860, s. v. πάσσω, par « saupoudrer, verser sur ». On trouve la première occurrence du mot chez Homère, *Illiade*, IV, 218, lorsque Machaon soigne Ménélas, blessé par une flèche : αὐτὰρ ἐπεὶ ἴδεν ἔλκος ὄθ' ἔμπεσε πικρὸς οἰστός / αἰμ' ἐμυζήσας ἐπ' ἄρ' ἦπια φάρμακα εἰδῶς / πάσσε, τὰ οἶ ποτε πατρὶ φίλα φρονέων πόρε Χείρων /, « Dès qu'il voit la plaie, à l'endroit même où a frappé la flèche amère, il suce le sang ; puis, savamment, il verse dessus des poudres calmantes que Chiron, en sa bonté, a jadis données à son père » (éd. et trad. par P. Mazon, 1937 [1^{ère} éd.], 2002 [9^e tirage]). En contexte médical, Oribase, citant Antyllos (*Coll. méd.*, VII, 21, 8), emploie le terme lorsqu'il décrit le traitement des piqûres de sangsues, qui étaient appliquées sur les plaies afin d'en résorber le sang : τὰ δὲ στόμια εἰ μὲν ὑποδακρούοι, μάννη, ἢ κυμίνῳ, ἢ ἀλεύρω ἐπιπλαστέον (...), « si les piqûres faites par les sangsues laissent suinter un peu de sang, on les saupoudrera de poussière d'encens, de cumin, ou de farine » (trad. Daremberg et Bussemaker, 1851-1876, tome II, p. 70).

²⁷⁵ P. Chantraine note dans le *D.E.L.G.*, p. 910, s. v. πλάσσω, que le verbe καταπλάττω (forme attique pour καταπλάσσω) se dit de toutes sortes de matières et il le traduit par « enduire, couvrir de ». Nous traduirons le verbe par « appliquer un cataplasme ». Dans le traité hippocratique *Des plaies de tête*, 13 (Withington, Loeb III, 1928 = III, p. 230, 7-8 L.), datant de la fin du V^e ou début du IV^e siècle av. J.-C., cette même action intervient dans le traitement des plaies du front: χροῖ δὲ οὐδὲ τὰ ἐν τῷ μετώπῳ διὰ παντός τοῦ χρόνου καταπλάσσειν καὶ ἐπιθεῖν (...), c'est-à-dire « il ne faut pas cependant, même dans les plaies du front, appliquer constamment des cataplasmes et des bandages » (trad. Littré, 1841).

τὸ δ'ἐπευχόμενον τέμνειν οὐδὲν ἴσως ἄτοπον, ἀλλ'εἶ τι καὶ ἄλλο προστιθέασιν, οἷον ὅταν τὸ πάνακες ἀσκληπίειον καλούμενον ἀντεμβάλλειν γὰρ τῇ γῆ παγκαρπίαν μελιττοῦταν.

« Faire une prière en arrachant la plante n'a peut-être rien d'absurde, à l'inverse de toute autre pratique qui s'y ajoute, par exemple dans le cas de ce qu'on appelle la panacée d'Asclépios : il faut mettre à sa place, pour la terre, un gâteau de tous fruits au miel²⁷⁶ ».

Théophraste fait allusion aux différentes prescriptions que l'arracheur doit respecter au cours de la cueillette des plantes. D'abord, il adresse une prière²⁷⁷ à la plante en commençant par une invocation suivie de formules de sollicitation ou de supplication destinées à obtenir des dieux, qu'ils ne s'opposent pas à l'arrachage et aussi, de la plante, qu'elle conserve toutes ses propriétés. Ensuite, après la cueillette, viennent les offrandes. Comme le remarque G. Ducourthial cité par S. Amigues²⁷⁸, « les substances utilisées sont les mêmes que celles qui étaient offertes au cours des sacrifices non sanglants de la religion civique. (...) Ces offrandes avaient probablement pour objet d'apaiser la terre présumée meurtrie ou offensée par l'extraction des plantes ou encore de calmer la colère des divinités supposées les protéger ». Quant à l'arracheur, il « espérait écarter toute sanction de leur part, notamment celles qui auraient pour effet de priver les plantes récoltées de toutes leurs propriétés ». A. Delatte²⁷⁹ note également dans ce rituel « une offrande faite à la Terre et qui avait le caractère de réparation (ἀρεστήριον) ou d'expiation (ἀφοσίωμα) ».

36. πάνακες τὸ Ἡράκλειον, la « panacée d'Héraclès », *Oporanax hispidus* (Friv.) Griseb.

Cette autre espèce de panacée est décrite par Théophraste en *RP*, IX, 11, 3 (p. 29, 18-23 – 30, 1-2) :

τὸ δ'Ἡράκλειον φύλλον μὲν ἔχει μέγα καὶ πλατὺ καὶ τρισπίθαμον πανταχῇ, ῥίζαν δὲ ὡς δακτύλου τὸ πάχος δίκραν ἢ τρίκραν, τῇ γεύσει μὲν ὑπόπικρον, τῇ δ'ὄσμῃ καθάπερ λιβανωτοῦ· ἀγαθὴν δὲ τῆς ἱεράς νόσου **μιγνυμένην φώκης πιτύα ὅσον τεταρτημόριον πίνειν**, καὶ ὀδύνης κατὰ γαστέρα ἐν οἴνῳ γλυκεῖ, καὶ ἐλκῶν τῶν μὲν ὑγρῶν ξηράν, τῶν δὲ ξηρῶν ἐν μέλιτι.

« La panacée d'Héraclès a une feuille grande et large, atteignant en tous sens trois empan ; une racine de la grosseur d'un doigt, bifurquée ou trifurquée, d'un goût un peu amer et à odeur d'encens. Celle-ci est un bon remède pour la maladie sacrée, à prendre en potion, mélangée à de la présure de phoque dans la proportion d'un quart ; pour les douleurs gastriques, dans du vin doux ; pour les ulcères, à l'état sec, s'ils sont suintants, dans du miel, s'ils sont secs.

²⁷⁶ Même cérémonial chez Pline, XXV, 30 avec pour offrande « toute sorte de céréales » en « expiation due à la terre ».

²⁷⁷ G. Ducourthial, *Flore magique*, p. 160.

²⁷⁸ *RP*, IX, p. 125, n. 24.

²⁷⁹ A. Delatte, *Herbarius*, p. 148. Dans son chapitre 5, consacré aux offrandes et aux sacrifices, il note, au XX^e siècle, chez certains peuples d'Europe et d'Afrique, des rituels entourant la cueillette des plantes, semblables à ceux de l'Antiquité.

Modes d'administration

On distingue trois utilisations de la racine. D'abord contre la maladie sacrée ou l'épilepsie, on donne une potion (πίνειν) à base de racine (1/4) et de présure de phoque (3/4). De fait, chez Dioscoride²⁸⁰, ce même produit²⁸¹ prélevé sur les jeunes encore incapables de nager (...), passe pour convenir particulièrement au traitement de l'épilepsie. Selon J. Scarborough²⁸², le choix du phoque par Théophraste n'est pas insignifiant. Avant lui, Aristote²⁸³ a disséqué cet animal. Il a précisé que ses reins ressemblent à ceux du bœuf, que le phoque n'a pas de vésicule biliaire²⁸⁴, qu'il n'inspire pas l'eau de mer, qu'il met au monde ses jeunes vivants, qu'il produit un placenta, que ses ossements sont comme du cartilage²⁸⁵ et qu'il n'a pas d'oreilles externes²⁸⁶. Après cela, Aristote poursuit en observant qu'il vomit du lait caillé quand on l'attrape et cette *pitua* est utilisé en médecine pour les épileptiques²⁸⁷. En outre, selon Théophraste, pour des douleurs gastriques, la racine est préparée en potion à base de vin doux. Enfin, dans le cas d'ulcères, elle est appliquée, sèche sur des ulcères suintants, et, mélangée à du miel, sur des ulcères secs.

Indications thérapeutiques : antiépileptique ; traite les douleurs gastriques et les ulcères.

37. πάνακες τὸ χειρῶνειον, la panacée de Chiron ou grande aunée, *Inula helenium* L.

Parmi les quatre espèces de panacée répertoriées par Théophraste²⁸⁸, celle de Chiron est décrite et utilisée de la manière suivante (*RP*, IX, 11, 1 [p. 28, 17-18 – 29, 1-7]) :

ἔχει δὲ τὸ μὲν χειρῶνειον φύλλον μὲν ὅμοιον λαπάθῳ, μεῖζον δὲ καὶ δασύτερον, ἄνθος δὲ χρυσοειδής, ῥίζαν δὲ μακράν· φιλεῖ δὲ μάλιστα τὰ χωρία τὰ πίονα. Χρῶνται δὲ πρὸς τε τοὺς ἔχεις καὶ τὰ φαλάγγια καὶ τοὺς σῆπας καὶ τᾶλλα ἐρπετὰ **διδόντες ἐν οἴνῳ καὶ ἀλείφοντες μετ'ἐλαίου**, τοῦ δ' ἔχεως τὸ δῆγμα καὶ **καταπλάττοντες καὶ ἐν ὀξίνῃ πιεῖν δίδόντες**. Ἀγαθὴν δὲ φασι καὶ ἐλκῶν ἐν οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ καὶ φυμάτων ἐν μέλιτι.

« La panacée de Chiron a une feuille semblable à celle de la patience, mais plus grande et plus poilue, une fleur jaune d'or, une racine longue ; elle affectionne surtout

²⁸⁰ Diosc., II, 75 : δοκεῖ δὲ ἀρμόζειν μάλιστα ἐπιληπτικοῖς καὶ ὑστερικοῖς πνιξὶ πινομένη, « Prise en boisson, elle (ή τῆς φώκης πιθύα, la présure de phoque) semble convenir particulièrement aux épileptiques et aux toux hystériques, prise en boisson ».

²⁸¹ Pour la présure de phoque, voir S. Amigues (*RP*, IX, p. 151, n. 11) qui renvoie aussi au témoignage de Pline, VIII, 111 : *euomit fel suum ad multa medicamenta utile, item coagulum ad comitiales morbos* (...), « Il (le phoque) vomit son fiel, qui sert pour beaucoup de médicaments, et vomit de même sa présure qu'on utilise contre l'épilepsie (...) » (éd. et trad. A. Ernout, Belles Lettres, 1952, p. 61).

²⁸² J. Scarborough, *Theophrastus on Herbs and Herbal Remedies*, dans *Journal of the History of Biology*, 11 (1978), p. 365.

²⁸³ Arist., *G. A.*, XIX, 10 (714b 10).

²⁸⁴ id., *P. A.*, III, 9 (671b 4-6).

²⁸⁵ Arist., *H. A.*, VI, 11 (566b 27 - 567a 15).

²⁸⁶ id., *G. A.*, V, 2, 24-29 (781b 24-29).

²⁸⁷ Ps.-Arist., *Mirab.*, 77 (835b 32-34).

²⁸⁸ On lit en *RP*, IX, 11 (p. 28, 14-17) : πάνακες γὰρ καλοῦσι πρῶτον μὲν τὸ ἐν Συρίᾳ περὶ οὗ μικρῶ πρότερον εἴρεται, ἄλλα δὲ τὰ τρία, τὸ μὲν χειρῶνειον καλούμενον, τὸ δ' ἀσκληπίειον, τὸ δ' ἡράκλειον, « On appelle panacée tout d'abord la plante de Syrie dont il a été question un peu plus haut, et d'autre part les trois espèces appelées respectivement panacée de Chiron, d'Asclépios et d'Héraclès ».

les terrains gras. On l'utilise contre les vipères, les tarentules, les chenilles du pin et les autres reptiles, administrée dans du vin et en onction avec de l'huile, mais pour une morsure de vipère, à la fois en application et en potion dans du vin piqué. On dit cette racine bonne aussi pour les ulcères dans du vin et de l'huile, pour les abcès, dans du miel ».

Modes d'administration

La racine, administrée, soit en potion à base de vin, soit en onction avec de l'huile (διδόντες ἐν οἴνῳ καὶ ἀλείφοντες μετ'ἐλαίου), est efficace contre les morsures de vipères, de tarentules, de seps et d'autres reptiles. Selon L. Bodson²⁸⁹, le terme grec *sèps*, d'abord médical dans le corpus hippocratique²⁹⁰, désigne la putréfaction consécutive à une dermatite. Ensuite, le mot fait référence à un zoonyme médical à connotation anthropozoologique, féminin ou masculin : la, le "putréfie". Puis, il représente un animal venimeux identifié soit comme un vipéridé, un lézard scincidé, un mille-pattes ou bien une chenille du pin. Cette dernière espèce est celle que Théophraste dénomme sous le terme *sèps* dans notre passage. Quant à S. Amigues²⁹¹, faute d'informations, elle l'identifie comme une espèce de lézard. Pour la morsure de vipère, selon Théophraste, on applique la racine en cataplasme²⁹² (καταπλάττοντες) et on la donne en potion dans du vin piqué (ἐν ὀξίνῃ πιεῖν διδόντες). Techniquement, le vin piqué désigne un vin qui a commencé sa seconde fermentation. A. Dalby²⁹³ observe qu' « une fois la fermentation rapide achevée, le vin doit être protégé du contact de l'air ou bien il tournera en vinaigre ». Enfin, toujours selon Théophraste, sur les ulcères, la racine est administrée en application dans du vin et de l'huile, sur les abcès, dans du miel.

Indications thérapeutiques : antidote ; traite les ulcères et les abcès.

38. πέπερι (τὸ), le poivre, *Piper* L. spp.

Le poivre, dont Théophraste²⁹⁴ décrit les deux espèces dès le chapitre 20 est aujourd'hui condimentaire uniquement, alors que dans l'antiquité, il était curatif comme on lit en *RP*, IX, 20, 1 (p. 57, 18-20) :

ἰσχυρότερον δὲ πολὺ τοῦτο θατέρου, θερμαντικὰ δὲ ἄμφω· διὸ καὶ πρὸς τὸ κώνειον βοηθεῖ ταῦτά τε καὶ ὁ λιβανωτός.

²⁸⁹ L. Bodson, *Les quatre acceptions zoologiques du substantif sèps. Synthèse.*, dans D. Auger et É. Wolff, *Culture classique et christianisme. Mélanges offerts à Jean Bouffartigue. « Textes, Histoire et monuments de l'Antiquité au Moyen-Âge ».* Université Paris X Nanterre CNRS, Paris, Piccard, 2008, p.301-314.

²⁹⁰ Hipp., *Épidémies*, III, 3, 7 ; VI, 8, 3.

²⁹¹ S. Amigues, *RP*, IX, 11, p. 146-147, n. 5.

²⁹² Dioscoride (III, 50) confirme les modes d'administration du simple: δύναμιν δὲ ἔχει ἡ ῥίζα πρὸς ἐρπετὰ πινομένη· καὶ ἡ κόμη δὲ ἐπιπλασσομένη πρὸς τὰ αὐτὰ ποιεῖ, « La racine prise en potion est puissante contre les reptiles. Le feuillage en application a les mêmes effets ».

²⁹³ A. Dalby, *Food in the Ancient World from A to Z*, Londres, Routledge, 2003, p. 352, s. v. Wine-macking.

²⁹⁴ *RP*, IX, 20, 1 (p. 57, 14-17) : « le poivre est un fruit, bien sûr, mais il y en a deux sortes : le rond tel une graine d'ers, qui a un tégument et de la chair comme les fruits du laurier, rougeâtre ; et le long, noir, qui a de petites graines semblables à celles du pavot ».

« Celui-ci (le poivre long) est beaucoup plus fort que l'autre (le rond), mais les deux sont échauffants ; aussi les utilise-t-on, associés à l'encens, comme antidote de la ciguë ».

Modes d'administration

Théophraste ne les mentionne pas. Comme échauffant, le poivre devait être appliqué. Comme antidote de la ciguë, on donne une potion à base du simple et d'encens.

Indications thérapeutiques : échauffant ; antidote de la ciguë.

39. *πευκεδανόν/πευκέδανον* (τὸ), le peucedan, *Peucedanum vittijugum* Boiss. vel sim.

La racine uniquement²⁹⁵ de ce simple qui pousse en Arcadie, possède des vertus thérapeutiques (*RP*, IX, 20, 2 [p. 58, 3-6]) :

θερμαντικὸν δὲ καὶ ἡ τοῦ πευκεδανοῦ ῥίζα· διὸ καὶ ἄλειμμά τι ποιούσιν ἐξ αὐτῆς ἰδρωτικόν, ὥσπερ καὶ ἐξ ἄλλων· **δίδοται** δὲ ἡ τοῦ πευκεδανοῦ καὶ πρὸς τοὺς σπλήνας.

« Est échauffante également la racine du peucedan, dont on fait, comme avec d'autres, un onguent sudorifique ; mais celle du peucedan est en outre donnée pour les affections de la rate ».

Modes d'administration

La racine du simple entre dans la composition d'un onguent sudorifique. Elle est également recommandée pour soigner la rate. Dioscoride²⁹⁶ qui note ce même usage parmi d'autres, précise que le peucedan est pris en potion (*πινόμενος*).

Indications thérapeutiques : échauffant ; traitement des affections de la rate.

40. *πτερίς* (ἡ), la fougère mâle, *Dryopteris filix-mas* (L.) Schott.

Contrairement à la fougère femelle²⁹⁷ que nous avons étudié plus haut, seule la racine de l'espèce mâle a un usage thérapeutique comme on le lit en *RP*, IX, 20, 5 (p. 59, 19-22) :

ἡ δὲ τῆς πτερίδος ῥίζα μόνον τῷ χυλῷ γλυκύστρουφνος· ἔλμινθα δὲ πλατεῖαν ἐκβάλλει· σπέρμα δὲ οὐκ ἔχει οὐδὲ ὀπόν.

« On n'utilise que la racine de la fougère mâle, dont le goût est à la fois doux et astringent : elle expulse le ténia ; la plante n'a pas de graine, ni de suc ».

²⁹⁵ On lit en *RP*, IX, 20, 2 (p. 58, 6-7) : « la graine n'a pas d'usage, ni le suc de la racine ».

²⁹⁶ Diosc., III, 78, 3 : (...) *δυσπνοίαις τε καὶ στρόφοις καὶ πνευματικαῖς διαθέσιν ἀρμόζει, κοιλίαν τε ἡπίως μαλάσσει καὶ σπλήνα τήκει καὶ δυστοκίαις ἐξόχως ἀρήγει, πρὸς τε πόνους καὶ διατάσεις κύστεως καὶ νεφρῶν πινόμενος ποιεῖ*, c'est-à-dire « le peucedan en potion convient aux affections des voies respiratoires, aux coliques et à l'asthme, il soulage avec douceur le ventre, relâche la rate et est très utile pour les accouchements, pris en potion, il agit sur les douleurs et les distensions de la vessie et des reins ».

²⁹⁷ Voir n°16 *θηλυπτερίς* (ἡ), la « fougère femelle » ou fougère aigle, p. 37.

Mode d'administration

Dans ce passage Théophraste n'indique pas sous quelle forme prendre la racine de fougère mais note qu'elle expulse (ἐκβάλλει) le ténia. On en déduit donc que la racine de fougère devait être administrée sous forme d'une potion laxative. La pharmacologie moderne confirme cet usage qui a traversé les siècles, « jusqu'à l'époque de Frédéric le Grand » comme le note W. Hensel²⁹⁸, et qui était pourtant problématique « car certains patients perdaient la vue, d'autres mouraient suite à un surdosage ». P. Schauenberg²⁹⁹ note aujourd'hui que « le rhizome pulvérisé et l'extrait de rhizome sont utilisés comme vermifuges. Il est indispensable de doser soigneusement cette drogue et de l'accompagner d'un purgatif salin, ni huile, ni alcool, afin de prévenir tout empoisonnement. Il est également indispensable d'évacuer le remède deux heures après son ingestion ».

Indication thérapeutique : ténifuge.

41. σίκυος ὁ ἄγριος, le concombre sauvage, *Ecballium elaterium* (L.) A. Richard.

Comme le cyclamen, dont Théophraste a mentionné l'usage plus haut dans le chapitre 9, le concombre sauvage possède des propriétés détergentes (*RP*, IX, 9, 4 [p. 25, 17-20]) :

καὶ τοῦ σικύου δὲ τοῦ ἀγρίου τὴν μὲν ῥίζαν ἀλφούς καὶ ψώρας βοσκημάτων, τὸ δὲ σπέρμα χυλισθὲν ποιεῖ τὸ ἐλατήριον. Συλλέγεται δὲ τοῦ φθινοπώρου· τότε γὰρ βέλτιστον.

« De même, la racine du concombre sauvage passe pour déterger les dartres farineuses et la gale du bétail, cependant que le suc exprimé de sa graine donne l'élatérium. Celle-ci est récoltée à l'arrière-saison : c'est l'époque où elle est la meilleure ».

Modes d'administration

La racine appliquée seule, déterge les dartres farineuses et la gale du bétail. L'usage du simple en dermatologie est récurrent. En effet, Dioscoride³⁰⁰, qui note que « la racine séchée et broyée nettoie les dartres, la maladie squameuse et les lichens et elle déterge les plaies noires et les taches sur le visage », confirme l'action détergente du simple chez les humains pour soigner des dermatoses diverses. Il note d'autres usages de la racine de concombre qui ne sont pas mentionnés par Théophraste, mais par Pline. Cependant, on observe, entre les témoignages de Dioscoride et Pline, des divergences quant à la partie de la plante employée, sa préparation et ses usages. « Quant au suc du fruit, comme le note J. André³⁰¹, il constitue un purgatif drastique dont les anciens tiraient, après une longue préparation³⁰², un produit appelé ἐλατήριον, lat. *elaterium*.

Indication thérapeutique : dépuratif pour le bétail.

²⁹⁸ W. Hensel, *350 plantes médicinales*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2008, p. 240, s. v. Fougère male.

²⁹⁹ P. Schauenberg, *Guide des plantes médicinales*, p. 297, s. v. *Dryopteris filix-mas* (L.) Schott.

³⁰⁰ Diosc., III, 150, 2 : ξηρὰ δὲ λεία ἀλφούς, λέπρας, λειχήνας σμήχει καὶ οὐλάς μελαίνας καὶ σπίλους τοὺς ἐν προσώπῳ ἀποκαθαίρει.

³⁰¹ J. André, *Les noms grecs et latins de la momordique*, dans *Les Études Classiques*, 24 (1956), p. 40-42.

³⁰² Voir Diosc. III, 150, 3.

42. στρόχνος ὁ μανικός, la « solanée qui provoque la folie », *Datura stramonium* L.

Sous le nom de « datura », la plante est connue pour sa grande toxicité et ses effets extraordinaires (RP, IX, 11, 6 [p. 30, 16-20 – 31, 1-3]) :

ὁ δὲ μανικός — οἱ δὲ θρόνον καλοῦσιν αὐτόν, οἱ δὲ περιττόν — λευκὴν ἔχει τὴν ῥίζαν καὶ μακρὰν ὡς πήχεος καὶ κοίλην. Δίδοται δ'αὐτῆς, ἔαν μὲν ὥστε παίζειν καὶ δοκεῖν ἑαυτῷ κάλλιστον εἶναι, δραχμὴ σταθμῶ· ἔαν δὲ μᾶλλον μαίνεσθαι καὶ φαντασίας τινὰς φαίνεσθαι, δύο δραχμάς· ἔαν δ' ὥστε μὴ παύεσθαι μαινόμενον, τρεῖς, καὶ **συμπαραμιγνύναι** φασὶν ὀπὸν κενταυρίου· ἔαν δὲ ὥστε ἀποκτεῖναι, τέτταρας.

« L'espèce qui provoque la folie (on l'appelle aussi « l'herbe au thyrses », ou encore « l'extravagante ») a la racine blanche, longue d'une coudée environ et creuse. Celle-ci est administrée à la dose d'une drachme, si on veut faire en sorte que < le patient > soit d'humeur enjouée et se trouve merveilleux ; si on veut l'amener plutôt à la folie et lui procurer des visions hallucinatoires, on donne deux drachmes ; s'il s'agit de le mettre dans un état de folie permanent, on en donne trois, et on incorpore, dit-on, à la drogue du suc de centaurée ; si on veut provoquer la mort, on donne quatre drachmes ».

Modes d'administration

Il faut sous-entendre une forme infinitive du verbe πίνω pour comprendre que, dans ce passage, on administre du suc de la racine du simple sous forme de potion. Le témoignage de Dioscoride³⁰³ confirme cette hypothèse (πινομένη μετ' οἴνου), ainsi que les effets que note Théophraste. Plus la dose de la drogue est élevée (de une à quatre drachmes), plus les effets, qui sont de l'ordre de la folie, augmentent. Ainsi, pour provoquer un état de folie permanent, on donne une potion à base de trois drachmes (environ 13,12g) de racine du simple et de suc de centaurée. Enfin, une dose de quatre drachmes (environ 17,36g) de drogue provoque la mort. Théophraste mentionne uniquement l'usage de la racine de la plante. Aujourd'hui, au contraire, on reconnaît³⁰⁴ l'usage des feuilles comme thérapeutique contre la toux spasmodique, la laryngite chronique et l'asthme, et celles des graines. Il semble que la frontière entre l'effet thérapeutique et toxique du simple n'ait pas pu toujours être délimitée. En effet, P. Delaveau³⁰⁵ remarque que, « des cigarettes utilisées curieusement en décoction par des toxicomanes ont donné lieu à des intoxications graves avec hallucinations ».

Effets toxiques : euphorique ; hallucinogène ; poison létal.

Ces trois effets s'observent respectivement, en fonction de la quantité de poison administrée. Théophraste évoque donc ici la variabilité des effets du simple selon la dose.

³⁰³ Diosc., IV, 73 : δύναμιν δὲ ἔχει ἡ ῥίζα πινομένη μετ' οἴνου δραχμῆς μιᾶς πλήθος φαντασίας ἀποτελεῖν οὐκ ἀηδεῖς, δύο δὲ δραχμαὶ ποθειοῖσι ἐξιστάνουσιν ἄχρι τριῶν ἡμερῶν, τέσσαρες δὲ ποθειοῖσι καὶ ἀναιροῦσιν· ἀντιφάρμακον δ' ἐστὶν αὐτοῦ μελίκρατον πολὺ πινόμενον καὶ ἐξεμούμενον, « En potion avec du vin, la racine, à raison d'une drachme, peut produire des apparitions non moins désagréables, deux drachmes en potion, troublent l'esprit durant trois jours, quatre drachmes en potion tuent. Son antidote consiste à boire une grande quantité d'eau miellée et à vomir ».

³⁰⁴ P. Schauenberg, p. 31, s. v. *Datura stramonium* L.

³⁰⁵ P. Delaveau, *Plantes agressives*, p. 113-114, s. v. *Datura stramonium* L.

Toutefois, A. Touwaide³⁰⁶ qui remarque également chez Galien cette observation, note qu' « on la trouve déjà, par exemple, chez Dioscoride ou Pline, il y a cependant là une distinction qui n'est pas formulée explicitement dans les autres traités de toxicologie ». Pour notre part, bien que l'opuscule de Théophraste n'en soit pas un, il est regrettable qu'A. Touwaide n'ait pas mentionné ces passages du livre IX où il est bien question de toxicologie. En outre, les observations de Théophraste relatives à la grande toxicité de cette plante se révèlent assez exactes par comparaison avec la pharmacologie moderne. En effet, au Maroc, on reconnaît à la plante des propriétés à la fois toxiques, soporifiques, délirogènes et amnésiantes. J. Bellakhdar³⁰⁷ note les usages traditionnels de cette plante : la fleur et la graine sont parfois ajoutées au café ou au thé pour obtenir un délire gai ; les graines sont utilisées souvent comme aphrodisiaque. Ce dernier usage de la pomme épineuse (fruit de la plante) est également observé en Amérique latine.

43. στρύχνος ὁ ὑπνώδης, la morelle somnifère, *Withania somnifera* (L.).

Au chapitre 11, sont décrites deux plantes homonymes³⁰⁸, qui appartiennent à la famille des solanées et se révèlent d'usages différents (*RP*, IX, 11, 5 [p. 30, 9-15]) :

τῶν γὰρ στρύχνων ὁ μὲν ὑπνώδης, ὁ δὲ μανικός — καὶ ὁ μὲν ὑπνώδης ἐρυθρὰν ἔχων τὴν ῥίζαν ὡσπερ αἶμα ξηρανομένην, ὀρυττομένην δὲ λευκὴν, καὶ καρπὸν ἐρυθρότερον κόκκου, φύλλον δὲ ὅμοιον μηλέα τῇ γλυκεῖα καὶ αὐτὸ δασύ· καὶ πυθμὴν μέγας. Τούτου τῆς ῥίζης τὸν φλοιὸν κόπτοντες λείον καὶ βρέχοντες ἐν οἴνῳ ἀκράτῳ διδόασι πιεῖν καὶ ποιεῖ καθεύδειν.

« Des solanées en effet l'une provoque le sommeil et l'autre la folie — sans compter que l'espèce somnifère a une racine qui devient rouge sang en séchant, de blanche qu'elle était à l'arrachage, un fruit plus rouge que l'écarlate, une feuille semblable à celle du pommier à fruits doux, avec une pubescence particulière ; elle forme de gros pieds. L'écorce de sa racine est hachée et réduite en poudre qui, diluée dans du vin pur, est administrée en potion comme somnifère ».

Mode d'administration

Comme somnifère, on donne une potion (διδόασι πιεῖν) à base de poudre d'écorce de racine mouillée dans du vin pur (βρέχοντες ἐν οἴνῳ ἀκράτῳ). Sous cette même forme, le simple est actuellement en usage dans la région de Marrakech³⁰⁹, comme narcotique, sédatif et anti-épileptique.

Indications thérapeutiques : narcotique³¹⁰.

³⁰⁶ A. Touwaide, *Galien et la toxicologie*, dans W. Haase et H. Temporini (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, vol. II, 37, 2, Walter de Gruyter, Berlin, 1994, p. 1954.

³⁰⁷ J. Bellakhdar, *Pharmacopée marocaine*, p. 495, s. v. *Datura stramonium* L.

³⁰⁸ Théophraste signale cette homonymie en *RP*, IX, 11, 5 (p. 30, 8) : συνώνυμοι δὲ καὶ οἱ στρύχνοι καὶ οἱ τιθύμαλλοι. « Leur nom est le point commun tant des solanées que des euphorbes ».

³⁰⁹ J. Bellakhdar, *Pharmacopée marocaine*, p. 508, s. v. *Withania somnifera*.

³¹⁰ Dioscoride (IV, 72, 2) note cette même propriété et l'action diurétique du fruit : ταύτης ὁ φλοιὸς τῆς ῥίζης ἐν οἴνῳ ποθεῖς δραχμῆς μιᾶς ὀλκὴ ὑπνωτικὴν ἔχει δύναμιν τοῦ ὁποῦ τῆς μήκωνος

44. τιθύμαλλος ὁ ἄρρη, l'euphorbe « mâle³¹¹ », *Euphorbia characias* L. subsp. *wulfenii* (= *E. wulfenii* Hoppe, *E. veneta* sensu Hayek).

On découvre dès le paragraphe 7, la description des espèces d'euphorbe dont celle qui est dite « mâle » (*RP*, IX, 11, 8 [p. 31, 13-16]) :

ὁ δ' ἄρρη καλούμενον τὸ μὲν φύλλον ἐλαιῶδες ἔχει, τὸ δὲ ὄλον μέγεθος διπηχυαῖον. Τοῦτον ὀπίζουσιν ἅμα τρυγητῶ καὶ θεραπεύσαντες οὕτως ὡς δεῖ χρῶνται· καθαίρει δὲ κάτω μᾶλλον.

« L'euphorbe dite « mâle » a la feuille de l'olivier et une hauteur totale de deux coudées. À l'époque de la vendange on en extrait le suc³¹², dont on fait l'usage approprié au traitement ; mais il purge plutôt par le bas ».

Mode d'administration

Théophraste ne précise pas textuellement comment le suc du simple est administré. S'agissant d'un purgatif, il devrait s'agir d'une potion. Ce sont les témoignages de Dioscoride³¹³ et de Pline³¹⁴ qui nous le confirment.

Indication thérapeutique : purgatif.

45. τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, l'euphorbe « faux myrte », *Euphorbia myrsinites* L.

À la suite de la description générale³¹⁵ de l'espèce d'euphorbe qui est dite « faux myrte », Théophraste mentionne les usages de son fruit en *RP*, IX, 11, 9 (p. 32, 3-11) :

ὁ δὲ καρπὸς αὐτοῦ καλεῖται κάρνον. Ἀμῶσι δὲ ὅταν ἀδρύνωνται αἱ κριθαὶ καὶ ξηραίνοντες καὶ ἀποκαθαίροντες αὐτὸν τὸν καρπὸν πλύναντες ἐν ὕδατι. Καὶ πάλιν ξηράναντες **διδόασι πιεῖν συμμιγνύντες** δύο μέρη τῆς μελαίνης μήκωνος, τὸ δὲ συναμφοτέρον ὅσον ὀξύβαφον· καθαίρει δὲ

ἐπιεικεστέραν, ὁ δὲ καρπὸς οὖρητικός ἐστιν ἄγαν, « L'écorce de cette racine en potion dans du vin à la dose d'une drachme a un effet hypnotique très semblable au suc du pavot, le fruit est fortement diurétique ».

³¹¹ Quant à ce qualificatif de « mâle », l'euphorbe le devait « à sa haute taille et à la robustesse de ses tiges » comme le souligne S. Amigues (*RP*, IX, p. 157, n. 22).

³¹² Concernant le suc, S. Amigues (*ibid.*, p. 158) note qu'il est « un latex d'un blanc pur, très adhésif, qui dégoutte de la moindre blessure ; il était facile de le recueillir en grande quantité ».

³¹³ Diosc. IV, 164, 2 : δύναμιν δὲ ἔχει ὁ ὀπὸς καθαρκτικὴν τῆς κάτω κοιλίας, ἄγων φλέγμα καὶ χολήν, ὀβολῶν δυεῖν πλήθος λαμβανόμενος μετ'ὀξύκράτου, σὺν μελικράτῳ δὲ καὶ ἔμετον κινεῖ, « Le suc purge le bas-ventre, évacue le phlegme et la bile lorsqu'il est ingéré en une quantité de deux oboles (= environ 1,4g) avec de l'eau vinaigrée, et pris avec de l'eau miellée, il provoque le vomissement ».

³¹⁴ Pline, XXVI, 64 : *inlinunt et lichenas suco bibuntque eum, ut purget uomitione et aluo soluta* (...), « On applique aussi le suc sur les lichens, et on le donne en potion pour provoquer des vomissements et des selles purgatives (...) » (éd. et trad. A. Ernout, 1957, p. 39).

³¹⁵ *RP*, IX, 11 (p. 31, 16-19 – 32, 1-2) : « l'euphorbe blanche qu'on appelle « faux myrte » a la feuille comme le myrte, quoique piquante à l'extrémité. Elle développe sur le sol de petites tiges sarmenteuses d'environ un empan, issues de la même racine ; celles-ci ne fructifient pas toutes en même temps, mais successivement les unes maintenant, les autres l'année prochaine. Elle aime les lieux montagneux ».

φλέγμα κάτω. Ἐαν δὲ τὸ κάρυον αὐτὸ διδώσι, τρίψαντες ἐν οἴνω γλυκεῖ διδόασιν ἢ ἐν σησάμῳ πεφρυγμένῳ κατατραγεῖν. Ταῦτα μὲν οὖν τοῖς τε φύλλοις καὶ τοῖς ὀποῖς καὶ τοῖς καρποῖς χρήσιμα.

« Son fruit porte le nom de « noix ». On coupe la plante quand mûrissent les orges, on la fait sécher et on nettoie le fruit séparément par lavage à grande eau. Après l'avoir fait sécher de nouveau, on le donne en potion mélangé avec deux parties de pavot noir, et l'ensemble des deux ingrédients à raison d'un oxybaphe ; il évacue le phlegme par le bas. Si on donne la « noix » seule, on la donne broyée dans du vin doux, ou bien à grignoter dans du sésame grillé. Voilà donc les plantes dont on utilise à la fois les feuilles, le suc et les fruits ».

Modes d'administration

Pour évacuer le phlegme, on donne une potion (διδόασι πιεῖν) à base du fruit³¹⁶, qui a été préalablement séché et nettoyé, avec deux parties de pavot noir. Ces deux ingrédients composent la préparation à raison d'un oxybaphe. On donne aussi une potion à base du fruit broyé et de vin doux (ἐν οἴνω γλυκεῖ). Enfin, on croque (κατατραγεῖν) le fruit seul dans du sésame grillé (ἐν σησάμῳ πεφρυγμένῳ). Dans ce passage, Théophraste n'emploie pas le verbe ἐσθίω, « manger » mais un terme plus spécifique, κατατρώγω. Ce verbe³¹⁷ signifie « ronger, croquer » et se dit d'animaux herbivores ou d'hommes qui mangent des fruits, des légumes, des desserts, etc. De fait, le verbe est attesté chez Élien³¹⁸, *Nature des animaux*, 17, 17, qui décrit l'invasion de hordes de rats en quête de nourriture :

ἐς τὰς ἀρούρας δὲ ἀπονηξάμενοί φησι καὶ τὰ λήια ὑποκείρουσι, καὶ διὰ τῶν δένδρων ἀνέρπουσι, καὶ τὰ ὠραῖα δεῖπνον ἔχουσι, καὶ τοὺς κλάδους δὲ διακόπτουσιν, οὐδὲ ἐκείνους κατατραγεῖν ἀδυνατοῦντες.

« On dit que quand ils ont traversé en direction des terres cultivées, ils coupent les cultures à leur base, ils grimpent dans les arbres, font des fruits leur repas, et ils fendent les petites branches afin de les croquer ».

Chez Athénée³¹⁹, 385b, qui cite Cratinos, le terme a le même sens mais il s'applique à des humains :

ἀνθ' ὧν πάντα ἐλὼν ὑμᾶς ἐρήθρας ἐταίρους, φρύξας, ἐψήσας, κἀπ' ἀνθρακιᾶς ὀπτήσας, εἰς ἄλμην τε καὶ ὀξάλμην κᾶτ' ἐς σκοροδάλμην χλιερὸν ἐμβάπτων, ὅς ἂν ὀπτότατός μοι ἀπάντων ὑμῶν φαίνεται, κατατρώξομαι, ὦ στρατιῶται.

« En contrepartie de cela, je vais tous vous saisir fidèles compagnons, vous griller, vous rôtir et vous faire cuire sur un brasero, ensuite, après l'avoir plongé chaud, dans une saumure, une marinade de vinaigre et une d'ail, celui d'entre vous qui me paraîtra le plus rôti, je le croquerai, ô soldats ».

Dans ces deux passages, on observe que la nourriture consommée, c'est-à-dire respectivement les petites branches et la chair grillée au barbecue, a un point commun : sa

³¹⁶ Quant au terme de « noix », S. Amigues note (*RP*, IX, 11, p. 159, n. 24) qu'il « s'applique non à la capsule qui constitue le fruit proprement dit, mais aux graines que celle-ci renferme ».

³¹⁷ s. v. τρώγω dans *D.E.L.G.*, p. 1141-1142. Le verbe κατατρώγω, spécialement appliqué aux fruits et légumes, signifie « dévorer » (d'apr. *L.S.J.*, s. v. κατατρώγω).

³¹⁸ A. F. Scholfield (trad.), *Aelian, On the characteristics of animals, Vol. III, Books XII-XVII*, Londres, Loeb, 1959.

³¹⁹ Ch. B. Gulick (trad.), *Athenaeus, The Deipnosophists, Vol. IV*, Londres, 1930.

nature craquante. Dans notre passage, pour exprimer l'action de manger du sésame grillé, Théophraste emploie le terme κατατρῶγω, c'est-à-dire « croquer, grignoter ».

Indication thérapeutique : évacue le phlegme par le bas.

46. φύλλον (τὸ), la mercuriale, *Mercurialis annua* L.

Comme le montre *RP*, IX, 18, 5 (p. 52, 19-20 – 53, 1), les croyances liées à l'activité de certaines plantes dites « magiques » sur la sexualité humaine sont tout à fait communes :

ἔνια δὲ εἶναι καὶ εἰς τὸ ἄρρενογονεῖν ἢ θηλυγονεῖν· διὸ καὶ καλοῦσι τὸ μὲν φύλλον ἄρρενογόνον, τὸ δὲ θηλυγόνον, (...).

« Il y a aussi, paraît-il, des plantes qui font engendrer des garçons ou engendrer des filles ; c'est pourquoi une forme de la mercuriale est dite « génitrice de garçons, l'autre « génitrice de filles ».

Mode d'administration

Dioscoride³²⁰, contrairement à Théophraste, rapporte avec plus de précision les étapes à effectuer afin d'influencer la conception d'un des deux sexes. De fait, pour faire naître une fille, la femme prendra en potion les feuilles de la plante femelle réduites en poudre et les appliquera sur ses parties génitales après ses règles. Cette même opération s'effectuera pour engendrer un garçon mais avec les feuilles de la plante mâle.

Indication « thérapeutique » : géniteur de filles ou de garçons

Selon S. Amigues³²¹ (IX, 18 et n. 17, p. 222), en ce qui concerne la mercuriale, les anciens ont été induits en erreur par leur vision anthropocentrique du monde végétal. Comme le fruit leur apparaît doté d'un caractère mâle (« divisé en deux, comme des testicules humains), ils le qualifient de « géniteur de garçons ». Ils ont vu l'équivalent « femelle », dans les glomérules³²² des fleurs staminées (c'est-à-dire qui ont des étamines mais pas de pistil), pris comme des petits fruits, « géniteurs de filles ».

47. χαμαίδρυς (ή), la germandrée petit-chêne, *Teucrium chamaedrys* L., *T. divaricatum*³²³ Sieber.

La germandrée petit-chêne fait partie de ces plantes dont toutes les parties ont un usage (*RP*, IX, 9, 5 [p. 25, 21 – 26, 1-4]) :

³²⁰ Diosc., IV, 189 : δοκεῖ δὲ τὰ μὲν τῆς θηλείας φύλλα λεῖα πινόμενα καὶ προστιθέμενα μετὰ τὴν κάθαρσιν τοῖς αἰδοίοις σύλληψιν θήλεως ποιεῖσθαι, τὰ δὲ τῆς ἄρρενος ὁμοίως ἐπιτηδεύθεντα ἄρρενογόνα γίνεσθαι.

³²¹ *RP*, IX, 18 et p. 122, n. 17.

³²² Le glomérule désigne le mode de groupement des fleurs sur une plante, où celles-ci portées par des axes très courts, semblent insérées au même niveau.

³²³ Comme l'indique S. Amigues (*RP*, IX, p. 135, n. 17), le substantif χαμαίδρυς désigne les deux espèces de germandrée petit-chêne, *Teucrium chamaedrys* L. et *T. divaricum* Sieber, qui se rencontrent en Grèce, l'une surtout dans les zones montagneuse et subalpine, et l'autre, à basse altitude et jusqu'au littoral.

τῆς δὲ χαμαίδρουος τὰ μὲν φύλλα πρὸς τὰ ῥήγματα καὶ πρὸς τὰ τραύματα ἐν ἐλαίῳ τριβόμενα καὶ πρὸς τὰ νεμόμενα ἔλκη. Τὸν δὲ καρπὸν καθαίρειν χολήν, ἀγαθὸν δὲ καὶ ὀφθαλμοῖς· πρὸς δὲ τὰ ἄργεμα προσάγειν τὸ φύλλον τριψαντα ἐν ἐλαίῳ.

« Les feuilles du petit-chêne sont utilisées pour les fractures et les blessures, broyées dans l'huile, et pour les ulcères phagédéniques. Le fruit, dit-on, évacue la bile et il est bon aussi pour les yeux, mais c'est la feuille qu'on applique sur l'albugo, après l'avoir broyée dans l'huile ».

Modes d'administration

Pour les fractures, les blessures et les ulcères phagédéniques³²⁴, on applique les feuilles de germandrée petit-chêne triturées dans l'huile (ἐν ἐλαίῳ τριβόμενα). Pline³²⁵ et Dioscoride³²⁶ confirment cet usage, mais avec du miel et non de l'huile. D'autre part, l'ingestion du fruit du simple a une vertu cholagogue³²⁷ et est recommandée pour les yeux. Mais, dans le cas d'un albugo, on applique (προσάγειν) la feuille triturée dans l'huile (τριψαντα ἐν ἐλαίῳ). Dioscoride³²⁸ recommande également l'usage du simple en ophtalmologie qui, selon lui, « broyé fin et utilisé en onction avec de l'huile, enlève les obscurités dans les yeux ».

Indications thérapeutiques : traite les fractures, les ulcères phagédéniques ; vulnéraire ; cholagogue ; traite les yeux, notamment l'albugo.

Le terme τὰ νεμόμενα³²⁹ ἔλκη désigne « les ulcères rongeurs ». Ce sens est attesté chez Hérodote qui décrit la propagation d'une excroissance apparue sur le sein de la reine Atossa :

Ἀτοσσῆ τῇ Κύρου μὲν Δαρείου δὲ γυναικὶ ἐπὶ τοῦ μαστοῦ ἔφυ φῦμα, μετὰ δὲ ἐκράγην ἐνέμετο πρόσω.

« Il poussa à Atossa, fille de Cyrus et femme de Darius, un abcès au sein, qui creva et gagna de proche en proche » (trad. Ph.-E. Legrand, Les Belles Lettres, 1958).

D'autres auteurs antiques connaissent également cette pathologie sous le terme de φαγέδαινα (ή), c'est-à-dire « l'ulcère qui dévore ». F. Skoda³³⁰, qui ne pouvait trouver plus

³²⁴ S. v. phagédénique dans le *Dictionnaire de médecine*, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001, p. 685 : « qualifie une ulcération ayant une allure extensive et destructrice inhabituelle, rebelle et sans spécificité histologique ».

³²⁵ Pline, XXIV, 130 : *sanat et uomicas et uetera ulcera uel sordida cum melle*, « Avec du miel il guérit les abcès et les vieux ulcères même sordides » (trad. J. André, 1972).

³²⁶ Diosc., III, 98, 2 : *καθαίρει καὶ ἔλκη παλαιὰ σὺν μέλιτι*, « <la germandrée> déterge les ulcères mêmes vieux avec du miel ».

³²⁷ P. Schauenberg (*Guide des plantes médicinales*, p. 291, s. v. *Teucrium chamaedrys* L.) lui reconnaît des propriétés stimulante, diurétique et cholérétique et note que « la germandrée est un remède populaire peu utilisé de nos jours ». De même, W. Hensel note la réserve de la médecine officielle aujourd'hui vis-à-vis de l'utilisation de cette plante, en raison des lésions qu'elle provoque au foie (d'après W. Hensel, *350 plantes médicinales*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 61, s. v. Germandrée petit-chêne).

³²⁸ Id., *ibid.* : *αἶρει δὲ ἀχλῦς τὰς ἐν ὀφθαλμοῖς σὺν ἐλαίῳ λεία ἐγχρισμένη*.

³²⁹ La forme moyenne νέμομαι du verbe νέμω peut avoir le sens de « se nourrir », en parlant de blessures ou de plaies qui rongent autour d'elles (d'apr. *Le Grand Bailly*, s. v. νέμω, p. 1318-1319).

³³⁰ F. Skoda, *Médecine ancienne et métaphore. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Paris, Peeters-Selaf, 1988, p. 275-276.

bel exemple de métaphore dans le vocabulaire pathologique, signale dans sa notice consacrée aux ulcères que « φαγέδαινα est un dérivé en -αίνα constitué sur un *φαγεδών, non attesté, lui-même formé sur le radical de φαγεῖν, "manger, dévorer, avaler" ». Dans le traité hippocratique des *Épidémies* VI, 3^{ème} section, 23 (V, p. 304, 2-3 L.), qui date de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle av. J.-C.) on observe que :

οἱ αἰμορροΐδας ἔχοντες, οὔτε πλευρίτιδι, οὔτε περιπλευμονιῃ, οὔτε φαγεδαίνῃ, οὔτε δοθιῆσιν.

« Ceux qui ont des hémorroïdes ne sont pris ni de pleurésie, ni de péripneumonie, ni d'ulcère phagédénique, ni de boutons ».

Dioscoride mentionne également la même maladie mais lui, sous le terme de φαγεδαινικά ἔλκη. Quant à Galien, il signale, dans le traité *De probis pravisque alimentorum succis*, 418 (VI, p. 750, 18-751, 1 Kühn) que ce type d'ulcères s'accompagne de fièvres : φαγεδαινικά γενόμενα μετὰ πυρετῶν. Ensuite, dans le traité *De tumoribus praeter naturam*, 320 (VII, p. 727, 3-7 Kühn) lorsqu'il décrit cette maladie, il signale que :

ὅσα δὲ ἐν αὐτοῖς ἐπινέμεται καὶ τῶν πέριξ ἄπτεται διαβιβρώσκοντα τὸ περιέχον ὑγιὲς σῶμα, ταῦτα σύμπαντα φαγεδαινικά προσαγορεύεται· τὰ δ'ἔξ ἀμφοῖν σύνθετα, τοῦ τε ἔλκους αὐτοῦ καὶ τοῦ πέριξ ὄγκου, φαγέδαιναν ὀνομάζουσιν.

« toutes les ulcérations qui se repaissent des chairs-mêmes et qui atteignent la région environnante sont dites *phagédéniques*. On donne le nom de *phagédène* aux deux parties, à l'ulcère lui-même, et à l'enflure qui l'entoure ».

Galien, dans ce passage, définit donc les ulcères phagédéniques comme « ceux qui se repaissent des chairs-mêmes (ὅσα δὲ ἐν αὐτοῖς ἐπινέμεται), etc... ». Pour notre part, il est clair que Théophraste désigne également cette pathologie sous l'expression τὰ νεμόμενα ἔλκη.

Nous avons constaté que Théophraste et Dioscoride reconnaissent l'usage du simple en ophtalmologie, et en particulier pour les affections cornéennes. Mais il est à nouveau difficile, dans ce passage, de distinguer la nature exacte de la pathologie mentionnée par l'auteur des *RP*. Pour rappel, ce dernier recommande « d'appliquer sur les ἄργεμα la feuille de la germandrée broyée dans de l'huile », tandis que Dioscoride, lui, signale que le simple « broyé fin et utilisé en onction avec de l'huile, enlève les obscurités dans les yeux ». En outre, celui-ci, en II, 151, prescrit un même traitement pour ces affections ophtalmiques que pour les ἀργέμοις et les νεφελίοις. Enfin, les *Definitiones medicae* pseudo-galéniques (269 = XIX, p. 434, 1-3 Kühn) définissent ce dernier comme suit :

νεφέλιόν ἐστὶν ἀχλὺς ἢ ἔλκωσις ἐπιπόλαιος ἐπὶ τοῦ μέλανος. Ἡ νεφέλιόν ἐστὶν ἔλκος ἐπιπόλαιον καὶ μικρῶ μείζον ἀργέμου καὶ λευκόν.

« Le *néphéliion* est un obscurcissement ou une ulcération superficielle sur la partie sombre de l'œil. Ou bien le *néphéliion* est une lésion superficielle, un peu plus grande que l'*argémon*, et blanche ».

Ces témoignages montrent donc que le *néphéliion* et l'*argémon*³³¹ correspondent tous deux à des ulcérations légères de la cornée mais le premier cas est plus important que le second. De plus, le terme de « néphéliion » semble désigner la même pathologie aujourd'hui. De fait, dans le vocabulaire médical actuel, le terme³³² désigne une « opacité de la cornée, de petite

³³¹ Voir J. Hirschberg, *Wörterbuch der Augenheilkunde*, Leipzig, 1887, p. 6, s. v. Argemon.

³³² S. v. néphéliion, dans le *Dictionnaire de médecine*, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001, p. 611.

dimension et de faible densité, intermédiaire entre l'albugo et la taie ». Et, si l' « albugo³³³ » se définit comme « une petite taie cornéenne, limitée et peu dense » et la « taie³³⁴ », comme une « opacité plus ou moins étendue et dense de la cornée, le plus souvent cicatricielle et succédant à une lésion inflammatoire (kératite) ou traumatique (plaie profonde, brûlure) », nous pouvons conclure alors, que le terme grec ἄργεμον correspond aujourd'hui à la pathologie de l'albugo. Cependant, dans le traité hippocratique *Maladies des femmes* I, 105 (VIII, p. 228, 12 L.), datant peut-être du milieu du V^e siècle, on lit que πρὸς ἄργεμα, « pour l'argémon » comme le traduit É. Littré³³⁵, le médecin prescrit la préparation suivante: « larme de peuplier, lait de femmes, mêler et s'en servir » (αἰγείρου δάκρυον, γάλα γυναικεῖον μίξας χρω̄). On observe qu'É. Littré traduit ἄργεμα par son correspondant en français « argémon ». De fait, ce terme de médecine quelque peu vieilli, désigne selon le dictionnaire de Littré³³⁶, « un ulcère arrondi et superficiel ». Toutefois, comme actuellement le terme « argémon » n'apparaît pas dans le vocabulaire médical, nous le traduirons par « albugo ».

48. χαμαιλέον ὁ λευκός, le « caméléon blanc », *Atractylis gummifera* L.

Les racines des deux espèces de « caméléon », que Théophraste présente au chapitre 12, ont chacune leur particularité (*RP*, IX, 12, 1 [p. 33, 8-17 – 34, 1-2]) :

τοῦ μὲν γὰρ λευκὴ καὶ παχεῖα καὶ γλυκεῖα καὶ ὀσμὴν ἔχουσα βαρεῖαν. Χρήσιμον δὲ φασι πρὸς τε τοὺς ῥοῦς ὅταν ἐψηθῆ κατατμηθεῖσα καθάπερ ῥαφανὶς ἐνειρομένη ἐφ'όλοσχοῖνου, καὶ πρὸς τὴν ἔλμινθα τὴν πλατεῖαν ὅταν ἀσταφίδα προφάγη πίνειν ἐπιξύνοντα ταύτην ὅσον ὀξύβαφον ἐν οἴνω αὐστηρῶ. Ἀναίρει δὲ καὶ κύνα καὶ σὺν κύνα μὲν ἐν ἀλφίτοις ἀναφυραθεῖσα μετ'ἐλαίου καὶ ὕδατος, σὺν δὲ μετὰ ῥαφάνων μεμιγμένην τῶν ὀρειῶν. Γυναικὶ δὲ δίδεται ἐν τρυγί γλυκεῖα ἢ ἐν οἴνω γλυκεῖ. Καὶ ἐὰν βούληται τις ἀσθενοῦντος ἀνθρώπου διαπειράσασθαι εἰ βιώσιμος, λούειν κελεύουσι τρεῖς ἡμέρας, κὰν περιενέγκη, βιώσιμος.

« Celle (c'est-à-dire la racine) du premier est blanche, épaisse, de saveur douce et d'odeur forte. Elle s'utilise, dit-on, à la fois pour les hémorragies, bouillie après avoir été coupée comme un radis en rondelle qu'on enfile sur un jonc, et pour le ténia, à prendre en boisson, non sans avoir mangé du raisin sec au préalable, raclée superficiellement à la dose d'un oxybaphe dans du vin sec. Elle fait périr le chien aussi bien que le porc : le chien, dans de la farine d'orge malaxée avec de l'huile et de l'eau ; le porc, mélangée à des « radis de montagne ». On la donne à la femme dans du moût de raisin ou dans du vin doux. Et si l'on veut éprouver les chances de survie d'un malade, il est recommandé de lui en faire prendre un bain pendant trois jours ; s'il résiste, il survivra ».

³³³ S. v. albugo, dans le *Dictionnaire de médecine*, p. 33.

³³⁴ S. v. taie, dans le *Dictionnaire de médecine*, p. 848.

³³⁵ É. Littré, Hippocrate, VIII, J.-B. Baillière, 1853, p. 229.

³³⁶ S. v. argémon (d'apr. É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*).

Modes d'administration

Bouillie et coupée en rondelles (ἐψηθῆ κατατμηθεῖσα), la racine, prise en décoction, a des vertus hémostatiques. Contre le ténia, on donne d'abord (προφάγη) du raisin sec, puis une potion (πίνειν) à base de raclures de racine (ἐπιξύνοντα) à raison d'un oxybaphe dans du vin sec (ἐν οἴνω αὐστηρῶ). Pour la prescription suivante, Théophraste reste vague d'abord sur la nature de la pathologie gynécologique, ensuite sur la manière dont la racine est administrée. Le terme γυνή ici, renvoie, selon moi, à la femme en période de menstruations. Quant au mode d'administration, il faut sous-entendre une forme infinitive du verbe πίνω. La femme reçoit donc le traitement, en potion à base de racine et de moût de raisin ou de vin doux (ἐν τρυγί γλυκεία ἢ ἐν οἴνω γλυκεῖ). Cette hypothèse est confirmée par un passage du traité hippocratique *De la nature de la femme*, 32 (VII, p. 348, 11 L.), où la racine du simple entre dans la composition d'une potion emménagogue :

ἕτερον χαμαιλέοντος τὴν ῥίζαν ξύσας ὅσον ἐλλεβόρου πόσιν ἐν οἴνω ἐφθῶ κεράσας ὕδατι πῖσαι.

« Autre : raclez de la racine de chaméléon autant qu'on met d'héllébore en une potion, et faites boire dans du vin cuit coupé avec de l'eau » (trad. Littré, 1851).

Pour évaluer les ressources d'un malade, on recommande de faire prendre un bain (λούειν) additionné de racine de simple. « Vu le choix du verbe principal <κελεύουσι> (il est prescrit) », comme le souligne S. Amigues³³⁷, « c'est à l'instigation du médecin que le patient est soumis à ce test susceptible de précipiter sa fin ». Dans la *Collection hippocratique*, le bain³³⁸ pouvait faire partie d'un régime prescrit par le médecin. L'eau pouvait être alors, soit agrémentée d'extrait de plante comme dans notre passage, soit carrément remplacée par une décoction d'une plante qui entraine dans la composition de fomentation, de fumigation ou d'émétique. Il s'agit donc dans notre passage d'une immersion complète de la patiente dans une baignoire (λουτρόν). Dans le traité hippocratique *Nature de la femme*, 109 (VII, p. 424, 18-19 L.) un bain à base d'armoise et de laurier est prescrit comme mondificatif pour une femme qui ne devient pas enceinte³³⁹. Il s'agit donc dans notre passage d'une immersion complète du malade dans une baignoire (λουτρόν). Quant au caméléon blanc, Théophraste semble donc déjà connaître sa nocivité pour les hommes ainsi que pour les animaux. De fait, le mélange à base de racine du simple et de farine d'orge (ἐν ἀλφίτοις ἀναφυραθεῖσα μετ'ἐλαίου καὶ ὕδατος), constitue un poison mortel pour les chiens, additionné d'huile et d'eau, et pour les porcs, avec des « radis de montagne » (μετὰ ῥαφάνων...τῶν ὀρειῶν). Pourtant, ce n'est que vers le milieu du XIX^e siècle que la toxicité du caméléon a été scientifiquement démontrée, « après le décès de plusieurs bergers grecs qui avaient consommé non seulement le capitule³⁴⁰ charnu et inoffensif de cette plante, mais aussi sa racine, dans laquelle les phytochimistes ont découvert un diterpène (nom générique des

³³⁷ S. Amigues, *Le médecin antique et le poison* dans *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 32 (2001), p. 213.

³³⁸ L. Villard, *Le bain dans la médecine hippocratique*, dans R. Ginouvès, A.-M. Guimier-Sorbets, J. Jouanna et L. Villard (éd.), *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec. Actes du colloque organisé à Paris (CNRS et Fondation Singer-Polignac) du 25 au 27 novembre 1992 par le Centre de recherche « Archéologie et systèmes d'information » et par l'URA 1255 « Médecine grecque », Bulletin de Correspondance Hellénique, suppl. 28 (1994), Paris, De Boccard, 1994, p. 45.*

³³⁹ Hipp., *Nat. fem.* 109 (VII, p. 424, 18-19 L.) : ὅταν δὲ ἰδρώσῃ, λοῦσαι θερμῶ· ἐς δὲ τὸ λουτρόν ἐμβαλεῖν τὴν ἀρτεμισίην καὶ δάφνην. « Quand elle sue, faites-lui prendre un bain d'eau chaude, dans lequel vous aurez jeté l'armoise et le laurier ».

³⁴⁰ Le capitule désigne le mode de groupement des fleurs sur une plante, où celles-ci sont serrées les unes contre les autres et insérées sur le pédoncule élargi en plateau.

hydrocarbures C₂₀H₃₂ dérivant de l'isoprène, et des composés dérivant de ces hydrocarbures), nommé atractyloside, dont l'action sur les mammifères s'apparente à de la strychnine », comme l'ajoute encore S. Amigues.

Indications thérapeutiques : hémostatique ; ténifuge ; emménagogue ; poison léthal pour les animaux.

Concernant sa vertu gynécologique, que Théophraste ne précise pas, elle semble être connue aujourd'hui au Maghreb notamment, où la décoction d'un fragment de racine sèche et la drogue en fumigations sont destinées à faciliter l'accouchement, comme le note J. Bellakhdar³⁴¹ que cite S. Amigues³⁴².

49. χαμαιλέων ὁ μέλας, le « caméléon noir », *Cardopatum corymbosum* (L.) Pers.

À la suite de l'espèce homonyme, on lit la description³⁴³ du « caméléon noir » qui s'achève par les propriétés de sa racine (*RP*, IX, 12, 2 [p. 34, 9-11]) :

δύναται δὲ λέπραν τε ἐξελαύνειν ἐν ὄξει τριβόμενος καὶ ξυσθεὶς ἐπαλειφόμενος καὶ ἀλφὸν ὡσαύτως· ἀναιρεῖ δὲ καὶ τοὺς κύνας.

« Elle a le pouvoir de faire disparaître la « desquamation³⁴⁴ » triturée dans du vinaigre et en raclures appliquées par onction, ainsi que les dartres farineuses ; elle fait périr également les chiens ».

Modes d'administration

La racine, une fois triturée dans le vinaigre (ἐν ὄξει τριβόμενος) et raclée (ξυσθεὶς), est appliquée en onction (ἐπαλειφόμενος) pour enrayer la « desquamation » et les dartres farineuses. S. Amigues traduit le terme grec λέπρα par « lèpre » mais il s'agit ici d'une dermatose tout à fait bénigne et non de la lèpre. Ainsi, M. D. Grmek³⁴⁵, qui note l'emploi du terme dans les *Caractères*³⁴⁶, affirme que « pour Théophraste, la *lépra* est une affection cutanée sans conséquences pour la santé générale du corps ». De plus, J. Gascou³⁴⁷, dans son article consacré aux lèpres antiques, nous confirme également que « les Anciens entendaient par le terme général de λέπρα des dermatoses variées souvent bénignes ou du moins peu invalidantes, notamment des dermatoses à desquamations (c'est le sens étymologique du mot de lèpre) ». D'autre part, selon Théophraste, l'ingestion de la racine du simple est mortelle pour les chiens.

³⁴¹ J. Bellakhdar, *Pharmacopée marocaine*, p. 184, s. v. *Atractylis gummifera* L..

³⁴² *RP*, IX, 12, p. 165, n. 7.

³⁴³ *RP*, IX, 12, 2 (p. 34, 5-9) : « le « caméléon noir » lui ressemble un peu pour la feuille, qui rappelle celle du scolyme, quoique plus petite et plus plane. Mais la plante proprement dite forme dans son ensemble comme une ombrelle ; sa racine est épaisse et noire, jaunâtre à la cassure. C'est une espèce des lieux frais et incultes ».

³⁴⁴ En ce qui concerne le terme λέπρα, nous le traduirons littéralement par « desquamation » et non par « lèpre », terme retenu par S. Amigues en *RP*, IX, 12, 2 (p. 34, 13).

³⁴⁵ M. D. Grmek, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale. Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec, historique, archaïque et classique*, Paris, Payot, 1983, p. 246.

³⁴⁶ Théophraste, *Caractères*, 19.

³⁴⁷ J. Gascou, *L'éléphantiasis en Égypte gréco-romaine (faits, représentations, institutions)*, dans *Mélanges Jean-Pierre Sodini. Travaux et Mémoires 15. Centre de recherche d'Histoire et de Civilisation de Byzance*, Collège de France-CNRS, Paris, 2005, p. 261-285 et spéc. p. 269.

Indication thérapeutique : traite la desquamation et les dartres farineuses.

Effet toxique : poison létal³⁴⁸ pour les chiens.

1 Tableau récapitulatif

Le tableau qui précède le lexique de l'administration des simples est subdivisé en quatre colonnes. La première reprend la liste par ordre alphabétique des 49 simples dont Théophraste décrit le mode d'administration dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des *RP*. La deuxième donne les différents modes d'administration de chacun des simples. Dans cette colonne, les termes entourés de crochets [] correspondent à des modes d'administrations non mentionnés par Théophraste, mais déduits, soit du contexte, soit de la comparaison avec d'autres passages du livre IX d'une part et avec les témoignages d'autres auteurs (*Collection hippocratique*, Dioscoride et Pline l'Ancien) d'autre part. La troisième colonne répertorie les propriétés de chaque simple qu'elles soient thérapeutiques ou toxicologiques. Enfin, la quatrième et dernière colonne indique, pour chaque simple, la référence exacte des passages où il est mentionné dans les chapitres 8 à 20 du livre IX.

Simple	Mode d'administration	Propriétés	Référence
1. ἀκόνιτον (τὸ), la jusquiame blanche	potion	-septique -poison	<i>RP</i> , IX, 16, 5 (p. 44, 24-26 – 45, 1-23)
2. ἀλθαία (ή), la guimauve officinale	-[potion] -[onction]	-béchique -lésions des tissus et ulcères	<i>RP</i> , IX, 18, 1 (p. 51, 2-4)
3. ἄμπελος ἀγρία (ή), la « vigne sauvage »	-[application]	-échauffant -dépilatoire -contre les taches de rousseur	<i>RP</i> . IX, 20, 3 (p. 58, 10-12)
4. ἀριστολοχία (ή), l'aristoloche	-cataplasme -potion + emplâtre -[potion] -clystère vaginal	-vulnérable -morsures de serpents -hypnotique -prolapsus de matrice	<i>RP</i> , IX, 13, 3 (p. 36, 4-12)
5. γλυκεῖα (ήζα) (ή), la réglisse	-[ingestion] -[éclegme]	-affections des voies respiratoires -ulcères	<i>RP</i> , IX, 13, 2 (p. 35,17-24)
6. δίκταμνον (τὸ), le dictame	-potion	-analgésique en cas d'accouchement difficile -ocytocique	<i>RP</i> , IX, 16, 1 (p. 42, 14-22)
7. δρακόντιον	-électuaire	-béchique	<i>RP</i> , IX, 20, 3 (p. 58,14-15)

³⁴⁸ Il s'agit de boulettes empoisonnées à base de racine du simple. Voir n°48 χαμαιλέων (ὁ) λευκός, le « caméléon blanc », p. 74.

(τὸ), la serpentinaire			
8. ἔβενος (ή), l'ébénier	-[collyre]	-ophtalmies	<i>RP</i> , IX, 20, 4 (p. 59, 1-3)
9. ἐλίχρυσος (ό), l'immortelle	-[potion] -[application]	-morsures d'animaux -brûlures	<i>RP</i> , IX, 19, 3 (p. 56, 16-18 – 57, 1-2)
10. ἐλλέβορος ὁ λευκός, le vétrate	-[ingestion]	-purgatif	<i>RP</i> , IX, 10, 2 (p. 27, 11-12)
11. ἐλλέβορος ὁ μέλας, l'hellébore	-ingestion	-poison léthal pour le bétail -diurétique	<i>RP</i> , IX, 10, 2 (p. 27, 9-10) – 10, 3 (p. 27, 33 – 28, 1-3)
12. ἐρευθεδανόν/ -θέδανον (τὸ), la garance	-[potion]	-diurétique -douleurs lombaires -sciatique	<i>RP</i> , IX, 13, 6 (p. 37,8-11)
13. ἐφήμερον (τὸ), le colchique	-[potion]	-poison léthal	<i>RP</i> , IX, 16, 6-7 (p. 46, 10-27 – 47, 1-3)
14. ἡμίονος (ή), la doradille	-[ingestion] -[potion]	-anticonceptionnel -maladies de la rate	<i>RP</i> , IX, 18, 7 (p. 53, 13-15 et 18)
15. θαψία (ή), la thapsie	-[ingestion] -[lotion] -ingestion	-émétique -purgatif -anti-ecchymotique -purgatif mortel pour le bétail	<i>RP</i> , IX, 20, 3, (p. 58, 17-20)
16. θηλυπτερίς (ή), la fougère aigle	-électuaire -[potion]	-vermifuge (contre les ténias) -vermifuge (contre les oxyures) -abortif -stérilisant	<i>RP</i> , IX, 18, 8 (p. 53, 19-22 – 54, 1-2)
17. θηλυφόνον (τὸ), le doronic d'Orient	-application -potion	-poison léthal pour le bétail -antidote en cas de piquûre de scorpion	<i>RP</i> , IX, 18, 2 (p. 51, 11-15)
18. ἰσχάς (ή), l'euphorbe « figue sèche »	-[ingestion]	-émétique -purgatif	<i>RP</i> , IX, 9, 5 (p. 26, 7-11 et 15-19)

19. κιττός (ό) λευκός , le lierre à fruits jaunes	-[potion]	anticonceptionnel	<i>RP</i> , IX, 18, 5 (p. 53, 5-6)
20. κλύμενον (τὸ), le chèvrefeuille entrelacé	-potion	-inhibiteur de l'activité génésique de l'homme	<i>RP</i> , IX, 18, 6 (p. 53, 9-13) et 18, 7 (p. 53, 18-19)
21. κόκκος ὁ κνίδιος , le fruit du daphné sain-bois	-[application] -pilule	-échauffant -purgatif drastique	<i>RP</i> , IX, 20, 2 (p. 57, 22)
22. κραταιόγονον (τὸ), la renouée persicaire	-[potion]	-rend le sperme fécond	<i>RP</i> , IX, 18, 6 (p. 53, 7-8)
23. κυκλάμινος (ὁ), le cyclamen	-[infusion dans le poumon] -[pessaire] -[application] -infusion nasale -potion -rondelles	-suppuratif -abortif -emménagogue -vulnérable -maux de tête -enivrant -dépuratif	<i>RP</i> , IX, 9, 3 (p. 25, 9-17)
24. κώνειον (τὸ), la ciguë	-pilule -potion	-poison létal	<i>RP</i> , IX, 8, 3 (p. 21, 12-14) <i>RP</i> , IX, 16, 8 (p. 47, 15-21 et p. 48, 1-12)
25. λιβανωτὶς (ῆ) ἄκαρπος , la lavande à toupet	-[ingestion]	-purgatif -émétique	<i>RP</i> , IX, 11, 11 (p. 32, 24-25 – 33, 1-5)
26. λιβανωτὶς (ῆ) κάρπιμος , l'« herbe à l'encens » fructifère	-potion	-ulcères -maux d'oreille -albugo -ophtalmies -emménagogue -hydragogue -galactogène	<i>RP</i> , IX, 11, 10 (p. 32, 20-24)

27. μανδραγόρας (ό), la mandragore	-[cataplasme] -[potion] -rondelles	-vulnéraire -érysipèle -goutte -narcotique	<i>RP</i> , IX, 9, 1 (p. 24, 9-15)
28. μήκων (ή) ήρακλεία , le silène vulgaire	-[potion]	-émétique -antiépileptique	<i>RP</i> , IX, 12, 5 (p. 35, 2-6)
29. μήκων (ή) κερατίτις , le pavot cornu	-[ingestion] -[cataplasme]	-purgatif -albugo des moutons	<i>RP</i> , IX, 12, 3 (p. 34, 13-18)
30. μήκων (ή) ρόιός , le coquelicot	-[ingestion]	-purgatif	<i>RP</i> , IX, 12, 4 (p. 35, 19-23 – 36,1)
31. νυμφαία (ή), le nénuphar jaune	-application -potion	-hémostatique -troubles intestinaux	<i>RP</i> , IX, 13, 1 [p. 35, 10-17]
32. όνοθήρας (ό), le laurier-rose	-[potion]	-euphorisant	<i>RP</i> , IX, 19, 1 (p. 55, 17-19)
33. όρχις (ό), l'orchis	-[potion]	-aphrodisiaque -anaphrodisiaque	<i>RP</i> , IX, 18, 3 (p. 52, 4-7)
34. πάνακες (τό), la fêrule galbanifère	-[application] + [fumigation] -[potion]	-emménagogue -ocytocique -carminatif pour les bêtes de somme -spasmolytique -abortif -rétention d'urine -soin des oreilles -soin de la voix	<i>RP</i> , IX, 9, 2 (p. 24, 18 – p. 25, 1-9)
35. πάνακες (τό) άσκληπίειον , la panacée d'Asclépios	-potion -[potion] -onction	-antidote -hémostatique pour la rate -douleurs à l'estomac -toute autre maladie chronique -maux de tête	<i>RP</i> , IX, 11, 2 (p.29, 11-18)

	-saupoudrage -cataplasme	-plaies suintantes -plaies sèches	
36. πάνακες (τὸ) Ἡράκλειον , la « panacée d’Héraclès »	-potion -[potion] -[application]	-antiépileptique -douleurs gastriques -ulcères	<i>RP</i> , IX, 11, 3 (p.29, 18 – 30, 1-2)
37. πάνακες (τὸ) χειρώνειον , la grande aunée	-potion +cataplasme -[potion] +onction -[application]	-morsures de vipères -morsures de seps et d’autres reptiles -piqûres de tarentules -ulcères -abcès	<i>RP</i> , IX, 11, 1 (p. 28, 17-18 – 29, 1- 7)
38. πέπερι (τὸ), le poivre	-[application] -[potion]	-échauffant -antidote de la ciguë	<i>RP</i> , IX, 20, 1 (p. 57, 18-20)
39. πευκεδανόν/- κέδανον (τὸ), le peucedan	-onction -[potion]	-échauffant -affections de la rate	<i>RP</i> , IX, 20, 2 (p. 58, 3-6)
40. πτερίς (ἡ), la fougère mâle	-[potion]	-ténifuge	<i>RP</i> , IX, 20, 5 (p. 59, 20)
41. σίκυος (ὁ) ἄγριος , le concombre sauvage	-[application]	-dépuratif pour le bétail	<i>RP</i> , IX, 9, 4 (p. 25, 17-20)
42. στρύχνος (ὁ) μανικός , la « solanée qui provoque la folie »	-[potion]	-euphorique -hallucinogène -poison létal	<i>RP</i> , IX, 11, 6 (p. 30, 16-20 – 31, 1- 3)
43. στρύχνος (ὁ) ύπνώδης , la morelle somnifère	-potion	-narcotique	<i>RP</i> , IX, 11, 5 (p. 30, 9-16)

44. τιθύμαλλος (ὁ) ἄρρην, l'euphorbe « mâle »	-[potion]	-purgatif	<i>RP</i> , IX, 11, 8 (p. 31, 13-16)
45. τιθύμαλλος (ὁ) μυρτίτης, l'euphorbe « faux myrte »	-potion + ingestion	-évacue le phlegme par le bas	<i>RP</i> , IX, 11, 9 (p. 32, 3-11)
46. φύλλον (τὸ), la mercuriale	-[potion] + [application]	-favorise conception de filles ou de garçons	<i>RP</i> , IX, 18, 5 (p. 52, 19-20 – 53, 1)
47. χαμαίδρυς (ή), la germandrée petit-chêne	-[application] -onction -[ingestion]	-vulnérable -fractures -ulcères phagédéniques -albugo -cholagogue -traitement des yeux	<i>RP</i> , IX, 9, 5 (p. 25, 21 – 26, 1-6)
48. χαμαιλέων (ὁ) λευκός , le « caméléon blanc »	-rondelles -potion -[ingestion]	-hémostatique -ténifuge -emménagogue -poison létal pour les animaux	<i>RP</i> , IX, 12, 1 p. (33, 8-17 – 34, 1-2)
49. χαμαιλέων (ὁ) μέλας , le « caméléon noir »	-onction -ingestion	-desquamation et dartres farineuses -poison létal pour les chiens	<i>RP</i> , IX, 12, 2 (p. 34, 9-11)

Ce tableau montre, pour chaque simple, la diversité de ses modes d'administration d'une part et celle de ses propriétés d'autre part, qui vont de la médecine générale à la gynécologie, à la toxicologie et même à l'art vétérinaire. On constate donc que, dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des *RP*, le simple consiste en un φάρμακον, qui désigne, soit un médicament comme dans le cas de la racine d'aristoloche³⁴⁹ qui, en cataplasme, guérit les blessures, soit un poison tel que la jusquiame en potion. Cependant, A. Touwaide ne mentionne pas le livre IX de Théophraste dans ses ouvrages consacrés à la toxicologie antique³⁵⁰, mais, dans un

³⁴⁹ Voir n°4 ἀριστολοχία, p. 23 et n°1 ἀκόνιτον, p. 17.

³⁵⁰ Voir les articles de A. Touwaide, *Les poisons dans le monde antique et byzantin : introduction à une analyse systémique*, dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 38 (1991), n° 290, p. 265-281 ; *Galien et la toxicologie*, dans W. Haase et H. Temporini (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, vol. II, 37, 2, Walter de Gruyter, Berlin, 1994, p. 1887-1986.

article consacré aux médicaments³⁵¹, il le conçoit plutôt comme « une synthèse des données alors disponibles en la matière, relatant notamment des pratiques sans doute traditionnelles qui font preuve d'une connaissance déjà poussée des *pharmaka* et de leur action ». Toujours selon celui-ci³⁵², qui définit φάρμακον d'abord comme « une notion unitaire, celle de substance introduite dans l'organisme pour en modifier l'état », note encore que l'ambivalence du concept rendait nécessaire l'ajout d'un adjectif pour indiquer la nature de la modification induite, par exemple, ἀναιρόν, qui tue, δηλητήριον, destructeur. P. Chantraine³⁵³ signale également cette extension de φάρμακον au sens de « drogue » en cas de remède ou de poison, lui qui note que ce terme désigne, au sens premier, le « simple », c'est-à-dire une plante à usage médicinal et magique. Il est attesté chez Homère, au chant IV de l'*Odyssée*, 230, lorsqu'il évoque la drogue provenant d'Égypte, qu'Hélène verse dans le vin :

/ τοῖα Διὸς θυγάτηρ ἔχε φάρμακα μητιόεντα / ἐσθλά, τά οἱ Πολύδαμνα
πόρεν, Θῶνος παράκοιτις / Αἰγυπτίη, τῇ πλεῖστα φέρει ζεΐδωρος ἄρουρα /
φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλά μεμιγμένα, πολλὰ δὲ λυγρὰ /.

« Ce remède ingénieux, dont la fille de Zeus avait eu le cadeau de la femme de Thon, Polydamna d'Égypte : la glèbe en ce pays produit avec le blé mille simples divers ; les uns sont des remèdes, les autres, des poisons » (éd. et trad. de V. Bérard, Les Belles Lettres, 1962).

On trouve aussi φάρμακον chez Homère, au chant X de l'*Odyssée*, v. 391-394, au sens à la fois de « remède » et de « poison » :

/ οἱ μὲν ἔπειτ' ἔστησαν ἐναντίου· ἡ δὲ δι' αὐτῶν· / ἐρχομένη προσάλειψε
ἐκάστῳ φάρμακον ἄλλο· / τῶν δ' ἐκ μὲν μελέων τρίχες ἔρρεον, ἅς πρὶν
ἔφυσε / φάρμακον οὐλόμενον τὸ σφιν πόρε πότνια Κίρκη /.

« Ils se dressent debout, lui présentent la face ; elle passe en leurs rangs et les frotte, chacun, d'une drogue nouvelle : je vois se détacher, de leurs membres, les soies qui les avaient couverts, sitôt pris le poison de l'auguste déesse » (éd. et trad. de V. Bérard, Les Belles Lettres, 1963).

Cet usage de φάρμακον univoque au remède et au poison, perdura, puisqu'il est encore attesté chez Galien. De fait, R. J. Durling³⁵⁴ le définit, dans son lexique, comme une drogue, thérapeutique ou toxique en fonction du contexte. Sans adjectif qui le détermine, φάρμακον est attesté chez Galien au sens de « médicament » par exemple, lorsqu'il cite Andromachus Junior³⁵⁵ et sa recette d'une substance médicamenteuse, dont les indications sont les suivantes :

οὐ πρὸς τὰς ἐν φλεγμονῇ περιωδυνίας ἀρμόττει τοῦτο τὸ φάρμακον, ἀλλὰ
τὰς ἐπ' ἐμφράξει καὶ πνεύματι ψυχρῷ καὶ ἀτμῶδει καὶ χυμῷ παραπλησίως.
« Ce médicament n'est pas indiqué pour les douleurs en cas d'inflammation, mais pour celles, qui surviennent en cas d'obstruction et de souffle froid et vaporeux, comme à la suite de la sérosité des humeurs ».

³⁵¹ A. Touwaide, *Stratégies thérapeutiques: les médicaments*, dans M. D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident. 1. Antiquité et Moyen-Âge*, avec la collaboration de B. Fantini, traduit par M. L. Bardinet Broso, Paris, Seuil, 1995, p. 227-237 ; spéc. p. 230.

³⁵² Id., *Stratégies thérapeutiques*, p. 227.

³⁵³ Voir *D.E.L.G.*, s. v. φάρμακον, p. 1177.

³⁵⁴ R. J. Durling, *A dictionary of medical terms in Galen*, Leiden, Brill, 1993, s. v. φάρμακον, p. 324.

³⁵⁵ Voir AJ ap. G. (XII, 628, 18 Kühn).

III. Étude lexicale des termes relatifs à la préparation et à l'administration des simples répertoriés dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des *Recherches sur les plantes* de Théophraste

Notre étude a consisté à identifier, dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des *RP*, le vocabulaire relatif à la préparation et à l'administration des simples, puis, à le classer et enfin, à le définir. On distinguera d'abord, le vocabulaire relatif à l'administration des simples (1), ensuite celui qui concerne la préparation du médicament et la mise en condition du patient (2). Le lexique se divise entre termes généraux d'une part (1.1, 2.1), et termes plus spécialisés d'autre part (1.2, 2.2), qu'on a classé suivant l'action qu'ils désignent, par exemple, 1.1.1 Administration. On a défini chacun des mots dans leur acception générale, et, dans le livre IX. Pour des termes moins communs tel que, par exemple, κατατρῶγω, croquer, on a précisé le contexte dans lequel ils sont attestés chez d'autres auteurs.

1 Le vocabulaire relatif à l'administration des simples

1.1 Termes généraux

1.1.1 Administration

➤ **δίδωμι** : 1° donner. 2° administrer (livre IX). Le plus souvent, le verbe apparaît seul et dans ce cas, il faut le déduire du contexte ou de passages parallèles. Ce verbe est attesté pour l'administration de racine de serpentinaire dans du miel (ἐν μέλιτι διδομένη) en cas de toux (n°7 δρακόντιον, p. 27), de fougère dans du vin doux avec de la farine d'orge (ἐν οἴνω γλυκεῖ μετ'ἀλφίτων διδομένη) en cas d'oxyures et également (δοθῆ) comme abortif (n°16 θηλυπτερίς, p. 37), du fruit de lierre blanc (δίδοσθαί) afin de rendre le sperme stérile (n°19 κίττος ὁ λευκός, p. 39), de caméléon blanc (n°48 χαμαλιέων ὁ λευκός, p. 74) dans du moût ou du vin doux (δίδοται ἐν τρυγί γλυκείᾳ ἢ ἐν οἴνω γλυκεῖ) comme emménagogue, de racine de laurier-rose dans du vin (δοθεισα ἐν οἴνω) comme euphorisant (n°32 ὄνοθήρας, p. 56), ou encore d'orchis, dans du lait de chèvre des montagnes (ἐν γάλακτι διδόμενον αἰγὸς ὄρεινόμου) comme aphrodisiaque ou anaphrodisiaque (n°33 ὄρχις, p. 57), de panacée de Chiron dans du vin (διδόντες ἐν οἴνω) en cas de morsure de vipère (n°37 πάνακες τὸ χειρώνειον, p. 63). On administre encore (δίδοται), la racine de peucedan en cas d'affections de la rate (n°39 πευκεδανόν/πευκέδανον, p. 65), celle de "solanée qui provoque la folie", comme euphorisant (n°42 στρύχνος ὁ μανικός, p. 67) ou encore la noix broyée d'euphorbe faux myrte dans du vin doux (διδῶσι...ἐν οἴνω γλυκεῖ) comme évacuant (n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69). Dans d'autres cas, le verbe δίδωμι est accompagné d'un infinitif qui indique plus précisément la nature de l'opération. Ainsi, le verbe est attesté pour l'administration en potion du dictame dans de l'eau (δίδοται...πίνειν ἐν ὕδατι) en cas d'accouchement difficile (n°6 δίκταμνον, p. 26), du fruit d'euphorbe faux myrte comme évacuant (διδόασι πιεῖν ; n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69), du suc de cyclamen dilué dans du vin comme enivrant (ἐν οἴνω διαβρέχων διδῶ...πιεῖν ; n°23 κυκλάμινος, p. 44), de racine de panacée de Chiron dans du vin piqué en cas de morsure de vipère (ἐν ὄξινη πιεῖν διδόντες ; n°37 πάνακες τὸ χειρώνειον, p. 63), et de poudre de racine de morelle somnifère diluée dans du vin pur comme narcotique (βρέχοντες ἐν οἴνω ἀκράτω διδόασι πιεῖν ; n°43 στρύχνος ὁ ὑπνώδης, p. 68). Le verbe est encore attesté

pour l'ingestion de noix d'euphorbe faux myrte comme évacuant (διδόασιν...κατατραγεῖν ; n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69). Parfois, un substantif apposé au sujet vient préciser le type d'administration comme celle en pilule (διδῶσι κατάποτον ; καταπότιον δοθέν) du grain de Cnide et celle de la ciguë (n°21 κόκκος ὁ κνίδιος, p. 42 ; n°24 κώνειον, p. 46).

1.1.2 Potion

➤ **πίνω** : 1° boire. 2° administrer en potion (livre IX). Ce verbe, qui désigne l'administration en potion représente le mode d'administration le plus fréquent dans le livre IX. De fait, 34 simples sur un total de 47, c'est-à-dire près des trois quarts, sont prescrits en potion. Celle-ci se compose du simple additionné d'un liquide dont Théophraste ne précise pas toujours la nature, comme pour le doronic d'Orient, qui est administré en potion (πινόμενον) en cas de morsure de scorpion (n°17 θηλυφόνον, p. 38), le nénuphar jaune en cas de troubles intestinaux (πινομένη ; n°31 νυμφαία, p. 55), et le fruit d'euphorbe faux myrte comme évacuant (διδόασιν πιεῖν ; n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69). Toutefois, la boisson la plus commune est le vin, comme pour le suc de cyclamen prescrit en potion dilué dans ce liquide (ἐν οἴνω διαβρέχων διδῶ...πιεῖν ; n°23 κυκλάμινος, p. 44). La variété du vin est précisée pour certaines pathologies, comme dans l'administration en potion de racine d'aristoloché et de panacée de Chiron dans du vin piqué (ἐν οἴνω ὀξίνη πίνειν ; ἐν ὀξίνη πιεῖν διδόντες) en cas de morsure de serpent (n°4 ἀριστολοχία, p. 23 ; n°37 πάνακες τὸ χειρώνειον, p. 63), de fruit de chèvrefeuille dans du vin blanc (πίνη... ἐν οἴνω λευκῷ) comme inhibiteur de l'activité génésique de l'homme (n°20 κλύμενον, p. 40), de racine d' « herbe à l'encens » dans du vin rouge sec (πινομένη ἐν οἴνω αὐστηρῷ μέλανι) comme remède général (n°26 λιβανωτὶς ἢ κάρπιμος, p. 50), de raclure de racine de caméléon blanc dans du vin sec (πίνειν...ἐν οἴνω αὐστηρῷ) contre le ténia (n°48 χαμαιλέων ὁ λευκός, p. 74), de poudre d'écorce de racine de morelle somnifère dans du vin pur (ἐν οἴνω ἀκράτῳ διδόασιν πιεῖν) comme narcotique (n°43 στρύχνος ὁ ὑπνώδης, p. 68). Dans d'autres cas, la boisson prescrite est de l'eau miellée, comme pour l'administration en potion de racine de panacée d'Asclépios en cas de sang autour de la rate et comme antidote (πίνειν... ἐν μελικράτῳ ; n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60), et de jusquiamme blanche comme poison (πινόμενον...ἐν μελικράτῳ ; n°1 ἀκόνιτον, p. 17). L'eau est utilisée pour l'administration en potion (πίνειν ἐν ὕδατι) de feuilles de dictame (n°6 δίκταμνον, p. 26) en cas d'accouchement difficile. Enfin, pour traiter l'épilepsie, on administre une potion de racine de panacée d'Héraclès mêlée à de la présure de phoque (μιγνυμένην φώκης πιτύα... πίνειν ; n° 36 πάνακες τὸ ἡράκλειον, p. 62).

➤ **πόσις (ή)** : 1° la boisson. 2° la potion (livre IX). Dérivé nominal du verbe πίνω³⁵⁶, ce terme désigne le « fait de boire » d'où, « la boisson ». Ce substantif est attesté ici pour l'administration en potion (πόσιν) de fruit de chèvrefeuille comme poison mortel (n°20 κλύμενον, p. 40).

1.1.3 Ingestion

³⁵⁶ Voir D.E.L.G, s. v. πίνω, p. 904.

➤ **βόσκω** : faire paître, nourrir des animaux, nourrir. Ce verbe³⁵⁷ est attesté à la voix moyenne avec le sens de « paître, se nourrir » (βόσκεται) pour l'ingestion de thapsie par le bétail comme purgatif drastique et mortel (n°15 θαψία, p. 34).

➤ **νέμω** : 1° distribuer, répartir. 2° À la forme moyenne νέμομαι, se nourrir (livre IX). P. Chantraine³⁵⁸ note que « l'actif νέμω présente encore deux emplois spécialisés : l'un « faire paître » (c'est-à-dire utiliser la part attribuée à la pâture), d'où au moyen « se nourrir, dévorer ». Ce terme est attesté chez Homère³⁵⁹, au chant VIII de l'*Odyssée*, à propos de la répartition des parts lors du banquet organisé par Alkinoos pour Ulysse. À la voix moyenne, il est attesté chez Homère, au chant V de l'*Iliade*³⁶⁰, où on raconte que les chevaux de la déesse Héré se nourrissent (νέμεσθαι) d'une herbe divine. Dans le livre IX de Théophraste, le verbe νέμεσθαι est attesté pour l'ingestion d'hellébore blanc par le petit bétail (n°10 ἐλλέβορος ὁ λευκός, p. 29).

➤ **κατατρώγω** : croquer. Le verbe τρώγω³⁶¹ se rencontre presque uniquement avec des préverbes, comme κατα-³⁶², qui vient ici renforcer sa valeur, avec le sens de « ronger, croquer », et se dit d'animaux herbivores, et aussi de rats qui dévorent (κατατρωγεῖν) de petites branches chez Élien, *Nature des animaux*, 17, 17, ou encore d'humains, chez Athénée, 385b, où le personnage se verrait bien croquer (κατατρώξομαι) d'autres humains. Au livre IX, le verbe κατατρωγεῖν est attesté pour l'administration de noix d'euphorbe faux myrte pour évacuer le phlegme (n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69).

1.1.4 Application

➤ **προσάγω** : 1° amener. 2° appliquer (livre IX). La forme simple ἄγω³⁶³, « pousser, amener », possède de nombreux composés dont προσάγω avec le préverbe προσ-³⁶⁴, qui marque ici le mouvement vers un point avec le sens d' « amener vers », d' « appliquer ». Le verbe προσάγειν est attesté ici pour l'administration de feuille de germandrée en cas d'albugo (n°47 χαμαίδρους, p. 71).

➤ **τίθημι** : 1° poser. 2° appliquer (livre IX). Le verbe τεθῆ est attesté pour l'administration de racine ou de feuilles de doronic d'Orient comme poison mortel (n°17 θηλυφόνον, p. 38).

³⁵⁷ Voir *D.E.L.G.*, s. v. βόσκω, p. 185.

³⁵⁸ Voir *D.E.L.G.*, s. v. νέμω, p. 742.

³⁵⁹ Hom., *Od.*, VIII, 470 : / οἱ δ' ἤδη μοίρας τε νέμον κερῶντο τε οἶνον/. « On tranchait les parts et on mêlait le vin » (éd. et trad. de V. Bérard, Les Belles Lettres, 1995 [11^{ème} tir.]).

³⁶⁰ Hom., *Il.*, V, 775-777 : / ἔνθ' ἵππους ἔστησε θεὰ λευκώλενος Ἥρη / λύσασ' ἐξ ὀχέων, περὶ δ' ἠέρα πουλὺν ἔχευε / τοῖσιν δ' ἀμβροσίην Σιμόεις ἀνέτειλε νέμεσθαι /, « La déesse aux bras blancs, Héré, arrête ses chevaux, les dételle du char et répand autour d'eux une épaisse vapeur. Le Simois, pour leur pâture, fait alors pousser une herbe divine » (éd. et trad. de P. Mazon, Les Belles Lettres, 2002 [9^{ème} tir.]).

³⁶¹ Voir *D.E.L.G.*, s. v. τρώγω, p. 1141-1142.

³⁶² Concernant le préverbe κατα-, voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, Munich, C. H. Beck, s. v. κατά, p. 475.

³⁶³ *D.E.L.G.*, s. v. ἄγω, p. 17.

³⁶⁴ Concernant le préverbe προσ-, voir E. Schwyzer, *ibid.*, s. v. πρόσ, p. 509.

➤ **ἐπιτίθημι** : 1° poser sur. 2° appliquer sur (livre IX). La forme ἐπιτίθημι, composée du préverbe ἐπι-³⁶⁵, qui marque le lieu avec le sens de « sur », est attestée ici pour l'administration (ἐπιθῆ) de racine broyée de nénuphar jaune en cas de plaie (n°31 νυμφαία, p. 55).

1.2 Termes plus spécialisés

1.2.1 Onction

L'application en onction du simple est courante dans le livre IX. De fait, elle représente 22,2%, soit près du quart de l'ensemble des applications. Lorsque Théophraste précise textuellement ce mode d'administration, il utilise alors les termes ἀλείφω, « appliquer en onction » ou ἐπαλείφω, « appliquer en onction sur ». Mais, lorsque l'auteur se limite à l'expression ἐν ἐλαίῳ « dans de l'huile », on déduit généralement du contexte, spécialement du type d'affection, qu'il s'agit de l'application en onction de racine de guimauve sur les ulcères (n°2 ἀλθαία (ή), p. 19), de feuilles de germandrée sur les lésions de tissu, les blessures et les ulcères phagédéniques (n°47 χαμαίδου, p. 71). Sous le terme générique ἔλαιον, Théophraste désigne un type d'huile. À ce propos, D. Brent³⁶⁶ observe que, dans les sources littéraires, « en général, ἔλαιον fait référence à l'huile d'olive. Dans les textes médicaux, des adjectifs apposés à ἔλαιον suppriment d'ἔλαιον la spécification d'huile d'olive ». Ainsi, Hippocrate dénomme ἔλαιον ῥόδινον³⁶⁷, l'« huile de rose » ou encore de χηνεῖον ἔλαιον³⁶⁸, la « graisse d'oie ». Aristote³⁶⁹, dans l'*Histoire des animaux*, nomme ἔλαιον ἀπὸ σελαχῶν, l'« huile tirée de poissons cartilagineux ». Enfin, Dioscoride désigne l'« huile de ricin » par l'expression κίκινον ἔλαιον³⁷⁰ et, plus loin, l'« huile d'amande » par les mots ἀμυγδάλινον ἔλαιον. Traversant les cultures et les siècles, l'huile est un produit de base touchant, dans de nombreux domaines, à chaque aspect de la vie quotidienne ancienne.

Dans le monde grec, l'onction accompagne certains rites funéraires comme chez Homère³⁷¹, au chant XXIV de l'*Iliade*, lorsque Achille ordonne aux servantes de laver le corps d'Hector et de l'oindre (ἀλειψαί). En outre, chaque cité qui possède un gymnase³⁷², consomme beaucoup d'huile. De fait, en leur sein, les athlètes s'enduisent le corps avant la lutte, afin de rendre les membres plus glissants, plus souples et plus aptes aux exercices et après la lutte, pour détendre les muscles après l'effort par des massages et des frictions.

³⁶⁵ Voir E. Schwyzer, s. v. ἐπί, p. 465.

³⁶⁶ D. Brent Sandy, *The Production and Use of Vegetable Oils in Ptolemaic Egypt*, *Bulletin of the American Society of Papyrologists. Supplements*, 6, Atlanta, Scholars Press, 1989, p. 19.

³⁶⁷ Hipp., *Mal. des fem.* II, 136 (VIII, p. 308, 7 L.).

³⁶⁸ Hipp., *Mal. des fem.* II, 194 (VIII, p. 376, 19 L.).

³⁶⁹ Arist., *H. A.*, 520a 18.

³⁷⁰ Diosc., *Mat. méd.*, I, 32 et 33.

³⁷¹ Hom., *Il.*, XXIV, 582 : / δμῶας δ' ἐκκαλέσας λοῦσαι κέλετ' ἀμφὶ τ' ἀλειψαί /, « Il appelle les captives, il leur donne ordre de le laver et de l'oindre » (éd. et trad. de P. Mazon, Les Belles Lettres, 2002 [9^{ème} tirage]).

³⁷² Concernant le gymnase, voir Ch. Daremberg et E. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1969 (réimpression ; ed. pr. : 1877), p. 1684-1698, s. v. gymnasium.

Thucydide³⁷³, dans son premier livre, souligne que cet usage a été introduit par les Lacédémoniens, qui se frottaient d'huile dans les compétitions sportives (λίπα μετὰ τοῦ γυμνάζεσθαι ἠλείψαντο). L'huile d'olive est également utilisée dans les soins corporels. Comme cosmétique, c'est un démaquillant et un embellissant. R. J. Forbes³⁷⁴, qui s'intéresse aux techniques de production de celle-ci, observe que trois qualités d'huile d'olive sont produites et que ceci est dû « au fait que l'huile d'olive n'était pas utilisée uniquement pour la cuisine, mais aussi dans de nombreux onguents, cosmétiques et préparations pour la toilette, qui exigeaient une pureté élevée de l'huile, laquelle sert comme excipient ou comme corps des parfums et des huiles essentielles uniquement ». La toute récente exposition intitulée *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée*, qui s'est tenue au Musée Royal de Mariemont du 7 juin au 30 novembre 2008, s'est consacrée aux procédés de fabrication des parfums antiques, en tentant de reconstituer les essences de certains d'entre eux. Le catalogue³⁷⁵ édité à l'occasion de cette dernière comprend des contributions intéressantes dont celle d'A. Lallemand³⁷⁶ relative au vocabulaire des parfums, qui note que les huiles et onguents parfumés « sont des compositions à base d'huile (huile d'olives vertes la plus commune, mais aussi huile d'amandes amères, huile de gland, huile de sésame, et graisse animale) qui est mélangée avec des substances odorantes ». Par ailleurs, selon L. Totelin³⁷⁷, ces parfums « jouent un rôle important en médecine tout au long de l'Antiquité : utilisés seuls ou dans des préparations médicinales, ils ont le pouvoir de traiter de nombreuses maladies, des maux de tête aux problèmes gynécologiques. En outre, en médecine, l'usage de l'huile comme excipient est important dans les onctions et les frictions comme dans le traité hippocratique³⁷⁸ *Du régime dans les maladies aiguës. Appendice*, 17 (II, p. 428, 4 L.), qui daterait de la fin du V^e siècle avant notre ère, où on recommande de frictionner (ἀλείφοντα) les patients atteints de fièvre. L'huile entre également dans la préparation de médicaments. Ainsi, au livre IX, très souvent, une partie de la plante est d'abord triturée dans l'huile, puis, administrée, comme la racine de panacée de Chiron (n°37 *πάνακες τὸ χειρῶνειον*, p. 63), qui est triturée dans du vin et de l'huile (ἐν οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ) avant d'être appliquée sur les ulcères. On conclut que dans le livre IX, le terme ἔλαιον, « huile », employé seul, désigne l'huile d'olive, qui est la plus commune et qui peut être utilisée de deux manières : soit en onction, soit comme excipient, dans la composition de médicaments. Pour désigner les modes d'application, Théophraste utilise deux verbes et un substantif.

³⁷³ Th., I, 5 : ἐγυμνώθησάν τε πρῶτοι καὶ ἐς τὸ φανερόν ἀποδύντες λίπα μετὰ τοῦ γυμνάζεσθαι ἠλείψαντο. « Ils furent aussi les premiers qui se montrèrent nus et qui, paraissant en public sans vêtements, se frottèrent d'huile dans les compétitions sportives » (éd. et trad. de J. de Romilly, Les Belles Lettres, 1958 [2^{ème} édition]).

³⁷⁴ R. J. Forbes, *Studies in Ancient Technology*, vol. 3, Leiden, E. J. Brill, 1955, p. 104.

³⁷⁵ A. Verbanck-Piérard, N. Massar et D. Frère (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée royal de Mariemont*, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 2008.

³⁷⁶ A. Lallemand, *Vocabulaire des parfums*, dans A. Verbanck-Piérard, N. Massar et D. Frère (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée royal de Mariemont*, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 47.

³⁷⁷ L. Totelin, *Parfums et huiles parfumées en médecine*, dans A. Verbanck-Piérard, N. Massar et D. Frère (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée royal de Mariemont*, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 227-232 ; spéc. p. 232.

³⁷⁸ Hipp., *Du régime dans les maladies aiguës. Appendice*, 17 (II, p. 428, 4 L.) : τοὺς τοιοῦτους συμφέρει οὕτω θεραπεύεσθαι τῷ σώματι ἡσυχίην ἄγοντας ἀλείφοντά τε καὶ περιστέλλοντα ὁμαλῶς. « Il importe de soigner comme suit de tels malades : ils seront au repos, on les frictionnera et les enveloppera de couvertures également réparties » (éd. et trad. de R. Joly, Les Belles Lettres, 1972).

➤ **ἀλείφω** : 1° oindre³⁷⁹. 2° appliquer en onction (livre IX). Ce verbe (ἀλείφειν ; ἀλείφοντες) est attesté ici pour l'administration de racine de panacée d'Asclépios en cas de maux de tête et de celle de Chiron en cas de morsures de reptiles (n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60 ; n°37 πάνακες τὸ χειρώνειον, p. 63).

➤ **ἐπαλείφω** : 1° oindre sur. Ce verbe transitif est déjà attesté chez Homère³⁸⁰, au chant XII de l'*Odyssee*, lorsque Circé recommande à Ulysse de oindre (ἐπι...ἀλείψαι) de cire douce comme le miel, les oreilles de ses compagnons afin de ne pas entendre le chant des Sirènes. Aristote³⁸¹ utilise ce terme dans *l'Histoire des animaux* lorsqu'il signale que, chez les frelons qui sont à l'état de nymphes, l'alvéole est cacheté (ἐπαλήλιπται). 2° appliquer en onction sur (livre IX). La forme ἐπαλείφω, composée du préverbe ἐπι-³⁸², qui exprime l'extension sur une surface, est attestée ici avec le sens de « appliquer en onction sur ». C'est ainsi que l'on administre (ἐπαλειφόμενος) les raclures de racine de caméléon noir pour déterger les dermatoses (n°49 χαμαιλέων ὁ μέλας, p. 76).

➤ **ἄλειμμα (τὸ)** : l'onguent. Ce substantif est attesté chez Aristote, dans les *Problèmes*³⁸³, où il se demande « pourquoi on traite la fatigue de l'été par un bain, mais celle de l'hiver par une friction avec de l'huile (ἀλείμματι) ». Ce terme, rare substantif utilisé par Théophraste pour désigner un mode d'administration, est le dérivé en -μα du verbe ἀλείφω³⁸⁴, « oindre ». Selon P. Chantraine³⁸⁵, le suffixe -μα a servi à désigner des objets ou le résultat d'une action, ce qui concorde avec le genre inanimé ici d'ἄλειμμα qui désigne la matière à base d'huile qu'on applique et qui est dénommée « onguent ». D. Brent³⁸⁶ note que le substantif ἄλειμμα (τὸ) fait partie des « mots pouvant apparemment être aussi utilisés sans une référence spécifique à une huile particulière ». Au livre IX, ce substantif est attesté pour l'onguent (ἄλειμμα) de racine de peucedan, qui est sudorifique (n°39 πευκεδανόν/πευκεδάνον, p. 65).

1.2.2 Saupoudrage

➤ **ἐπιπάσσω (att. -ττω)** : 1° répandre sur. 2° saupoudrer (livre IX). Comme nous l'avons vu plus haut pour l'étude du verbe ἐπαλείφω, le préverbe ἐπι- apporte une nuance à la

³⁷⁹ Sens mentionné dans *D.E.L.G.*, s. v. ἀλείφω, p. 57.

³⁸⁰ Hom., *Od.* XII, 47: ἐπι δ'οὔατ' ἀλείψαι ἐταίρων / κηρὸν δεψήσας μελιθεά, μή τις ἀκούση τῶν ἄλλων. « Mais pétris de la cire à la douceur du miel et, de tes compagnons, bouche les deux oreilles: afin que pas un d'eux n'entende » (éd. et trad. de V. Bérard, Les Belles Lettres, 1995 [11^{ème} tir.]).

³⁸¹ Arist., *H. A.*, 555a 6 : καὶ ἔστ' ἂν νύμφαι ὦσιν, ἀκινήτιζουσι καὶ ἐπαλήλιπται ὁ κύτταρος. « Et tant que ces insectes sont à l'état de nymphes, ils restent sans mouvement et l'alvéole est cacheté » (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1968).

³⁸² Voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, Munich, C. H. Beck, s. v. ἐπί, p. 465.

³⁸³ Arist., *Probl.* 884b 37 : διὰ τί τοὺς μὲν θερινοὺς κόπους λουτρῶ ἰᾶσθαι, τοὺς δὲ χειμερινοὺς ἀλείμματι ; (éd. et trad. de W. S Hett, Cambridge, Harvard University Press, 1936).

³⁸⁴ Voir *D.E.L.G.*, *ibid.*

³⁸⁵ P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, Édouard Champion, Paris, 1933, § 141, p. 182.

³⁸⁶ D. Brent Sandy, *The Production*, p. 19.

forme simple *πάσσω*³⁸⁷, « saupoudrer ». Dans *ἐπιπάσσω*, il marque l'extension sur une surface avec le sens de « saupoudrer, verser sur ». Ce verbe est déjà attesté dans un contexte médical chez Homère³⁸⁸, d'abord au chant IV de l'*Iliade*, lorsque le médecin Machaon répand (*ἐπί...πάσσει*) des poudres calmantes sur la plaie de Ménélas, et ensuite, au chant V, où Péon répand (*ἐπί...πάσσων*) des poudres calmantes sur la plaie d'Hadès. Ce verbe (*ἐπιπάττειν*) est attesté ici pour l'administration de racine de panacée d'Asclépios sur des plaies ulcéreuses suintantes (n° 35 *πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον*, p. 60).

1.2.3 Emplâtre

➤ *ἐπιπλάσσω* (att. *-ττω*) : 1° plaquer sur. Ce verbe est attesté chez Aristote³⁸⁹, *Problèmes* 875a 36, où en s'interrogeant sur la raison de l'agressivité de l'homme ivre, il note qu'elle est due au fait que ses sens sont engourdis (*ἐπιπεπλασμένως*). 2° appliquer un emplâtre (livre IX). La forme simple *πλάσσω*³⁹⁰, « façonner », se rencontre avec des préverbes qui infléchissent le sens du verbe, comme *ἐπι-* qui marque, comme dans les formes *ἐπαλείφω* et *ἐπιπάσσω*, l'extension sur une surface avec le sens de « badigeonner de, plaquer sur ». Le verbe *ἐπιπλάττειν* est donc attesté pour l'application d'un emplâtre³⁹¹ (*ἐπιπλάττειν*) de racine d'aristoloche en cas de morsures de serpent (n°4 *ἀριστολοχία*, p. 23).

➤ *καταπλάσσω* (att. *-ττω*) : 1° couvrir de. Ce verbe est attesté chez Aristote³⁹², *Histoire des animaux* 612 a 18, lorsque les mangoustes se couvrent (*καταπλάττουσιν*) de boue afin de se protéger des coups et des morsures de serpent. 2° appliquer un cataplasme (livre IX). Le préverbe *κατα-*³⁹³ renforce la valeur de la forme simple *πλάσσω*, « façonner », avec le sens de « enduire, couvrir de », qui désigne l'application plus solide et épaisse que constitue celle

³⁸⁷ Voir *D.E.L.G.*, s. v. *πάσσω*, p. 860.

³⁸⁸ Hom., *Il.* IV, 218-219 : / αἶμ' ἐκμυζήσας ἐπ' ἄρ' ἦπια φάρμακα εἰδῶς / πάσσει, τὰ οἱ ποτε πατρὶ φίλα φρονέων πόρε Χείρων /, « Il suce le sang ; puis, savamment, il verse dessus des poudres calmantes que Chiron, en sa bonté, a jadis données à son père » ; Id., V, 400-401 : / τῶ δ' ἐπὶ Παιήων ὀδυνήφατα φάρμακα πάσσων / ἠέκαστ' οὐ μὲν γὰρ τι καταθνητός γ' ἐτέτυκτο /, « Péon sur lui répandit des poudres calmantes, et il put le guérir, parce qu'il n'était pas né mortel » (éd. et trad. de P. Mazon, *Les Belles Lettres*, 2002 [9^{ème} tir.]).

³⁸⁹ Arist., *Probl.* 875a 36 : διὰ τί ὁ ἀκροθώραξ μᾶλλον μεθύοντος καὶ τοῦ νήφοντος ; ἢ ὅτι ὁ μὲν νήφων εὖ κρίνει, ὁ δὲ παντάπασιν μεθύων διὰ τὸ τὰς αἰσθήσεις ἐπιπεπλασμένως εἶναι, οὐ δυνάμενος τὸ βάρος φέρειν, οὐ κρίνει, « Pourquoi l'homme qui a bu légèrement est plus agressif que celui qui a bu plus et que celui qui est sobre ? C'est parce que le sobre est capable de jugement sensé, alors que l'homme ivre, parce que ses sens sont engourdis et qu'il ne peut soutenir leur poids, il ne juge plus du tout » (éd. et trad. de W. S. Hett, Cambridge, Harvard University Press, 1936).

³⁹⁰ Voir *D.E.L.G.*, s. v. *πλάσσω*, p. 910.

³⁹¹ Un emplâtre est un terme de pharmacie qui désigne un topique glutineux qui, se ramollissant par la chaleur, adhère à la partie sur laquelle on l'applique (d'apr. É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, s. v. emplâtre, p. 1356, tome I [2^{ème} partie], 1863).

³⁹² Arist., *H. A.* 612a 18 : πρὸς δὲ τὰς πληγὰς καὶ τὰ δῆγματα πηλῶ καταπλάττουσιν ἑαυτούς. « Et pour se protéger des coups et des morsures, elles s'enduisent de boue » (éd. et trad. de P. Louis, *Les Belles Lettres*, 1969).

³⁹³ Voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, s. v. *κατά*, p. 475.

d'un cataplasme³⁹⁴. Ce verbe est attesté dans le traité hippocratique³⁹⁵ *Des plaies de tête*, 13 (III, p. 228, 4 L.), qui date de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle avant notre ère, où on signale que « la plaie de tête ne doit être humectée avec rien, pas même avec du vin, avec le moins possible de chose, il ne faut ni appliquer un cataplasme (καταπλάσσειν), ni faire un bandage si la plaie est sur la tête à moins que ce ne soit sur le front, ou sur une partie dépourvue de cheveux ou bien, près du sourcil ou de l'œil ». Ce verbe (καταπλάττοντα) est attesté ici pour l'application d'un cataplasme de racine d'aristoloche détrempe à l'eau sur les plaies de tête, et raclée dans du miel et de l'huile, sur celles d'un autre type (n°4 ἀριστολοχία, p. 23), et aussi de racine de panacée d'Asclépios sur les plaies ulcéreuses sèches (καταπλάττειν ; n° 35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπιεῖον, p. 60).

1.2.4 Bain

➤ **λούω** : 1° baigner³⁹⁶. Ce verbe est attesté chez Homère au chant IV de l'*Odyssée*³⁹⁷, où, en guise d'accueil, les servantes de Ménélas baignent (λουῖσαν) et frottent d'huile Télémaque et Pisistrate. Dans le traité hippocratique³⁹⁸ des *Maladies* II, 21 (VII, p. 36, 7 L.), qui daterait du milieu du V^e siècle avant notre ère, le bain (λούειν) chaud est prescrit au patient victime d'une apoplexie. 2° administrer dans l'eau du bain (livre IX). Ce verbe (λούειν) est attesté ici pour l'administration dans l'eau du bain de racine de caméléon blanc (n°48 χαμαιλέων ὁ λευκός, p. 74) pour éprouver les chances de survie du malade.

1.2.5 Infusion

➤ **ἐγχεώ** : 1° verser dans. À côté de la forme simple χέω³⁹⁹, il existe de nombreux composés, qui expriment toutes les nuances correspondant à la notion de « verser, répandre », notamment ἐγχεώ. Dans ce composé, le préverbe ἐν-⁴⁰⁰ marque la pénétration avec le sens de « verser dans ». Ce verbe est attesté chez Homère⁴⁰¹ au chant III de l'*Odyssée* où, lors du banquet organisé en l'honneur de Télémaque et Athéna par Nestor, son fils, Pisistrate leur sert des grillades et verse du vin (ἔχευε) dans leur coupe d'or. Le terme a le même sens chez

³⁹⁴ Un cataplasme se définit comme un topique de la consistance d'une bouillie épaisse, que l'on compose de pulpes, de poudres ou de farines cuites soit avec de l'eau pure, soit avec des décoctions de plantes, ou avec du lait (d'apr. É. Littré, *ibid.*, s. v. cataplasme, p. 505, tome I [1^{ère} partie], 1863).

³⁹⁵ Hipp., *Des plaies de tête*, 13 : ἔλκος ἐν τῇ κεφαλῇ οὐ χρὴ τέγγειν οὐδενί, οὐδέ οἶνω, ἄλλως ἤκιστα οὐδὲ καταπλάσσειν, οὐδὲ μοτῶ τὴν ἴησιν ποιεῖσθαι, οὐδ' ἐπιδεῖν χρὴ ἔλκος ἐν τῇ κεφαλῇ, ἣν μὴ ἐν τῷ μετώπῳ ἢ τὸ ἔλκος, ἢ ἐν τῷ ψιλῷ τῶν τριχῶν, ἢ περὶ τὴν ὀφρὺν καὶ τὸν ὀφθαλμόν (éd. et trad. E. T. Withington, London, W. Heinemann, 1927).

³⁹⁶ Voir *D.E.L.G.*, s. v. λούω, p. 647.

³⁹⁷ Hom., *Od.*, IV, 49 : / τοὺς δ' ἐπεὶ οὖν δμῶαὶ λούσαν καὶ χρίσαν ἐλαίῳ /, « Puis, baignés et frottés d'huile par les servantes » (éd. et trad. de V. Bérard, Les Belles Lettres, 1962).

³⁹⁸ Hipp., *Mal.* II, 21 (VII, p. 36, 7 L.) : τοῦτον, ὅταν οὕτως ἔχη, λούειν χρὴ πολλῶ καὶ θερμῶ καὶ θάλπειν ὡς μάλιστα (...). « Quand le malade présente ces symptômes, il faut lui donner un bain dans beaucoup d'eau chaude, le réchauffer le plus possible » (éd. et trad. J. Jouanna, Belles Lettres, 1983).

³⁹⁹ Voir *D.E.L.G.*, s. v. χέω, p. 1255.

⁴⁰⁰ Voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, s. v. ἐν, p. 454.

⁴⁰¹ Hom., *Od.*, III, 40 : / δῶκε δ' ἄρα σπλάγχων μοίρας, ἐν δ' οἶνον ἔχευε / χρυσεῖῳ δέπαϊ, « Puis il servit leurs parts des premières grillades et, leur versa du vin dans une coupe d'or. » (éd. et trad. de V. Bérard, Les Belles Lettres, 1962).

Xénophon⁴⁰², dans la *Cyropédie*, I, 9, lorsque Cyrus dit à Astyage qu' « après lui avoir versé (ἐκχέας) à boire, il fera sa conquête ». 2° administrer en infusion (livre IX). Ce verbe (ἐγγχεόμενος) est attesté ici pour l'administration en infusion de suc de cyclamen pour dégager la tête (n°23 κυκλάμινος, p. 44).

1.2.6 Injection

➤ **ἀποκλύζω** : 1° rincer. 2° administrer en clystère (livre IX). Le sens premier du verbe κλύζω⁴⁰³ est « baigner, verser de l'eau pour nettoyer, rincer ». Dans le traité hippocratique⁴⁰⁴ *Maladies* III, 14 (VII, p. 134, 24 – 135, 1 L.) qui daterait du milieu du V^e siècle avant notre ère, le terme est attesté pour désigner le lavement (κλύζειν) qui est recommandé si le patient atteint d'iléus⁴⁰⁵ a bien toléré le traitement prescrit au préalable. La forme composée du préverbe ἀπο-⁴⁰⁶, qui marque ici l'éloignement extrême, l'idée que l'action va jusqu'au bout, a le sens de « verser de l'eau jusqu'au bout ». Cela consiste donc en un lavement, comme le définit K.-H. Leven⁴⁰⁷ dans son lexique de médecine antique, avec un liquide contenant la substance médicamenteuse, qui est injecté dans des organes creux. Cet usage est fréquent en gynécologie notamment dans le traité hippocratique⁴⁰⁸ *Maladies des femmes*, I, 82 (VIII, p. 204, 2-5 L.), qui daterait du milieu du V^e siècle av. J.-C., où on administre en injection (κλύζειν ; ἀπόκλυζε) des décoctions mondificatives, et aussi chez Soranos d'Éphèse, *Mal. des femmes*, I, 62, 106, qui prescrit à la femme des lavements (κλύζειν ; κλύσμασι). Le verbe ἀποκλύζειν est également attesté au livre IX pour l'administration en clystère de racine d'aristoloche en cas de prolapsus de la matrice (n°4 ἀριστολοχία, p. 23).

⁴⁰² Xén., *Cyr.*, I, 9, 7 : κέλευσον δή, φάναι, ὦ πάππε, τὸν Σάκαν καὶ ἐμοὶ δοῦναι τὸ ἐκπῶμα, ἵνα καὶ γῶ καλῶς σοι πιεῖν ἐκχέας ἀνακτήσομαι σε, ἣν δύνωμαι, « Ordonne donc à Sacas de me donner la coupe, grand-père, afin qu'à mon tour, en te versant bien à boire, je fasse ta conquête, si je le puis » (éd. et trad. de M. Bizos, Les Belles Lettres, 1971).

⁴⁰³ Des dérivés nominaux sont tirés de κλύζω comme le substantif d'action κλύσμα, « clystère » et comme celui à la fois d'agent et d'instrument κλυστήρ, ἦρος, « clystère, seringue » (d'apr. *D.E.L.G.*, s. v. κλύζω, p. 545).

⁴⁰⁴ Hipp., *Mal.* III, 14 (VII, p. 134, 24 – 135, 1 L.) : κῆν μὲν οὕτως ὑπακούη, κλύζειν ἐπὶ τούτοισιν « Si cela réussit, on fera prendre un lavement » (trad. Littré, 1851).

⁴⁰⁵ Terme de médecine qui désigne l'obstruction de l'intestin et l'interruption du cours des excréments (d'apr. É. Littré, *Dictionnaire*, s. v. iléus, p. 11, tome II (1^{ère} partie), 1869).

⁴⁰⁶ Voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, s. v. ἀπό, p. 444.

⁴⁰⁷ K.-H. Leven, *Antike Medizin. Ein Lexikon*, Munich, C. H. Beck, 2005, s. v. Klistier, p. 503.

⁴⁰⁸ Pour lire ces passages, voir n°4 ἀριστολοχία, p. 23.

2 Le vocabulaire relatif à la préparation du médicament et à la mise en condition du patient

2.1 Termes généraux

2.1.1 Mélange

➤ **μίγνυμι** : mélanger à⁴⁰⁹. Ce verbe est attesté pour la cendre de cyclamen qu'on mêle à du miel pour traiter les brûlures (μίξαντες ; n°9 ἐλίχρυσος, p. 28), pour la feuille de doradille qu'on mêle à du sabot et de la peau de mule (μίγνυσθαι ; n°14 ἡμίονος, p. 34), pour la racine de panacée d'Héraclès qu'on mêle à de la présure de phoque en cas d'épilepsie (μιγνυμένην ; n°36 πάνακες τὸ ἡράκλειον, p. 62), et enfin, pour la racine de caméléon blanc qu'on mêle à des radis de montagne (μεμιγμένην ; n°48 χαμαιλέων ὁ λευκός, p. 74).

➤ **συμμίγνυμι** : mélanger ensemble. La forme composée du préverbe συν-⁴¹⁰, qui marque l'union, la connexion, a le sens de « mélanger avec, ensemble ». Ce verbe (συμμιγνύντες) est attesté ici pour le mélange du fruit d'euphorbe avec deux parties du pavot pour évacuer le phlegme (n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69).

➤ **συμπαραμίγνυμι** : mélanger en plus et ensemble. Le terme est attesté chez Aristophane⁴¹¹, dans la pièce *Ploutos*, 719, lorsque Carion, qui décrit la préparation d'un onguent ophtalmique pour rendre Néoclidès aveugle, précise que le dieu ajoute en mélangeant ensemble (συμπαραμειγνύων) du suc de figuier et de lentisque. La forme composée de deux préverbes, συν- qui marque l'union (voir plus haut συμμίγνυμι) et παρα-⁴¹² qui marque ici le dépassement, a le sens de « mélanger en plus et ensemble ». Ce verbe (συμπαραμειγνύναι) est attesté ici pour le mélange de racine de solanée à du suc de centaurée pour provoquer la folie (n°42 στρύχνος ὁ μανικός, p. 67).

➤ **περιπλάσσω** (att. -ττω) : 1° modeler autour. 2° incorporer dans (livre IX). Comme nous l'avons vu dans les formes ἐπιπλάσσω et καταπλάσσω, les préverbes infléchissent le sens de πλάσσω, « façonner » notamment περι- avec le sens de « modeler autour, enduire autour ». Ce verbe est attesté chez Aristote⁴¹³, d'abord dans les *Problèmes* 924b 37,

⁴⁰⁹ Voir *D.E.L.G.*, s. v. μείγνυμι, p. 676.

⁴¹⁰ Voir E. Schwyzer, *ibid.*, s. v. ξύν-, p. 487.

⁴¹¹ Aristoph., *Ploutos*, 717-722 : ἐμβαλὼν / σκοροδῶν κεφαλὰς τρεῖς Τηνίων. Ἐπειτ' ἔφλα / ἐν τῇ θυεῖᾳ συμπαραμειγνύων ὀπὸν / καὶ σχῖνον· εἶτ' ὄξει διέμενος Σφηττίῳ / κατέπλασεν αὐτοῦ τὰ βλέφαρ' ἐκστρέψας, ἴνα / ὀδυνῶτο μάλλον, « Dans le mortier il jeta trois têtes d'ail de Ténos, qu'il écrasa ensuite en y mêlant du suc de figuier et de lentisque ; puis, ayant délayé le tout avec du vinaigre de Sphettos, il en enduisit les paupières du malade qu'il avait retournées pour que la douleur fût plus cuisante » (éd. de V. Coulon et trad. de H. Van Daele, 1963 [3^{ème} tir.]).

⁴¹² Voir E. Schwyzer, *ibid.*, s. v. παρα-, p. 491.

⁴¹³ Arist., *Probl.* 924b 37 : ἐκφυτεύεται δὲ περὶ τὸν φλοιὸν καὶ περιπλάττεται πηλῶ (éd. et trad. de P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1993) ; Id., *P. A.* 654b 31: Ὡσπερ γὰρ οἱ πλάττοντες ἐκ πηλοῦ ζῶον ἢ τινος ἄλλης ὑγρᾶς συστάσεως ὑφιστάσι τῶν στερεῶν τι σωμάτων, εἶθ' οὕτω περιπλάττουσι, τὸν αὐτὸν τρόπον ἢ φύσις δεδημιούργηκεν ἐκ τῶν σαρκῶν τὸ ζῶον, « De même, en effet, que les artistes qui façonnent une statue avec la glaise ou quelque autre matière humide, dressent d'abord une carcasse solide

lorsqu'il s'interroge au sujet de la greffe de la rue sur un figuier, il note qu' « on la greffe sur le pourtour de l'écorce et qu'on enduit autour (περιπλάττεται) de la boue », et ensuite, dans *Les parties des animaux*, 654b 31, il observe que la nature a façonné l'animal avec les chairs, à la manière d'un artiste qui modèle autour (περιπλάττουσι) d'une carcasse solide la glaise afin de réaliser sa statue. Ce verbe (περιπλάττοντες) est donc attesté pour l'incorporation d'une pilule de fruit de daphné sain-bois dans une boulette de pain ou de graisse comme purgatif (n°21 κόκκος ό κνίδιος, p. 42). L'administration d'une substance médicamenteuse est plus aisée lorsque cette dernière est mêlée au bol alimentaire.

➤ **ἀναφυράω-ῶ** : 1° pétrir. Ce verbe est attesté dans le traité hippocratique⁴¹⁴ *Maladies des femmes* II, 157 (VIII, p. 334, 8 L.), qui daterait du milieu du V^e siècle avant notre ère, où, en cas d'induration de la matrice, on recommande à la femme d'appliquer un pessaire de graisse de cerf pétrie (ἀναφυρήσασα) dans de la laine molle. 2° malaxer (livre IX). La forme simple φυράω, « délayer, tremper, pétrir », est une autre forme de φύρω⁴¹⁵. La forme composée du préverbe ἀνα-, qui renforce ici l'action de pétrir de bas en haut, a le sens de « malaxer ». Ce verbe (ἀναφυραθεῖσα) est attesté ici pour la malaxation de racine de caméléon blanc dans de la farine d'orge avec de l'huile et de l'eau, mélange utilisé comme poison mortel pour les chiens (n°48 χαμαιλέων ό λευκός, p. 74).

2.1.2 Humidification

➤ **βρέχω** : 1° tremper, inonder, remplir d'eau. Ce verbe est attesté chez Aristote⁴¹⁶, dans *l'Histoire des animaux* 612a 18, lorsque les mangoustes s'enduisent de boue pour se protéger des morsures du serpent, « elles se plongent (βρέξαντες) dans l'eau puis elles se roulent dans la terre ». 2° diluer (livre IX). Ce verbe (βρέχοντες) est attesté pour la dilution de poudre d'écorce de racine de morelle somnifère dans du vin pur comme somnifère (n°43 στρύχνος ό ύπνωδης, p. 68).

➤ **διαβρέχω** : 1° tremper. Ce verbe est attesté chez Aristote⁴¹⁷, *Problèmes* 866a 10, où il explique l'importance de la boisson qu'on prend avec modération en cas de fièvres, par le fait qu' « une petite quantité administrée pénètre (διαβρέχει) souvent et passe à l'intérieur des chairs ». 2° diluer (livre IX). À côté de la forme βρέχω, on dénombre, selon P. Chantraine⁴¹⁸, plus de vingt formes à préverbes dont δια- qui renforce ici l'idée de dispersion, de

autour de laquelle, ensuite, ils modèlent, c'est de la même façon que la nature a œuvré l'animal avec des chairs» (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1956).

⁴¹⁴ Hipp., *Mal. fem.* II, 157 (VIII, p. 334, 8 L.) : τῆ δὲ ὑστεραίῃ λουσαμένη, ἐλάφου στέαρ τήξασα καὶ εἰς εἶριον μαλθακὸν ἀναφυρήσασα προστιθέσθω. « Le lendemain, on se baigne, on fait fondre de la graisse de cerf, on la pétrit dans de la laine molle, et on l'applique » (éd. et trad. Littré, J.-B. Baillière, 1853).

⁴¹⁵ Voir *D.E.L.G.*, s. v. φύρω, p. 1235.

⁴¹⁶ Arist., *H. A.*, 612a 18 : βρέξαντες γὰρ ἐν τῷ ὕδατι πρῶτον, οὕτω καλινδοῦνται ἐν τῇ γῆ (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1969).

⁴¹⁷ Arist., *Probl.*, 866 a 10 : ἐν τοῖς πυρετοῖς διδόναι δεῖ τὸ ποτὸν πολλάκις καὶ κατ' ὀλίγον. Τὸ μὲν γὰρ πολὺ παραρρεῖ, τὸ δὲ ὀλίγον μὲν, πολλάκις δὲ διαβρέχει καὶ εἰς τὰς σάρκας χωρεῖ, « Dans les fièvres, il faut donner à boire souvent et par petites doses. Car la grande quantité s'écoule sans s'arrêter, tandis que la petite, mais répétée souvent, humecte et passe dans les chairs » (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1991).

⁴¹⁸ P. Chantraine, *D.E.L.G.*, s. v. βρέχω, p. 195.

dissociation, avec le sens de « diluer ». Ce verbe (διαβρέχων) est attesté ici pour la dilution de suc de cyclamen dans du vin pour provoquer l'ivresse (n°23 κυκλάμινος, p. 44).

➤ **δεύω** : mouiller, tremper, mouiller pour pétrir⁴¹⁹. Ce verbe est attesté chez Xénophon⁴²⁰, *Économique*, 11, où on note, parmi les tâches domestiques attribuées à la femme, celle qui consiste à mouiller (δεῦσαι) la pâte et à la pétrir. Dans le traité hippocratique⁴²¹ des *Plaies*, 11 (VI, p. 410, 16), qui date du V^e ou du IV^e siècle avant notre ère, ce terme désigne l'action de mouiller (δεύων) du lin avant de l'appliquer en cataplasme sur une plaie. Au livre IX, ce verbe est attesté pour le trempage de racine de panacée d'Asclépios dans du vin avant son application sur les plaies ulcéreuses sèches (δεῦσαι ; n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60), de racine de cyclamen dans du vin pour façonner des rondelles (δεύσαντες ; n°23 κυκλάμινος, p. 44), de raclures de racine de mandragore dans du vinaigre en cas notamment d'érysipèle (δευθεῖσαν ; n°27 μανδραγόρας, p. 51).

➤ **ἀναδεύω** : 1° tremper de bas en haut. Selon P. Chantraine⁴²², les formes à préverbes sont rares. Dans ce composé, ἀνα- renforce l'action et marque l'idée que celle-ci s'effectue de « bas en haut » avec le sens d'« imprégner ». Ce verbe est attesté dans le traité hippocratique⁴²³ *Maladies des femmes* I, 78 (VIII, p. 172, 16), qui daterait du milieu du V^e siècle avant notre ère, où on recommande à la femme venant d'accoucher, d'appliquer une préparation de foie de tortue, qui est broyé dans du lait de femme et qui est trempé (ἀναδεῦσαι) dans de l'huile d'iris et du vin, afin d'évacuer les lochies. 2° imprégner (livre IX). Ce verbe (ἀναδεύσαντα) est attesté ici pour l'imprégnation de racine d'aristoloche dans de l'eau, avant son application sur les plaies de tête (n°4 ἀριστολογία, p. 23). Le verbe désigne également la préparation d'un électuaire comme celui de fougère aigle dans du miel, comme ténifuge (ἀναδευομένη μέλιτι ; n°16 θηλυπτερίς, p. 37).

➤ **προκατακλύζω** : rincer au préalable de haut en bas, à fond. La forme κατακλύζω est attestée chez Théophraste⁴²⁴, *C. P.*, III, 22, 3, où il signale que « quand la saumure a rincé les

⁴¹⁹ Voir *D.E.L.G.*, s. v. δεύω, p. 267.

⁴²⁰ Xen., *Éc.*, 11 : « ἀγαθὸν δὲ ἔφην εἶναι γυμνάσιον καὶ τὸ δεῦσαι καὶ μάξαι καὶ ἰμάτια καὶ στρώματα ἀνασεῖσαι καὶ συνθεῖναι ». « Un bon exercice aussi, disais-je, consistait à mouiller la pâte et à la pétrir, à secouer et à plier les vêtements et les couvertures » (éd. et trad. de P. Chantraine, Les Belles Lettres, 1949).

⁴²¹ Hipp., *Plaies*, 11 (VI, p. 410, 16) : ὅκου δ'έρυσίπελας κίνδυνος ἐφ'ἔλκεσι γενέσθαι, τῆς ἰσάτιδος τὰ φύλλα τρίβων ὡμὰ καταπλάσσειν σὺν τῷ λίνῳ καὶ τὸ λίνον δεύων στρύχνου χυλῶ ἢ ἰσάτιδος καταπλάσσειν, « Quand il y a un risque d'érysipèle pour les plaies, broyer des feuilles de guède crues et les appliquer en cataplasme avec du lin ou bien humecter du lin avec du jus de morelle ou de guède et appliquer en cataplasme » (éd. et trad. de M.-P. Duminil, Les Belles Lettres, 1998).

⁴²² Id., *ibid.*

⁴²³ Hipp., *Mal. fem.* I, 78 (VIII, p. 172, 16) : λεχοῖ τὰ λοχεῖα καθαίρει ἄμεινον· χελώνης θαλασσίης ἤπαρ χλωρὸν ἔτι ζώου ἐν γάλακτι γυναικείῳ τρίβειν, καὶ ἴρινον μύρον, καὶ οἶνον ἀναδεῦσαι καὶ προστιθέναι, « Chez une nouvelle accouchée, ceci purge mieux les lochies : le foie récent d'une tortue marine encore vivante, broyer dans du lait de femme, tremper dans de l'huile d'iris et de vin, et l'appliquer » (éd. et trad. Littré, J.-B. Baillière, 1853).

⁴²⁴ Theophr., *C. P.*, III, 22, 3 : τῶν δ'έρεβίνθων ὅταν ἡ ἄλμη κατακλυσθῆ καὶ ἀναγλυκανθῶσιν (éd. et trad. de B. Einarson et G. K. K. Link, 1990).

pois chiche à fond, ceux-ci sont doux ». Deux préverbes infléchissent le sens de κλύζω⁴²⁵, « baigner, verser de l'eau pour nettoyer, rincer ». La forme composée de προ-⁴²⁶, qui marque l'antériorité, et de κατα-, qui marque que l'action s'effectue de haut en bas, a le sens de « rincer au préalable à fond ». Ce verbe (προκατακλύζοντα) est attesté ici pour le rinçage de la panacée d'Asclépios au moyen de vin chaud avant son application sur les plaies ulcéreuses suintantes (n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60).

2.1.3 Cuisson

➤ ἔψω : faire bouillir, cuire. Ce terme appartient au vocabulaire de l'alimentation puisqu'il se dit, selon P. Chantraine⁴²⁷, en parlant de viande, poisson, légume, soupe, etc. Ainsi, il est attesté chez Hérodote⁴²⁸, au livre IV, pour la cuisson (ἔψουσι) des animaux que les Scythes sacrifient. Il apparaît également chez Aristote⁴²⁹, dans les *Météorologiques*, pour désigner, en physique, un des modes d'échauffement, l'ébullition (ἐψόμενον). Le verbe ἐψηθῆ est donc attesté ici pour la cuisson de racine de caméléon blanc, efficace en cas d'hémorragie (n°48 χαμαιλέων ὁ λευκός, p. 74).

➤ κατακαίω : 1° brûler entièrement. Ce verbe est attesté chez Homère⁴³⁰, au chant VII de l'*Iliade*, où, profitant de la trêve du duel entre Ajax et Hector, les Achéens enterrent leurs morts en les brûlant (κατακείομεν). 2° réduire en cendres (livre IX). La forme simple καίω⁴³¹, « brûler, mettre le feu à, cautériser » se rencontre également avec divers préverbes, notamment κατα-, qui renforce l'action de brûler avec une idée d'achèvement, avec le sens de « réduire en cendres ». Le verbe (κατακαύσαντες) est attesté ici pour la réduction en cendres de l'immortelle avant son application sur les brûlures (n° 9 ἐλίχρυσος, p. 28).

2.1.4 Morcellement

➤ κατατέμνω : 1° couper de haut en bas. 2° découper (livre IX). La forme composée du préverbe κατα-, qui renforce, comme dans κατακαίω⁴³², le verbe τέμνω « couper » avec l'idée que l'action s'effectue de haut en bas, a le sens de « découper ». Le terme est attesté

⁴²⁵ Voir plus haut s. v. ἀποκλύζω, p. 91.

⁴²⁶ Voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, s. v. πρό, p. 505.

⁴²⁷ Voir *D.E.L.G.*, s. v. ἔψω, p. 394.

⁴²⁸ Hdt, IV, 61, 7 : ἐς τούτους ἐσβαλόντες ἔψουσι ὑποκαίοντες τὰ ὀστέα τῶν ἰρηίων, « Ils les jettent dedans, et ils les y font cuire en brûlant dessous les ossements des victimes » (éd. et trad. de Ph.- E. Legrand, Les Belles Lettres, 1945).

⁴²⁹ Arist., *Méteor.*, 379b 28 : τοῖς δ'εἰς ὑποκειμένην τινὰ μορφήν τὸ τέλος ἐστὶ τῆς πέψεως, ὅταν τοιονδὶ γένηται καὶ τοσονδὶ τὸ ὑγρὸν ἢ ὀπτώμενον ἢ ἐψόμενον ἢ σηπόμενον ἢ ἄλλως πως θερμαινόμενον, « Mais dans d'autres cas, la fin de la cuisson se situe dans quelque forme qui joue le rôle de substrat, lorsque l'humide acquiert telle qualité ou telle dimension sous l'effet du rôtissage, de l'ébullition, de la putréfaction ou de tout autre mode d'échauffement » (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1982).

⁴³⁰ Hom., *Il.* VII, 333 : ἀτὰρ κατακείομεν αὐτούς / τυτθὸν ἀπὸ προ νεῶν, ὡς κ'ὀστέα παισὶν ἕκαστος / οἴκαδ' ἄγη, ὅτ' ἂν αὐτε νεώμεθα πατριδα γαῖαν, « Brûlons-les un peu en avant des nefs, afin de rapporter, tous tant que nous sommes, leurs cendres à leurs enfants, chez eux, le jour où nous reviendrons aux rives de notre patrie » (éd. et trad. de P. Mazon, Les Belles Lettres, 2002).

⁴³¹ Voir *D.E.L.G.*, s. v. καίω, p. 480.

⁴³² Voir ci-dessus s. v. κατακαίω, p. 95.

dans le traité hippocratique⁴³³ des *Fractures*, 11 (III, p. 454, 2-3 L.), qui date de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle avant notre ère, où on recommande, en cas de fracture du talon, de découper (κατατάμνειν) la peau, si elle est trop épaisse à cet endroit. Aristote⁴³⁴, dans sa *Politique*, l'utilise pour la découpe (κατέτεμεν) du Pirée en damier par l'urbaniste, Hippodamos de Milet. Ce verbe (κατατμηθεῖσα) est attesté ici pour la découpe de racine de caméléon blanc en rondelles, qui est efficace en cas d'hémorragie (n°48 χαμαιλέων ὁ λευκός, p. 74).

➤ κνίζω : 1° gratter, chatouiller⁴³⁵. Ce verbe est attesté chez Aristote⁴³⁶, dans l'*Histoire des animaux*, où il observe que les nouveau-nés, « si on les chatouille (κνιζόμενα), le plus souvent, ils ne le sentent même pas, et ils dorment la plus grande partie du temps ». 2° râper (livre IX). Ce verbe (κνίσαντα) est attesté pour le râpage de racine d'aristoloche utilisée comme somnifère (n°4 ἀριστολογία, p. 23).

➤ ξύω : racler⁴³⁷. Dans le traité hippocratique⁴³⁸ *Des affections internes*, 37 (VII, p. 260, 5 L.), qui date des années 400-390, on recommande d'administrer, en cas d'ictère, de la raclure de pluvier en potion dans du vin blanc. Le verbe est attesté ici pour les raclures de racine de caméléon noir, qu'on applique en onction sur les dermatoses (ξυσθείς ; n°49 χαμαιλέων ὁ μέλας, p. 76), pour celles de racine de panacée d'Asclépios comme antidote et en cas de saignement de la rate et, dans du vin, en cas de douleur d'estomac (ξύοντα ; n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60), et celles de racine de mandragore en cas d'érysipèle (ξυσθεῖσαν ; n°27 μανδραγόρας, p. 51).

➤ ἐνξύω : racler dans. La forme composée du préverbe ἐν-⁴³⁹, qui marque ici la pénétration avec mouvement, a le sens de « racler dans ». Ce verbe est attesté pour les raclures de la racine d'aristoloche dans du miel et de l'huile, qu'on applique ensuite sur les plaies (ἐνξύσαντα ; n°4 ἀριστολογία, p. 23).

⁴³³ Hipp., *Sur les fractures*, 11 (III, p. 454, 1-3 L.) : ἡ δὲ παχὺ καὶ σκληρὸν, οἷα μετεξέτεροι ἴσχουσιν, κατατάμνειν χρὴ ὁμαλῶς καὶ διαλεπτύνειν, μὴ διατιτρώσκοντα, « Mais si [la peau] est épaisse et dure comme chez certaines personnes, il faut la découper uniformément et l'amincir sans pénétrer à l'intérieur des chairs » (éd. et trad. de E. T. Withington, W. Heinemann, 1927).

⁴³⁴ Arist., *Polit.*, 1267b 23 : Ἴππόδαμος δὲ Εὐρυφῶντος Μιλήσιος ὅς καὶ τὴν τῶν πόλεων διαίρεσιν εὔρε καὶ τὸν Πειραιᾶ κατέτεμεν. « Hippodamos, fils d'Euryphon, citoyen de Milet, celui qui inventa le tracé géométrique des villes et découpa le Pirée en damier » (éd. et trad. de J. Aubonnet, Les Belles Lettres, 1991 [3^{ème} tir.]).

⁴³⁵ Voir *D.E.L.G.*, s. v. κνίζω, p. 548.

⁴³⁶ Arist., *H. A.*, 587b 8-9 : οὐδὲ κνιζόμενα τὰ πολλὰ αἰσθάνεται, τὸ δὲ πλεῖστον καθεύδει τοῦ χρόνου (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1968).

⁴³⁷ Voir *D.E.L.G.*, s. v. ξύω, p. 768.

⁴³⁸ Hipp., *Affect. inter.*, 37 (VII, p. 260, 5 L.) : καὶ ἀπὸ χαραδριοῦ πίνειν, καὶ λούειν αὐτὸν πολλῶ καὶ θερμοῦ, καὶ ξύων τοῦ χαραδριοῦ τὴν σάρκα ἐν οἴνῳ λευκῶ διδόναι, « Le patient boira une décoction de pluvier, il prendra un grand bain d'eau chaude, et on lui donnera de la raclure de la chair de cet oiseau dans du vin blanc » (éd. et trad. de P. Potter, Harvard University Press, 1988).

⁴³⁹ Voir E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, s. v. ἐν, p. 454.

➤ **ἐπιξύω** : racler en tête de, à la surface de. Ce terme est attesté chez Aristote⁴⁴⁰, dans l'*Histoire des animaux*, où il note que les raclures (ἐπιξύοντες) du sexe de la fouine mâle sont efficaces contre la rétention d'urine. Dans le traité hippocratique⁴⁴¹ des *Plaies de tête*, 14 (III, p. 240, 6 L.), qui date de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle avant notre ère, afin de déceler s'il y a fracture et/ou contusion, lorsqu'on a appliqué différents produits sur la plaie, on la nettoie et on racle sa surface (ἐπιξῦσαι). Ce verbe (ἐπιξύοντα) est attesté ici pour le raclage de racine de caméléon blanc dans du vin sec contre le ténia (n°48 χαμαιλέων ὁ λευκός, p. 74).

➤ **τριβώ** : 1° froter, écraser⁴⁴². Ce terme est attesté dans le traité hippocratique⁴⁴³ du *Régime dans les maladies aiguës. Appendice*, 72 (II, p. 526, 6 L.), qui daterait du V^e siècle avant notre ère, où on recommande d'administrer une préparation à base d'euphorbe écrasée (τριβων) pour une évacuation alvine. 2° broyer (livre IX). Ce verbe est attesté pour le broyage de racine de nénuphar qui est ensuite appliquée sur les plaies (τριψας ; n°31 νυμφαία, p. 55), et pour celui de bois d'ébène dans un mortier (ἀκόνη τριβόμενον), qui est efficace pour les ophtalmies (n°8 ἔβενος, p. 27). Lorsque le végétal est broyé dans un liquide, nous avons préféré traduire le verbe par « triturer ». Ce verbe est attesté pour l'action de triturer la racine de panacée d'Asclépios dans de l'huile (τριβοντα ἐν ἐλαίῳ), qui est ensuite appliquée en onction sur les plaies de tête (n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60), pour la préparation de racine de caméléon noir dans du vinaigre (ἐν ὄξει τριβόμενος) en cas de dermatoses (n°49 χαμαιλέων ὁ μέλας, p. 76) et celle de noix d'euphorbe faux myrte dans du vin doux (τριψαντες ἐν οἴνῳ γλυκεῖ) comme purgatif (n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69), ou encore pour celle des feuilles de germandrée dans de l'huile en cas de lésion de tissu, de blessure ou d'ulcère (n°47 χαμαίδρυς, p. 71).

➤ **προεσθίω** : manger au préalable. Selon P. Chantraine⁴⁴⁴, ἐσθίω est une autre forme du verbe ἔδω, « manger » en parlant d'hommes ou d'animaux. La forme composée du préverbe προ-, qui marque l'antériorité, a donc le sens de « manger au préalable ». Ce verbe est attesté

⁴⁴⁰ Arist., *H. A.*, 612b 17 : τὸ δ'αἰδοῖον αὐτῆς ἐστὶ μὲν, ὡσπερ εἰρηται, ὁστοῦν, δοκεῖ δ'εἶναι φάρμακον στραγγουρίας τὸ τοῦ ἄρρενος διδόσι δ' ἐπιξύοντες, « Son organe génital, nous l'avons dit, est un os, et l'organe mâle passe pour être un remède contre la strangurie : on le donne en raclures » (éd. et trad. de P. Louis, Les Belles Lettres, 1969).

⁴⁴¹ Hipp., *Plaies de tête*, 14 (III, p. 238, 16 – p. 240, 1-4 L.) : δεῖ δὴ ἐπὶ τὸ ὀστέον τὸ τηκτὸν τὸ μελάντατον δεύσας, τῷ μέλανι φαρμάκῳ τῷ τηκόμενῳ στείλαι τὸ ἔλκος, ὑποτείνας ὀθόνιον, ἐλαίῳ τέγξας, εἶτα καταπλάσας τῇ μάζῃ ἐπιδῆσαι τῇ δ' ὑστεραίῃ ἀπολύσας, ἐκκαθήρας τὸ ἔλκος, ἐπιξῦσαι, « Il faut, versant sur l'os la substance soluble la plus noire, oindre la plaie avec le médicament noir, qui est soluble, après quoi, on placera un linge humecté d'huile ; ensuite, on appliquera un cataplasme de pâte d'orge, et le bandage. Le lendemain, on lèvera l'appareil, on nettoiera la plaie et on raclera » (éd. et trad. E. T. Withington, W. Heinemann, 1927).

⁴⁴² Voir *D.E.L.G.*, s. v. τριβώ, p. 1137.

⁴⁴³ Hipp., *Rég. mal. aig. (App.)*, 72 (II, p. 526, 6 – 528, 1-2 : καὶ τὸ μηκόνιον τριβων, ὕδωρ ἐπιχέων καὶ διηθέων, ἄλευρον φυρῶν, ἴτριον ὀπτῶν, μέλι ἐφθὸν παραχέων, τοῖς ὕδρωπικοῖσιν τρώγειν δίδου καὶ ἐπιπίνειν γλυκὺν ὕδαρῆα ἢ μελίκρητον ὕδαρῆς, « Broyez de l'*euphorbia peplus*, versez-y de l'eau, passez ; pétrissez de la farine, faites cuire en masselottes, versez-y du miel cuit et donnez à manger aux hydropiques ; ils boiront là-dessus un vin doux coupé ou de l'hydromel étendu d'eau » (éd. et trad. de R. Joly, Les Belles Lettres, 1972).

⁴⁴⁴ P. Chantraine, *D.E.L.G.*, s. v. ἔδω, p. 312.

chez Aristote⁴⁴⁵, *Problèmes* 926b 29, qui observe qu' « ainsi, la rue, une fois ingérée (προεδεσθέν), étant par nature échauffante, affine la partie qui reçoit la nourriture et le reste du corps ». Athénée⁴⁴⁶ qui, au livre 2 des *Deipnosophistes*, s'intéresse aux amandes, note que « rien ne stimule plus à boire que les amandes mangées préalablement ». Au livre IX, outre les nombreux verbes relatifs à la préparation du médicament, un seul, προεσθίω, concerne la préparation du patient précédant l'administration du simple. Ce verbe προφάγη est attesté pour l'ingestion de raisin sec avant la prise en potion de racine de caméléon blanc contre le ténia (n°49 χαμαιλέων ὁ μέλας, p. 76), cas déjà évoqué plus haut.

2.2 Termes plus spécialisés : les formes médicamenteuses

➤ **τροχίσκος** : 1° la petite roue. 2° la rondelle (livre IX) puis, dans la langue technique médicale, le trochisque. Dans notre lexique, ce terme apparaît sous l'intitulé des « formes médicamenteuses ». Toutefois, comme nous l'avons vu dans l'étude du cyclamen et de la mandragore⁴⁴⁷, au livre IX de Théophraste, le terme τροχίσκος se traduit par « rondelle » car il ne désigne pas encore un médicament au sens pharmacologique du terme. De fait, ce sens de « trochisque » n'est attesté qu'au I^{er} siècle de notre ère (époque de Tibère) chez Celse, qui énumère des formes médicamenteuses. Donc, τροχίσκος désigne ici les rondelles (τροχίσκους) de racine de mandragore (n°27 μανδραγόρας, p. 51), et de cendre de racine de cyclamen (n°23 κυκλάμινος, p. 44).

➤ **καταπότον/καταπότιον** : « la substance ingérée ». Le dérivé nominal πότον⁴⁴⁸ (τό) du verbe πίνω désigne « ce qui est bu, la boisson ». La forme composée du préfixe κατα-, qui marque l'idée première de haut en bas, a le sens de « ce qui est bu de haut en bas », c'est-à-dire la « pilule ». Ce terme est attesté dans le traité hippocratique⁴⁴⁹ du *Régime des maladies aiguës*. Appendice, 70 (II, p. 526, 1 L.), qui daterait du V^e siècle avant notre ère, où on recommande des pilules à base de cuivre comme évacuant. Au livre IX, ce substantif est attesté pour la « pilule » de fruit de daphné sain-bois comme purgatif (καταπότον ; n°21 κόκκος ὁ κνίδιος, p. 42), d'extrait de racine de ciguë comme poison mortel (καταπότιον ; n°24 κώνειον, p. 46).

3 Quelques pourcentages

⁴⁴⁵ Arist., *Probl.*, 926b 29 : τὸ πήγανον οὖν προεδεσθέν, θερμαντικὸν ὄν τῇ φύσει, ἠραίωνε τὸ δεχόμενον ἀγγεῖον τὰ σιτία καὶ τὸ ἄλλο σῶμα (éd. et trad. de W. S. Hett, Harvard Univ. Press, 1936).

⁴⁴⁶ Ath., *Deipn.*, II, 39, 15: ἐπακτικώτατα δὲ πρὸς πότον τὰ ἀμύγδαλα προεσθιόμενα (éd. et trad. de A. M. Desrousseaux, Les Belles Lettres, 1956).

⁴⁴⁷ Concernant le trochisque chez Théophraste, voir n°23 κυκλάμινος, p. 44 et n°27 μανδραγόρας, p. 51 ; voir également M.-H. Marganne, *Un témoignage nouveau sur les trochisques : P. Berol. inv. 21350*, dans V. Boudon-Millot, V. Dasen et B. Maire (éd.), *Femmes en médecine. Actes de la Journée internationale d'étude organisée à l'Université René-Descartes-Paris V, le 17 mars 2006, en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, De Boccard, 2008, p. 123-124.

⁴⁴⁸ Voir *D.E.L.G.*, s. v. πίνω, p. 904.

⁴⁴⁹ Hipp., *Régime dans les maladies aiguës* (Append.), 70 (II, p. 524, 1 – 526, 1-2 L.) : λεπίδος μῆλαι τρεῖς τῷ πλάτει καὶ ἀλήτου σητανίου κόλλης, πάντα ταῦτα λεία τρίψας, καταπότια ποιήσας δίδου κάτω ὕδωρ καθαίρει, « Prenez trois fois des parcelles de cuivre battu avec l'extrémité d'une sonde et de la colle de farine de l'année ; broyez fin le tout, faites-en des pilules que vous prescrirez ; cette préparation évacue l'eau par le bas » (éd. et trad. de R. Joly, Les Belles Lettres, 1972).

Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, Théophraste ne mentionne pas toujours le mode d'administration. De fait, à l'aide du tableau, on constate que pour 78,7 % des simples répertoriés et pour environ 56 % des modes d'administration relevés, l'auteur demeure imprécis. Parmi les modes d'administration déduits, 52,9 % l'ont été grâce au contexte et 47,1 %, grâce aux témoignages d'autres auteurs (*Collection hippocratique*, Dioscoride, Pline l'Ancien). De fait, pour certains simples, l'indication thérapeutique suffit à déduire la manière dont ils sont administrés. Par exemple, il est évident que la racine de vigne sauvage utilisée comme dépilatoire s'applique sur la surface du corps (n°3 ἄμπελος ἀγρία, p. 22), les racine de thapsie (n°15 θαψία, p. 34), d'euphorbe figue sèche (n°18 ἰσχάς, p. 39) et de lavande à toupet (n°25 λιβανωτὶς ἢ ἄκαρπος, p. 49), émétiques et purgatives, sont administrées par voie orale ; la même propriété émétique est notée pour le silène vulgaire qui est pris en potion (n°28 μήκων ἢ ἡρακλεία, p. 53) ; le pavot cornu et le coquelicot, tous deux purgatifs, sont ingérés (n°29 μήκων ἢ κερατῖτις, p. 54 ; n°30 μήκων ἢ ῥοιάς, p. 55), de même que l'euphorbe faux myrte (n°45 τιθύμαλλος ὁ μυρτίτης, p. 69). Pour d'autres simples, la nature de la substance médicamenteuse permet de déceler le mode d'administration. Par exemple, la racine de la guimauve « sur les ulcères dans de l'huile » (ἐπὶ τὰ ἔλκη ἐν ἐλαίῳ ; n°2 ἀλθαία, p. 19), s'applique en onction ; la prescription de racine de réglisse, « dans du miel » (ἐν μέλιτι) en cas de plaies dans la bouche, désigne l'administration d'un éclegme (n°5 γλυκεῖα ῥίζα, p. 25). L'administration en potion, qui concerne les trois quarts des simples, se déduit évidemment du liquide mentionné. Par exemple, contre les oxyures, on prescrit la fougère aigle « dans du vin doux avec de la farine d'orge » (ἐν οἴνῳ γλυκεῖ μετ'ἀλφίτων), c'est-à-dire en potion (n°16 θηλυπτερίς, p. 37) ; administration en potion également, de la racine de silène vulgaire « dans de l'eau miellée » (ἐν μελικράτῳ) pour les épileptiques (n°28 μήκων ἢ ἡρακλεία, p. 53), de la racine de laurier rose « administrée dans du vin » (δοθεῖσα ἐν οἴνῳ) comme euphorique (n°32 ὄνοθήρας, p. 56), du gros tubercule de l'orchis « dans du lait de chèvre des montagnes » (ἐν γάλακτι διδόμενον αἰγὸς ὀρεινόμου) pour stimuler l'instinct sexuel (n°33 ὄρχις, p. 57), de raclure de racine de panacée d'Asclépios dans du vin (ἐν οἴνῳ) en cas de douleurs d'estomac (n°35 πάνακες (τὸ) ἀσκληπίειον, p. 60). Parfois, le style elliptique de Théophraste est source de confusions et d'hésitations pour préciser le mode d'administration d'un simple. Il est alors nécessaire de recourir aux témoignages des autres auteurs évoqués plus haut (*Collection hippocratique*, Dioscoride, Pline l'Ancien). Dans le cas du bois d'ébène (n°8 ἔβενος, p. 27), puisque Théophraste note uniquement qu'il est administré « pour les ophtalmies, broyé dans un mortier » (πρὸς ὀφθαλμίας ἀκόνη τριβόμενον), le témoignage de Dioscoride (I, 98), qui note qu'« on l'utilise en collyre » (χρῶτο εἰς τὰ κολλύρια), nous éclaire sur le mode d'administration ; quant à la mercuriale (n°46 φύλλον, p. 71), Théophraste signale uniquement qu'elle permet « d'engendrer des garçons ou des filles » (εἰς τὸ ἀρρενογονεῖν ἢ θηλυγονεῖν), mais Dioscoride (IV, 189) précise qu'on l'administre « en potion et en application sur les parties génitales » (πινόμενα καὶ προστιθέμενα... τοῖς αἰδοίοις) ; enfin, selon Théophraste, les feuilles de mandragore (n°27 μανδραγόρας, p. 51) sont efficaces « pour les ulcères avec de la farine d'orge » (πρὸς ἔλκη μετ'ἀλφίτου). Comme le souligne Dioscoride (IV, 75, 4), celles-ci sont « appliquées en cataplasme » (καταπλασσομένα).

Au terme de cette étude lexicale, on constate l'emploi beaucoup plus fréquent du verbe par rapport au substantif. Ces verbes ont généralement une signification très générale comme

δίδωμι, « donner » ou πίνω, « boire ». Du reste, dans le livre IX, c'est l'administration en potion qui est la plus fréquente. D'autres verbes comme προσάγω, « amener vers », et τίθημι « poser » pour désigner l'application, ont encore un sens très général. La constatation est la même pour le vocabulaire de la préparation du médicament, avec des verbes désignant l'action de mélanger tels que ἀναφυράω-ῶ, μίγνυμι, συμπαραμίγνυμι ou celle d'incorporer, avec περιπλάσσω ; en outre, l'action d'humidifier est exprimée par des verbes comme βρέχω, δεύω et leurs composés, ainsi que par προκατακλύζω ; la cuisson est exprimée par ἔψω, cuire, ou encore κατακαίω, brûler entièrement ; enfin, les verbes exprimant le morcellement du simple sont κνίζω, râper, ξύω, racler ou τρίβω, broyer. On notera encore l'emploi d'un verbe non spécialisé dans la mise en condition du patient, avant ingestion d'un de ces végétaux : προεσθίω, manger au préalable. À côté de ces termes généraux, certains verbes désignent des modes d'administration plus précis et plus spécialisés tels que ἀλείφω, appliquer en onction, ἐπιπάσσω, saupoudrer, ἐπιπλάσσω, καταπλάσσω, appliquer, λούω, administrer dans l'eau du bain, ἐγχέω, administrer en infusion, ἀποκλύζω, en injection. Quatre substantifs seulement, sont utilisés par Théophraste : les termes généraux ἄλειμμα, onguent, et πόσις, boisson et deux autres plus spécialisés, qui désignent des formes médicamenteuses, τροχίσκος, rondelle et καταπότον/καταπότιον, « pilule ». On constate donc au terme de cette étude lexicale que, 91,6 % des modes d'administrations exprimés par l'auteur sont des verbes et seulement 8,4 %, des substantifs. Cette proportion inégale s'avère tout à fait légitime dans le cas d'une étude lexicale relative au vocabulaire des modes d'administration de simples. Théophraste décrit des gestes à effectuer, des compositions de médicaments à réaliser et les manières de les administrer, bref, une quantité d'actions à effectuer. En outre, si on classe les différents modes utilisés en trois types d'administration avec leur pourcentage par ordre décroissant, c'est la prescription par voie orale qui l'emporte majoritairement (57,1 %) qu'il s'agisse de potion (73 %), d'ingestion (19,2 %), d'électuaire (3,8 %) et d'éclegme (1,9 %). Les applications viennent ensuite avec un total de 29,6 %, regroupant les emplâtres (51,8 %), les onctions (22,2 %), les cataplasmes (18,5 %), le saupoudrage (3,7 %) et la lotion (3,7 %). Enfin, le restant (10,9 %) comprend les rondelles (30 %), l'infusion (20%), le collyre (10 %), le pessaire (10 %), la fumigation (10 %), le clystère (10 %) et la pilule (10 %). Théophraste décrit donc peu fréquemment les modes d'administration des simples. Toutefois, lorsqu'il s'y attelle, il utilise plus de termes généraux que de termes spécialisés, peut-être non encore individualisés à son époque. Il est vrai que, dans le livre IX des *RP*, Théophraste se concentre plus sur l'utilisation de ces végétaux non cultivés que sur leurs vertus médicinales. Par ailleurs, on constate que le lexique de l'administration des simples est, en grande partie, celui de l'alimentation avec des verbes comme πίνω, boire et son dérivé nominal πόσις (ή), la boisson, νέμω, βόσκω, paître, κατατρώνω, croquer, προεσθίω, manger au préalable. Ces termes généraux relatifs à la vie quotidienne sont d'ailleurs déjà attestés chez Homère et par après, chez des auteurs comme Hérodote, Xénophon ou Athénée. Le vocabulaire de l'administration est également celui de l'hygiène et de la médecine avec les verbes désignant différentes techniques d'administration déjà attestés dans le *Corpus hippocratique* tels que ἀλείφω, appliquer en onction, ἐπιπάσσω, saupoudrer, ἐπιπλάσσω, appliquer en emplâtre et καταπλάσσω, appliquer en cataplasme, λούω, administrer dans l'eau du bain, ἐγχέω, en infusion ἀποκλύζω, en injection, τροχίσκος (ό), la rondelle et καταπότον/καταπότιον (τό), la pilule et ceux relatifs à la préparation du médicament comme ἀναφυράω-ῶ, μίγνυμι, συμπαραμίγνυμι, mélanger, περιπλάσσω, incorporer,

βρέχω, δέω, προκατακλύζω, tremper, ἔψω, cuire κατακαίω, brûler entièrement, κνίζω, râper, ξύω, racler et τρίβω, broyer. L'étude du vocabulaire nous montre également que le simple n'est presque jamais utilisé brut, mais qu'il subit une série de transformations avant d'être administré : choix d'une partie de la plante (racine, tige, suc, feuilles, fruit), préparations par cuisson ou combustion, morcellement, broyage, trempage, façonnage en rondelle ou en pilule. La matière ainsi obtenue est mêlée à un liquide (eau, vin, huile, miel, vinaigre, eau miellée, ou à d'autres produits (ex : présure de phoque), avant d'être administrée comme remède en potion, en application, en injection ou bien en infusion. Toutefois, 18,3 % des simples possèdent des effets toxiques et constituent des poisons pour les humains (44,4 %) et pour les animaux (55,5 %), qui les ingèrent. De fait, tous, à l'exception du doronic d'Orient qui est appliqué, sont administrés par voie orale : 44,4 % en potion, 44,4 % mêlés au bol alimentaire et 11,1 % en pilule.

Ainsi, l'étude du lexique de l'administration des simples renforce l'hypothèse relative à la finalité de ce traité à savoir qu'il ne consiste, ni en un examen des plantes d'un point de vue médical, à l'opposé, par exemple des traités du *Corpus hippocratique* (IV^e-V^e siècles avant notre ère), ni en une pharmacie pratique, comme la *Matière médicale* de Dioscoride d'Anazarba (1^{er} siècle de notre ère), mais il se présente plutôt comme un herbier, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut⁴⁵⁰. Toutefois, en raison de cette caractéristique, mais également de la date à laquelle il a été écrit (années 320 avant notre ère), l'opuscule de Théophraste qui traite des plantes médicinales, constitue un témoignage unique puisqu'on a perdu une grande partie de la littérature médicale hellénistique.

IV. Conclusion

Au terme de notre enquête, on a identifié quarante-neuf simples, plantes médicinales sauvages ou non cultivées, qui sont attestées dans l'opuscule correspondant aux chapitres 8 à 20 du livre IX des *Recherches sur les plantes* de Théophraste et, dont les modes d'administration aux êtres vivants, humains d'une part, animaux domestiques d'autre part, sont décrits intégralement ou partiellement. En outre, ces végétaux, dont on tire, soit d'une seule partie comme, en général, la racine, soit de plusieurs comme les feuilles, le fruit et son suc, une substance médicinale, proviennent, comme l'auteur⁴⁵¹ des *RP* le souligne dans son œuvre, majoritairement de Grèce, mais il évoque également des plantes provenant d'Orient comme, par exemple, la panacée « de Syrie » ou fêrule galbanifère, qu'on trouve, comme son nom l'indique, en Syrie⁴⁵². Par ailleurs, on a constaté que, dans cet opuscule, le simple est présenté comme un φάρμακον, qui, en raison de ses propriétés thérapeutiques et/ou toxiques d'une part, et de son dosage d'autre part, peut s'avérer, soit un remède, soit un poison.

⁴⁵⁰ Concernant cette qualification, voir C. Singer, *The Herbal in Antiquity and its Transmission to Later Ages*, dans *Journal of the Hellenic Studies*, 47 (1927), p. 50 ; J. Scarborough, *Theophrastus on Herbs and Herbal Remedies*, dans *Journal of the History of Biology*, 11 (1978), p. 354-355.

⁴⁵¹ Théophraste écrit en *RP*, IX, 15, 4 (p. 40, 18-21) : τῶν δὲ περὶ τὴν Ἑλλάδα τόπων φαρμακωδέστατον τό τε Πήλιον τὸ ἐν Θεσσαλίᾳ καὶ τὸ Τελέθριον τὸ ἐν Εὐβοίᾳ καὶ ὁ Παρνασσός, ἔτι δὲ καὶ ἡ Ἀρκαδία καὶ ἡ Λακωνική· καὶ γὰρ αὗται φαρμακώδεις ἀμφοτέραι, « Sur le territoire de la Grèce, les principaux producteurs de simples sont le Pélion en Thessalie, le Téléthron en Eubée, le Parnasse, ainsi que l'Arcadie et la Laconie, toutes deux riches en plantes médicinales ».

⁴⁵² *RP*, IX, 7, 2 (p. 17, 23 – p. 18, 1-2) : ἡ γὰρ χαλβάνη βαρύτερον καὶ μᾶλλον φαρμακώδες· ἐπεὶ καὶ αὕτη γίνεται περὶ Συρίαν ἐκ τοῦ πανάκου καλουμένου, « Le galbanum sent plus fort et il est plutôt médicinal ; toujours est-il que lui aussi s'obtient du côté de la Syrie à partir de ce qu'on appelle la panacée ».

L'opuscule Περί δυνάμεως ῥιζῶν, « Les vertus des simples », dont désormais, l'authenticité a été prouvée, a donc été rédigé par Théophraste dans les années 320, et de ce fait, ce traité apparaît comme un témoignage unique d'un point de vue chronologique. Car avant lui, dans le *Corpus hippocratique*, les végétaux sont cités pour leurs propriétés thérapeutiques dans de nombreuses prescriptions médicales ou des recettes de remèdes, mais sans être jamais décrits. Il est vrai que l'on n'a pas conservé le traité hippocratique intitulé Φαρμακίτις, cité plusieurs fois dans les *Affections*⁴⁵³. Cependant, après Théophraste, au I^{er} siècle de notre ère, on trouve dans le traité grec de Dioscoride intitulé Περί ὕλης ἰατρικῆς, « Sur la matière médicale », une description détaillée de plus de six cents végétaux que l'auteur a recensé avec leurs propriétés et leurs emplois et, en latin, parmi les trente-sept livres de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (23-79 ap. J.-C.), les livres XII à XXVII de Pline l'Ancien (23-79 ap. J.-C.), qui sont consacrés à la botanique, mais où l'auteur cependant, manque de rigueur lorsqu'il tente de décrire et d'identifier les végétaux. Pline⁴⁵⁴, dans son livre I, résume ainsi, chapitre par chapitre, le contenu de son ouvrage : les livres XII à XIX comprennent les espèces végétales, les arbres, les plantes de jardin, le lin, les plantes aromatiques, etc ; le livre XX contient les remèdes tirés des plantes de jardin ; le livre XXI est consacré aux fleurs, aux couronnes, aux abeilles ; enfin, les livres XXV à XXVII évoque la découverte des plantes et les remèdes que l'on en tire.

L'étude lexicale a montré que, pour la grande majorité des simples, le mode d'administration est la potion. Toutefois, pour plus des trois-quarts d'entre eux, Théophraste évoque d'une manière elliptique comment les administrer. Lorsqu'il décrit plus précisément le mode de préparation ou d'administration, il utilise un vocabulaire plus général que spécialisé, qui comprend davantage de verbes que de substantifs. Il apparaît donc que, comme le note A. Touwaide à propos du vocabulaire étudié dans la *Matière médicale* de Dioscoride, le lexique de l'administration des simples dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des *RP* de Théophraste « est aussi en grande partie, mais pas exclusivement celui de l'alimentation, étant en outre, celui des soins infirmiers et des soins d'hygiène »⁴⁵⁵. Comme nous l'avons suggéré au terme de notre *Introduction*⁴⁵⁶, notre recherche consacrée au lexique de l'administration des simples dans le livre IX des *RP* fournit, comme attendu, un aspect du vocabulaire utilisé à la charnière entre les IV^e et V^e siècles avant notre ère et l'époque hellénistique, à savoir un lexique constitué d'une minorité de termes techniques qui ne semblent pas encore bien individualisés à l'époque de Théophraste. Par exemple, bien que καταπότιον et τροχίσκος soient attestés dans le livre IX, ils n'y désignent pas encore ni la « pilule », ni le « trochisque », au sens pharmacologique des termes mais plutôt « ce qui est absorbé » et, la « rondelle ».

Quant au lexique de l'administration des simples, il laisse transparaître une donnée intéressante, à savoir, la finalité poursuivie par Théophraste lorsqu'il a écrit cet opuscule. De fait, il apparaît que l'auteur ne l'a sans doute pas rédigé dans une finalité médicale mais, en tant que spécialiste du règne végétal, il vise surtout à décrire les plantes et leurs utilisations. L'opuscule Περί δυνάμεως ῥιζῶν, « Les vertus des simples », témoigne en outre, d'une

⁴⁵³ Voir J. Jouanna, *Hippocrate*, p. 527.

⁴⁵⁴ J. Beaujean (éd. et trad), *Pline l'Ancien, Histoire naturelle, livre I*, avec une introduction de A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1950, spéc. p. 58-161.

⁴⁵⁵ A. Touwaide, *Les lexiques du traité de matière médicale de Dioscoride. Prospectives pour leur étude*, dans S. Sconocchia, L. Toneatto, D. Crismani et P. Tassinari (dir.), *Lingue tecnica del greco e del latino. Atti del I° Seminario internazionale sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina*, Associazione internazionale lessicografica sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina, Trieste, Université de Trieste, 1993, p. 169-181 et spéc. p. 178, déjà cité dans l'*Introduction* à notre étude, p. 7.

⁴⁵⁶ Voir *Introduction*, p. 17.

approche tout à fait innovante et singulière à la fois des végétaux et de leur substance médicinale, qui se fonde sur une connaissance empirique et populaire, où se mêlent croyances et superstition. Comme Théophraste⁴⁵⁷ le souligne lui-même au début de son œuvre, il vise à étudier les plantes médicinales et leurs nombreux usages. Pour ce faire, il ne se contente pas d'exposer ses propres découvertes mais, il rapporte également les informations transmises par la tradition orale d'une part, et celles recueillies auprès de spécialistes en matière de simples d'autre part.

Ces derniers ne sont autres que les φαρμακοπῶλαι, « vendeurs de racines », qui, dans le monde grec des IV^e -V^e siècles avant notre ère, exercent l'activité de droguistes en préparant et en vendant leurs simples sur l'agora ou bien directement aux médecins et, les ῥιζοτόμοι, « coupeurs de racines », qui sont spécialisés dans l'identification et dans la récolte des plantes. Cette opération délicate requiert en outre, des précautions particulières afin de n'outrager ni la plante elle-même, ni la Terre, ni toute autre divinité. Dans le livre IX, Théophraste mentionne ces personnages en raison de leur expérience commune et de leur activité complémentaire, en précisant⁴⁵⁸ que, parfois, ils n'hésitent pas à exagérer (ἐπιτραγωδοῦντες) et à en rajouter beaucoup (ἐπίθετα καὶ πόρρωθεν). L'auteur des *RP* juge donc ceux-ci comme des charlatans, qui exploitent la crédulité publique. Dans les *Caractères*⁴⁵⁹, on perçoit, chez Théophraste, le même sentiment à l'égard de pratiques de ce genre lorsqu'il dresse, avec ironie, le portrait du « superstitieux » (Δεισιδαιμονίας), personnage qui ne cesse de purifier son corps de la tête aux pieds mais aussi, sa maison et, qui court de devins en augures afin d'apprendre quel dieu ou quelle déesse il doit invoquer. Par ailleurs, à côté de ces sources mentionnées par Théophraste lui-même, on a vu que des philologues comme l'Allemand M. Wellmann⁴⁶⁰ d'une part, et l'Américain J. Scarborough⁴⁶¹ d'autre part, ont évoqué l'influence possible de Dioclès de Caryste (384-322 av. J.-C.), médecin grec dont Théophraste, comme contemporain, aurait pu consulter les ouvrages relatifs à la médecine et à l'anatomie. Au terme de notre étude, il apparaît également que l'auteur du livre IX a acquis des connaissances personnelles en matière de flore médicinale grecque, sans doute à l'occasion des nombreux déplacements qu'il a effectués à travers la Grèce en compagnie de son maître Aristote. De nouvelles pistes de recherche émergent, à savoir, notamment, quels territoires géographiques désigne Théophraste lorsqu'il évoque l'Arabie, l'Inde ou encore l'Asie⁴⁶² et que représentent ces pays pour ses contemporains. On

⁴⁵⁷ On lit en *RP*, IX, 8, 1 (p. 20, 3-4) : τῶ δὲ ῥιζῶν πλείους μὲν εἰσὶν αἱ δυνάμεις καὶ πρὸς πλείω, « Les plantes appelées racines ont des propriétés fort nombreuses convenant à des usages fort nombreux ».

⁴⁵⁸ Voir *RP*, IX, 8, 5 (p. 22, 3-5) : ἔτι δὲ ὡς οἱ φαρμακοπῶλαι καὶ οἱ ῥιζοτόμοι τὰ μὲν ἴσως οἰκείως, τὰ δὲ καὶ ἐπιτραγωδοῦντες λέγουσι, « Ajoutons que les droguistes et les arracheurs de racines donnent des informations en partie probablement correctes, en partie aussi dramatisées » ; IX, 8, 6 (p. 22, 17-18) : ἀλλὰ τὰ τοιαῦτα ὥσπερ ἐπίθετα καὶ πόρρωθεν, « Mais les auteurs des prescriptions suivantes en rajoutent, si je puis dire, et même beaucoup ».

⁴⁵⁹ Voir O. Navarre (éd. et trad.), *Théophraste. Caractères*, Paris, Les Belles Lettres, p. 41-42.

⁴⁶⁰ M. Wellmann, *Das älteste Kräuterbuch der Griechen*, dans *Festgabe für Franz Susemihl*, Leipzig, Teubner, 1898, p. 1-31, spécial. p. 22-31.

⁴⁶¹ J. Scarborough, *Theophrastus on Herbals and Herbal Remedies*, dans *Journal of the History of Biology*, 11 (1978), p. 354-355.

⁴⁶² On lit, par exemple, en *RP*, IX, 4, 2 (p. 10, 16-20) : γίνεται μὲν οὖν ὁ λίβανος καὶ ἡ σμύρνα καὶ ἡ κασσία καὶ ἔτι τὸ κινάμωμον ἐν τῇ τῶν Ἀράβων χερσονήσῳ περὶ τε Σαβὰ καὶ Ἀδραμῦτα καὶ Κιτίβαινα καὶ Μαμάλι, « Ainsi la péninsule Arabique produit l'encens, la myrrhe, la cannelle et en outre le cinnamome, et dans les régions de Saba, Hadramyta, Kitibaina et Mamali » ; en IX, 7, 2 (p. 18, 3-5) : τὰ δὲ ἄλλα πάντα τὰ εὐοσμα οἷς πρὸς τὰ ἀρώματα χρῶνται, τὰ μὲν ἐξ Ἰνδῶν κομίζεται ἀκεῖθεν ἐπὶ θάλατταν καταπέμπεται, τὰ δὲ ἐξ Ἀραβίας, « Toutes les autres matières parfumées utilisées comme aromates sont apportées en partie de l'Inde et envoyées de là-bas par mer, en partie d'Arabie » ; en IX, 7, 3 (p.

peut se demander également si les découvertes relatives aux plantes provenant de ces endroits lointains font suite à l'expédition d'Alexandre le Grand en Orient et, si oui, comment elles sont parvenues jusqu'à Théophraste ? Par la tradition orale ?

Enfin, il est intéressant de constater qu'actuellement, à l'exemple de Théophraste, des firmes pharmaceutiques s'intéressent au principe actif de plantes utilisées depuis des siècles dans la pharmacopée, en Chine par exemple. En mai 2003, le Dr E. Samba, directeur général de l'OMS pour l'Afrique, affirmait que l'Organisation mondiale de la santé allait fournir un appui technique pour la fabrication et la production à des fins commerciales de « dihydro-artémisine », un anti-paludéen à base de plantes réputé pour avoir le plus fort taux de guérison. Selon un communiqué de l'OMS, le médicament est extrait d'une plante appelée *Artemisia annua*, une plante médicinale chinoise qui existe aussi en Tanzanie, et est produite en quantités commerciales dans les hautes terres, au nord et au sud du pays. Cependant, le végétal était produit dans ce pays mais il était ensuite exporté vers l'Europe pour être transformé en médicaments anti-paludéens qui étaient alors importés par les pays africains et vendus à 6-7 dollars US la dose, un coût trop élevé pour les personnes concernées. Or, selon une étude de faisabilité menée par l'Institut national de recherches médicales de Tanzanie, le dihydro-artémisine, s'il est produit localement, peut être vendu au coût accessible de 2 dollars US la dose, en Tanzanie et d'autres régions d'Afrique⁴⁶³. D'autres pays et notamment la Grèce, semblent avoir pris conscience de l'importance et de l'utilité de leur patrimoine végétal. De fait, un article de presse, qui date du 31 mai 2008 et qui est tiré du *Grècehebdo*⁴⁶⁴, révèle que, selon les conclusions d'un congrès organisé le 30 mai à Florina par l'Institut de Technologie de cette ville, qui est située en Macédoine occidentale, le mont Grammos, au nord-ouest de la Grèce, est particulièrement riche en plantes médicinales et aromatiques, d'où l'importance d'une coopération entre la Grèce et ses pays voisins, notamment l'Albanie, afin de protéger cette ressource, qui constituerait un débouché intéressant pour l'agriculture de ces pays. Pour notre part, il apparaît donc que Théophraste, père de la botanique mais aussi, de l'écologie, ne soit pas très éloigné des préoccupations actuelles car, en ces temps de crise globale dans les secteurs alimentaire et économique d'une part, avec notamment une hausse des prix des denrées de base, et d'autre part, dans le domaine environnemental avec la pollution croissante engendrée par la combustion de produits chimiques, l'élément végétal et ses utilisations multiples, pourraient constituer des alternatives et notamment, aux médicaments de synthèse, qui se révèlent parfois trop coûteux ; alternatives plus saines aussi, à certains aliments comme les céréales, qui, en Europe et aux Etats-Unis, sont arrosées de pesticides en vue d'une exploitation massive, tandis qu'on tente d'en faire pousser, par exemple, dans certains pays d'Afrique, où le climat n'est pas propice à ce type de culture ; enfin, des alternatives plus écologiques aux composés polluants qui fournissent notre énergie.

18, 17-19) : καὶ τὰ μὲν πανταχοῦ γίνεται, τὰ δὲ περιττότατα καὶ εὐδομώτατα πάντα ἐκ τῆς Ἀσίας καὶ ἐκ τῶν ἀλεινῶν τόπων, « Certains se trouvent partout, mais les plus exceptionnellement parfumés proviennent tous de l'Asie et des pays chauds ».

⁴⁶³ Voir site web : <http://www.essentialdrugs.org/emed/archive/200305/msg00017.php>

⁴⁶⁴ *Grècehebdo* est une édition hebdomadaire du Secrétariat Général pour l'Information. Voir site Internet : www.minpress.gr/minpress/index/other_pages-2/grecehebdo.htm.

V. Bibliographie

1 Éditions et traductions des œuvres antiques utilisées :

A. Théophraste

F. WIMMER (éd.), *Theophrasti Eresii Opera*, Paris, Didot, 1866.

A. HORT (éd. et trad.), *Theophrastus, Enquiry into Plants and Minor works on Odours and concerning Weather Signs*, 2 vol., Cambridge, Harvard University Press, 1916-1926.

O. NAVARRE (éd. et trad.), *Théophraste. Caractères*, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

D. E. EICHHOLZ (éd. et trad.), *Theophrastus, De lapidibus*, Oxford, Clarendon Press, 1965.

B. EINARSON et G. K. K. LINK (éd. et trad.), *Theophrastus, De causis plantarum*, 3 vol., Cambridge, Harvard University Press, 1976-1990.

S. AMIGUES (éd. et trad.), *Théophraste, Recherches sur les plantes*, 5 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1988-2006.

B. Autres auteurs

a) Aristophane

V. COULON (éd.) et H. VAN DAELE (trad.), *Aristophane. Tome V : l'Assemblée des femmes, Ploutos*, Paris, Les Belles Lettres, 1963 (3^{ème} tir.).

b) Aristote

W. S. HETT, *Aristotle. Problems, I : Books I-XXI*, Cambridge, Harvard University Press, 1936.

P. LOUIS (éd. et trad.), *Aristote*, Paris, Les Belles Lettres, *Les parties des animaux* (1956) ; *Histoire des animaux, tome I : livres I-IV* (1964) ; *tome II : livres V-VII* (1968), *tome III : livres VIII-X* (1969) ; *Météorologiques, tome I : livres I et II, tome II : livres III et IV* (1982) ; *Problèmes, tome I : sections I-X* (1991), *tome II : sections XI-XXVII* (1993).

J. AUBONNET (éd. et trad.), *Aristote. Politique, tome I : livres I et II*, Paris, Les Belles Lettres, 1991 (3^{ème} tir.).

c) Athénée

A. M. DESROUSSEAUX (éd. et trad.), avec le concours de CH. ASTRUC, *Athénée. Les Deipnosophistes : livre I et II*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

d) Dioclès de Caryste

P. J. VAN DER EIJK (éd. et trad.), *Diocles of Carystus. A Collection on the Fragments with Translation and Commentary. Vol. I-II*, Leiden, Brill, 2000 (coll. *Studies in Ancient Medicine*, J. SCARBOROUGH, P. J. VAN DER EIJK, A. HANSON et N. SIRAISSI (éd.), 22).

e) Dioscoride

M. WELLMANN (éd.), *Pedanii Dioscuridis Anazarbei, De Materia medica Libri quinque*, 3 vol., Berlin, Weidmann, 1907-1914 (réimpression : 1958).

f) Galien

K. G. KÜHN, *Claudii Galeni, Opera Omnia*, 20 tomes en 22 vol. (=Medicorum Opera quae exstant), Leipzig, 1821-1833 (réimpression Hildesheim, 1964-1965).

g) Hérodote

PH.-E. LEGRAND (éd. et trad.), *Hérodote. Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, *livre III* (1958 ; 3^{ème} éd.), *livre IV* (1945).

h) Hippocrate

É. LITRE (éd. et trad.), *Œuvres complètes d'Hippocrate*, 10 vol., Paris, J.-B. Baillière, 1839-1861. Cette édition est également consultable sur le site de la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine de Paris (B.I.U.M.) : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>.

E. T. WITHINGTON (éd. et trad.), *Hippocrates. Vol. III. On Wounds in the Head. In the Surgery. On Fractures. On Joints. Mochlicon*, Londres, Harvard University Press, 1927.

R. JOLY (éd. et trad.), *Hippocrate. Vol. VI, 2. Du régime des maladies aiguës (Appendice), De l'aliment, De l'usage des liquides*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

J. JOUANNA (éd. et trad.), *Hippocrate. Vol. X, 2. Maladies II*, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

P. POTTER (trad.), *Hippocrates*, Cambridge, Harvard University Press, *Vol. V : Affections, Diseases I, Diseases II ; Vol. VI : Diseases III, Internal Affections, Regimen in Acute Diseases. Appendix* (1988).

M.-P. DUMINIL (éd. et trad.), *Hippocrate. Tome VIII. Plaies, Nature des os, Cœur, Anatomie*, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

J. JOUANNA (éd. et trad.), *Hippocrate. Épidémies V et VII. Tome IV, 3*, texte annoté par M. D. GRMEK, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

i) Homère

V. BERARD (éd. et trad.), *L'Odyssée. Poésie homérique*, Paris, Les Belles Lettres, *tome I : chants I-VII* (1962, 6^{ème} tir.), *tome II : chants VIII-XV* (1995, 11^{ème} tir.).

P. MAZON (éd. et trad.), *Homère. Iliade. Tome I : chants I-VI, tome II : chants VII-XII, tome IV : chants XIX-XXIV*, avec la collaboration de P. CHANTRAINE, P. COLLART et R. LANGUMIER, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (9^{ème} tirage).

j) Oribase

- C. DAREMBERG et C. BUSSEMAKER (éd. et trad.), *Œuvres d'Oribase, texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français ; avec une introduction, des notes, des tables et des planches*, vol. I-VI, Paris, Imprimerie Nationale, 1851-1876.
- I. RAEDER (éd.), *Oribasii. Collectionum Medicarum reliquiae*, vol. I-IV, Leipzig, Teubner, 1928-1933 (Corpus Medicorum Graecorum, tome VI, 1, 1-VI, 2, 2).

k) Pline l'Ancien

- E. DE SAINT-DENIS et R. PEPIN (éd. et trad.), *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre XI*, Paris, Les Belles Lettres, 1947.
- J. BEAUJEAN (éd. et trad.), *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre I*, avec une introduction de A. ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1950.
- A. ERNOUT (éd. et trad.), *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre XIII*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- J. ANDRE (éd. et trad.), *Pline l'Ancien. Histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres : *livre XX* (1965) ; *livre XXIV* (1972) ; *livre XXV* (1974) ; *livre XXVI* (1981).

l) Soranos d'Éphèse

- P. BURGUIERE, D. GOUREVITCH et Y. MALINAS (éd. et trad.), *Soranos d'Éphèse. Maladies des femmes*, 4 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1988-2000.

m) Thucydide

- J. DE ROMILLY (éd. et trad.), *Thucydide. La guerre du Péloponnèse. Livre I*, Paris, Les Belles Lettres, 1958 (2^{ème} édition).

n) Xénophon

- P. CHANTRAINE (éd. et trad.), *Xénophon. Économique*, Paris, Les Belles Lettres, 1949.
- M. BIZOS (éd. et trad.), *Xénophon. Cyropédie. Tome I : livre I-II*, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

2 Études sur Théophraste :

- S. AMIGUES, *À l'origine de la botanique : les « Recherches sur les plantes » de Théophraste*, dans *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 25 (1994), p. 167-178, repris dans Ead., *Études de botanique antique*, préface de P. QUEZEL, Paris, De Boccard, 2002, p. 3-10.
- —, *Problèmes de composition et de classification dans l'« Historia plantarum » de Théophraste*, dans J. M. VAN OPHUIJSEN et M. VAN RAALTE, *Theophrastus. Reappraising*

- the Sources*, New Brunswick (USA) & Londres, Transaction Publishers, 1998, p. 191-201, repris dans Ead., *Études de botanique antique*, p. 45-54.
- —, *Les traités botaniques de Théophraste*, dans G. WÖHRLE (Hg.), *Geschichte der Mathematik und der Naturwissenschaften in der Antike Band 1 : Biologie*, Stuttgart, Steiner, 1999, p. 124-154, repris dans Ead., *Études de botanique antique*, p. 11-43.
- —, *La « science aimable » de Théophraste*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 4 (2001), p. 1653-1664.
- —, *Regards d'un botaniste sur le monde de la médecine au IV^e siècle avant notre ère*, dans V. BOUDON-MILLOT, A. GUARDASOLE et C. MAGDELAINE (dir.), *La science médicale antique. Nouveaux regards. Études réunies en l'honneur de Jacques Jouanna*, Paris, Beauchesne, 2007, p. 19-33.
- W. CAPELLE, *Theophrast in Aegypten*, dans *Wiener Studien*, 69 (1956), p. 173-186.
- B. EINARSON, *The manuscripts of Theophrastus' Historia plantarum*, dans *Classical Philology*, 81 (1976), p. 67-76.
- W. W. FORTENBAUGH, *Theophrastus of Eresus. On his Life and Work*, avec la collaboration de P. M. HUBY et A. LONG, New Brunswick, Transaction Books, 1985.
- W. W. FORTENBAUGH et R. W. SHARPLES, *Theophrastean Studies. On Natural Science, Physics and Metaphysics, Ethics, Religion and Rhetoric*, New Brunswick, Transaction Books, 1988.
- W. W. FORTENBAUGH, P. M. HUBY, R. W. SHARPLES et D. GUTAS (éd. et trad.), *Theophrastus of Eresus. Sources for his Life, Writings, Thought and Influence*, Leiden, Brill, 1992:
 I: *Life, Writings, Various Reports, Logic, Physics, Metaphysics, Theology, Mathematics.*
 II: *Psychology, Human Physiology, Living Creatures, Botany, Ethics, Religion, Politics, Rhetoric and Poetics, Music, Miscellanea.*
- W.W. FORTENBAUGH et G. WÖHRLE (éd.), *On the Opuscula of Theophrastus. Akten der 3. Tagung der Karl-und-Gertrud-Abel-Stiftung vom 19.-23. Juli 1999 in Trier*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2002.
- H. GOTSCHALK, art. *Aristotelismus*, dans *Der Neue Pauly*, I (1996), col. 1147-1152.
- R. HARMON, art. *Theophrastos*, dans *Der Neue Pauly*, XII (1996), col. 385-393.
- A. F. HORT, *Three Emendations in Theophrastus, Historia plantarum*, dans *Classical Review*, 29 (1915), p. 35-37.
- J. D. HUGUES, *Theophrastus as Ecologist*, dans W. W. FORTENBAUGH et R. W. SHARPLES, *Theophrastean Studies. On Natural Science, Physics and Metaphysics, Ethics, Religion and Rhetoric*, New Brunswick, Transaction Books, 1988, p. 67-75.

- J. J. KEANEY, *The Early Tradition of Theophrastus' Historia plantarum*, dans *Hermes*, 96 (1968), p. 293-298.
- A. PREUSS, *Drug and Psychic States in Theophrastus' Historia Plantarum 9.8-20*, dans W. W. FORTENBAUGH et R. W. SHARPLES, *Theophrastean Studies. On Natural Science, Physics and Metaphysics, Ethics, Religion and Rhetoric*, New Brunswick, Transaction Books, 1988, p. 67-75.
- O. REGENBOGEN, *Theophrast-Studien, I*, dans *Hermes*, 69 (1934), p. 75-105 et p. 190-204.
- —, *Theophrastos von Eresos*, dans *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Suppl. VII* (1950), col. 1353-1562.
- J. SCARBOROUGH, *Theophrastus on Herbals and Herbal Remedies*, dans *Journal of the History of Biology*, 11 (1978), p. 353-385.
- —, *Pharmacy's ancient heritage. Theophrastus, Nicander and Dioscorides*, Lexington, 1985.
- —, *Drugs and Drug Lore in the Time of Theophrastus: Folklore, Magic, Botany, Philosophy and the Rootcutters*, dans *Acta Classica*, 49 (2006), p. 1-29.
- G. SENN, *Die Entwicklung der biologischen Forschungsmethode in der Antike und ihre grundsätzliche Förderung durch Theophrast von Eresos*, Leipzig, Sauerländer, 1933.
- —, *Die Pflanzenkunde des Theophrast von Eresos, seine Schrift über die Unterscheidungsmerkmale der Pflanzen und seine Kunstprosa*, publié par O. GIGON, Bâle, Université de Bâle, 1956.
- M. G. SOLLENBERGER, *Identification of titles of Botanical Works of Theophrastus*, dans W. W. FORTENBAUGH et R. W. SHARPLES, *Theophrastean Studies. On Natural Science, Physics and Metaphysics, Ethics, Religion and Rhetoric*, New Brunswick, Transaction Books, 1988, p. 14-24.
- R. STRÖMBERG, *Theophrastea. Studien zur botanischen Begriffsbildungen*, Göteborg, Wettergren & Kerber, 1937.
- J. M. VAN OPHUIJSEN et M. VAN RAALTE (éd.), *Theophrastus: reappraising the sources*, New Brunswick, Transaction Publ., 1998.
- G. WÖHRLE, *Theophrasts Methode in seinen botanischen Schriften*, Amsterdam, B. R. Grüner, 1985.

3 Études particulières :

- S. AMIGUES, *Phytonymes grecs et morphologie végétale*, dans *Journal des Savants* (1984), p. 151-173.

- —, *Une famille d'assassins : les akoniton, Nomina rerum : hommage à Jacqueline Manessy-Guitton*, textes réunis par Ch. KIRCHER-DURAND, composés et mis en page par D. PASTOR-LLORET, Nice, 1994, p. 11-33 (Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne, 13).
- —, *Note sur l' « ellébore blanc » de Dioscoride, IV, 148*, dans *Revue de Philologie*, 73, 1 (1999), p. 7-13.
- —, *Le médecin antique et le poison*, dans *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 32 (2001), p. 207-217.
- —, *Études de botanique antique*, préf. de P. QUEZEL, Paris, de Boccard, 2002.
- —, *La signature des plantes : source de croyances ou de savoir dans l'antiquité gréco-romaine ?*, dans *Études de botanique antique*, p. 149-159.
- I. ANDORLINI et A. MARCONE, *Medicina, medico e società nel mondo antico*, Le Monnier Università / Storia, Florence, 2004.
- M.-C. AMOURETTI et G. COMET (éd.), *Des hommes et des plantes : plantes méditerranéennes, vocabulaire et usages anciens : table ronde, Aix-en-Provence, mai 1992*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1993 (Cahier d'histoire des techniques, 2).
- M.-C. AMOURETTI et J.-P. BRUN (éd.), *La production du vin et de l'huile en Méditerranée. Actes du symposium international organisé par le Centre Camille Jullian (Université de Provence-C.N.R.S) et le Centre archéologique du Var (Ministère de la Culture et Conseil général du Var), Aix-en-Provence et Toulon, 20-22 novembre 1991*, dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, suppl. 26, Paris, de Boccard, 1993.
- H. BAUMANN, *Greek Wild Flowers and plant lore in Ancient Greece*, traduit et commenté par W. T. STEARN et E. R. STEARN, London, Herbert, 1993.
- F. BLASQUEZ, *La ciguë dans l'Antiquité gréco-romaine : la plante, ses utilisations, son image dans le monde antique : avec un regard sur les époques postérieures*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1998.
- V. BONET, *Les noms des plantes médicinales et la description du milieu naturel*, dans *Actes du colloque international « Les phytonymes grecs et latins » (Nice, 14, 15 et 16 mai 1992)*, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1993, p. 73-83 (Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne, 12).
- V. BOUDON-MILLOT, A. GUARDASOLE et C. MAGDELAINE (dir.), *La science médicale antique. Nouveaux regards. Études réunies en l'honneur de Jacques Jouanna*, Paris, Beauchesne, 2007.
- V. BOUDON-MILLOT, V. DASEN et B. MAIRE (éd.), *Femmes en médecine. Actes de la Journée internationale d'étude organisée à l'Université René-Descartes-Paris V, le 17 mars 2006 en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, De Boccard, 2008.

- D. BRENT SANDY, *The production and Use of Vegetable Oils in Ptolemaic Egypt*, Bulletin of the American Society of Papyrologists. Supplements, 6, Atlanta, Scholars Press, 1989.
- H. BRETZL, *Botanische Forschungen des Alexanderzuges*, Leipzig, 1903.
- J.-P. BRUN, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique : viticulture, oléiculture et procédés de fabrication*, Paris, Editions Errance, 2003.
- A. CARNOY, *Les noms grecs de la ciguë*, dans *Les Études Classiques*, 28 (1960), p. 369-374.
- P. CHANTRAINE, *La formation des noms en grec ancien*, Édouard Champion, Paris, 1933.
- F. COLLARD et É. SAMAMA (dir.), *Pharmacopoles et apothicaires. Les « pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle*, L'Harmattan, 2006.
- A. DALBY, *Food in the Ancient World from A to Z*, Londres; New York, Routledge, 2003.
- E. DE HALACSY, *Conspectus florum graecae*, Lipsiae, 1901- 1904 (réimpression 1968).
- A. DELATTE, *Herbarius: recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*, Bruxelles, Palais des Académies, 1961.
- C. DEROUX, *Note sur l'ellébore et le faux ellébore*, dans *Latomus*, 35 (1976), p. 875-878.
- M. DETIENNE, *Les jardins d'Adonis*, Paris, Gallimard, 1972.
- C. DOBIAS, *À propos du silphion : les prescriptions du bon goût, Nourriture : prescriptions et interdits*, Actes du colloque organisé par la MAFPEN et l'ARELAD (Dijon, Université de Bourgogne, mars 1990), Dijon, Université de Dijon, 1991, p. 33-43.
- G. DUCOURTHIAL, *Flore magique et astrologique de l'Antiquité*, préf. de D. GOUREVITCH, Paris, Belin, 2003.
- P. FAURE, *Parfums et aromates de l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1987.
- D. FAUSTI, *Le metamorfosi della mandragora : usi medici e riti magici*, dans *Euphrosyne*, 26 (1998), p. 81-94.
- R. J. FORBES, *Studies in Ancient Technology*, vol. 3, Leiden, E. J. Brill, 1955.
- C. FRAAS, *Synopsis plantarum florum classicae*, Berlin, S. Calvary, 1870.
- F. GAIDE et F. BIVILLE (dir.), *Manus medica. Actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique. Actes du Colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003 (coll. : Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale).

- M.-C. GIRARD, *Connaissance et méconnaissance de l'hellébore dans l'antiquité*, Québec, Université Laval, Laboratoire de recherches hippocratiques, 1986.
- —, *L'hellébore : panacée ou placebo ?*, dans P. POTTER, G. MALONEY et J. DESAUTELS (éd.), *Actes du VI^e colloque international hippocratique (Québec, du 28 septembre au 3 octobre 1987)*, Québec, Sphinx, 1990, p. 393-405.
- J. GASCOU, *L'éléphantiasis en Égypte gréco-romaine (faits, représentations, institutions)*, dans *Mélanges Jean-Pierre Sodini, Travaux et Mémoires 15, Centre de recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance, Collège de France-CNRS*, Paris, 2005, p. 261-285.
- D. GOUREVITCH, *La cuisine du corps féminin : l'eau dans le livre III du traité gynécologique de Soranos d'Éphèse*, dans R. GINOUVES, A.-M. GUIMIER-SORBETS, J. JOUANNA et L. VILLARD (éd.), *L'eau, la santé et la médecine dans le monde grec. Actes du colloque organisé à Paris (CNRS et Fondation Singer-Polignac) du 25 au 27 novembre 1992 par le Centre de Recherche « Archéologie et systèmes d'information » et par l'URA 1255 « Médecine grecque », Bulletin de correspondance hellénique, suppl. 28 (1994)*, Paris, de Boccard, 1994, p. 95-108.
- —, *Pilules romaines. Noms et réalités*, dans Ch.-M. TERNES (éd.), « *La thérapeutique dans l'Antiquité* ». *Pourquoi ? Jusqu'où ?*. *Actes des Huitièmes Rencontres scientifiques de Luxembourg (Luxembourg, 1997)*, Luxembourg, 1999, p. 40-60 (Études luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaine, 3).
- —, *Fumigation et fomentation gynécologiques*, dans I. GAROFALO, A. LAMI, D. MANETTI et A. ROSELLI (éd.), *Aspetti della terapia nel Corpus Hippocraticum. Atti del IX^e Colloquio Internazionale Hippocratico (Pisa, 25-29 settembre 1996)*, Florence, Leo S. Olschki, 1999, p. 203-217.
- M. D. GRMEK (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident. I. Antiquité et Moyen-Âge, avec la collaboration de B. FANTINI*, traduit par M. L. BARDINET BROSO, Paris, Seuil, 1995.
- G. GUILLAUME-COIRIER, *Le pavot fertile dans les mondes mycénien, grec et romain : réalité et symbolique*, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, 113, 2 (2001), p. 999-1044.
- J. JOUANNA, *Hippocrate*, Fayard, 1992.
- —, *Vin et médecine en Grèce ancienne*, dans *Revue des Études Grecques*, 109 (1996), p. 414-434.
- J. JOUANNA-BOUCHET, *Étude des gestes thérapeutiques dans les "Compositiones" de Scribonius Largus : quand les nécessités de l'acte médical créent le mot*, dans F. GAIDE et F. BIVILLE (dir.), *Manus medica*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 117-130 (coll. : Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale).
- A. LALLEMAND, *Vocabulaire des parfums*, dans A. VERBANCK-PIERARD, N. MASSAR et D. FRERE (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de*

l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée royal de Mariemont, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 45-52.

- G. H. M. LAWRENCE, *History of Botany. Herbals : Their History and Significance*, Los Angeles, Clark Memorial Library, 1965.
- R. LENOBLE, *Le thème du poison. Recherches objectives et aspects psychologiques*, dans *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, 8 (1955), p. 41-52.
- J. MAGNIN-GONZE, *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2004.
- M.-H. MARGANNE, *Un témoignage nouveau sur les trochisques : P. Berol. inv. 21350*, dans V. BOUDON-MILLOT, V. DASEN et B. MAIRE (éd.), *Femmes en médecine. Actes de la Journée internationale d'étude organisée à l'Université René-Descartes-Paris V, le 17 mars 2006 en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, De Boccard, 2008, p. 119-129.
- H. MARZELL, *Der Zauber der Heilkräuter in der Antike und Neuzeit*, dans *Südhoffs Archiv für Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften*, 1937, p. 3-26.
- M. MOISAN, *Lexique du vocabulaire botanique d'Hippocrate*, avec la collaboration de G. MALONEY et D. GRENIER, Québec, Université de Laval, Laboratoires de recherches hippocratiques, 1990.
- C. MEYERS, *Brève histoire des drogues et médicaments de l'esprit*, Toulouse, Erès, 1985.
- E. NARDI, *Come si procurava l'aborto nel mondo antico*, dans *Rendiconti dell'Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna*, 78 (1989-1990), p. 29-52.
- V. NUTTON, *Ancient Medicine*, Londres, Routledge, 2004 [réimpr. 2005].
- C. OPSOMER, *Quelques somnifères de l'antiquité et du moyen âge*, dans *Féd. des Cercles d'archéo. et d'hist. de Belgique, 44^e session (Congrès de Huy, 1976)*, Tielt, 1978, p. 589-592.
- R. POTTER et M. TEICH, *Drugs and Narcotics in History*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 1995.
- P. M. RAY, T. A. STEEVES et S. A. FULTZ, *Botany*, Philadelphia, Saunders College Publishing, 1983.
- A. RAYNAL-ROQUES, *La botanique redécouverte*, Paris, Belin, 1994.
- J. M. RIDDLE, *Quid pro quo: Studies in the History of Drugs*, Collected studies ser., 367, Aldershot Variorum, 1992.
- É. SAMAMA, *Empoisonné ou guéri ? Remarques lexicologiques sur les « pharmaka » et « venena »*, dans F. COLLARD et É. SAMAMA (dir.), *Le corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspect des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen-Âge*, Langres, D. Guéniot, 2002.

- J. SCARBOROUGH, *The Pharmacology of Sacred Plants, Herbs, and Roots*, dans C. A. FARAONE – D. OBBINK (éd.), *Magika Hiera. Ancient Greek Magic and Religion*, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 138-174.
- C. SINGER, *The Herbal in Antiquity and its Transmission to Later Ages*, dans *Journal of the Hellenic Studies*, 47 (1927), p. 1-52.
- F. SKODA, *Médecine ancienne et métaphore. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Paris, Peeters-Selaf, 1988.
- —, *Principes de formation du vocabulaire botanique grec, illustrations et hypothèses*, dans *Actes du colloque international, Les phytonymes grecs et latins, Nice, mai 1992*, Nice, L.A.M.A. n°12, 1993, p. 271- 283.
- M. G. SOLLENBERGER, *Identification of Titles of Botanical Works of Theophrastus*, dans W. W. FORTENBAUGH et R. W. SHARPLES, *Theophrastean studies. On natural Science, Physics and Metaphysics, ethics, religion and rhetoric*, New Brunswick, Transaction Books, 1988, p. 14-24.
- K. R. STERN, *Introductory Plant Biology*, 5ème édition, Université de Californie, Wm. C. Brown Publishers, 1991.
- R. STRÖMBERG, *Griechische Pflanzennamen*, Göteborgs Högskolas Arsskr., Göteborg, 1940.
- O. TEMKIN et C. L. TEMKIN (éd.), *Ancient Medicine. Selected Papers of Ludwig Edelstein*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1967.
- L. TOTELIN, *Parfums et huiles parfumées en médecine*, dans A. VERBANCK-PIERARD, N. MASSAR et D. FRERE (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée royal de Mariemont*, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 227-232.
- A. TOUWAIDE, *Les poisons dans le monde antique et byzantin : introduction à une analyse systémique*, dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 38 (1991), n° 290, p. 265-281.
- —, *Les lexiques du traité de matière médicale de Dioscoride. Perspectives pour leur étude*, dans S. SCONOCCHIA, L. TONEATTO, D. CRISMANI et P. TASSINARI (dir.), *Lingue tecnica del greco e del latino. Atti del I° Seminario internazionale sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina*, Associazione internazionale lessicografica sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina, Trieste, Université de Trieste, 1993, p. 169-181.
- —, *Galien et la toxicologie*, dans W. HAASE et H. TEMPORINI (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, vol. II, 37, 2, Walter de Gruyter, Berlin, 1994, p. 1887-1986.
- —, *Stratégies thérapeutiques: les médicaments*, dans M. D. GRMEK (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident. I. Antiquité et Moyen-Âge, avec la collaboration de B. FANTINI*, traduit par M. L. BARDINET BROSO, Paris, Seuil, 1995, p. 227-237.

- —, « *Pharmakon* » : prescription et culture au 1^{er} siècle de notre ère, dans Ch. –M. TERNES (éd.), « *La thérapeutique dans l'Antiquité* ». Pourquoi ? Jusqu'où ? Actes des Huitièmes Rencontres scientifiques de Luxembourg (Luxembourg, 1997), Luxembourg, 1999, p. 132-145 (Études luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaine, 3).
- —, *Ancient Botany from Antiquity to the West*, Washington DC: Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies, 2000.
- A. VERBANCK-PIERARD, N. MASSAR et D. FRERE (éd.), *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée, à l'occasion de l'exposition organisée du 7 juin au 30 novembre 2008 par le Musée royal de Mariemont*, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 2008.
- L. VILLARD, *Le bain dans la médecine hippocratique*, dans R. GINOUVES, A.-M. GUIMIER-SORBETS, J. JOUANNA et L. VILLARD (éd.), *L'eau, la santé et la médecine dans le monde grec. Actes du colloque organisé à Paris (CNRS et Fondation Singer-Polignac) du 25 au 27 novembre 1992 par le Centre de Recherche « Archéologie et systèmes d'information » et par l'URA 1255 « Médecine grecque »*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, suppl. 28 (1994), Paris, De Boccard, 1994, p. 41-60.
- M. WELLMANN, *Das älteste Kräuterbuch der Griechen*, dans *Festgabe für Fr. Susemihl*, Leipzig, 1898, p. 1-31.
- E. G. WHEELWRIGHT, *Medicinal Plants and Their History*, New York, Dover Publications, 1974.
- 4 Guides de botanique :
- J. BELLAKHDAR, *La pharmacopée marocaine traditionnelle. Médecine arabe ancienne et savoirs populaires*, Paris, Ibis Press, 1997.
- G. BONNIER et R. DOUIN, *La Grande Flore en Couleurs de Gaston Bonnier : France, Suisse, Belgique et pays voisins*, 5 tomes, illustration de J. POINSOT ; nomenclature mise à jour et index établis par R. PALESE et D. AESCHIMANN, Paris, Belin, 1990.
- F. COUPLAN et E. STYNER, *Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 1994.
- A. M. DEBELMAS et P. DELAVEAU, *Guide des Plantes Dangereuses*, Paris, 1978.
- P. DELAVEAU, *Plantes agressives et poisons végétaux*, Paris, Horizons de France, 1974.
- W. HENSEL, *350 plantes médicinales*, traduit de l'allemand par M. GERNER, Paris, Delachaux et Niestlé, 2008 (éd. orig. : *Welche Heilpflanze ist das ?*, Stuttgart, Franckh-Kosmos Verlags-GmbH & Co, 2007).
- P. SCHAUBENBERG et F. PARIS, *Guide des plantes médicinales*, 3^e éd., Neuchâtel – Paris, Delachaux & Niestlé, 1977.

5 Dictionnaires, grammaires, index, lexiques et encyclopédies

- J. ANDRE, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.
- S. H. AUFRERE, *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne, vol. IV; Flore et botanique sacrées des anciens Égyptiens; Bibliographie indexée*, avec la collaboration de V. ASENSI AMOROS et C. DE VARTAVAN, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2005 (= *Orientalia Monspeliensa*, XVI).
- A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, édition 2000.
- P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque (D.E.L.G.)*, Paris, Klincksieck, 1967 (réédit. 1983-1984).
- R. J. DURLING, *A Dictionary of Medical Terms in Galen*, Leiden, Brill, 1993.
- J. HIRSCHBERG, *Wörterbuch der Augenheilkunde*, Leipzig, 1887.
- K.-H. LEVEN, *Antike Medizin. Ein Lexikon*, Munich, C. H. Beck, 2005.
- S. KERNBAUM (dir.), *Dictionnaire de médecine*, 7^{ème} édition avec une préface de J.-P. GRÜNFELD, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 2001.
- J.-H. KÜHN et U. FLEISCHER, *Index Hippocraticus*, Vandenhoeck & Ruprecht, Gottingen, 1989.
- R. KÜHNER et B. GERTH, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, I-II, Munich, Max Hueber, 1963.
- H. G. LIDDELL, R. SCOTT et H. S. JONES, *A Greek-English Lexicon (L.S.J.)*, avec un supplément édité par E. A. BARBER, Oxford, Clarendon Press, 1968 (Supplément révisé par P. G. W. GLARE, Oxford, Clarendon Press, 1996).
- A. PAULY, G. WISSOWA, W. KROLL et coll., *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft (R.E.)*, Stuttgart, 1894-1980 (68 volumes et 15 suppléments).
- H. KANAK et H. SCHNEIDER, *Der Neue Pauly (D.N.P.)*, Stuttgart-Weimar, J. B. Metzler (16 volumes parus), 1996-2003.
- E. LITRE, *Dictionnaire de la langue française*, ouvrage publié de 1863-1877, Paris, Encyclopædia Universalis (7 volumes), 2007 (réimpr.).
- E. SCHWYZER, *Griechische Grammatik*, I-II, Munich, C. H. Beck, 1934-1971.

6. Sites web et cd-rom's :

Site de la *Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine de Paris (B.I.U.M.)* : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/debut.htm>.

Pharmacopoea Aegyptia et Graeco-Aegyptia sur le site du CEDOPAL :
<http://www2.ulg.ac.be/facphl/services/cedopal/>. Responsable: Marie-Hélène Marganne.
Conception: David Linotte.

Dictionnaire en ligne *Le Trésor de la langue française (T.L.F.I.)* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
Conception et réalisation informatiques: Jacques Dendien.

Thesaurus Linguae Graecae : CD-Rom édité par l'Université de Californie, Irvine, Packard
Humanities Institutes, 1992.

Table des matières

I.	Introduction	6
1	Théophraste (372/371 – 287/286 av. J.-C.) : sa vie	8
2	Son œuvre	8
2.1	Théophraste, « Père de la botanique »	9
2.2	Ouvrages botaniques : les <i>Recherches sur les plantes</i>	10
2.3	Ouvrages botaniques : les <i>Causes des plantes</i>	10
3	Le livre IX des <i>Recherches sur les plantes</i> de Théophraste	11
3.1	L'authenticité et la composition du livre IX	11
3.2	La nature du contenu du livre IX	14
3.3	Les sources du livre IX	15
3.4	Importance du livre IX	16
II.	Catalogue raisonné des simples répertoriés dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des <i>Recherches sur les plantes</i> de Théophraste	17
	Tableau récapitulatif	77
III.	Étude lexicale des termes relatifs à la préparation et à l'administration des simples répertoriés dans les chapitres 8 à 20 du livre IX des <i>Recherches sur les plantes</i> de Théophraste	84
1	Le vocabulaire relatif à l'administration des simples	84
1.1	Termes généraux	84
1.1.1	Administration	84
1.1.2	Potion	85
1.1.3	Ingestion	85
1.1.4	Application	86
1.2	Termes plus spécialisés	87
1.2.1	Onction	87
1.2.2	Saupoudrage	89
1.2.3	Emplâtre	90
1.2.4	Bain	91
1.2.5	Infusion	91
1.2.6	Injection	92
2	Le vocabulaire relatif à la préparation du médicament et à la mise en condition du patient	93
2.1	Termes généraux	93
2.1.1	Mélange	93
2.1.2	Humidification	94
2.1.3	Cuisson	96
2.1.4	Morcellement	96
2.2	Termes plus spécialisés : les formes médicamenteuses	99
3	Quelques pourcentages	99
IV.	Conclusion	102
V.	Bibliographie	106
	Table des matières	119
	Glossaire des termes médicaux et pharmaceutiques	120

Glossaire des termes médicaux et pharmaceutiques

Abortif, adj., qui interrompt une grossesse.

Albugo, subst. masc., petite opacité de la cornée, limitée et peu dense.

Analgésique, adj., qui supprime la douleur.

Anaphrodisiaque, adj., qui inhibe le désir sexuel.

Anti-ecchymotique, adj., qui empêche la formation d'ecchymoses.

Antispasmodique, adj., qui calme les crampes.

Aphrodisiaque, adj., qui stimule le désir sexuel.

Apoplexie, subst. fém., épanchement de sang.

Béchiq, adj., qui calme la toux.

Carminatif, adj., qui résorbe les gaz provenant des intestins.

Catarrhe, subst. masc., flux morbide par une membrane muqueuse (ex : catarrhe pulmonaire, vésical ou utérin).

Cataplasme, subst. masc., préparation médicamenteuse de la consistance d'une bouillie épaisse qui, étalée entre deux linges, s'applique généralement chaude sur la partie du corps à soigner.

Cérat, subst. masc., préparation à base de cire et d'huile, à usage externe.

Cholagogue, adj., qui active l'écoulement de la bile contenue dans la vésicule.

Clystère, subst. masc., injection d'eau chargée ou non d'un médicament.

Dartre, subst. fém., maladie généralement chronique de la peau.

Dépuratif, adj., qui purifie l'organisme.

Diurétique, adj., qui active l'élimination de l'urine.

Éclegme, subst. masc., nom donné à un médicament dont on enduisait des bâtons de réglisse pour être sucés lentement.

Électuaire, subst. masc., préparation pharmaceutique de consistance molle, composée de poudres et de substances diverses incorporées à du miel ou à un sirop.

Émétique, adj., qui provoque le vomissement.

Emménagogue, adj., qui régularise et facilite les règles.

Emplâtre, subst. masc., remède formé d'une substance consistante et gluante, se ramollissant à la chaleur et adhérant ainsi aux parties du corps sur lesquelles on l'applique.

Érysipèle, subst. masc., inflammation superficielle de la peau avec tension et tumeur et ordinairement, avec fièvre générale.

Excipient, subst. masc., substance qui sert à dissoudre ou à incorporer certains médicaments, soit pour leur donner la forme convenable, soit pour en masquer la saveur ou en diminuer l'activité.

Fomentation, subst. fém., application externe d'une médication chaude, sèche ou humide pour calmer une inflammation.

Fumigation, subst. fém., exposition du corps ou d'une de ses parties, à des médicaments combustibles.

Hémoptysie, subst. fém., crachement de sang, hémorragie de la membrane muqueuse du poumon.

Hémostatique, adj., qui arrête les saignements.

Humeur, subst. fém., dans le *Corpus hippocratique*, la théorie humorale met en rapport les quatre humeurs, sang, phlegme, bile jaune et bile noire, avec les quatre qualités élémentaires (chaud, froid, sec, humide) et avec les quatre saisons (hiver, printemps, été, automne).

Hydragogue, adj., qui a la propriété d'évacuer la sérosité.

Hydropisie, subst. fém., accumulation de sérosité dans une partie du corps (cavité ou tissu cellulaire).

Hypnotique, adj., qui provoque le sommeil.

Ictère, subst. masc., maladie caractérisée par la couleur jaune que prennent les téguments, la conjonctive et l'urine.

Lichen, subst. masc., inflammation cutanée caractérisée par l'éruption simultanée ou successive de papules rougeâtres ou de la couleur de la peau, prurigineuses.

Lochies, subst. fém. plur., évacuation sanguinolente qui a lieu après l'accouchement.

Mondificatif, adj., qui a la vertu de déterger.

Ocytocique, adj., qui favorise l'accouchement.

Pessaire, subst. masc., dispositif introduit dans le vagin pour maintenir l'utérus dans sa position normale.

Phagédénique, adj., qualifie une ulcération qui s'étend ou gagne en profondeur au lieu de cicatriser, qui ronge les tissus voisins.

Phtisie, subst. fém., consommation lente et progressive, accompagnée d'épuisement des forces.

Prolapsus, subst. masc., relâchement d'une partie quelconque, comme de la lchette ou, de la matrice.

Sédatif, adj., qui est propre à apaiser la douleur ou l'excitation d'un organe.

Sérosité, subst. fém., humeur exhalée par les membranes séreuses.

Septique, adj., qui produit la putréfaction.

Spasmolytique, adj., qui lutte contre les crampes.

Spermatorrhée atonique, subst. fém., écoulement involontaire et spontané du sperme.

Sternutation, subst. fém., le fait d'éternuer.

Suppuratif, adj., qui favorise l'écoulement de pus.

Ténifuge, adj., qui a la propriété de détruire ou d'expulser le ténia.

Vermifuge, adj., qui a la propriété de détruire ou d'expulser les vers intestinaux.

Vulnéraire, adj., qui est propre à la guérison des plaies ou des blessures.